DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 13021 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 10 DÉCEMBRE 1986

La colère des « Palestiniens de l'intérieur »

La « guerre des camps » qui se poursuit sans relâche au Liban a suscité, chez les « Palestiniens de l'intérieur », ceux des territoires occupés par Israël, un regain de mobilisation. Il s'est traduit de façon tragique en Cisjordanie par la mort de quatre jeunes gens : lundi 8 décembre, un garçon de douze ans a été tué par balles, dans des circonstances encore mal définies, lors d'une manifestation près de Naplouse ; les jours précédents, deux étudiants et un lycéen avaient trouvé la mort, l'armée israélienne ayant ouvert le feu pour disperser des attroupements.

Les sentiments nationaux des habitants de Cisjordanie et de Gaza sont d'autant plus exacerbés qu'Israël n'est évidemment pas neutre dans la « guerre des camps ». A deux reprises, l'aviation et la marine israéliennes sont intervenues ces derniers jours, bombardant des positions palestiniennes dans le sud du Liban, celles-là mêmes qui sont attaquées par les miliciens chiites d'Amal. L'Etat hébreu n'aurait pu manifester plus clairement que, lui non plus, n'entend pas laisser l'OLP de M. Arafat opérer un retour en force au Liban.

Mais les « Palestiniens de l'intérieur » – ils sont un million et demi en Cisjordanie et à Gaza – ont aussi leurs propres revendications et leurs motifs de mécontentement. Moins que jamais, le gouvernement que dirige M. Itzhak Shamir (Likoud, droite nationaliste) ne semble disposé à la moindre concession quant au statut des territoires occupés : aux yeux du premier ministre, la Cisjordanie fait partie intégrante du Grand Israël, et les colonies de peuplement doivent y être développées.

En outre, pour faire pièce à l'influence de l'OLP – qui ne s'est jamais démentie en Cisjordanie et à Gaza. – M. Shamir entend poursuivre la politique amorcée par son prédécesseur, le travailliste Shimon Pérès. Il s'agit de susciter l'émergence d'une classe de dirigeants locaux « modérés », partisans du dialogue avec Israël et capables de s'opposer aux militants de l'organisation de M. Arafat. En septembre dernier, le gouvernement a ainsi nommé des maires dans trois grandes villes de Cisjordanie (Hébron, Ramallah et El-Bireh), en plein accord d'ailleurs avec Amman.

Car la Jordanie, en rupture avec l'OLP, veut elle aussi contrecarrer l'influence de M. Arafat dans les territoires occupés. Et, pour renforcer son propre pouvoir en Cisjordanie, elle envisage d'y consacrer un plan d'investissements de plus de 1 milliard de dollars destiné à soulager une économie vacillante qui ajoute encore aux griefs des Palestiniens. Cette initiative, qui n'est pas désavouée par Israël, au contraire, est une nouvelle preuve qu'Amman et Jérusalem ont l'intention d'établir en douceur une sorte de condominium sur la Cisjordanie.

Pour les « Palestiniens de l'intérieur », l'autonomie, à défaut de l'indépendance qu'ils appellent de leurs vœux, n'a jamais paru aussi éloignée. Et, comme le règlement d'ensemble du conflit israélo-arabe ne fait pas partie des soucis immédiats des Super-Grands, on voit mal ce qui pourrait provoquer quelque espoir chez les habitants des territoires qu'Israël occupe maintenant depuis près de vingt ans. Face à leur colère, l'armée, en tirant à balles réelles, a répondu avec brutalité d'ores et déjà critiquée par certains membres du gouvernement et du Parlement israéliens, qui a été dénoncée, lundi soir, par le Conseil de sécurité de l'ONU.

(Lire page 4 l'article de FRANÇOISE CHIPAUX sur la « guerre des camps ».)

La contestation après le retrait des réformes de l'Université et du secondaire

Etudiants et lycéens manifesteront mercredi « contre la répression »

Après sa décision de retirer le projet de réforme des universités, M. Jacques Chirac devait réunir, le vendredi 12 décembre, l'ensemble des membres du gouvernement à l'hôtel Matignon, pour un conseil de cabinet exceptionnel. Jeudi, le premier ministre devait assister à la séance mensuelle des questions orales au Sénat, après la réunion, mercredi 10, du conseil des ministres et les questions d'actualité à l'Assemblée nationale.

Mardi, M. Chirac participait à la réunion du bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale, puis recevait les dirigeants de la majorité sénatoriale, avant de réunir, comme chaque semaine, les dirigeants de la majorité pour un déjeuner à l'hôtel Matignon. Il devait se rendre ensuite, pour la première fois depuis le début de la législature, devant les groupes RPR et UDF de l'Assemblée nationale réunis.

Le retrait du projet Devaquet et de la réforme Monory des lycées, approuvé par la majorité comme par l'opposition, a été condamné par le Front national. La coordination nationale des étudiants a décidé de maintenir la manifestation de mercredi à Paris, à la mémoire de Malik Oussekine, l'étudiant mort le 6 décembre et pour protester « contre la répression ». Le PCF et la CGT appellent à se joindre à cette manifestation.

Désillusions de l'idéologie

Etudiants et lycéens manifestent une joie teintée d'amertume : ils ont gagné, mais l'un d'entre eux est mort. Le gouvernement et sa majorité se laissent aller à un soupir de soulagement : ils ont évité le pire. L'opposition de gauche prend acte : elle a obtenu satisfaction, et pour elle, le temps n'est pas venu d'exploiter les erreurs du pouvoir. Si certains se sentent floués, ils ne le disent pas, à l'exception notable du Front national.

Le premier réflexe de M. Chirac est de mettre ce recul au crédit de la sagesse. Tardive ? Le premier ministre fait valoir que, homme de bonne volonté, il a cru jusqu'au bout aux vertus de la négociation. Ainsi s'avance-t-il à la rencontre d'une opinion publique qu'il avait désorientée et inquiétée. Il s'agit de transformer des électeurs soulagés en Français reconnaissants. Dans l'instant, il bénéficie d'une zone de calme précaire mais précieux. La gauche ne peut pas s'en prendre à une décision qu'elle réclamait. La droite modérée ne peut attaquer l'homme et ses capacités de gestion. Au nom d'une solidarité majoritaire et gouvernementale hier fragile, l'UDF s'interdit cette tentation. Elle ne peut pas « casser la baraque ».

Cette zone de calme risque de rétrécir très vite. L'hypothèque de la violence n'est pas complètement levée. On mesurera mercredi la capacité de la police – donc du gouvernement – à protéger une manifestation pacifique contre les provocateurs, puisque provocations il semble y avoir. On mesurera aussi l'ampleur du phénomène qui a conduit un mouvement tirant fierté de son apolitisme à se donner, sans l'avoir vraiment cherché, un adversaire clairement désigné : le pouvoir en place.

Les socialistes n'avaient qu'une obsession, le retour au calme, afin d'éviter l'enchaînement violences-répressions-victoire du « parti de l'ordre » qui avait si bien réussi, en fin de compte, aux gaullistes de 1968. Passé cette période de latence, ils ne manqueront pas une occasion d'explorer, à usage de l'opinion, le comportement du pouvoir pendant cette période qui s'achève.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 7.)

Lendemains de victoire

Etonnants, ces étudiants ! Le gouvernement vient de capituler en rase campagne. Leur mouvement vient de remporter une victoire-éclair : en trois semaines seulement et quasiment seuls, ils ont réussi à faire retirer le projet de réforme universitaire, quand plusieurs mois avaient été nécessaires à d'autres pour faire de même avec le projet Savary sur l'école privée. Et que trouvent-ils à dire, lundi soir à Jussieu, avec le plus grand sérieux : *« Chirac a voulu nous couper l'herbe sous le pied en retirant son projet aujourd'hui. Il ne s'est pas battu jusqu'à la fin du match. C'est presque frustrant qu'il jette l'éponge tout de suite. »* Ou encore, en forme de boutade : *« Il retire le projet pour dégonfler la grève, c'est dégueulasse ! »* Et un autre ajoute : *« Le gouvernement ne mérite pas qu'on le laisse tranquille, qu'on retourne à nos cours et qu'il continue à gouverner comme si de rien n'était. »*

Fanfaronnades ? Naïveté ? Pas uniquement. Il suffit pour s'en convaincre de lire la résolution adoptée, dans la nuit de lundi à mardi, par le bureau de la coordination nationale des étudiants en grève : *« Le projet Devaquet a été retiré. Il n'y aura pas de projet Monory. Après l'explosion de joie, c'est l'amertume et l'aigreur. Malik a perdu la vie... »*

C'est pourquoi la direction du mouvement étudiant, qui, pour la première fois, a voté à chaud une décision sans consulter au préalable les assemblées générales de chaque université, maintient la manifestation qu'elle avait décidé d'organiser mercredi 10 décembre.

Pour le bureau de la coordination, cette manifestation était initialement destinée à obtenir le retrait définitif du projet Devaquet et à dénoncer la *« répression policière »* qui avait assombri puis endeuillé le mouvement étudiant à la fin de la semaine dernière. Et, si le premier point est désormais acquis, le second motif reste, estime-t-il, parfaitement valable : *« Plus jamais ça ! »*, tel sera le thème général de ce rassemblement. *« Plus jamais de répression, morts et blessés, lorsque la jeunesse manifeste dans le calme et la sérénité pour son avenir. »*

Cette manifestation devrait donc avoir lieu à partir de 14 heures, de la place Denfert-Rochereau à la Nation, en passant par le boulevard de l'Hôpital et le boulevard Diderot. Elle sera précédée d'une banderole noire portant des photos de Malik, l'étudiant mort la semaine dernière, et les organisateurs inviteront les familles de Malik et des étudiants blessés à se joindre au premier rang du cortège.

GÉRARD COURTOIS.

(Lire la suite page 11.)



« La stabilité politique d'un pays est beaucoup plus importante que les prétentions du FMI »

nous déclare le président Moubarak à la veille de sa visite à Paris

Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, est attendu mercredi 10 décembre à Paris pour une visite d'Etat de trois jours. Ses entretiens porteront, notamment, sur les difficultés économiques que connaît son pays.

LE CAIRE
de notre envoyé spécial

L'homme est toujours aussi accueillant, simple, direct. Mais peut-être est-il plus carré qu'auparavant, comme s'il avait pris de l'aisance au fil des épreuves, qui n'ont pas manqué. Certaines remarques, certains éclats de rire, certaines impertinences, ne trompent pas : le président Hosni Moubarak a définitivement compris qu'il vit dans un monde où il faut aussi bien se méfier de ses amis que des brusques colères du peuple égyptien. Il reste serein, certes, mais il sait qu'il vit sur un volcan.

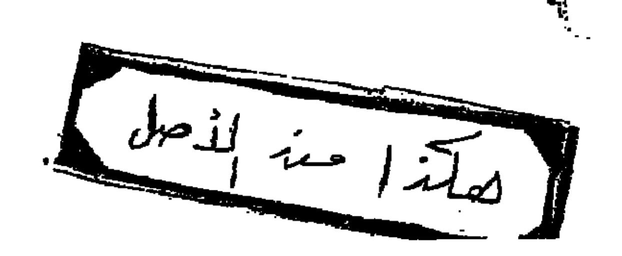
Le volcan, pour lui, est avant tout économique et social. C'est sans doute pourquoi – et c'est là qu'il est le moins convaincant – il balaie d'un revers de la main et d'un rire sonore le danger intégriste. *« Tous ces gens,* dit-il, *nous les contrôlons très bien ; nous les connaissons ; nous savons ce qu'ils font ; nous savons où ils vivent. Ils ne représentent pas un danger. Oui, c'est vrai, ils ont mis le feu à quelques magasins de vidéo-cassettes ; et après ? On a arrêté les coupables et on va les punir. »*

Et pourquoi faudrait-il s'inquiéter de l'inculpation récente de quatre militaires fondamentalistes, qui cherchaient à renverser le régime ? *« L'affaire,* nous dit le président Moubarak, *remonte au mois d'avril dernier, et ne concerne pas des officiers d'active ; rien que des réservistes. »*

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 4.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.



Débats

POLITIQUE FAMILIALE

Après l'Assemblée nationale, le Sénat examine le « plan Barzach ». A cette occasion, Jean-Jacques Dupeyroux note que la fonction de l'enfant est aujourd'hui, au foyer, purement affective, ce qui explique la raréfaction des familles nombreuses. De son côté, Gérard Calot expose les raisons pour lesquelles il convient de favoriser les familles de trois enfants ou plus.

Mme Barzach et les chats

La nouvelle donne avantage les groupes favorisés et pénalise les foyers pauvres

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

LE redéploiement des prestations familiales aménagé par le « plan Barzach » a été adopté, avec divers correctifs, par l'Assemblée nationale avant d'être soumis au Sénat. Notons aussitôt qu'il avait été fortement question, dans certains programmes électoraux, de réserver ces prestations, ou certaines d'entre elles, aux seuls nationaux. L'abcès est crevé : le rapporteur RPR de la loi à l'Assemblée, Bernard Debré, et Mme Barzach elle-même ont eu le courage de tenir en mépris une suggestion à même, selon eux, de *« sécréter la rancœur et la haine... »* (1).

Que peut-on dire de simple sur un plan dont le détail est extrêmement compliqué ? D'abord ceci, qui est fondamental : la masse globale des prestations familiales en sortira pratiquement inchangée. Je sais bien que l'on a fait état d'une augmentation de l'ordre de 1 300 millions de francs, mais ce chiffre, même en y ajoutant les coups de pouce donnés par les députés, n'a pas grande signification (2). A supposer d'ailleurs qu'il en ait une, il ne représente que 1 % environ du montant total des prestations distribuées par la CNAF. On peut donc parler d'un redéploiement d'une *enveloppe constante.* Et c'est à la lumière de ce constat que doivent être posées les éternelles questions suscitées par toute réforme en la matière : les nouvelles mesures seront-elles plus incitatives au plan démographique, seront-elles plus équitables au plan social ?

Au plan démographique, d'abord. Dans quelle mesure le versement de prestations familiales a-t-il une incidence sur la décision des couples ? Nul ne le sait. *A fortiori,* l'incertitude s'épaissit-elle lorsqu'il s'agit des effets éventuels d'une nouvelle donne à enveloppe constante, car, par hypothèse en ce cas, pour donner plus aux familles d'un certain type, il faut donner moins aux autres...

Fonction purement affective

Une chose est certaine : l'enfant ne remplit plus les fonctions – apport au foyer du fruit de son travail, entretien des parents vieillis... – qui étaient les siennes au siècle passé. Aujourd'hui, la fonction est purement affective ; et cela suffit à expliquer la raréfaction des familles nombreuses. Risquons une image, même si elle doit choquer. A l'heure où le problème des rats et des souris n'est plus ce qu'il fut, des millions de Français ont un chat qui remplit seulement une fonction affective ; ils sont moins nombreux à en avoir deux. Et seuls les « originaux » en ont trois et plus : Brassens, Léautaud... Comment faudrait-il orienter la distribution d'allocations – inaptes à couvrir le coût d'entretien d'un chat – pour augmenter le nombre global de ces bestioles ? La réponse est loin d'être évidente : et à vouloir trop écouter les démographes, on risque de rejouer *le Meunier, son fils et l'âne...!*

Au plan social, en revanche, l'affaire est sans doute moins embrouillée. Le programme RPR intitulé *« Il faut le faire, nous le ferons »* prônait la suppression de toutes les prestations familiales liées à une condition de ressources, et une nouvelle distribution de la même enveloppe globale : beaucoup moins donc pour les foyers pauvres et modestes, et beaucoup plus pour les groupes plus fortunés ; par hypothèse. *« Rien ne se perd, rien ne se crée... »*, disait Lavoisier, posant un principe de base de la sécurité sociale...

Gaspillage des deniers de la Sécurité sociale

Mme Barzach s'est engagée, prudemment, dans cette voie, en oubliant toutefois que, dans le projet RPR, l'allocation parentale d'éducation devait être dopée, certes, mais aussi soumise à l'impôt sur le revenu... Simple oubli sans doute.

Inutile ici d'entrer dans les détails ; par le jeu d'une distribution beaucoup plus large de l'allocation parentale (3), dont la durée est portée à trois ans, et par celui d'une allocation de garde des « enfants à domicile » constituée par un remboursement des charges sociales à ceux qui ont les moyens de s'offrir cette garde (4), la nouvelle donne doit avantager, sans conteste, les groupes favorisés. Et, l'enveloppe restant constante, il a bien fallu « gratter » sur les prestations des autres : nombre de foyers pauvres ou indigents seront pénalisés.

Comme Sganarelle à la fin de *Dom Juan,* trop de clientèles crient : *« Mes gages, mes gages ! »* pour que des considérations éthiques aient une chance, dans ce tumulte, d'être entendues pour l'instant. Parlons plutôt gaspillage en ces temps de pénurie ; le gaspillage des deniers de la Sécurité sociale est un scandale ; chacun, à droite comme à gauche, en est je crois convaincu. Or il y a *gaspillage* chaque fois qu'un seul de ces deniers est refusé à un foyer en détresse pour être versé à un autre qui n'en a pas énormément besoin.

Madame le ministre, à l'heure où tant de familles sont plongées dans la détresse que l'on sait, ne trouveriez-vous pas scandaleux que soient augmentées, aux dépens de ces familles, les prestations auxquelles vous donnent vocation vos propres enfants ?

(1) Voir notre article « Demain la ségrégation », dans *le Monde* du 30 octobre 1985, et, en réponse, le point de vue de M. Aurillac, dans *le Monde* du 16 novembre 1985.

(2) En effet, la montée en charge de la nouvelle allocation parentale d'éducation sera très progressive et le gouvernement aura tout loisir de freiner l'augmentation des allocations familiales. Par ailleurs, l'allocation de garde d'enfant à domicile est constituée par un remboursement des cotisations...

(3) On notera que cette allocation incluant l'allocation de jeune enfant, la différence ne sera que de 109 F pour le foyer qui percevait une telle allocation, soumise à condition de ressources, et l'ancienne allocation parentale : le bénéfice devient beaucoup plus important pour les foyers ne remplissant pas cette condition de ressources. On notera également que, si le congé parental restait fixé à deux ans, celles qui ont réellement besoin de retrouver leur situation professionnelle n'useront guère de l'allongement à trois ans du versement de la nouvelle allocation parentale d'éducation.

(4) Cocassement, seront remboursées non seulement les cotisations patronales, mais aussi les cotisations acquittées... par le salarié.

Favoriser le troisième enfant, non le premier

Des raisons d'ordre démographique, social et psychologique militent en faveur du soutien prioritaire des familles nombreuses

par GÉRARD CALOT (*)

DANS un article récent, au titre provocateur, « Encourager le troisième enfant ? Non, le premier », *le Monde* (4 décembre 1986), a, sous la signature de Guy Herzlich, commenté des résultats nouveaux concernant l'évolution de la fécondité en France, publiés par la revue *Population,* et examiné le bien-fondé de la priorité accordée au troisième enfant par la politique familiale. Contrairement à ce que son titre laissait attendre, l'article conclut, notamment, par le souhait que soient concentrées *« plus encore qu'aujourd'hui les prestations familiales »* en faveur des familles de trois enfants ou plus.

Les raisons qui sont à l'origine de cette priorité sont triples : d'ordre démographique, d'ordre social et d'ordre psychologique.

● Du point de vue *démographique,* les choses sont claires : la proportion des femmes ayant un premier enfant (la légère diminution observée chez les femmes nées de 1945 à 1955 – ce qui a relancé le débat – succédait à une période d'étonnante augmentation), celle aussi des femmes ayant un deuxième enfant, n'ont pas varié substantiellement quand baissait fortement la fécondité d'ensemble. Celle des femmes ayant au moins trois enfants a sensiblement diminué, passant de 44 %, dans les générations nées vers 1930, à environ 30 % dans celles qui sont nées de 1950 à 1955. Bien qu'en forte diminution le troisième enfant est loin de ne se rencontrer *« que dans des milieux étroits »* où il *« demeurerait une sorte de tradition* (1) ». Aux rangs supérieurs à 3, la chute de la fécondité conduit à une très forte raréfaction, voire à une quasi-disparition : de 22 %, la proportion des femmes ayant au moins quatre enfants (définition de l'état civil) est passée à 7 %, celle des femmes ayant au moins cinq enfants est passée de 13 % à 3 %. Si la baisse aux rangs 4 ou plus est massive, et probablement dans une grande mesure irréversible, celle au rang 3 laisse place à un espoir réel de relèvement car le niveau actuel est très loin d'être devenu négligeable.

● Du point de vue *social,* la venue du premier enfant ne se heurte guère à des obstacles de nature économique : dans un pays ayant le niveau de vie qu'a la France d'aujourd'hui, les jeunes couples peuvent facilement faire place à un premier enfant dans leur budget, dans leur logement et dans leur emploi du temps. La venue du deuxième enfant pose indubitablement des problèmes plus aigus, notamment en ce qui concerne l'emploi du temps de la maman. Mais l'enfant qui modifie radicalement la situation économique d'un couple est le troisième. Outre que son « coût direct » est supérieur à celui de chacun des deux premiers d'après les travaux de l'INSEE (2), la venue du troisième enfant est le plus souvent incompatible avec la poursuite de deux activités parentales salariées : son « coût indirect », c'est-à-dire celui de la renonciation à l'un des salaires du couple, est colossal.

Il nous semble au contraire nécessaire de réexaminer l'ensemble de notre politique familiale dans ce nouveau contexte.

Déjà les signes d'une révision progressive se dessinent. La création en 1984, au taux modeste de 1 000 F par mois (au 1er janvier 1985), devenu 1 500 F par mois (au 1er janvier 1986), de l'allocation parentale d'éducation (APE) a été particulièrement significative. L'extension de l'APE, examinée actuellement par le Parlement, est une nouvelle avancée dans la même direction : son montant est porté à 2 400 F par mois (il est vrai qu'elle n'est plus cumulable avec l'allocation au jeune enfant, servie sous condition de ressources au taux de 773 F par mois), sa durée est porté de deux à trois ans, mais surtout son attribution est liée de façon beaucoup moins rigide à une activité professionnelle antérieure : le conjoint qui n'exerce pas d'activité après la naissance du troisième enfant devra seulement avoir travaillé au moins deux ans au cours des dix années antérieures, au lieu d'avoir été salarié au moins deux ans au cours des trente mois antérieurs.

Même s'il nous paraît nécessaire d'étendre encore largement l'APE dans les années à venir, surtout en ce qui concerne son montant mensuel, même si le financement de la dernière extension est obtenu par la suppression de certaines prestations, il ne fait pas de doute à nos yeux que cette évolution de notre législation familiale en faveur du troisième enfant (et des enfants de rang supérieur, évidemment) va dans le sens d'une meilleure adéquation avec l'état actuel de notre société.

● Du point de vue *psychologique* enfin, nous sommes convaincus qu'une stimulation de la naissance du premier enfant par des moyens financiers serait totalement dépourvue d'efficacité : si certains couples renoncent à avoir un premier enfant, ce n'est pas pour des raisons d'ordre économique, qu'une prestation en espèces permettrait d'atténuer. Même si, dans les années à venir, on devait enregistrer une baisse supplémentaire de la fécondité, à cause d'un fléchissement des naissances de rang 1, l'effort financier en faveur du troisième enfant devrait continuer à être intensifié.

Une priorité : la garde des enfants

L'action des pouvoirs publics visant à stimuler la fécondité ne saurait se limiter au versement de prestations en espèces (ou à des mesures d'ordre fiscal), même si celles-ci constituent le levier essentiel d'une telle politique. Il est en particulier un domaine où de sérieux progrès sont actuellement très souhaitables : celui de la garde des enfants. Ce problème concerne tous les enfants, quelles que soient la taille de la famille et l'activité des deux parents. La formule des crèches, présentée naguère comme la solution idéale, a donné lieu à de graves mécomptes aux auteurs de programmes électoraux... C'est qu'en effet il s'agit d'une solution inadéquate par son coût à l'essentiel des besoins. Lorsqu'on arrive à des prix de revient de l'ordre d'au moins 4 000 F par mois et par enfant, il est clair qu'on fait fausse route.

Il est alors tout à fait secondaire de déterminer qui doit assumer ce coût, de l'Etat, des collectivités locales, des caisses d'Allocations familiales, ou des parents...

En revanche, il faut mettre au point des formules alternatives moins dispendieuses, car les besoins sont très aigus. En ce domaine, l'Etat doit, non pas faire, mais inspirer, stimuler, inciter. Le rôle des municipalités et des associations est capital. La recherche de formules « innovantes », selon l'expression de Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales, constitue une des tâches urgentes de notre époque. Des progrès ont déjà été accomplis mais d'énormes restent encore à faire.

En matière de travail à temps partiel, d'horaires souples, et plus généralement de conditions de travail, des progrès ont également été accomplis. Il faut dire que notre pays était singulièrement en retard par rapport à ses voisins. Mais les changements de mentalité souhaitables ne se sont pas encore opérés chez tous les partenaires de la vie économique et sociale. En ce domaine aussi, des adaptations sont nécessaires, qui pourraient contribuer à favoriser la courbe des naissances.

(*) Directeur de l'Institut national d'études démographiques.

(1) Citation de l'article de G. Herzlich : sur ce point, nous ne partageons pas le sentiment de l'auteur. Parmi les enfants des femmes nées en 1950, un sur deux appartient à une fratrie, de trois enfants ou plus.

(2) L. Bloch et M. Glaude : une approche du coût de l'enfant, *Economie et statistique,* nº 155, 1983. Les auteurs évaluent le nombre d'unités de consommation correspondant en moyenne au premier enfant à 0,38 adulte, celui correspondant au deuxième enfant à 0,32 adulte, celui correspondant au troisième enfant à 0,42 adulte.

COURRIER DES LECTEURS

D'une pièce deux coups

La récente controverse à propos de la nouvelle pièce de dix francs et sa similitude avec une autre monnaie, dont j'ai manqué de peu être victime, me conduisent à vous faire part de la suggestion suivante.

La Monnaie frapperait des pièces dont la valeur serait différente sur chacun de leurs côtés. Ainsi, par exemple, une pièce vaudrait dix francs à l'avers et cinquante centimes au revers. Les utilisateurs auraient bien entendu soin de présenter le côté correspondant au montant de la transaction. Toute confusion involontaire serait ainsi évitée.

En ces temps d'austérité, le ministre des finances apprécierait certainement une aussi simple mesure d'économie, dont tout le bénéfice reviendrait au contribuable.

C'est ce que l'on appelle faire d'une pièce deux coups.

GERARD KLEIN
(Paris).

De la « mise au pas » dans l'air !

Je trouve qu'il s'élève ces temps-ci beaucoup de voix prenant pour cibles les journalistes. Du moins certains journalistes, ceux qui font preuve d'une liberté dans l'expression qui ne plaît pas au pouvoir.

Il y a de la mise au pas dans l'air ! Il se crée une association avec un but bien précis en ce sens, et M. Michel Droit dans son comité d'honneur est une référence. Dans la majorité, on porte des accusations, M. Borotra, porte-parole du RPR, parti du premier ministre, demande l'« *intervention* » de la Commission nationale de la communication et des libertés (oh ! ce titre !).

Et M. Chirac, loin de désavouer, « *imagine* » qu'elle interviendra. Donc nous pouvons être sûrs qu'elle interviendra. N'a-t-elle pas déjà nommé les présidents de chaîne selon des critères politiques ?

MARIE VALLEZ
(Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde,*
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant,*
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

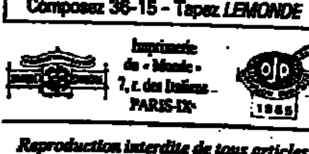
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex. 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.H.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

HONDURAS

Poursuite des combats à la frontière du Nicaragua

La tension à la frontière du Honduras et du Nicaragua s'est poursuivie lundi 8 décembre, même si elle fait l'objet de déclarations contradictoires. Un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis à Tegucigalpa a ainsi déclaré que l'acheminement des troupes honduriennes vers la frontière par des hélicoptères américains continuait, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, affirmant pour sa part que l'opération était *« terminée »*.

Sur le terrain, si les raids aériens semblent avoir cessé, après les bombardements qui ont fait sept morts et sept blessés dans l'armée sandiniste, l'infanterie hondurienne procédait encore lundi à une vaste opération de nettoyage à la frontière. Un officier hondurien, le major Milcades Martinez, du deuxième bataillon aéroporté, a évalué à 11 bataillons, totalisant 2 000 soldats, les effectifs de l'armée sandiniste se trouvant encore dans le sud du Honduras.

Au Nicaragua, des journalistes ont été invités à visiter la zone des bombardements dans le département de Jinotega, à 25 kilomètres de la frontière, où ils ont pu observer les cratères creusés sur une piste d'atterrissage en terre. Les autorités de Managua ont diffusé une note de protestation appelant le Honduras à capturer, désarmer et expulser les rebelles antisandinistes qui opèrent à partir de son territoire, et protestant contre les bombardements effectués au Nicaragua.

L'ambassadrice du Nicaragua aux Nations unies, Mme Nora Astorga, a pour sa part informé le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, que son pays était favorable à l'envoi d'un groupe d'observateurs latino-américains sur le théâtre des affrontements. Managua propose que cette mission de vérification soit assurée par le groupe de Contadora, dont les fondateurs sont Panama, le Mexique, la Colombie et le Venezuela. – *(AFP, AP, Reuter.)*

CHILI

Trois partis de gauche, dont le PC se déclarent opposés à la lutte armée

Correspondance
SANTIAGO-DU-CHILI

L'« appel au dialogue pour une concertation démocratique », signé il y a quelques jours à l'étranger par trois dirigeants de gauche, relance le débat sur l'opportunité de la lutte armée contre le régime du général Pinochet. Dans ce texte, les trois signataires, MM. Luis Corvalan, pour le PC, Luis Maira, pour la Gauche chrétienne, et Clodomiro Almeyda, pour le PS, affirment qu'ils sont partisans d'une solution politique à la crise du pays et qu'*« il est possible, avec la participation active du peuple, de convenir, sous certaines conditions, avec les forces armées, d'un réel processus de transition à la démocratie »*. Insistant sur leur *« opposition à la voie de la défaite militaire, et à celle des négociations à l'intérieur du système »*, ils soulignent leur option en faveur de la *« lutte démocratique de masse »* et d'un accord de toutes les forces de l'opposition.

S'il est fait mention de la nécessité de *« plans effectifs d'autodéfense populaire »*, l'insurrection armée est ainsi clairement écartée. La perspective ouverte est celle d'*« une défaite politique de la dictature, voie difficile mais sûre »*. Cette déclaration provoque les commentaires les plus divers dans les milieux politiques à Santiago.

Le Parti communiste a-t-il fait marche arrière ? Telle est la principale interrogation suscitée par ce texte, qui survient au moment où le Front Manuel Rodriguez semble avoir été considérablement affaibli par la répression. Plusieurs dizaines de ses cadres ont été, soit arrêtés, soit contraints à quitter le pays au cours des derniers mois. Par ailleurs, le débat à l'intérieur du PC est chaque jour plus tendu, et la direction a prié Alejandro Toro, leader de l'aile modérée, ainsi que José Sanfuentes, porte-parole des « gauchistes », de s'abstenir de toute déclaration publique.

La démocratie-chrétienne, tout comme les socialistes de l'Alliance démocratique insiste sur la contradiction existant entre la déclaration des trois partis et le dernier document publié par le PC, à Moscou. Celui-ci souligne que *« la politique du parti est celle de la rébellion populaire, qui implique l'emploi de toutes les formes de lutte »*. Il est également précisé que *« le facteur militaire joue un rôle décisif, et, selon la façon dont se développera la lutte contre la dictature, son importance grandira »*.

Il faut noter que pour la première fois depuis 1981, le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) ne s'est pas joint à ses deux principaux alliés au sein du Mouvement démocratique populaire (MDP). Cette absence s'explique par la divergence de vues concernant la lutte armée de cette formation a avec le PC et le PS.

Quant à la Gauche chrétienne, elle doit faire face à de très fortes critiques de la part des partis de droite, qui ne lui pardonnent pas d'essayer de sortir le MDP de son purgatoire. Le Parti national, entre autres, demande que la Gauche chrétienne soit définitivement exclue de l'accord national, dont M. Luis Maira avait pourtant été corédacteur il y a deux ans. Certaines personnalités ultraconservatrices exigent même que ce petit parti soit déclaré inconstitutionnel.

GILLES BAUDIN.

Océanie

AUSTRALIE

L'affaire des services secrets britanniques

Sydney. – Comparaissant pour la première fois devant la Cour suprême australienne, l'ancien agent du contre-espionnage britannique M. Peter Wright, que Londres tente d'empêcher de publier ses mémoires en Australie (*le Monde* du 5 décembre), a affirmé, lundi 8 décembre, que les services secrets anglais étaient encore à l'heure actuelle truffés d'espions étrangers.

M. Wright, qui réside en Australie, a également assuré que les opérations entreprises par les services australiens du renseignement, fondés avec l'assistance de Londres en 1948, étaient probablement encore sous l'influence de Sir Roger Hollis, chef du MI-5 britannique entre 1956 et 1965, décédé il y a treize ans, et qu'il accuse d'avoir été un agent double au service de l'Union soviétique.

L'ex-agent secret a enfin nié que son livre contienne des informations nuisibles à la sécurité nationale britannique, et affirmé que sa publication rendrait service à la Grande-Bretagne en dévoilant la façon dont les gouvernants de Londres ont, selon lui, fermé les yeux sur les infiltrations soviétiques dans les services secrets du pays. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS : déchirements au sein de l'équipe Reagan

M. Shultz affirme que l'aide aux « contras » liée aux ventes d'armes à l'Iran était « illégale »

Dans l'avion qui le conduisait à Londres, avant de se rendre à Bruxelles, où il doit assister les 11 et 12 décembre à la réunion du Conseil de l'Atlantique nord, M. Shultz, le secrétaire d'Etat américain, a incriminé le rôle joué dans l'affaire des ventes d'armes à l'Iran par M. Casey, le directeur de la CIA, et M. Poindexter, l'ancien conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité nationale. Ceux-ci auraient assuré à M. Shultz en décembre que ces ventes avaient été suspendues, alors qu'elle se poursuivaient.

A propos de l'aide apportée aux « contras » nicaraguayens, la chaîne de télévision CBS a rapporté, lundi 8 décembre, que la CIA et le Pentagone avaient élaboré en 1983, *« sur l'ordre du président Reagan »*, un plan pour acheminer 32 millions de dollars d'équipement militaire aux antisandinistes. A la suite de désaccords entre ces deux organismes, seulement 10 millions de dollars de matériels avaient été livrés. Sans être directement liée à toute cette affaire, la démission, annoncée lundi, de l'ambassadeur au Costa-Rica, M. Lewis Tams, illustre la crise que traverse la politique centre-américaine de Washington. M. Tams avait fait pression sur les autorités de San-José pour qu'elles autorisent les « contras » à utiliser un aérodrome sur leur territoire.

WASHINGTON
de notre correspondant

La première journée d'auditions publiques du Congrès dans l'affaire des ventes d'armes à l'Iran a apporté, lundi 8 décembre, sa part de révélations, plus spectaculaires encore que les manchettes des quotidiens car faites sous les caméras de télévision, par des grands noms de l'équipe Reagan, et plus décisives encore car on ne peut plus douter maintenant que le déballage ne fait que commencer.

Premier témoin, en tout début de matinée : George Shultz, présentement secrétaire d'Etat mais aussi économiste, professeur d'université et chef d'entreprise – professions auxquelles il ne lui répugnerait apparemment pas de revenir tant il prend peu de gants. *« Ma connaissance* [des ventes d'armes à l'Iran] *était fragmentaire et incomplètes,* [mais] *en ce qui concerne toute la question des détournements de fonds* [vers la guérilla antisandiniste] *ma connaissance n'était pas fragmentaire. Elle était inexistante »*, dit-il avec ce lent débit qui l'a souvent fait passer pour beaucoup moins intelligent qu'il ne l'est.

« Mon rôle dans cette affaire [des reversements] *était nul »*, poursuit-il, ajoutant, toujours placide : *« C'était très clairement une erreur que de se laisser engager dans un transfert d'armes illégal, un transfert de fonds* (...). *Je n'en connais pas les tenants et les aboutissants mais partant de ce que j'ai vu et de ce que l'attorney général a dit, certaines choses se sont produites qui étaient illégales. »*

Deux fois prononcé, cet adjectif est une première bombe, car si, officiellement, la Maison Blanche continue d'affirmer qu'elle n'a jamais été impliquée en tant que telle dans le financement des « contrats » par les bénéfices des ventes d'armes iraniennes, quelques bons cabinets d'avocats ne s'en préparent pas moins, le cas échéant, à arguer de la légalité de cette opération. Ils pourraient faire valoir qu'il ne s'agissait plus de fonds américains puisque le Pentagone avait été remboursé ou que l'initiative privé d'un ou de deux fonctionnaires n'engage pas la responsabilité de leurs supérieurs. Or M. Shultz vient en passant, avec *toute l'autorité de sa fonction*, de dire le droit.

Deuxième bombe, le secrétaire d'État qualifie de *« scandaleuse »* la tentative de faire payer par un milliardaire texan, M. Ross Perot, une rançon de 2 millions de dollars pour les otages américains au Liban. M. Shultz précise qu'il ne sait de cela que ce qu'il a lu dans la presse et *« pour autant qu'il le sache, le président n'était pas au courant »*. Mais les faits sont établis, et, M. Perot ayant été sollicité par le lieutenant-colonel North, c'est là une pierre dans le jardin de la Maison Blanche.

Bombes successives

Et puis la troisième bombe : M. Shultz révèle qu'il vient d'apprendre, le week-end dernier, que l'ambassadeur américain à Beyrouth, M. John Kelly, premièrement, s'était entretenu l'été dernier à Washington avec M. Robert McFarlane, qui, à l'époque, n'était plus depuis huit mois le conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale mais un simple citoyen jouant en coulisse un rôle déterminant dans les tractations avec l'Iran ; que l'ambassadeur, deuxièmement, avait eu, entre le 30 octobre et le 4 novembre, de nombreuses conversations *« liées aux négociations avec l'Iran sur les otages »* avec le lieutenant-colonel North et le général Richard Secord (un officier à la retraite qui aurait coordonné l'aide « privée » aux « contras » ; que l'ambassadeur, troisièmement, avait *« durant cette période envoyé à la Maison Blanche et à l'amiral Poindexter* [le successeur de M. McFarlane] *et reçu d'eux de nombreux messages par les canaux parallèles concernant la négociation sur les otages »* et que les facilités offertes par la CIA avaient été utilisées pour ces transmissions. Que l'ambassadeur, quatrième et dernier point, avait, *« suivant la procédure réglementaire »*, détruit ces câbles mais que les doubles devraient être disponibles au quartier général de la CIA et à la Maison Blanche.

Dans un silence de plomb, M. Shultz explique que l'ambassadeur Kelly (qu'il a immédiatement convoqué à Washington) lui a fourni ces indications en réponse à une *circulaire envoyée aux différentes* ambassades pour rassembler toutes les informations possibles sur cette affaire. *« Je suis choqué »*, ajoute M. Shultz en dénonçant une rupture de la *« chaîne de commandement »*, mais chacun comprend que, plus d'un mois après que l'affaire a éclaté et que la Maison Blanche a promis de faire toute la vérité, le secrétaire d'Etat lui-même n'a pas encore été mis au fait de tout.

C'est grave car la crédibilité de la présidence en prend un coup supplémentaire, mais ce n'est pas tout. Il apparaît aussi, premièrement, que, pour M. Kelly en tout cas, il s'agissait d'une négociation sur les otages et non pas des calculs stratégiques à long terme constamment invoqués dans les explications officielles ; deuxièmement, que le lieutenant-colonel North était décidément investi d'une singulière autorité et, troisièmement, que le dossier iranien et celui des « contras » étaient étroitement liés puisque apparaît là le général Secord. Rideau.

Le tribunal de la démocratie

L'après-midi, entre en scène M. McFarlane, « marine », plus bon élève que nature, visage enfantin et concentré. Il prend place à la même table, surplombant une masse de photographes et de cameramen accroupis, et, en contrebas des représentants, qui siègent en hauteur comme un divin tribunal de la *démocratie américaine*. Il va redire en public ce qu'il avait déjà dit, derrière les portes closes de la commission sénatoriale pour les affaires de renseignement : qu'il avait été, en mai dernier, alors qu'il se rendait secrètement à Téhéran, informé *« très sommairement de ce que le gouvernement des Etats-Unis avait eu recours à certains fonds iraniens pour les programmes centre-américains »*. *« J'ai considéré,* ajoute M. McFarlane, *que cela relevait d'une politique établie et approuvée par une plus haute autorité que l'officier qui m'en parlait et qui était le lieutenant-colonel North. »*

Il n'y a rien là qu'on n'ait déjà su, mais l'ancien conseiller du président parle d'*« une politique du gouvernement des Etats-Unis »*, alors que l'attornevy général et M. Reagan soutiennent jusqu'à présent que c'est Israël qui aurait directement versé les fonds aux « contras ». Politiquement, juridiquement aussi, cela fait une différence de taille. M. McFarlane déclare également que M. Reagan aurait donné son approbation orale à une livraison d'armes par Israël en août 1985 cinq mois avant la signature du décret secret visant à légaliser ces ventes à un pays *« terroriste »*.

A cinq révélations par jour, il serait peut-être plus sage de tout sortir d'un coup.

BERNARD GUETTA.

Cherchez l'espion...

Miracle de l'édition : la première histoire des événements dont l'engrenage a conduit à l'« Irangate » est déjà écrite. Et son auteur – est-ce vraiment un hasard ? – est un ancien membre *du Conseil national de sécurité*, un certain Gary Sick, qui était chargé, au sein de cet organisme, *du département iranien pendant* la révolution islamique et la crise des otages à l'ambassade américaine à *Téhéran en 1979*.

L'intérêt de l'ouvrage de M. Sick, à en juger par la présentation qu'il vient d'en faire devant quelques journalistes et universitaires à Washington, est de replacer dans une stratégie diplomatique relativement élaborée ce qui finit par apparaître un peu trop *comme une suite rocambolesque* d'erreurs et de gaffes commises par quelques agents excessivement zélés.

Tout aurait commencé, d'après Gary Sick, par la défection, en 1982 d'un *espion* du KGB. Lorsque Vladimir Kouzichkine, vice-consul soviétique à Téhéran, arrive à Londres en octobre 1982 avec la ferme intention de rester en Occident, il est aussitôt interrogé par la CIA. A celle-ci l'espion du KGB livre la liste des agents soviétiques en Iran. Les Américains s'empressent de la communiquer au gouvernement de Téhéran, qui prend les mesures qui s'imposent : dissolution du parti Toudeh (communiste) en mai 1983 et expulsion de dix-huit Soviétiques du territoire.

Cette affaire avait montré aux Américains et aux Iraniens indique M. Sick, qu'il y avait entre eux *« des domaines d'intérêt mutuel »*. Ce même souci de contrecarrer l'influence soviétique en Iran aurait amené la CIA, à partir du mois de mai 1985, à envisager une reprise de contacts *avec Téhéran sur une plus grande* échelle.

La visite faite à l'époque dans la *capitale iranienne par le prince* Saoud d'Arabie saoudite aurait constitué *« un tournant psychologique »*, car elle fut *interprétée* à Washington comme la volonté de l'Iran de reprendre langue avec le *monde extérieur*. En juillet 1985, le Conseil national de sécurit fut chargé d'examiner les moyens d'organiser les contacts.

C'est dans ces circonstances qu'Israël devait proposer ses services. *Jérusalem* faisait valoir au gouvernement de M. Reagan que les livraisons d'armes à l'Iran auxquelles il procédait depuis longtemps pouvaient faciliter les choses. La réponse de Washington fut suffisamment encourageante pour qu'Israël vende des armes à Téhéran à *deux* reprises au moins en 1985. La deuxième livraison, à la mi-septembre, fut *suivie, le jour même, de la libération* d'un otage, M. Benjamin Weir, détenu au Liban. Les Américains *venaient d'allumer une* mèche qui, un peu plus d'un an après, devait aboutir à l'explosion qui continue de *secouer* le gouvernement de M. Reagan.

M. L.

BRÉSIL : le mécontentement face aux mesures économiques

Les syndicats appellent, le 12 décembre, à la première grève générale de la démocratie

Le président Alfonsin, qui se trouve actuellement au Brésil en visite officielle, doit faire face à un profond mécontentement qui découle des récentes mesures économiques décidées par son gouvernement.

BRASILIA
de notre correspondant

Le gouvernement Sarney vit des jours difficiles. Depuis les manifestations, *suivies de pillages, qui ont* secoué Brasilia le 27 novembre dernier, le climat est tendu dans la capitale. *Certains ministres se font huer* quand ils apparaissent en public. Le président de la République s'abstient de participer à des cérémonies officielles pour éviter les sifflets. Le responsable des finances, M. Funaro, invité récemment à la Confédération nationale du commerce, a dû entrer par la porte du garage. Il a fait retirer de sa voiture la *plaque* d'immatriculation qui identifiait son ministère.

Après les élections du 15 novembre gagnées haut la main par le PMDB, le parti de centre gauche au pouvoir, le retournement a été aussi rapide que brutal. La popularité du président est tombée en flèche dans les sondages. Les journaux, qui avaient applaudi le plan cruzado n° 2 décrété six jours après le scrutin parce qu'il corrigeait les distorsions nées du blocage des prix et des salaires appliqué pendant plus de huit mois, critiquent aujourd'hui le *« manque de sensibilité politique »* de ses auteurs.

Le grand vaincu du 15 novembre M. Lionel Brizola, gouverneur de Rio-de-Janeiro, n'a pas tardé à redresser la tête et à traiter de *« bouffons »* le président et son ministre, sans s'attirer de réplique. *Le mécontentement* est tel dans le pays que les syndicats ont cru le moment venu de convoquer, pour le 12 décembre, la première grève générale de la démocratie, et la première depuis 1964, quand le régime constitutionnel fut aboli par un coup d'Etat militaire.

Un tel renversement de situation s'explique par l'ampleur des sacrifices annoncés il y a trois semaines. M. Funaro a précisé que les hausses sur le carburant, les automobiles, les services publics, les boissons, etc., apporteraient l'an prochain au Trésor 160 milliards de cruzados, soit 80 milliards de francs. *« Or, les recettes fiscales prévues pour 1987 sont de 306 milliards de cruzados,* explique M. Celso Furtado, ministre de la culture et l'un des principaux économistes du parti au pouvoir. *L'augmentation du prélèvement fiscal sera donc de 50 %. Il y a peu d'exemples d'une ponction aussi brutale sur le pouvoir d'achat. »*

Appel à l'union nationale

M. Funaro a dit et répété qu'il fallait freiner la demande artificiellement emballée par le blocage des prix. *Mais le PMDB lui reproche* d'avoir préparé les dernières mesures dans le secret de son cabinet, sans consulter le parti, en tournant *le dos à l'opinion publique*.

Le président de la formation, M. Ulysses Guimaraes, a été mis au courant la veille de l'annonce du plan, mais n'a pas été associé à son élaboration. Certains, parmi ses proches, craignent l'effet récessif des hausses. C'est pourquoi le parti s'est mobilisé de nouveau ces derniers jours sur un thème qui ne perd jamais ici de son actualité, celui de la dette extérieure, et a dénoncé l'hémorragie entraînée par le paiement des intérêts. Les mots « moratoires » et « suspension de paiements » ont circulé dans les couloirs du Parlement et fait la une des quotidiens.

Dans un document publié le *4 décembre*, la direction du parti a invité le gouvernement à faire preuve de fermeté face aux créanciers et *demandé au pays de se préparer* à une longue négociation avec eux, à un *« dur affrontement d'intérêts »*. L'objectif, c'est de diminuer la charge de ces intérêts pour permettre la poursuite de la croissance.

M. Sarney a fait récemment une longue intervention à la télévision pour appeler à l'union nationale en un moment où des négociations difficiles commencent avec la communauté financière internationale. Le président de la République a fait un panégyrique du plan cruzado et de son action personnelle pour inviter ses compatriotes à retrouver leur optimisme. Jamais le taux de chômage n'a été aussi bas, dit-il. Jamais le Brésil ne s'est autant transformé.

Le pouvoir d'achat a augmenté de 30 % avec le plan cruzado, a affirmé le président, sans préciser que les dernières hausses allaient amputer une bonne partie de cet avantage.

M. Sarney a tenté de conjurer la *menace de grève générale* en disant que ce n'était pas le moment de se croiser les bras, puisque des pénuries – il a reconnu leur existence – affectaient plusieurs secteurs de la production. Il a relancé son idée d'un « pacte social » qu'il avait proposé l'an dernier, mais en vain, car ni les syndicats ni même le PMDB ne l'avaient suivi.

CHARLES VANHECKE.

Proche-Orient

LIBAN : La guerre des camps

Terrés dans leurs abris, les Palestiniens résistent

Les combats entre miliciens chiites et palestiniens ont repris lundi 8 décembre près de Saïda, au Liban sud, et le mouvement Amal a menacé d'abandonner définitivement le projet iranien de règlement de la « guerre des camps ».

Après une baisse d'intensité des affrontements dimanche, Amal, selon les Palestiniens, a lancé une vaste offensive contre les positions palestiniennes dans la localité stratégique de Magdouché, mais les miliciens chiites ont été repoussés, a affirmé le comité militaire palestinien. Amal a simplement signalé des concentrations palestiniennes au sud-est de Saïda, sans faire état de combats.

D'autre part, M. Mahmoud Abbas (Abou Mazen), chef de la délégation de l'OLP au conseil ministériel extraordinaire de la Ligue arabe réuni à Tunis pour discuter de la « guerre des camps », a rejeté lundi 8 décembre un plan libyen de cessez-le-feu mis au point à Damas.

Abou Mazen, membre du comité exécutif de l'OLP, a estimé que ce plan *« comme les précédents »* n'offrait pas de *« garanties suffisantes »* pour la protection des camps palestiniens du Liban.

Il a souligné que l'OLP demande un cessez-le-feu immédiat, la levée des blocus autour des camps, l'évacuation des blessés, le ravitaillement des camps et l'acheminement de médicaments, la constitution d'une force arabe et d'un *« comité arabe permanent »* pour garantir leur sécurité et leur protection.

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Un immeuble effondré sous le poids de plaques de béton, des maisons éventrées, tel apparaît, vu d'une meurtrière creusée à travers un haut remblais de terre rouge, le camp palestinien de Borj-el-Brajneh, 35 000 habitants. Enclavé dans la banlieue sud à majorité chiite de Beyrouth, il est cerné de toutes parts par les miliciens chiites d'Amal aidés par des soldats de l'armée libanaise. Dans cette banlieue surpeuplée, tous les quartiers jouxtant le camp ont dû être évacués et, par endroit, les belligérants sont à moins de 50 mètres les uns des autres. L'électricité est coupée depuis le début des combats et l'eau se fait rare. Ce samedi après-midi, des femmes font la queue pour en acheter à un vendeur débrouillard qui promène une citerne sur sa camionnette.

Seules des rafales d'armes automatiques qui partent du camp prouvent qu'il est habité, tant le silence est pesant. Près des fronts, au milieu de la population qui continue tant bien que mal à vaquer à ses occupations, courant pour traverser les rues à découvert, les miliciens sont là, vigilants. Dans une rue, au milieu d'enfants qui jouent, deux chars d'Amal sont en position. Visiblement les combats sont très durs et les destructions considérables. Les batteries palestiniennes appartenant au FSNP (Front de salut national palestinien – organisation prosyrienne hostile au chef de l'OLP, Yasser Arafat) installées dans la montagne qui surplombe la banlieue, viennent aussi en aide aux assiégés tirant sur les positions de la milice chiite. Des tirs pas toujours ajustés puisque certains ont atteint une école, d'autres une mosquée, faisant le plus souvent des victimes civiles.

« Arafat ou Abou Moussa (dissident du Fatah) *c'est la même chose »*, disent en chœur les miliciens, rejetant en bloc sur tous les Palestiniens la responsabilité des combats. A l'intérieur du camp impénétrable, les Palestiniens résistent. Borj-el-Brajneh reste une forteresse. Ce camp sera-t-il bientôt le seul à Beyrouth ? On peut se poser la question tant la situation au camp de Chatila apparaît désespérée. Déjà réduit de moitié par les combats de juin 1985, le camp, qui abrite toujours 3 000 personnes, résiste lui aussi, mais, pourrait-on dire, sans terre car il ne reste rien de la reconstruction entreprise alors. Les obus de chars T54 ou M48, qui tirent d'une cinquantaine de mètres, ont rasé les étages des maisons, et aucun signe de vie n'est perceptible de l'extérieur.

« Chatila est fini militairement », ne cessent d'affirmer les responsables d'Amal et, poutant, les positions n'évoluent pas. Le prix déjà payé, de part et d'autre, est très lourd, mais la détermination des Palestiniens du camp reste la même. Ce camp, martyr lors de l'invasion israélienne en 1982, reste pour tous les Palestiniens, après la perte de Sabra l'année dernière, un symbole de leur présence à Beyrouth, de leurs liens avec les sunnites de la capitale. Nul doute que sa chute déclencherait des réactions militaires palestiniennes en chaîne, aussi bien dans les environs de Saïda que dans ceux de Borj-el-Brajneh.

« La chasse aux Palestiniens »

Les combats de cette nouvelle « guerre des camps », tout le monde en convient, sont d'une violence qui laisse mal augurer de l'avenir, tant la haine est palpable. La chasse aux Palestiniens est ouverte, à Beyrouth, dans le Sud, où l'on ne compte plus les arrestations, les assassinats, les déplacements forcés. Dans la capitale, les miliciens d'Amal ont multiplié les perquisitions et arrestations dans les quartiers sunnites, où les Palestiniens étaient susceptibles de chercher refuge. Même les civils installés dans la ville depuis 1948 ne sont pas épargnés et il ne fait pas bon, ces temps-ci, être tout simplement palestinien.

Selon un responsable du Front démocratique, 300 personnes auraient été arrêtées à Beyrouth et 1 700 dans le Sud. Des gens ont, certes, été relâchés mais beaucoup après avoir été sévèrement battus, sinon torturés. Une dizaine de cadavres de Palestiniens ont été retrouvés à Beyrouth, sans explications. Ils viennent s'ajouter à ceux abattus de sang froid en pleine rue ou chez eux, pour lesquels les témoins étaient si nombreux que l'affaire ne pouvait être dissimulée. Selon l'UNRWA, qui a interrompu toutes ses activités au Liban du sud après l'enlèvement de plusieurs de ses membres, sur les 28 000 Palestiniens vivant hors des camps, dans le Sud, 17 000 ont dû fuir la région principalement vers Saïda.

A Mar-Elias, le plus petit camp palestinien de Beyrouth, qui continue de vivre sous la protection vigilante du PSP (Parti socialiste progressiste de M. Walid Joumblatt), des centaines de jeunes désœuvrés attendent. Etudiants en ville ou salariés, ils sont venus se réfugier là de peut d'être enlevés. Des milliers de familles s'entassent dans ce petit camp surpeuplé où les écoles et dispensaires ont été transformés en dortoirs. Beaucoup ont, comme l'année dernière, trouvé refuge dans les zones contrôlées par le PSP, où ils vivent terrés dans les sous-sols des immeubles en construction, quelquefois ouverts à tous vents. Des réfugiés de Tell-El-Zatar, installés depuis 1976 dans des immeubles de la ville, en ont été brusquement chassés sous prétexte de récupérer les appartements.

Une « sale guerre »

Les dirigeants d'Amal contestent ces faits. Selon M. Mohamed Beydoun, membre du bureau politique du mouvement chiite, les arrestations n'ont pas dépassé, à Beyrouth, la trentaine. M. Beydoun s'insurge contre les accusations de tortures, admettant toutefois prudemment : *« En dehors des bâtiments d'Amal, peut-être. On ne contrôle pas tellement toutes les réactions de la rue, mais la volonté politique du mouvement est d'éviter toutes sortes de massacres. »* Un dirigeant du Hezbollah, le cheikh Hassan Trad, a pris la peine samedi d'émettre une fatwa (ordonnance religieuse) interdisant les exactions contre les civils palestiniens.

Ces représailles ont pris une telle ampleur qu'elles ont, sur un plan politique, une nouvelle fois exacerbé la tension sunnito-chiite à Beyrouth, et surtout compromis la possibilité pour les Palestiniens et les chiites de revivre ensemble. *« C'est une sale guerre que nous faisons,* dit tristement Mohamed, professeur d'université transformé en milicien, *mais elle nous est imposée. Pourtant, ici à Borj-El-Brajneh, nous vivions main dans la main. Demain, ce sera presque impossible. » « Les Palestiniens sont des chiens,* dit en riant un jeune milicien, approuvé par ses compagnons. *« Nous les aurons. »*

« Nous avons perdu beaucoup plus de monde en luttant contre les Palestiniens que contre les Israéliens, affirme un responsable d'Amal. *Quand ils ont reconstruit Chatila, l'année dernière, nous n'avons pas fait assez attention. Voyez aujourd'hui où nous en sommes. »*

Est-ce à dire que le camp de Chatila ne pourra plus être rebâti ? Pour l'instant, on n'en est pas là. Terrés dans leurs abris, les Palestiniens vendent chèrement leur peau. Tant qu'à mourir, disait récemment, dans un message parvenu à l'extérieur et cité par l'AFP, Abou Tok, chef militaire du Fatah à Chatila, autant que ce soit dans la dignité.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Un entretien avec le président Moubarak

(Suite de la première page.)

« La justice suit son cours. Il n'y a rien de nouveau là-dedans. » Certes ! Mais comment oublier que l'exécuteur du complot dans lequel périt le président Sadate était aussi un *« réserviste »* ? Et si tout cela était aussi insignifiant, pourquoi ce durcissement anti-intégriste que tous les observateurs constatent au Caire depuis plusieurs mois ?

A vouloir trop prouver, M. Hosni Moubarak pousse le bouchon un peu loin lorsqu'il nie toute influence des intégristes dans la mutinerie des conscrits qui a ensanglanté et enflammé tout un quartier du Caire en février dernier.

« Les intégristes n'y étaient pour rien du tout, affirme-t-il. *Je considère les événements de février comme négligeables ; ils n'étaient pas le fait de militaires mais de conscrits qui ont cru, à la suite de rumeurs et de complications bureaucratiques, que leur temps de service allait être prolongé d'une année. Je dis bien qu'il s'agissait de conscrits, pas de militaires ; les militaires, je les ai d'ailleurs utilisés pour maîtriser le mouvement. »* Il n'empêche : ici, des réservistes comploteurs ; là, des conscrits mutins ; cela fait quand même beaucoup, même si le pouvoir vient de marquer un point contre les intégristes, lors des dernières et récentes élections universitaires.

Peut-être – mais cela le raïs se contentera de le sous-entendre, – le risque intégriste serait-il moindre si les alliés occidentaux de l'Egypte se montraient plus compréhensifs à son égard, aussi bien en ce qui concerne la situation économique et la dette du pays que les problèmes de la région. A commencer par les Etats-Unis, qui, décidément, ne sont pas en odeur de sainteté.

Rancœur contre les Etats-Unis

A peine en a-t-il fini avec la révolte des conscrits que le président Moubarak enchaîne : *« Vous paraissez considérer comme importante cette petite chose ; non ! L'événement le plus important intervenu l'année dernière, ce ne fut pas la mutinerie de février mais l'affaire de l'*Achille Lauro *et le clash qui m'a opposé aux Etats-Unis ».* Les Etats-Unis coupables d'avoir détourné vers une base italienne de l'OTAN l'appareil égyptien à bord duquel avaient pris place les auteurs de ce détournement maritime.

Les Etats-Unis, d'ailleurs, n'ont pas fini d'en entendre, car le président égyptien n'a toujours pas *« digéré »* les ventes d'armes à l'Iran. *« J'ai été surpris, très surpris, d'apprendre ces livraisons. Sur le coup, je n'arrivais pas à y croire. Une telle initiative a fait perdre aux Etats-Unis leur crédibilité, sinon dans le monde, du moins dans le monde arabe. Et ils donnent des arguments à tous leurs ennemis arabes. J'ai envoyé un message à Washington pour exprimer mon point de vue, mais je comprends bien qu'ils ont là-bas, en ce moment, d'autres chats à fouetter ».*

Un peu plus tard, le président Moubarak n'exclura pas la possibilité que les livraisons d'armes américaines aient fourni à Téhéran un précieux ballon d'oxygène. Au passage, il ne niera pas la présence de *« volontaires »* égyptiens sur le front irako-iranien mais refusera de confirmer le chiffre de dix, onze mille, qu'on cite au Caire, car *« nous sommes en démocratie et chacun est libre de faire ce qu'il veut, à condition de ne pas être militaire »*... Or il s'agit de *« volontaires »* et *« on ne les a pas envoyés là-bas »* (1).

Mais que pense le président Moubarak du terrorisme ? Comment, par exemple, a-t-il réagi à la rupture des relations diplomatiques entre Londres et Damas à la suite du procès Hindawi ? *« Je n'ai eu,* confie-t-il, *qu'une réaction très légère, car je suis contre le terrorisme. Qu'il s'agisse d'un Etat arabe ou non, de la Syrie, de la Libye ou d'un autre pays, je suis contre le terrorisme en toutes circonstances ».*

Il pense pourtant que l'intensité du terrorisme *« a baissé cette année, sauf à Paris, je ne sais pas pourquoi »*, mais évite très diplomatiquement de répondre à la question concernant l'attitude de M. Chirac à l'égard de la Syrie. *« Je suis,* se contente-t-il d'affirmer, *en faveur de tout pays européen qui cherche à détendre les relations avec un pays arabe ; à condition que ce pays arabe réponde positivement à ce genre de démarche. »* Comprenne qui pourra...

Réconcilier les Palestiniens

Pour le reste, quand il s'agit de la région, le président égyptien continue d'œuvrer, sans trop d'illusions, pour une réconciliation entre M. Yasser Arafat et le roi Hussein de Jordanie. Ce dernier, rappelle-t-il, était récemment au Caire, où le raïs compte accueillir bientôt le chef de l'OLP, qui est instamment prié de favoriser enfin l'union de toutes les factions palestiniennes. N'est-ce pas ce que demandent les Soviétiques ? Les Soviétiques, avec lesquels Le Caire entretient des relations qualifiées de *« bonnes »*, ne serait-ce que parce qu'ils savent se montrer compréhensifs sur le remboursement d'une dette évaluée à près de 4 milliards de dollars.

Autre bon point pour Moscou : l'URSS est favorable à la convocation d'une conférence internationale sur le conflit israélo-arabe, *« ce qui ne pourra pas empêcher un dialogue direct ».*

Le président égyptien est-il optimiste sur le résultat d'un exercice de ce genre ? *« Tout dépendra,* explique-t-il, *de Shamir. J'espère qu'il fera preuve de la même flexibilité que Shimon Pérès. Et vous, qu'en pensez-vous ? »*

Une fois précisé qu'un journaliste n'est pas là pour répondre à des questions, le président Moubarak poursuit : *« Franchement, je n'arrive pas à comprendre Shamir. Pendant longtemps, il a expliqué à la Knesset qu'il désapprouvait les accords de Camp David. Puis, il nous a accusés de violer ces accords, ce qui est contradictoire puisqu'il n'en reconnaissait pas la validité. Il y a un an, il était dans ce bureau, là où vous êtes. Il m'invite en Israël, ce que j'accepte, en précisant que je ne pourrai pas me rendre à Jérusalem, puisque nous ne reconnaissons pas cette ville comme capitale d'Israël. Mais, pour lui, il m'était impossible d'aller en Israël sans visiter Jérusalem. Qu'allions-nous donc déclarer à la presse ? Nous tombons d'accord pour dire que le principe de ma visite est acquis mais qu'il faudra beaucoup de temps pour s'entendre sur un programme. C'est ce qu'il dit à la presse en sortant de ce bureau. Mais dès qu'il arrive en Israël, M. Shamir annonce : « Si M. Moubarak ne veut pas visiter Jérusalem, autant qu'il ne vienne pas du tout ». Je n'ai pas polémiqué ; je n'ai rien répondu, mais c'est alors que j'ai chassé de mon esprit toute idée de visite en Israël. Finalement, Shamir m'avait facilité la tâche. »*

Autre anecdote, qui vise cette fois le roi Hassan II, que le président Moubarak se fera, de toute façon, *« une joie »* de rencontrer à la conférence islamique convoquée à Koweït le 20 janvier prochain. *« Le roi du Maroc,* dit-il, *m'a tenu informé de sa rencontre d'Ifrane avec Shimon Pérès. Une rencontre bien tardive. Mais qu'importe, j'ai été le seul dirigeant arabe à l'approuver. Et pas un seul journal égyptien n'a critiqué le roi du Maroc à cette occasion. Mais quand, quelques jours plus tard, M. Shimon Pérès est venu me voir à Alexandrie, les journaux marocains furent nombreux à m'attaquer. »* Pourquoi ? *« Sans doute parce que la presse est libre au Maroc* [rire], *très libre même* [re-rire] ». Pour rester sérieux, le président ajoute alors qu'à Koweït il parlera à tous les dirigeants islamiques présents *« sauf à votre ami Kadhafi ».*

Les conditions irrecevables du FMI

Mais il est temps de revenir aux questions économiques. La dette égyptienne n'est-elle pas évaluée à 36 milliards de dollars ? Le déficit commercial de 1986 à près de 9 milliards de dollars ? Le taux d'inflation pour l'année à 20 %, alors que les revenus du tourisme stagnent, que ceux du pétrole redémarrent lentement, que ceux du canal de Suez ne progressent guère et que les rentrées de devises dues aux expatriés ont diminué de 50 % en un an ?

Toutes ces raisons, selon le président Moubarak, ne suffisent pas à rendre recevables les conditions posées par le FMI à l'Egypte. *« Ils ne se rendent pas compte de l'aspect psychologique et politique de leur proposition,* dit-il. *Pourtant, ils ont imposé leurs conditions au Maroc, et les émeutes ont commencé ; ils les ont imposées à la Tunisie, et cela a eu les mêmes résultats. La stabilité politique d'un pays, finalement, c'est beaucoup plus important que les prétentions du FMI (...). Cela ne nous empêche pas de réformer notre économie ; nous avions décidé de le faire il y a plusieurs années, bien avant les demandes du FMI, et nous continuons mais graduellement, car il faut que ce soit accepté par le peuple.*

» C'est ainsi que nous n'avons pas attendu le FMI pour augmenter les prix de l'essence, du gaz, du pain, de l'électricité. Mais nous devons aller à notre rythme ; il nous est impossible de réduire, du jour au lendemain, le taux de l'inflation, de porter celui des intérêts de 11 % à 20 % ou à 22 %. Veut-on freiner les investissements ? Provoquer des émeutes ? (...) Même les Etats-Unis viennent en aide à leurs pauvres. S'ils le font, comment peut-on nous demander de ne pas aider les nôtres ? C'est impossible. Ce que nous faisons actuellement, c'est de trouver un moyen grâce auquel seuls les pauvres bénéficieront des subventions gouvernementales. » (2)

Cette bataille avec le FMI est-elle à l'origine du récent remplacement de M. Loutfi par M. Sedqi au poste de premier ministre ? Le président le nie énergiquement. *« L'ancien premier ministre et le nouveau sont, en ce qui concerne le FMI, sur la même ligne »*, dit-il, mais personne ne le croit. Il est en revanche très convaincant quand, une nouvelle fois, il s'enflamme contre les Etats-Unis, coupables à ses yeux de ne pas vouloir réviser le taux d'intérêt qui régit la dette militaire égyptienne. Ce taux est, explique-t-il, de 14 %, ce qui est *« incroyable aujourd'hui puisqu'il devrait normalement être de 5,5 % ou de 6 % (...). Ce fut une faute de notre part d'accepter ces 14 %, mais ce fut une injustice de la part des Etats-Unis de l'imposer. »*

Washington est-il prêt à réviser cette clause ? Le président Moubarak attend toujours une réponse. En attendant, il est *« en colère contre tout pays qui fait du mal à* [son] *peuple. Si vous me donnez 800 millions de dollars d'aide économique et si vous me reprenez 600 millions de dollars, uniquement pour amortir la dette militaire, qu'est-ce que cela veut dire ? »*

JACQUES AMALRIC.

(1) Outre ces « volontaires », plusieurs centaines de milliers de travailleurs égyptiens sont présents en Irak, notamment dans le secteur agricole ; ils furent à l'origine d'une tension entre Le Caire et Bagdad, lorsque l'Irak prétendit leur interdire d'envoyer leurs gains à leurs familles restées en Egypte. Mais l'affaire paraît aujourd'hui réglée.

(2) Près de 2 milliards de dollars sont encore destinés à subventionner les prix de la farine, du sucre, du riz, du thé et de nombreux services publics, dont les défavorisés ne sont pas les seuls bénéficiaires, loin de là.

Afrique

ALGÉRIE

La Fédération internationale des droits de l'homme accepte l'affiliation de la ligue présidée par Me Ali-Yahia

ALGER
de notre correspondant

Le congrès de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), qui vient de se tenir à Salamanque, en Espagne, du 5 au 7 décembre, a décidé officiellement l'affiliation de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), interdite par les autorités d'Alger (1).

« Cette décision honore l'Algérie tout entière, peuple, nation, société, et se situe dans le prolongement de la guerre de libération nationale, qui est aussi une guerre de libération de l'homme », a déclaré à Alger son président, Me Abdennour Ali-Yahia, qui n'a pu se rendre au congrès faute d'avoir obtenu la restitution de son passeport *(le Monde* du 10 octobre).

Le vice-président de la LADH, Me Mokrane Aït-Larbi, qui s'est vu refuser la délivrance du même document, n'ayant pu lui non plus assister au congrès, la LADH était représentée à Salamanque par le professeur Salem Chaker, qui réside et enseigne à Aix-en-Provence. Les deux avocats ont été condamnés en décembre 1985 à onze mois de prison par la Cour de sûreté de l'Etat et ont purgé leur peine.

« Vingt-quatre ans après l'indépendance du pays, comment et par quoi justifier la restriction du droit d'association ? Comment justifier l'interdiction qui frappe la LADH ? » s'interroge son président avant de souligner que *« l'application de l'esprit et de la lettre de la Constitution ainsi que le respect des engagements internationaux souscrits par l'Algérie en faveur des droits de l'homme impliquent nécessairement sa reconnaissance et son libre fonctionnement. »* Me Ali-Yahia demande *« la libération des membres fondateurs encore dans les prisons (2), de tous les prisonniers d'opinion et des centaines de jeunes condamnés après les récents événements de Constantine, qui ne se résignent pas à faire leur deuil de la liberté ».*

F. F.

(1) NDLR. – Il existe en Algérie une ligue rivale, présidée par un autre avocat, Me Omar Menouer, non reconnue officiellement mais qui passe pour avoir la sympathie de certains responsables gouvernementaux. Très discrète jusqu'à une époque récente, elle avait dénoncé les « brutalités policières » lors des émeutes de Constantine quelques jours avant le congrès de la FIDH. Celle-ci n'a décidé que l'affiliation de la ligue de Me Ali-Yahia – qui a payé ses activités par la prison – mais a préconisé une concertation pour la réunification des deux associations, ce qui paraît improbable à court terme.

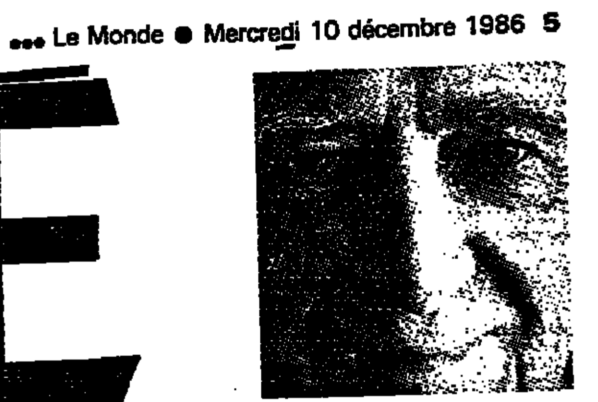
(2) Six membres fondateurs de la LADH sont encore emprisonnés dont trois appartiennent au comité directeur.

● **CENTRAFRIQUE : remaniement du gouvernement.** – Le président centrafricain, le général André Kolingba, a procédé, lundi 8 décembre, à un remaniement du gouvernement. Celui-ci se traduit par un rajeunissement de l'équipe dirigeante et par un renforcement de l'autorité du chef de l'État, qui cumulera dorénavant ses fonctions avec celles de ministre de la défense. Le titulaire de ce poste, M. Guillaume Lucien Ndjengbot, quitte le gouvernement, ainsi que six autres ministres. MM. Guy Darlan, ministre du plan, et Jean-Eudes Teya, ministre des mines et de la géologie, qui jouissent d'une réputation de compétence, perdent leur portefeuille et deviennent « conseillers du président de la République ». – (AFP.)

هكذا من الاهل

Ioubarak

L'IDENTITÉ





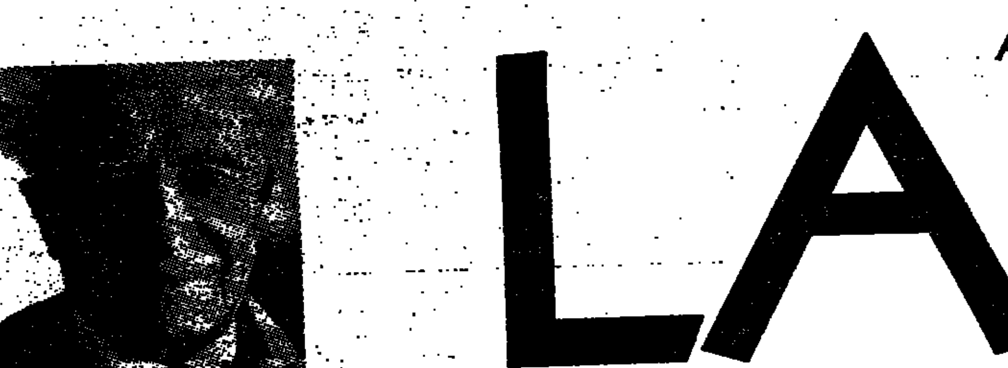
DE LA



Après avoir observé la France dans la diversité de son espace et de ses paysages, Fernand Braudel nous invite à une relecture systématique du passé de notre pays, des lointaines périodes de la Préhistoire jusqu'à nos jours.

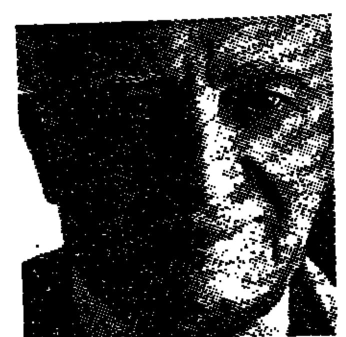
FRANCE.

TOMES 1, 2 & 3.



LA

Ainsi, apparaît une série de France successives, heureuses ou tourmentées, au gré des fluctuations longues qui ont, au fil des siècles, agité les masses vivantes de notre histoire. Un voyage dans une France multiséculaire pour saisir les forces et les méandres de la France d'aujourd'hui.



FRANCE







DE

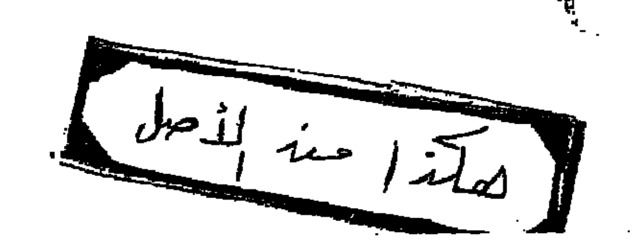


L'Identité de la France par Fernand Braudel.
Espace et histoire : tome I, 368 p., 98 F.
Les Hommes et les choses : tome II, 224 p., 85 F, tome III, 480 p., 98 F.
Les trois volumes présentés sous coffret illustré, 310 F.



BRAUDEL.

Arthaud-Flammarion



Europe

POLOGNE : des mineurs fatigués dans des mines fatiguées

Aller au charbon ne suffit plus

JASTRZEBIE (Haute-Silésie)
de notre envoyé spécial

« Et maintenant, dites-nous un peu ce qui se passe dans le monde meilleur ? » La question, douce-amère, de notre accompagnateur n'appelle pas vraiment de réponse, et d'ailleurs, que dire, en 70 secondes, le temps de remonter depuis le fond de la mine, à 700 mètres sous terre ? Ce que l'on vient de voir, d'ailleurs, est une mine moderne, où 80 % de l'extraction se fait mécaniquement, et où, selon le directeur, l'équipement technique n'a rien à envier à celui des houillères occidentales. Les mineurs sont, de loin, les mieux payés des salariés polonais, le charbon constitue le fondement de l'économie du pays (97 % de la production d'électricité), et une part essentielle des exportations (un cinquième de ses ressources en devises). Alors ?

A quelques kilomètres d'ici, il y a un peu plus de cinq ans, dans une autre mine du même bassin de Jastrzebie, des milliers d'hommes avaient attendu toute la nuit, quasiment immobiles, dans un silence impressionnant, l'arrivée des officiels du parti et du gouvernement venus signer des « accords » semblables à ceux de Gdansk. Un véritable miracle. Les mineurs obtenaient pratiquement tout ce qu'ils réclamaient. Plus de travail le dimanche, la semaine de cinq jours, la retraite à cinquante ans, la garantie que l'on prendrait le temps d'entretenir le matériel, que l'on cesserait de se livrer à une exploitation « sauvage » du gisement au mépris de la sécurité. Le régime était aux abois et quand, après les usines et les chantiers navals du littoral, les mines de Silésie se trouvèrent à leur tour paralysées par la grève, il céda sur à peu près toute la ligne. Seize mois plus tard, l'état de guerre était proclamé, les mines étaient « militarisées », les mineurs contraints de travailler six jours par semaine et empêchés de quitter la mine sans autorisation.

Candeur

La pacification de la Haute-Silésie, qui avait fourni ses gros bataillons à Solidarité — un million de membres pour cette seule région, — ne s'était pas faite sans mal. Neuf mineurs tués par les Zomos dans la mine Wujek de Katowice, et ailleurs, plus de quinze jours d'occupation au fond avant que les mineurs ne sortent vaincus. Mais la reprise en main avait, ensuite, été particulièrement rapide dans une région connue pour ses vertus de travail mais aussi de discipline, et où la police politique s'est montrée plus efficace qu'ailleurs. Aujourd'hui, 80 % des anciens responsables locaux de Solidarité ont émigré, et dans cette mine de Jestrzebie, cinq mille six cents des huit mille salariés sont, officiellement, membres du « nouveau » syndicat mis en place par les autorités.

Pourtant, parmi les trois mineurs que nous avons pu interroger au fond de la mine, un seul, interlocuteur d'ailleurs choisi par l'ingénieur principal, se déclare adhérent. Le chef de brigade explique, lui, sans commentaire, qu'il *« est trop vieux pour ça »*. Son voisin, en revanche, fait valoir qu'il est trop jeune... Dans la pénombre, un visage noir de charbon collé par la sueur, qui sait ?

Presque tous, ici, ont été membres de Solidarité, y compris le directeur, qui l'a quitté deux mois avant la proclamation de l'état de guerre. Rare exception, un permanent du « nouveau » syndicat déclare fièrement que lui n'a jamais changé de syndicat depuis... 1973. Une candeur qui fait sourire le directeur lui-même. La propagande ne soutient-elle pas que les « nouveaux » syndicats sont profondément différents de ceux d'avant août 1980, d'avant le « renouveau socialiste » ? Au fait, ce nouveau syndicat, à quoi sert-il ? *« A organiser les vacances des mineurs et aussi, par exemple, des promenades aux champignons »*, avait répondu notre syndiqué du fond. Le permanent donne certes une réponse moins succincte. Mais quand on lui demande s'il se sent plutôt du côté de la direction ou de celui du personnel, il prend le temps de réfléchir. *« Bien sûr, je me suis toujours senti du côté de la direction. Mais ça n'empêche pas les discussions et les conflits. »*

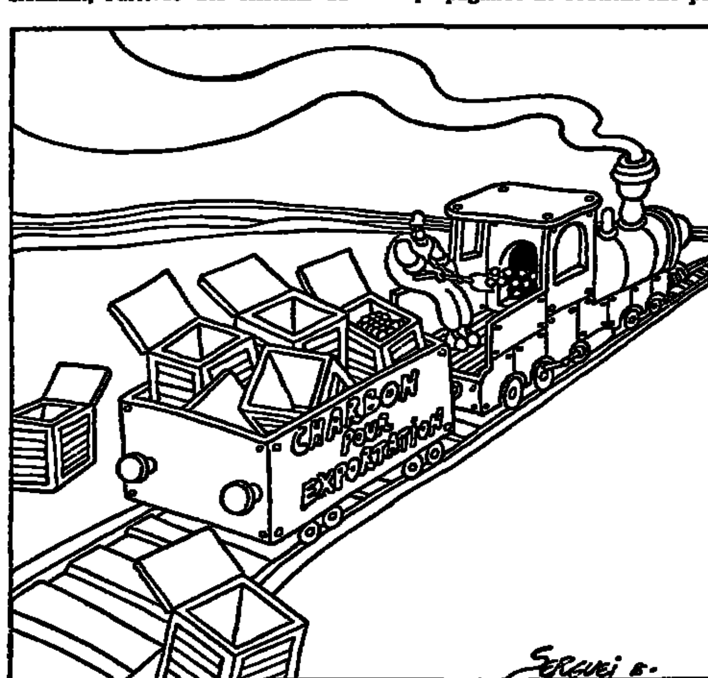
Le directeur et le permanent, membres l'un et l'autre du parti, s'accordent à dire qu'il n'y a plus trace dans l'entreprise de la moindre activité clandestine, du moindre journal illégal. Une affirmation qui sera, quelques heures plus tard, saluée par un haussement d'épaules d'un responsable régional de Solidarité, récemment libéré de prison. *« Ce directeur est un farceur. Sa mine est justement l'une de celles où nous avons le plus de militants. »* Ce qui reste, malgré tout, modeste. Quelques dizaines de personnes qui versent des cotisations.

L'organisation du travail, au fond, dans des galeries éloignées les unes des autres, est très peu propice aux activités clandestines. C'est plutôt l'église locale qui sert de point de ralliement aux sympathisants. Et c'est là que, dans les grandes occasions, s'expriment des sentiments qu'on aurait pu croire éteints. Le 4 décembre dernier, une dizaine de milliers de mineurs y ont célébré la Sainte-Barbe et fait une ovation à Zbigniew Bujak, le plus célèbre des ex-dirigeants clandestins de Solidarité, tandis que l'archevêque de Katowice rappelait *« la ferme résolution des mineurs à se sacrifier pour la défense de leurs droits »*.

« Les gens veulent vivre »

Que reste-t-il, aujourd'hui, de ces droits et des « acquis » de 1980 ? Des salaires élevés — 50 000 zlotys en moyenne (deux fois et demi le salaire moyen), et parfois jusqu'à 90 000 zlotys. Mais à condition de travailler au fond, et au rendement, six jours par semaine et sept heures et demie par jour. Le travail du samedi n'est plus formellement obligatoire, mais c'est tout comme, reconnaît le directeur lui-même. Le samedi est payé au tarif triple, et, jusqu'à une période récente, lui seul permettait d'acquérir certains biens considérés ici comme rares — machines à laver, réfrigérateurs, etc. *« Nous n'avons par le choix. Le charbon extrait pendant tous les samedis de l'année représente, à lui seul, la presque totalité de ce qui est exporté. »*

Le charbon reste le fondement de l'économie polonaise. Pour satisfaire les besoins, les mineurs sont astreints à des efforts exceptionnels. Mais cela ne suffit plus...



Les mineurs ont de l'argent, même s'ils sont persuadés que l'inflation ronge leurs revenus et si leurs femmes, désormais, travaillent (pour 60 % d'entre elles), ce qui est contraire à la « tradition » locale. Surtout, *« les gens veulent vivre »*, comme l'a dit récemment un député de la région. C'était déjà ce que répétaient sans cesse les grévistes de 1980. Et, aujourd'hui, les mines manquent de main-d'œuvre, malgré les grandes pancartes publicitaires placées devant les grilles pour vanter les avantages offerts.

Que faire après le travail, si l'on n'est pas abruti de fatigue ? A Jastrzebie, explique un ancien dirigeant de Solidarité, il n'y a qu'une petite salle de cinéma pour plus de cent vingt mille habitants. Et dans la ville-dortoir où lui-même habite le magasin qui vend de la vodka est ouvert jusqu'à minuit. Seul le prix est majoré, le soir.

Par rapport à la fin des années 70, où l'on produisait à tout va, le souci de sécurité s'est accru. Même le dernier numéro du journal clandestin *Gornik Polski* reconnaît que le taux d'accidents, comparé à ce qui se passe ailleurs dans le monde, n'est pas scandaleux. Mais, depuis 1984, le nombre des victimes augmente à nouveau : cent cinquante-neuf morts en 1985. Soit, toujours selon les chiffres officiels, et en ne prenant en compte que les houillères, *« 0,65 mort par million de tonnes extraites »*. Dix fois moins qu'en 1954, époque « héroïque » où même les femmes travaillaient au fond, sans parler des prisonniers, des soldats, qu'on y envoyait sans demander leur avis.

Du charbon au marché noir

La situation, pourtant, est encore loin d'être rose. Certaines mines restent particulièrement dangereuses, dans d'autres les cas de silicose sont si nombreux que plusieurs devraient, d'après la loi, être fermées, comme l'a indiqué au printemps dernier, l'inspecteur principal du travail, devant une commission parlementaire. Et pourtant, on continue de les exploiter. Nécessité fait loi. Le charbon manque.

Non que les gisements soient épuisés. Le bassin, bien qu'exploité depuis deux cents ans, est encore assez riche. Mais il faut creuser de plus en plus profond, souvent au-dessous des zones urbaines, où la pollution atteint des proportions effrayantes. Cela coûte de plus en plus cher, et ce qui manque, c'est l'argent. Pour investir, importer des machines. On en produit de fort bonnes, en Pologne, mais pas assez. Là aussi par manque de pièces, d'acier...

Résultat, la production, en dépit, de tous les efforts, stagne autour de 191 millions de tonnes par an. C'est beaucoup — la Pologne est le quatrième producteur mondial, le premier en Europe si l'on met à part l'URSS. Mais l'économie polonaise est extraordinairement vorace en énergie, deux fois plus que la française, pour une même création de richesses. Même si d'importantes économies de consommation sont réalisées, les besoins de charbon devraient, selon les estimations officielles, continuer de croître dans les années à venir, tandis que la production baissera. Et il n'y aura sans doute pas d'autre solution que de réduire encore les exportations (43 millions de tonnes en 1984, 36 millions de tonnes l'an dernier). A vrai dire, certains économistes se demandent déjà si ces exportations sont vraiment rentables. Mais où trouver les devises nécessaires au remboursement de la dette si « étalée » qu'elle puisse être ?

Déjà, l'hiver dernier, le charbon a sérieusement manqué, et pas seulement en raison de la pagaille dans les chemins de fer. Les directeurs des écoles de campagne se lamentaient de ne pas trouver de quoi chauffer leurs classes ; les habitants de maisons individuelles, les paysans et les propriétaires de serres s'arrachaient le charbon vendu au marché noir. Cette année, on espère que l'hiver sera un peu moins rude, sinon...

Exporter ou satisfaire les besoins intérieurs, il faut dès maintenant choisir, et ce n'est pas facile. A vrai dire, il y a bien, pour l'Etat, un moyen de concilier les deux. Un moyen marginal, mais astucieux et, d'ailleurs, pratiqué pour des quantités d'autres produits plus ou moins « rares ». Cela s'appelle l'« exportation intérieure ». Du charbon vendu contre des devises fortes. Il suffit d'avoir de la famille à l'étranger. C'est 432 francs la tonne, plus les frais de la banque polonaise PKO, le tout payable, par exemple, à Paris. Pour ce prix, l'heureux bénéficiaire sera livré à domicile, dans un délai de deux mois. Et le donateur, surtout il est de Lens, se dira qu'après tout, qu'il est logique qu'un descendant de mineur immigré offre du charbon. Enfin, presque logique.

JAN KRAUZE.

Le général Jaruzelski à Rome et au Vatican à la mi-janvier

Cité du Vatican. — Le général Jaruzelski, chef du parti et de l'Etat polonais, se rendra en Italie en janvier prochain pour une visite officielle, au cours de laquelle il sera notamment reçu par le pape Jean-Paul II, a-t-on annoncé, vendredi 5 décembre, de source officielle au Vatican.

La date précise de l'audience sera fonction du programme de la visite officielle en Italie de M. Jaruzelski, qui devrait se situer autour du 16 janvier. — *(AFP.)*

[Le général Jaruzelski devrait à cette occasion inviter formellement le pape à se rendre en Pologne au mois de juin. Le programme de ce troisième pèlerinage a été longuement négocié entre les autorités de Varsovie et l'Eglise polonaise, le pape ayant notamment insisté pour se rendre à Gdansk.]

Diplomatie

M. Jean-Bernard Raimond à Berlin-Ouest

Un point de passage obligé

Le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a fait, lundi 8 décembre, une brève visite à Berlin-Ouest, avant de se rendre à Londres, où il devait rencontrer ses collègues britannique et américain pour s'entretenir de la situation dans l'ancienne capitale du Reich et, d'une manière plus générale, des rapports Est-Ouest. Ces entretiens devaient eux-mêmes précéder une réunion des ministres de l'Alliance atlantique.

BERLIN-OUEST
de notre envoyé spécial

La visite à Berlin-Ouest est pour un nouveau ministre des affaires étrangères un point de passage obligé, quelque chose comme une épreuve initiatique. On peut trouver un peu surréaliste le statut quadripartite de l'ancienne capitale du Reich et les propos de ciconstance que le chef de la diplomatie française est rituellement conduit à y tenir, mais on n'y échappe pas. M. Raimond, sagement, n'a pas fait semblant de s'y trouver en France, même s'il a été accueilli par tout l'appareil tricolore, administratif et militaire, que Paris y a à sa disposition. Il n'a pas davantage témoigné à Berlin cette fausse attention distraite du ministre pressé qui est un peu la loi du genre, dans ce pré carré des affrontements Est-Ouest dont les problèmes fleurent, certainement à tort, un certain parfum rétro.

1987 sera pour Berlin (Est ou Ouest) le sept cent cinquantième anniversaire de sa fondation. S'agissant d'une ville à l'affût des occasions de ne pas se faire oublier, une telle commémoration donne déjà lieu à d'intenses préparatifs. M. Raimond est arrivé porteur de bonnes nouvelles de la part de l'une des quatre « puissances occupantes » : MM. Mitterrand et Chirac viendront pour la circonstance. Mais pas en même temps : le président de la République au printemps, et le premier ministre pour donner le départ du... Tour de France, le 1er juillet, puisque l'an prochain la « grande boucle » partira de Berlin.

Devant l'Association de la presse berlinoise, le ministre des affaires étrangères s'est livré à une analyse sans surprise, mais poliment applaudie aux moments prévus, de la politique française vis-à-vis de Berlin et des relations Est-Ouest en général. *« Si nous assumons ici pleinement les droits et obligations qui incombent à la France, c'est parce que sur eux repose la liberté de Berlin*, a-t-il déclaré. *Il est faux de prétendre que le temps puisse éroder les accords (...). Ce serait alors accepter que la situation de Berlin dépende des seuls rapports de force. Les Berlinois savent que ce ne serait pas là leur intérêt (...). »*

A l'hôtel de ville, M. Genscher, ministre des affaires étrangères de la RFA, devait prendre la parole pour exalter entre autres choses la solidarité franco-allemande et la construction européenne. Ce qui, selon la logique particulière de la berlinologie, devrait valoir à la France une note de protestation soviétique. A moins que les représentants locaux du Kremlin ne préfèrent pour l'instant la discrétion : la grande question qui agite en ce moment le Tout-Berlin diplomatique est que le départ du consul d'Italie va prochainement faire de son collègue soviétique le doyen du corps consulaire local, ce qui devrait causer d'ici quelques mois aux diplomates occidentaux en poste dans l'ancienne capitale quelques embarras.

BERNARD BRIGOULEIX.

Les réductions des armements classiques en Europe

Les pays de l'Est proposent de transférer les négociations à Stockholm

Les pays du pacte de Varsovie ont proposé lundi 8 décembre de transférer les négociations sur la limitation des forces classiques en Europe à la conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe (CDE), dont les trente-cinq membres avaient adopté en septembre dernier un accord sur des mesures de confiance. Parlant au nom de ses collègues de l'Est à la conférence de Vienne sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), M. Kinast, vice-ministre polonais des affaires étrangères, a proposé de convoquer une nouvelle conférence, « Stockholm II », dont le mandat serait élargi à *« l'adoption de mesures pour réduire les forces armées et les armements conventionnels en Europe »* en complément à la discussion d'autres mesures de confiance et de sécurité.

Le délégué polonais n'a pas précisé ce qu'il adviendrait dans ces conditions des négociations sur les réductions de forces en Europe centrale (MBFR), qui se poursuivent sans résultat à Vienne entre dix-neuf pays membres des deux alliances militaires depuis 1973.

La semaine dernière, l'URSS avait fait savoir qu'elle souhaitait mettre fin à cette conférence par un accord symbolique afin de dégager le terrain pour la nouvelle rencontre de Stockholm.

Les Occidentaux n'ont pas encore pris position officiellement sur le sujet, mais certains d'entre eux considèrent que des réductions de forces ne peuvent être utilement menées dans un forum de trente-cinq pays, incluant des pays neutres et non alignés. — *(AFP, Reuter.)*

Asie

INDE : dix-sept morts et cent blessés à Bangalore

Un journal provoque la colère de la communauté musulmane

NEW-DELHI
De notre correspondant

En Inde, c'est bien connu, on ne badine pas avec les sentiments religieux. Dix-sept morts, cent blessés et cent cinquante arrestations : c'est le bilan de deux jours d'émeutes déclenchées à Bangalore, dans le sud du pays, par la publication dans un journal d'un texte jugé offensant par la minorité musulmane.

Plus que la nouvelle elle-même, que la plupart des protestataires n'ont pas lue et qui raconte brièvement les malheurs d'un chef de famille islamique, infortuné père de quatre filles et d'un garçon, sourd, muet et retardé mental, c'est le titre du récit qui a choqué les fidèles de la capitale du Karnataka. Ecrit il y a une dizaine d'années, *Mohamed l'idiot* a été publié, dimanche 7 décembre, dans le supplément hebdomadaire d'un quotidien anglophone de la région, le *Deccan Herald*. Provocation ? La direction du quotidien ne pouvait évidemment ignorer que Mohamed — prénom largement usité parmi les musulmans — est aussi et surtout le nom sacré du Prophète.

150 morts en six mois

A midi, dimanche, dans les mosquées, les mollahs excités par des politiciens locaux irresponsables avaient traduit aux fidèles — dont la plupart ne comprennent pas un traître mot à la langue de Shakespeare — le titre sacrilège. Dans la soirée, plusieurs milliers de protestataires s'en allèrent en procession exprimer leur colère au journal.

Affolé, le rédacteur en chef prit immédiatement sur lui de sortir d'urgence une édition spéciale portant sur une page entière, placardée dans toute la ville, ces simples mots : *« Nous nous excusons d'avoir blessé les sentiments religieux de nos lecteurs »*. Mais il était déjà trop tard.

En Inde, où les musulmans constituent onze pour cent d'une population de sept cent soixante millions d'âmes promptes à la violence sectaire, les prétextes à l'affrontement intercommunautaire, expression de frustrations plus profondes, sont toujours utilisés à fond. Plus de cent cinquante personnes — statistiques officielles — ont ainsi péri dans des affrontements entre hindous et musulmans au cours des six premiers mois de l'année. Bref, après avoir jeté des pierres, bousculé des passants et incendié une imprimerie du quotidien, les manifestants se heurtèrent à la police. Matraques, gaz lacrymogènes, violences diverses, celle-ci se retrouva bientôt, comme à l'ordinaire, dépassée par les événements et tira sur la foule.

Le lendemain, malgré l'arrestation du directeur et du propriétaire du journal, pour *« incitations à l'inimitié entre communautés »*, les protestations et les affrontements redoublèrent d'intensité. Les kiosques à journaux et des autobus furent incendiés, et la police, dont le responsable fut congédié et remplacé, se résolut encore une fois lundi à ouvrir le feu.

Poursuivant son autocritique imprimée, le *Deccan Herald* a offert 13 000 francs de compensation à chaque famille de victimes. Le gouvernement local en a fait autant. A New-Delhi, le ministre de l'intérieur a invité les musulmans à se calmer et à accepter des excuses du journal. Mais rien n'y fait. Les désordres se sont étendus lundi à d'autres villes de la région et l'atmosphère était encore très tendue ce mardi.

PATRICE CLAUDE.

M. Pierre Bitard est nommé ambassadeur au Rwanda

Le ministère des affaires étrangères a annoncé, lundi 8 décembre, la nomination de M. Pierre Bitard, consul général de France à Abidjan (Côte-d'Ivoire) au poste d'ambassadeur de France au Rwanda.

[Né le 11 mars 1924, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Bitard a successivement occupé les postes suivants : premier secrétaire à Vientiane (1956-1957), premier secrétaire à Khartoum (1959-1961), puis à Sofia (1962-1965), deuxième conseiller à Dublin (1966-1969), premier conseiller à Téhéran (1973-1975). Consul général à Jérusalem de 1975 à 1978, il avait été nommé à Abidjan en décembre 1981.]

Le retrait du projet de réforme universitaire

Le bureau de la coordination nationale des étudiants a décidé, le lundi 8 décembre, de maintenir la manifestation de mercredi, à partir de 14 heures, de Denfert-Rochereau à la Nation. Il s'agira d'une marche silencieuse à la mémoire de Malik Oussekine. Le bureau maintient également l'appel aux organisations syndicales à s'associer à cette journée. La CGT, le SGEN-CFDT, le SNESup, la Fédération des conseils de parents d'élèves ont décidé de se joindre au rassemblement. En revanche, sur le plan national la FEN et la CFDT y ont renoncé, après l'annonce du retrait du projet Devaquet. Le Parti communiste, le PSU, la Ligue communiste révolutionnaire et Lutte ouvrière appellent également à participer à cette journée d'action.

De nouvelles manifestations de lycéens et d'étudiants avaient eu lieu, lundi après-midi, à Paris et en province. Ainsi, à Brest, ils étaient près de 15 000. A Montpellier, 10 000 personnes ont défilé dans le centre-ville en silence avec crêpes et drapeaux noirs. Des manifestations analogues ont eu lieu notamment à Toulouse, Périgueux, Grenoble, Nancy et Metz.

A Berlin-Ouest, où se trouvait le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, deux mille étudiants ont marché dans le centre-ville. A Louvain-la-Neuve, en Belgique, ils étaient 2 500 et à Gand un millier à montrer ainsi leur solidarité avec les étudiants français. Mais les étudiants belges protesteront aussi contre la hausse des droits d'inscription dans leurs universités et les restrictions budgétaires dans l'enseignement supérieur.

Les circonstances de la mort de Malik Oussekine sont mieux connues. Violemment frappé par les forces de l'ordre, il était dans un état comateux quand sont arrivés les médecins du SAMU. Il sera difficile aux experts de faire la part entre ces traumatismes violents et l'état de santé de la victime, qui, outre son insuffisance rénale, souffrait d'une cardiomyopathie obstructive.

Deux nouvelles informations judiciaires ont été ouvertes par le parquet du tribunal de Paris : l'une, à la suite de la plainte avec constitution de partie civile de la famille pour coups et blessures volontaires, sera instruite par M. Philippe Jeannin, à qui avait déjà été confiée l'information pour « recherche des causes de la mort » ouverte par le parquet ; l'autre, confiée à M. Jean-Louis Mazières, concerne les violences commises au cours des différentes manifestations qui se sont déroulées au quartier Latin la semaine dernière.

Le récit d'une crise

Pour la deuxième fois en deux ans, un mouvement social imprévu et inconnu – dans ses motivations comme dans ses cadres – oblige un gouvernement à renoncer à un chapitre du programme sur lequel sa majorité avait été élue. Comme M. François Mitterrand en juillet 1984, M. Jacques Chirac a dû se résoudre, le lundi 8 décembre, à abandonner purement et simplement un projet de loi contre lequel s'était dressée une opposition dont la force décisive est d'être parvenue à incarner la société face au pouvoir. Peut-on négocier avec un tel mouvement ? Le premier ministre l'a cru. Il a, en tout cas, tenté de le faire.

Le dimanche 30 novembre, après avoir interrompu, le 28 novembre, l'examen du projet de réforme des universités à l'Assemblée nationale, M. Chirac, invité de l'émission « Questions à domicile » sur TF 1, appelle à la *« concertation »* en se déclarant prêt à discuter sur les trois points du projet – caractère national des diplômes, montant des droits universitaires et sélection – que rejettent les étudiants et les lycéens, et en annonçant un *« plan d'accompagnement »*, destiné à augmenter les *« capacités des facultés »*.

Ce plan comporte, en fait, trois volets : un accroissement des moyens des lycées, qui figure dans le budget de l'éducation nationale pour 1987 ; un développement des formations techniques supérieures (BTS) ; une augmentation des moyens des facultés, particulièrement dans la région parisienne.

Le projet du premier ministre à ce moment – et alors que certains ministres, principalement MM. Edouard Balladur et Charles



Pasqua, inquiets du développement du mouvement estudiantin, ont préconisé le retrait du texte de M. Alain Devaquet – est le suivant : trouver des interlocuteurs représentatifs des étudiants, engager la discussion avec eux, démontrer ainsi la capacité d'écoute et de dialogue du gouvernement, dissocier les aspects de la réforme, qui concernent les étudiants de ceux qui intéressent les enseignants, obliger les socialistes à choisir entre la solidarité avec la FEN contre la réforme des structures universitaires – combat qui a peu de chances d'être populaire – et l'approbation de la démarche de M. Chirac vis-à-vis des étudiants.

Un mouvement plus ample que prévu

La manifestation prévue pour le jeudi 4 décembre ne peut être arrêtée, juge M. Chirac. Sans doute n'exclut-il pas que la concertation qu'il a proposée ait pour effet de modifier la nature de cette manifestation, qui apparaîtrait comme une opération politique dirigée par le PS et la FEN, alors que le gros des étudiants, des lycéens et de leurs familles seraient, eux, dans l'attente de la négociation annoncée.

M. Devaquet commet une maladresse, selon le premier ministre, en indiquant, le mercredi 3 décembre, que le gouvernement arrêtera sa position jeudi soir, c'est-à-dire au vu de l'importance et du caractère de la manifestation.

Celle-ci est plus ample que prévu, et le changement de nature n'est pas patent. Certains prennent, néanmoins, leurs désirs pour des réalités. Le ministère de l'intérieur fait annoncer un comptage des manifestants qui en minimise considérablement le nombre. Il met en garde le ministre de l'éducation nationale, notamment, contre la présence d'éléments extrémistes et de « casseurs ».

Lorsque M. René Monory reçoit les représentants de la coordination des étudiants – il a reçu d'abord une organisation minoritaire non gréviste, – il a en face de lui des interlocuteurs qui sont prévenus de sa décision de maintenir le projet Devaquet et qui ne se montrent disposés à aucune négociation. M. David Assouline, seul à prendre la parole avec un lycéen, fait preuve d'une intransigeance absolue. M. Monory en conclut que toute tentative d'apaisement est inutile. La parole est aux grenades lacrymogènes.

Pour le premier ministre, la situation est claire : le gouvernement n'a pas d'interlocuteurs. Ceux des représentants étudiants avec lesquels un dialogue paraissait possible ont été éliminés par des groupes d'extrême gauche qui bloquent toute possibilité d'ouverture. Il faut reprendre le problème à nouveaux frais.

Vendredi matin 5 décembre, le premier ministre réunit les ministres, présidents de groupes parlementaires et dirigeants des partis de la majorité. Aucun d'entre eux ne demande le retrait du projet Devaquet. MM. François Léotard et Alain Madelin, respectivement ministre de la culture et de la communication et ministre de l'industrie, dirigeants du PR, avaient, la veille, au cours d'un déjeuner avec M. Monory, soutenu vigoureusement le maintien du texte. Leur position n'a pas changé. Seul M. Michel d'Ornano, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, proche de M. Valéry Giscard d'Estaing, laisse paraître des doutes sur la possibilité de faire passer le texte en force.

Du côté du CDS, MM. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, président du mouvement, et Jacques Barrot, secrétaire général, président de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée, estiment que M. Monory doit avoir la maîtrise du dossier et entreprendre une concertation sur de nouvelles bases. M. Chirac est d'accord. Avant de quitter Paris pour le sommet européen de Londres, le premier ministre demande au ministre de l'éducation nationale de *« reprendre l'affaire en mains »*. Il lui donne la possibilité de s'exprimer le soir même à la télévision au nom du gouvernement.

Faire passer la partie « réforme des structures »

L'intervention du ministre doit être préparée par une nouvelle réunion des mêmes responsables de la majorité, vendredi en fin d'après-midi, sous la présidence de M. Balladur, en l'absence de M. Chirac. Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, demande à M. Monory de rendre hommage, dans son allocution, à M. Devaquet, et d'utiliser le mot *« retrait »* pour les dispositions du texte dont il doit annoncer l'abandon. L'idée est de faire passer la partie *« réforme des structures »* des universités et de remettre à plus tard, à travers une concertation, l'examen des articles du projet concernant les étudiants.

Cette deuxième phase est close par la mort, dans la nuit de vendredi à samedi, d'un étudiant bastonné par les policiers au quartier Latin. Dès samedi matin, il apparaît que la tentative Monory est dépassée. Le ministre de l'éducation nationale s'en entretient avec M. Balladur, premier ministre par intérim. Une réunion de travail avec M. Barrot et le rapporteur du projet, M. René Couanau (UDF-CDS), ainsi que le directeur des universités, M. Jacques Béguin, a montré à M. Monory que le texte, réduit à sa partie « structurelle », se ramène à douze articles. Ce projet croupion vaut-il d'autres nuits d'affrontement ? Le ministre commence à en douter.

En début d'après-midi, M. Monory, accompagné par M. Barrot, rencontre de nouveau M. Balladur, avec, cette fois, M. Charles Pasqua. Les uns et les autres conviennent que la mort d'un étudiant appelle une déclaration ministérielle. C'est celle que fera, en fin d'après-midi, M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, qui met en garde les organisateurs du mouvement étudiant contre les risques qu'ils prennent.

Un dialogue impossible

Lorsqu'il revient de Londres, samedi après-midi, M. Chirac constate que le dialogue est devenu pratiquement impossible. Les représentants des étudiants le refusent. Du côté des lycéens, celui d'entre eux qui avait pris la parole lors de la rencontre de jeudi soir avec M. Monory avait exprimé l'opposition de ses camarades à un *« décret »* sur les lycées, décret qui n'existe pas. Il s'agit, sans doute, de la circulaire par laquelle le ministre avait organisé une consultation des chefs d'établissement sur les problèmes qu'ils rencontrent. *« Plus personne ne sait de quoi on parle »*, juge M. Chirac, qui estime alors qu'on est en *« pleine crispation »* et en *« plein irrationnel »*.

> *La montée des violences, l'ampleur des manifestations, l'absence d'interlocuteurs, les doutes de la majorité ont convaincu M. Chirac de retirer la totalité du projet Devaquet.*

L'autre donnée qui pèse sur les réflexions du premier ministre, c'est l'état des forces de l'ordre. Mises à contribution intensivement depuis plusieurs mois pour assurer la sécurité publique par une présence « dissuasive », puis dans la période des attentats terroristes, enfin lors de la visite du pape à Lyon, les gendarmes et les CRS ont été soumis à un régime épuisant. Leur résistance face aux difficultés des tâches de maintien.
de l'ordre est incertaine. Les événements de la nuit de vendredi à samedi l'ont montré. Il y a lieu de craindre d'autres « bavures », surtout face aux provocations qui se multiplient et que le service d'ordre des étudiants n'a pas les moyens de contenir.

Samedi soir, le président de la République, au retour de Londres, invite M. Chirac à venir s'entretenir avec lui à l'Elysée. Les proches du premier ministre qui le voient revenir ensuite à l'hôtel Matignon le trouvent calme et détendu. Apparemment, la discussion, comme le dira M. Chirac, a été courtoise. Selon le premier ministre, le président de la République l'a approuvé d'avoir retiré les dispositions du projet Devaquet contestées par les étudiants et les lycéens. Il lui a rappelé que lui-même, deux ans auparavant, avait retiré le projet Savary sur l'école privée face à la contestation à laquelle il s'était heurtée.

M. Mitterrand avait-il demandé dès le mercredi 3 décembre à M. Chirac, lors de leur entrevue hebdomadaire avant le conseil des ministres, de retirer intégralement le projet Devaquet ? *« Je n'ai pas souvenir qu'il m'en ait parlé »*, dit seulement le premier ministre. En a-t-il été autrement samedi soir ? M. Chirac ne l'a pas compris ainsi. Le président de la République lui aurait déclaré : *« De toute façon, il n'y a aucune honte à retirer un texte, même dans son ensemble. Je l'ai bien fait faire en 1984. »*

M. Mitterrand, lui, est sorti de l'entretien de samedi convaincu que le premier ministre allait retirer le texte Devaquet, conformément à l'avis qu'il lui avait clairement fait entendre, estime-t-il, dès le mercredi 3 décembre. Le président de la République envisage même de publier un communiqué, puis y renonce, laissant à M. Chirac la maîtrise de l'annonce.

Un effet désastreux

Plusieurs interlocuteurs du premier ministre, le dimanche 7 décembre, ont le sentiment que la pression de M. Mitterrand a produit son effet et que M. Chirac s'inquiète de ce que pourrait faire le chef de l'Etat. Pour l'heure, toutefois, c'est le congrès extraordinaire du dixième anniversaire du RPR. Le premier ministre tient un langage modéré, mais M. Pasqua, lui, se croit en 1968 et appelle ses « compagnons » à se tenir prêts à défendre la République.

L'effet produit par ce discours est désastreux du côté de l'UDF. M. Méhaignerie en fait part, au téléphone, à M. Chirac : le discours de M. Pasqua, après la mort d'un étudiant et alors que des soupçons pèsent sur le comportement de la police face aux provocations dans la nuit de samedi à dimanche, est dangereux. MM. Madelin et Léotard, reçus à leur demande par M. Chirac à l'Hôtel de Ville, en présence de M. Balladur, sont, eux aussi, inquiets. Seul M. Madelin demande le retrait du projet Devaquet. Le ministre d'Etat, partisan à l'origine du retrait total puis du retrait partiel, est convaincu depuis la mort de l'étudiant que le texte entier doit maintenant être retiré.

Le premier ministre reçoit aussi M. André Bergeron, secrétaire général de FO, et s'entretient au téléphone avec M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT. M. Bergeron fait une déclaration condamnant la *« politisation »* du mouvement étudiant et indiquant que FO ne participera pas à la manifestation prévue pour le 10 décembre. M. Maire hésite. Les deux dirigeants syndicaux estiment que le plus sage serait de retirer le projet afin d'éviter des violences graves.

Le secrétaire général de la CFDT est reçu lundi matin par M. Chirac. Il se prononce pour le retrait du texte, mais ne perçoit pas la décision de son interlocuteur. Est-elle déjà prise ? Autour de M. Chirac, certains craignent que la CFDT, si le texte est maintenu, ne puisse faire autrement que d'appeler à la manifestation du 10 décembre – déjà appuyée par la FEN et la CGT – et que FO ne soit obligée, dans cette hypothèse, de s'y rallier aussi.

Dans le même temps, M. Monory est reçu par M. Balladur rue de Rivoli. Les deux ministres pèsent le pour et le contre. Ils vont ensemble à l'Hôtel Matignon. Ils voient M. Chirac séparément. Après quoi, le premier ministre annonce sa décision aux ministres réunis à 11 heures autour de lui : c'est le retrait. Il est seul à prendre la parole.

La conclusion peut être laissée à un ministre : on allait vers un mai 68 sans juin derrière. Il était temps d'arrêter.

PATRICK JARREAU
et ANDRÉ PASSERON.

Désillusions de l'idéologie

(Suite de la première page.)

Pour eux, le dossier des responsabilités de M. Chirac est accablant : que d'hésitations, de temps perdu, de fausses habiletés, de victimes pour rien, disent-ils, avant de dénoncer un gouvernement aussi prompt à matraquer les étudiants qu'à laisser faire les casseurs.

M. Chirac dispose donc d'un ballon d'oxygène, mais celui-ci est d'une capacité réduite. Qu'on se souvienne du mois de juillet 1984, lorsque M. Mitterrand s'en était donné trois – retrait du projet sur l'école privée, référendum avorté, formation d'un nouveau gouvernement sans ministres communistes – pour faire face à la contestation de la rue. L'air avait de nouveau commencé à lui manquer à la fin de l'été. Or, M. Chirac ne dispose pas de la même marge de manœuvre. Même son gouvernement ne peut être bouleversé, tant l'équilibre y est délicat entre partis et chefs de parti.

A terme, les positions de M. Chirac, solides jusqu'à ces jours derniers, sont menacées. Deux questions se posent au premier ministre : peut-il devenir président de la République ? Avec quel électorat ? En une semaine, il a pris le risque de perdre du terrain.

1) *M. Chirac a-t-il la stature de l'homme d'Etat ?*

C'était déjà son point faible. Il jouit d'une bonne popularité, mais les enquêtes d'opinion, sur cette question précise, révèlent un handicap. MM. Mitterrand, Barre et Rocard sont crédités d'une capacité à exercer la fonction présidentielle qui lui est davantage mesurée (1).

Afin de surmonter ce handicap, M. Chirac s'est démené sur la scène internationale, avec un bonheur inégal. « Rentré en France », sur le conseil de ses amis et sous la pression de la rue, il n'a guère convaincu.

« Le gouvernement ne sait pas gérer le temps. Le peut-il alors qu'il est obsédé par l'échéance électorale ? », se demande M. François d'Aubert – barriste grand teint, il est vrai.

M. Chirac sait-il gérer son gouvernement ? Le peut-il alors que cette équipe est, dans sa structure même, agitée par des rivalités, les chefs de chacune des formations de la majorité y siégeant ès qualité ? Le peut-il alors qu'aucun débat n'est possible en conseil des ministres sous l'œil de M. Mitterrand ? Le peut-il alors qu'il évite de multiplier les réunions parallèles – conseils de cabinet – afin de ne pas trop déplaire au chef de l'Etat qui préside la seule instance de décision, le conseil des ministres ?

Au bout du compte, M. Chirac risque de donner l'image d'un homme qui n'évite souvent les catastrophes que parce qu'il est placé sous haute surveillance, entre le président de la République et une opinion vigilante ;

2) *Avec quel électorat M. Chirac peut-il l'emporter en 1988 ?*

La fraction dure du RPR, celle qui dans ces derniers jours et singulièrement dimanche a joué sur une atmosphère *« majorité de la peur »* était convaincue qu'il convenait de solidifier autour du premier ministre le noyau du bloc majoritaire (45 %), celui qui a voté pour la droite traditionnelle en mars dernier.

C'était aussi et surtout le moyen de capter l'électorat d'extrême droite retenu par M. Le Pen et ses surenchères. Si l'on ajoute au recul sur l'Université la tentation forte, au sein même du gouvernement de battre en retraite sur le code de la nationalité, on mesure quelle erreur d'analyse M. Chirac a pu commettre dans sa stratégie.

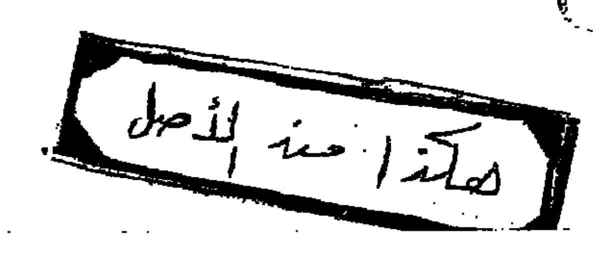
Il comptait sur une droite dure et il a consolidé, par raison, plus dur que lui,. La plate-forme électorale de l'actuelle majorité avait été élaborée dans cet esprit. « *Les erreurs*, explique un ministre RPR, *ce n'est pas depuis le 16 mars que nous les avons commises. C'est avant* ».

M. Chirac est victime de l'illusion qui avait égaré les socialistes de 1981 et qui peut se résumer ainsi : une majorité électorale se forme sur des bases idéologiques et il revient aux dirigeants qui en sont issus d'appliquer à la lettre la traduction programmatique de cette idéologie. Le constat est d'autant plus étonnant qu'il tranche avec le pragmatisme dont M. Chirac avait fait, jusqu'alors, son arme préférée.

Avant le 16 mars, la démonstration avait déjà été faite qu'un pouvoir, même monolithique, ne peut pas faire n'importe quoi et gouverner n'importe comment sous le prétexte qu'il dispose d'une majorité à l'Assemblée nationale. Ce qui passe depuis en est la confirmation éclatante. Ni la gauche, ni la droite, ne peuvent passer leur temps à faire et défaire la France. Exercer le pouvoir ne signifie pas être omnipotent.

JEAN-MARIE COLOMBANI
et JEAN-YVES LHOMEAU

(1) Selon le sondage réalisé par la SOFRES et publié le 21 novembre, dans le *Nouvel observateur*, M. François Mitterrand *« ferait un bon président de la République »*, selon 47 p des avis recueillis, 43 % émettant une opinion différente, M. Michel Rocard obtient, pour sa part, 46 % de réponses en sa faveur, 40 % exprimant une opinion négative. Dans la majorité, M. Raymond Barre recueille ses suffrages de 45 % des personnes interrogées, 46 % n'étant pas d'accord. Quant à M. Jacques Chirac, 52 % pensent qu'il ne ferait pas un bon président, 38 % estimant le contraire. Ce sondage a été effectue du 6 au 12 novembre, auprès d'un échantillon représentatif de 1000 personnes.



JE VOYAGE COMME JE VEUX AVEC NOUVELLES FRONTIERES



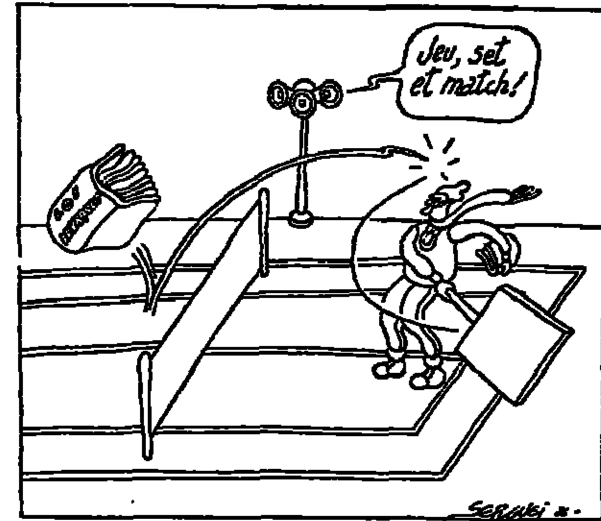
NOUVELLES FRONTIERES

Le retrait du projet de réforme universitaire

M. Monory : « Rien ne se fera sans consensus »

« Quand j'ai pris mes fonctions, j'ai dit que je n'avais pas l'intention de changer la loi Savary. Je n'ai pas changé. » Visiblement, M. Monory savoure sa victoire. Lorsqu'il a tenu sa première conférence, le 14 avril dernier, il était flanqué de son ministre délégué et de ses deux secrétaires d'Etat, Mmes Alliot-Marie et Catala. Trois RPR, pour un CDS. Pour celle qu'il a organisée prestement, en ce lundi 8 décembre un peu fou, il est seul. Le ministre délégué a démissionné et les secrétaires d'Etat ne sont pas dans la course. Et M. Monory entend bien occuper à lui tout seul tout le terrain.

Toute son argumentation repose sur ce message. C'est lui seul qui s'occupe de l'enseignement supérieur (mais pas forcément de la recherche), depuis que le gouvernement lui a confié ce dossier, vendredi dernier. Tout ce qui s'est passé avant n'est pas de son fait. Si on l'avait écouté, il n'y aurait pas eu de loi Devaquet et on n'en serait pas là.



Ainsi cette crise – la plus grave qu'ait connue le gouvernement Chirac – débouche-t-elle sur un magistral règlement de comptes entre M. Monory et le RPR, où le premier entend clairement désigner les responsabilités et se faire donner carte blanche pour tirer la majorité du mauvais pas où l'a mise le second.

Carte blanche pour quoi faire ? Son plan est simple. On abandonne toute idée de réforme – que ce soit pour les universités ou les lycées – et on lance une vaste concertation sur l'ensemble de l'enseignement secondaire et supérieur. Cette réflexion devra associer toutes les parties intéressées (enseignants, étudiants, personnalités extérieures) et se déroulera dans chaque université. Un *« comité national »*, présidé par *« une personnalité de renom »* et réunissant *« des gens de qualité »*, animera cette réflexion qui portera sur l'avenir des universités et leur articulation avec les lycées. Une direction de l'évaluation et de la prospective sera créée pour alimenter les analyses à moyen et long terme du ministère.

Aucune échéance n'est fixée pour ce travail qui devra prendre le temps nécessaire. Il pourra déboucher sur des décisions ponctuelles, chaque fois qu'un accord se dégagera. *« Je ne suis pas pressé,* a répété M. Monory à plusieurs reprises. *Je recevrai tout le monde. Rien ne se passera sans qu'il y ait consensus. Le changement dans notre société est très difficile. On ne peut procéder que par adaptations successives. »*

Statu quo maintenu

Dans l'immédiat, le *statu quo* sera maintenu, aussi bien dans les universités, chacune conservant pour le moment les statuts qui les gouvernent, que dans les lycées, où aucune modification n'interviendra en seconde à la rentrée prochaine.

Revenant sur les événements récents, M. Monory a indiqué qu'il avait longtemps fait passer, avant tout, la solidarité gouvernementale, en se pliant à la décision de maintenir le texte de M. Devaquet, mais qu'il y a eu un moment où celle-ci ne pouvait plus jouer. Il a indiqué que *« son état d'esprit avait beaucoup changé »* entre vendredi soir et samedi matin, à la suite de la mort de Melik Oussekine. Il a alors compris qu'il ne valait pas la peine de se battre pour un texte dont il ne restait plus grand-chose, une fois enlevés les points contestés par les étudiants *« Le véritable courage politique,* a-t-il déclaré, *consiste aujourd'hui à arrêter net un mouvement engagé sur une pente fatale. »*

F. G.

« J'ai dit à ma femme : c'est dramatique ! »

Lundi soir au ministère de l'éducation. Fin de la conférence de presse du ministre. C'est promis : on efface tout et on ne recommencera plus. M. René Monory peut enfin souffler... et mesurer l'étendue des dégâts. *« Tous ces événements ont changé le cours de ma vie »,* confie-t-il. Mais pas le cours de sa carrière. Démissionner, lui ? *« Ma présence au gouvernement n'a jamais été mise en cause ni par Jacques Chirac ni par moi-même »,* assure-t-il.

D'ailleurs, ajoute-t-il comme pour se donner encore meilleure conscience, *« à aucun moment je n'ai vu autour de moi des gens malheureux au point de démissionner... »* Tant pis pour le jeune Devaquet ! Depuis six mois, il savait, lui, que son ministre délégué *« allait au casse-pipe ».* Ce pauvre Devaquet *« mis au pressing »* par le conseiller du premier ministre chargé de l'éducation, M. Yves Durand, téléguidé par l'UNI, qui un mois après le premier passage du texte au Sénat venait encore lui imposer des amendements tendant tous à durcir davantage le projet.

« Il faut le savoir, explique René Monory, *même si depuis quinze jours ces mauvais conseilleurs, on ne les a plus vus. Après, quand les hommes politiques sont sur la scène, il faut qu'ils se démerdent ! » Exit* donc Devaquet. A la rigueur M. Monory veut à ses côtés un autre ministre délégué. A la recherche, un point c'est tout : *« On ne va pas recommencer le truc. »* Pauvre Devaquet ! Mais enfin, comme le dit son ministre, il faut bien des gens qui restent *« pour éteindre les incendies que les autres ont allumés ».* Et puis, même si l'on est ministre, on n'en reste pas moins homme, avec un cœur et des tripes. C'est samedi que celles du ministre ont été remuées.

Six heures du matin, samedi : dans son petit appartement de la rue de Vaugirard, René Monory écoute, en se rasant, les informations à la radio. Un mort dans la nuit. *« J'ai dit à ma femme, c'est dramatique. Faudra sûrement retirer le texte. »* Cette idée ne le lâchera plus. Il rencontre M. Edouard Balladur : *« Il était comme moi un peu malheureux. »* Puis séance de travail pour nouveau toilettage du texte. Douze articles restant sur quarante-neuf. *« Je me suis dit, est-ce que ça vaut le coup de se battre pour un tel confetti ? »*

Samedi après-midi, entretien avec Jacques Chirac, *« qui s'interroge lui aussi ».* Et puis départ vers la bonne ville de Loudun. René Monory *« en a un peu marre ».* Heureusement, il y a ses petits-enfants pour le détendre, et ses copains. Quelques heures *« hors du circuit »* pour faire le point. Et ce téléphone qui n'arrête pas, malgré tout, de sonner le dimanche. *« Vous avez entendu Pasqua ce matin ? »* C'est dit : la sagesse impose de reculer. Retour dimanche soir à Paris. Les coups de fil continuent de pleuvoir. Lundi matin, rencontre à la première heure avec M. Balladur, qui partage son point de vue. Le plus dur est fait. *« A son rythme et à sa manière »,* René Monory peut enterrer le projet Devaquet et rester ministre !

D. C.

POINT DE VUE

Réconcilier la France avec sa jeunesse

par Claude Allègre,
professeur à l'université de Paris-VII,
Crosby Professor au MIT,
Prix Crafoord 1986.

PARMI les pays industrialisés, la France détient deux records peu enviables : la plus forte proportion de jeunes parmi ses chômeurs, le plus faible pourcentage de diplômés de l'Université. Va-t-on guérir ce cancer culturel, économique et social en instaurant la sélection à l'entrée de l'université ?

La sélection existe déjà trop. Au collège et au lycée, où l'on trie des adolescents plus sur leurs capacités à apprendre que sur leurs facultés à réfléchir ; à l'entrée des grandes écoles, où la réussite d'un concours à vingt ans préfigure la carrière de toute une vie ; à l'université même, où le système d'examens continus a amplifié le mal.

L'Université américaine, donnée en exemple, est de peu de recours car elle se développe dans un contexte économique et intellectuel totalement différent.

Economique, quand on sait que les Etats-Unis consacrent 2,5 % de leur PNB à l'enseignement supérieur, contre 0,6 % pour la France. Culturel, quand on connaît l'esprit d'ouverture de l'Université américaine où les disciplines nouvelles fleurissent , où la technologie a depuis longtemps ses lettres de noblesse, où la classification d'Auguste Comte est inconnue, où les talents du monde extra-universitaire sont accueillis sans souci de parchemins, où le dogmatisme et la réglementation tatilloNne sont combattus et non cultivés.

Le rêve américain

Cette Université répartit ses étudiants, il le faut bien. Elle le fait selon des critères multiples, variés, où l'estimation et la motivation des individus jouent un rôle aussi important que la discipline scolaire, pour que tous les talents trouvent un lieu d'épanouissement. Elle le fait en ignorant le système des concours sclérosés de nos grandes écoles. Elle le fait surtout en donnant à ses jeunes trois fois plus de chances d'obtenir un diplôme supérieur et quatre fois plus de chances de soutenir une thèse de doctorat que notre Université. Elle le fait en organisant pour ses étudiants et ses professeurs des conditions de vie et d'études qui n'ont aucun équivalent ailleurs. Si nous voulons nous inspirer de ce système, commençons par nous en donner les moyens. Construisons des campus avec des logements pour les étudiants, entretenons nos universités vétustes ou délabrées, équipons-les de piscines et de terrains de sport. Donnons des bourses décentes et nombreuses à nos étudiants, dont nous ne pourrons que mieux exiger l'excellence.

Pour ma part, je ne crois pas que la solution aux maux de l'université française puisse être trouvée dans une imitation quelconque, d'autant moins que notre retard est considérable. Nous sommes condamnés à reconstruire notre enseignement supérieur à partir de solutions originales qui devront répondre aux aspirations de notre jeunesse en tenant compte de nos traditions et de notre culture. Définir les modalités d'une telle entreprise dépasse le cadre de cet article, indiquons-en simplement quelques conditions :

1) Abordons le problème avec détermination, modestie et patience, sans précipitation, avec une volonté de dialogue et une implication de toute la communauté nationale. Cela exclut toute entreprise législative d'envergure. Assez de ministres légistes qui ne changent rien !

2) N'opposons plus la formation professionnelle indispensable et la formation générale nécessaire, l'ouverture vers les disciplines nouvelles et le maintien du niveau des disciplines fondamentales, la qualité de l'enseignement supérieur et la nécessité de former plus d'étudiants, la rigueur et la générosité.

3) Enfin, cessons de nous cacher les véritables problèmes. Rien ne sera possible sans une augmentation colossale des moyens consacrés à notre enseignement supérieur et à nos étudiants. Pour rattraper notre retard et permettre à un plus grand nombre de jeunes d'accéder au savoir et de se préparer à un emploi, il faut doubler au plus vite les financements consacrés à notre système de formation supérieure. Cela paraît à la fois impossible et indispensable. Impossible par notre logique budgétaire des petits pas. Indispensable tant les chiffres qui mesurent notre retard sont alarmants. Aborder ce problème par une augmentation des droits d'inscription était dérisoire, inquiétant et inadapté.

La solution est au niveau du gouvernement de la Cité. Gouverner, c'est choisir, disait Pierre Mendès France. Serons-nous capables de faire les choix budgétaires à la dimension du problème ? Serons-nous capables d'ouvrir courageusement les portes de notre avenir, plutôt que d'entretenir les nostalgies du passé ?

La réconciliation de la France avec sa jeunesse est à ce prix. Cette jeunesse étudiante et lycéenne qui, dans sa calme détermination et son refus de la violence, pose en fait la véritable question, celle du déclin de la France.

Morales d'une défaite

PEUT-ON vivre sans la loi Devaquet ? A entendre les propos les plus récents de M. Chirac et de M. Monory lui-même, il semblait que non. C'était le *« vide juridique »,* la *« paralysie institutionnelle ».* Il y avait urgence. La loi Devaquet devait aussi régler le problème du chômage en permettant aux étudiants de trouver un emploi. Elle devait *« augmenter la réussite des jeunes et l'efficacité de l'Université ».*

Aujourd'hui, tout est changé. M. Monory nous explique tranquillement que les universités pourront très bien continuer à vivre dans le *statu quo,* qu'on peut fort bien adapter la loi Savary, que rien ne presse et qu'il n'y a, dans ce bas monde, *« rien de mauvais ni de définitivement bon ».*

D'où vient ce brusque revirement ? Simplement de ce que ce qu'on nous répétait depuis des mois était faux.

Il était faux de dire, comme l'avait fait M. Chirac, le 8 avril, que la loi Savary était *« quasi unaninement rejetée par les corps universitaires »,* puisqu'elle commençait à être appliquée dans la grande majorité des universités.

Si les diplômés des universités ont, comme tous les jeunes, de plus en plus de difficultés à trouver un emploi, il est faux de laisser entendre que la loi Devaquet pouvait apporter un quelconque remède à cette situation, puisqu'elle ne traitait pas des contenus et ni de l'adaptation de l'enseignement.

En s'appuyant sur des affirmations fausses, on ne pouvait pas faire une bonne loi – et encore moins la défendre devant l'opinion.

Une mise en demeure

La vérité est que l'abrogation de la loi Savary répondait à un tout autre dessein : il s'agissait de restaurer le pouvoir des professeurs au sein des conseils d'universités. M. Devaquet, qui n'est pas un défenseur acharné des « mandarins », avait présenté cet aspect de la loi avec habileté, en expliquant que, les professeurs n'ayant plus de préoccupation de carrière, doivent concentrer une grande part de leur énergie à la gestion des universités. Les autres enseignants, au contraire, doivent se consacrer à l'enseignement et à la recherche puisque beaucoup d'entre eux n'ont pas terminé leur thèse.

Les professeurs sont-ils tous des électeurs de la majorité, qu'il faille à tout prix satisfaire ? Probablement pas, et les socialistes avaient eu une fâcheuse tendance à les considérer globalement comme d'indécrottables « réactionnaires ». Mais la vérité est que nombre de groupements qui les représentent mènent un combat politique. Les liens de l'UNI avec le RPR sont connus. Les cercles universitaires publient un communiqué où ils *« confirment leur appartenance à la majorité issue des élections législatives du 16 mars »,* et *« ne cachent pas leur déception ni leur inquiétude ». Quant à la Fédération des syndicats autonomes, elle guerroie depuis toujours contre tout ça qui pourrait avoir un vague air de gauche.*

Ces mouvements ont mené une intense campagne contre la loi Savary, dont elles ont organisé le boycottage. Les universités qui ne l'ont pas appliquée sont celles où ils dominent. Fournissant à l'ancienne opposition un terrain tout trouvé d'agitation, ils ont exigé, en échange, que l'abrogation de la loi Savary figure dans la plate-forme UDF-RPR.

Une fois élue, la nouvelle majorité a été mise en demeure de tenir ses engagements. Et c'est ainsi que les nouveaux ministres ont touvé cet encombrant cadeau sur leur bureau, lorsqu'ils ont pris leurs fonctions.

On connaît la suite. Pour faire plaisir à une minorité, le gouvernement a connu ses premières grosses difficultés.

Cette histoire a plusieurs moralités :

– la première est que les politiques devraient toujours se méfier de leurs conseilleurs, en matière d'éducation. Les laïcs ont été fatals à la gauche. Les mandarins ont failli faire chavirer la droite ;

– la deuxième est que ceux qui ont pratiqué l'illégalité sont mal placés pour se faire les défenseurs de la loi. Et aussi que le désir de revanche ne suffit pas à faire une politique ;

– la troisième est que la désinformation n'est pas payante. Le gouvernement n'a jamais pu présenter une version crédible du projet de loi, parce qu'il reposait sur trop d'arrière-pensées et d'ambiguïtés ;

– la quatième enfin, est qu'il aurait mieux valu commencer par là où – par force – on a terminé ; consulter, avoir une vision à long terme, lier la réflexion sur l'enseignement supérieur et le secondaire... A condition, bien sûr, que ce délai de réflexion ne soit pas une façon d'enterrer le dossier. Car, en ce cas, un jour viendra, inévitablement, où un autre ministre pressé voudra le déterrer. Et il lui sautera, à nouveau, à la figure...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Le retrait du projet

La superbe et le choc

CET automne de toutes les surprises *n'a peut-être pas fini de* surprendre. On ne se hasarderait pas à en prévoir les conséquences mais, d'ores et déjà, au point où on en est parvenu, après dix jours d'un lent glissement des cortèges joyeux de la corporation étudiante aux drames des nuits de casse suspecte et de sang répandu puis à la fin piteuse d'un projet de loi, quelques leçons intermédiaires peuvent être tirées. Elles concernent des pouvoirs, des institutions et une génération.

Installé depuis neuf mois dans sa superbe, le pouvoir né du 16 mars s'était comporté, en tous domaines, comme en terrain conquis ou reconquis. Il avait, la gauche étant « sonnée » par sa défaite et handicapée par ses divisions, entrepris de tout réformer ce qui avait été réformé, d'annuler – et au-delà – à coups de « 49-3 » des décisions, des projets dont certains au seul prétexte qu'ils avaient vu le jour au temps de la gauche, établissant ainsi pour des réformes qu'elle eût pu, en d'autres temps, elle-même proposer, une sorte de notion de péché originel.

Dans l'euphorie la droite allait plus loin qu'une simple restauration : prisons, code de la nationalité, dénationalisations, droit de licenciement, lutte contre la drogue. Dans tous les cas elle agissait sûre de sa force et de son bon droit majoritaire, se souciant comme d'une guigne des maigres réactions qu'elle suscitait. C'est sur le terrain le plus inattendu – la réforme dite Devaquet – qu'elle a subi son plus grave revers. Les étudiants ont cueilli à froid le pouvoir. Et eux dont on ne redoutait rien ont fini, non sans mal, à le faire reculer.

Désormais, on peut escompter plus de méfiance, plus de prudence, moins de radicalité (sinon moins de radicalisme...) dans les procédés de l'équipe au pouvoir. Certains de ses membres sont trop avisés pour ne pas se rendre compte que le temps du « tout est permis puisque nous avons gagné en mars 1986 » est derrière eux et qu'il faudra, à l'avenir, se souvenir de se méfier et aller, dans la voie des contre-réformes, avec une prudence de Sioux. Sans oublier que l'Etat se grandit quand il ne se braque pas.

L'opposition ne manquera pas de tirer quelques enseignements du trouble actuel. Moins *« manipulatrice »* qu'on le dit elle aura sans doute compris le décalage entre ses discours, ses projets et ses rêves, et l'attente d'une génération qu'elle rêverait vainement de séduire en s'attachant à ses basques et en lui servant une soupe idéologique réchauffée et hors de propos. La cohabitation a paralysé les socialistes et marginalisé un peu plus les communistes. A se focaliser sur l'échéance de 1988 – comme la droite – la gauche n'a rien vu *venir* et cette hypermétropie commune devrait lui poser quelques questions. Les jeunes ont fini par faire comprendre qu'avant 1988 il y avait 1986.

La jeunesse étudiante et lycéenne, quant à elle, vient de subir une rude, rapide et amère initiation à la politique. Parti dans la fraîcheur d'un *« apolitisme »* festif, le mouvement a, en peu de jours, les maladresses du pouvoir aidant, ressenti deux chocs émotionnels : le mépris et la violence. Mépris manifeste de cette inoubliable – hélas ! – intervention de M. Monory, assenant depuis son bureau de la rue de Grenelle, au plus fort du rassemblement des Invalides, un *« non »* catégorique aux revendications. Une humiliation qui, peut-être, aura fait plus de mal que la violence consécutive à l'engrenage provocation-répression.

L'humiliation du jeudi soir

Une humiliation, en tout cas, qui *aura mis en condition les jeunes* protestataires pour passer de la revendication à la révolte. La mort de Malik Oussekine, les méprisables tentatives des autorités pour faire croire qu'il était mort... de sa maladie *et non d'une bastonnade,* a retenti sur un terrain psychologique collectif déjà fragilisé par l'humiliation du jeudi soir.

Il n'est pas impossible non plus que l'offensive des « casseurs » – certainement plus « manipulés » que les étudiants, mais par qui ? – relayée surabondamment par la presse de droite et par les porte-parole de la majorité n'ait pas été considérée comme un pas de plus dans la voie de la désespérance. En tout cas une prise de conscience brutale a eu lieu : celle des limites de l'« apolitisme » lorsqu'on vit en société et surtout quand on s'organise contre un projet de loi gouvernemental... A trop avoir négligé l'aspect émotionnel qu'aurait ce mouvement au premier dérapage, le pouvoir s'est coupé psychologiquement d'une partie de la jeunesse. Le retrait du projet suffira-t-il à atténuer les effets de ce traumatisme ?

La mise en cause du fonctionnement de la police *n'est* pas, en France, une idée neuve. Le drame de la rue Monsieur-le-Prince, le comportement étrange des forces de l'ordre au quartier Latin – péchant soit par défaut soit par excès – posent la question de l'autorité qui les fait agir et du contrôle qui s'exerce sur elles. La démagogie consisterait à dresser toute la jeunesse contre toute la police. L'irresponsabilité consisterait comme l'a fait le préfet de police à *nier* toute erreur de sa part, à s'en tenir à une couverture *a priori* des « bavures » sous prétexte de ne pas entacher l'institution, par définition insoupçonnable. Quand des « casseurs » cassent, il faut les isoler et les punir. Quand les policiers chargés de l'ordre font office de fauteurs de désordre, il faut les neutraliser et les sanctionner. Il y a dans la police des « groupuscules » tout aussi dangereux – pour ceux-là mêmes qui ont en charge l'institution – que peuvent l'être les « groupuscules » extrémistes tentés de dévoyer le mouvement étudiant. Au bilan provisoire des derniers événements, la police qui s'était globalement comportées de manière sage et prudente dans les premières journées, a connu quelques dérapages dont le renouvellement – mercredi – serait inexcusable.

Dernier élément de ce décor : la *télévision.* En 1968, les radios – périphériques essentiellement – avaient joué un rôle non négligeable dans la montée du mouvement, contribuant par contrecoup à créer un climat psychologique de peur et faisant *croire* à la France des profondeurs que la capitale était à feu et à sang. Cette fois, la télévision a joué son rôle. Les chaînes publiques ont relaté les événements très largement. Les équipes ont enquêté, *recueilli des témoignages,* donné la parole aux étudiants. Il n'est pas exclu toutefois que, dans la majorité et dans son électorat, on n'ait pas ressenti certaines images, certaines interventions comme provocatrices et peu *marquées par le souci* d'équilibre.

Faut-il y voir les derniers feux de rédactions qui se sentent menacées, un baroud d'honneur avant mise au pas ? Même si l'on peut juger excellent le travail fait – on est loin de la télévision hautaine de 1968 – on ne peut s'empêcher de s'interroger sur la manière dont les choses auront été perçues, au-delà de la jeunesse. On a ressenti parfois quelques « dérapages » contribuant à aggraver le choc émotionnel et de nature à conforter les partisans d'une reprise en main.

Un pouvoir hésitant après des mois de sûreté de soi, une gauche interloquée et prise à contre-pied, une jeunesse passant de la fête à la fureur (ou si l'on veut de l'innocence à la conscience), une police consciente de la nécessité de se... policer *mieux,* des médias collant mieux au réel mais au risque du passionnel : il y a dans ce bilan, selon les convictions de chacun, des raisons d'espérer ou des aliments pour la crainte. Du nouveau ou du déjà-vu.

BRUNO FRAPPAT.

La solidarité forcée de l'UDF

« L'UDF n'a pas le droit de faire de rupture. » Ainsi donc les choses étaient claires. Avant même que M. Chirac n'annonce officiellement le retrait du projet Devaquet, M. Jean Lecanuet en avait déjà pris son parti : l'UDF ne pouvait se permettre de *« plaquer une crise politique »* sur celle qui secouait violemment, depuis deux semaines, le monde lycéen et étudiant. Et il ne se trouvait d'ailleurs personne pour le démentir. Pas un centriste. Le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, était, au contraire, le premier à soutenir qu'*« il n'était pas question dans la tempête de ne pas être solidaire »*. Pas même un libéral du Parti républicain où l'on s'est défendu en permanence de *« faire du chantage à la démission. »* Et pas un seul barriste, M. Charles Millon ne se faisant guère tirer l'oreille lors de son passage au « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche, pour déclarer que, *« faisant partie de la majorité gouvernementale »*, il soutenait « loyalement le gouvernement ».

Solidarité, loyauté, deux mots qui sont sans cesse revenus dans la bouche de tous les responsables de l'UDF. Si bien que M. René Monory avait beau jeu, et finalement raison, de constater, lundi soir qu'« à aucun moment », il n'avait vu parmi ses collègues ministres UDF des « gens malheureux au point de démissionner... »

L'UDF avait-elle les moyens et la volonté de provoquer une rupture ? Le RPR n'avait pas été le seul à prendre des engagements. En cas de conflit exacerbé, les amis de M. Chirac ne se seraient pas fait faute de rafraîchir la mémoire de leurs partenaires.

Dans la plate-forme commune *« pour gouverner ensemble »*, signée par le RPR et l'UDF, l'avenir de *l'enseignement supérieur* n'était traité qu'en quatre lignes, mais des lignes suffisamment nettes : *« Les établissements d'enseignement supérieur seront pleinement autonomes et délivreront leurs propres diplômes (suppression de la loi Savary, possibilité de création d'établissements privés d'enseignement supérieur).* » Pas davantage, les barristes ne pouvaient oublier qu'au nom du groupe UDF, lors de la discussion du projet de loi Savary sur l'enseignement supérieur par l'Assemblée nationale, M. Barre avait exposé, le 24 mai 1983, des thèses qui allaient, sur bien des points, au-delà des propositions de M. Devaquet.

De même pouvaient-ils se douter que des esprits malins se seraient fait une joie de leur rappeler qu'au tout début de cette législature M. Barre avait été l'un des premiers à s'associer à une proposition de loi relative aux universités déposée par plusieurs députés du RPR et de l'UDF, parmi lesquels les deux présidents de groupe, MM. Messmer et Gaudin, et les anciens ministres MM. Olivier Guichard, Alain Peyrefitte et Jean Foyer...

Le silence révélateur de M. Léotard

Peu nombreux au sein de l'UDF ont été ceux qui avaient prévu cette poussée de fièvre. L'UDF, elle aussi, a flotté dangereusement. Tentée dans un premier temps de laisser Matignon se débrouiller avec un texte qui ne liait pas directement le sort de l'un des siens. Puis manifestant dans un deuxième temps, il est vrai très bref, le désir d'exploiter à son avantage ce *dossier récupéré par* M. Monory, avant de comprendre, pour finir, que cette montée en première ligne du ministre de l'éducation se révélait être pour elle un inconvénient plus qu'un avantage. Le tout surveillé du coin de l'œil par des barristes prêts à tout instant à instruire le procès de la cohabitation...

Fallait-il ou pas retirer ce projet ? Jusqu'à dimanche, les responsables *de l'UDF ont été incapables* d'arrêter une position ferme et définitive, le silence de M. Léotard, secrétaire général du PR, durant toute cette affaire, étant à bien des égards révélateur. Si un semblant de solidarité a fini par s'établir, c'est seulement au lendemain de la mort de Malik Oussekine et du discours musclé du ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, dimanche matin, devant le congrès extraordinaire du RPR, qui ont fait comprendre à l'UDF jusqu'où il n'était plus possible d'aller trop loin. Soucieuse de sa bonne cote auprès des jeunes, « la bande à Léo » a fini par s'émouvoir du « divorce » grandissant entre la classe politique et la jeunesse de France. Chez les centristes, les *incantations* de M. Pasqua ont laissé à penser que la menace de dérive droitière était moins éloignée qu'ils ne le pensaient. Mais on sait depuis longtemps que la solidarité, dans ce camp de la majorité, a ses limites. Les centristes ne voulaient pas la rupture parce qu'ils sont barristes et qu'ils redoutent par-dessus tout de donner des gages à M. Mitterrand. Les libéraux du PR ne la voulaient pas parce que cela eût été remettre en cause la stragégie d'alliance avec le RPR et, par conséquent, donner raison aux anticohabitationnistes.

Personne ne sortira indemne de cette affaire, mais M. Chirac aura pu vérifier, une fois de plus, que les *divisions* de l'UDF *restent* la meilleure garantie pour la sauvegarde de son gouvernement...

DANIEL CARTON.

Le PS : « On ne rebondit pas, on engrange »

Les socialistes ont au moins un point commun avec M. Charles Pasqua : ils se souviennent de mai – et surtout de juin – 1968. Ils gardent un souvenir cuisant du « réflexe de peur » de l'opinion et de la maladroite tentative de « récupération » de la dynamique de la rue par la gauche institutionnelle. Le résultat, ce fut, pour la droite, une « chambre introuvable ».

C'est pourquoi, jusqu'à ce que M. Jacques Chirac retire le projet contesté, le comportement de la direction du PS aura été tout entier marqué par le « syndrome » de mai 68.

Dès la fin du bureau exécutif réuni exceptionnellement le lundi matin 8 décembre, M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, résume ainsi la position du parti en lançant : *« Ils ne vont pas nous refaire le film ! »*

Le PS doit donc dénoncer l'enchaînement des violences, exiger que la lumière soit faite, mais éviter toute apparence de « récupération ». Sur ces deux points, M. Lionel Jospin, le premier secrétaire, est très clair : s'il a vécu une évidente dramatisation, le mouvement étudiant n'a *« pas changé (...) de nature ». « Nous socialistes,* souligne M. Jospin, *nous voulons le retour au calme (...) Nous ne voulons pas, dans ce pays, d'une crise politique. Nous ne voulons pas de la violence.* » Le PS n'appellera pas, en tant que tel, à la manifestation de mercredi et il n'y sera même pas représenté officiellement.

Quant à l'enchaînement des violences, M. Pasqua a facilité la tâche des socialistes en usant d'une ficelle un peu grosse, devant le congrès extraordinaire du RPR. M. Jospin a vu dans ses propos *« des relents un peu factieux ». « Car tout de même »*, lance, cinglant, le premier secrétaire, *on n'imagine pas qu'il y ait en France un problème entre la République et les loubards ! »*

Le bureau exécutif est marqué, M. Michel Rocard lui-même le souligne, par *« une grande unanimité, une grande convergence »*. M. Pierre Bérégovoy souligne que *« la crise politique est sous-jacente, mais ne peut venir que de la majorité elle-même »*. M. Laurent Fabius souhaite que le PS martèle le thème du gouvernement *« du désordre et de l'incompétence »*. Tous les dirigeants socialistes soulignent qu'il faut maintenant *« gagner la bataille de l'opinion »*.

13 heures. Changement de décor. Ceux des journalistes qui s'étaient repliés sur l'Assemblée nationale, après la première conférence de presse de M. Jospin, sont récupérés à 13 h 15.

Ils se retrouvent, sans cérémonie cette fois, dans le bureau du premier secrétaire. M. Jospin considère que le retrait du texte, que vient d'annoncer le premier ministre, intervient *« trop tard »*. Mais comme il constitue *« un des éléments essentiels du retour au calme »*, il s'en dit *« satisfait »*. Quant aux étudiants, *« il faut qu'ils gèrent (...) le succès avec la même maturité »* que celle qu'ils ont montrée jusqu'ici.

Et maintenant le code de la nationalité !

Reste à s'adapter à la nouvelle donne. En refusant fermement tout scénario de *« crise politique »* les socialistes se sont interdits de « rebondir » dans l'instant, après le retrait du projet Devaquet. Comme le dit M. Gérard Collomb, député socialiste du Rhône, *« on ne rebondit pas, on engrange »*.

Et comme la vie continue, les socialistes s'apprêtent à « mettre le paquet », comme ils l'avaient prévu de longue date, dans la lutte contre le code de la nationalité. Ils ne peuvent espérer bénéficier du même mouvement de masse que contre le projet Devaquet. Mais ils ont pu constater, à la faveur du mouvement étudiant, que les thèmes de la solidarité et de la générosité « mordent » toujours sur la jeunesse.

Car l'une des leçons à tirer, pour le PS, de cette quinzaine agitée, est que la crise est partie de la société civile elle-même, comme en 1984, et sur les thèmes économiques et sociaux mis en avant par l'opposition d'alors comme par celle d'aujourd'hui. Les socialistes ont perdu les élections, jugent-ils, à cause du chômage et du sentiment d'insécurité. C'est sur ce même terrain qu'ils attendaient un début de retournement de l'opinion et avaient axé les critiques de leur première période d'opposition.

Est-ce à dire, comme le jugeait lundi un ancien ministre, que *« le gouvernement s'est déstabilisé tout seul ? »* Ce serait sans doute injuste pour le PS, qui a su être en phase avec le mouvement et lui apporter un soutien – notamment logistique – discret mais efficace, sans donner au public l'impression de se ruer dans la brèche. Au demeurant, M. Collomb remarque : *« Un parti, sauf s'il a une conception léniniste, ne provoque pas les mouvements d'opinion. Tout au plus peut-il les refléter. »*

Voilà, en somme, le PS renvoyé – tout en ayant avancé d'une case – vers un débat qui l'agitait depuis le 16 mars : comment accompagner le retournement de l'opinion, tout en l'accélérant, mais sans risquer de le bloquer par trop de précipitation ? Sur l'école au moins, sans s'y attendre, et avec l'aide, décisive, il est vrai, des étudiants non « politisés », le PS n'aura pas trop mal réussi.

J.-L. A.

LES RÉACTIONS

● **M. Barrot : nouvelle chance.** – Pour M. Jacques Barrot, président de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, *« personne n'a désormais le droit de refuser la nouvelle chance de dialogue »*. Après avoir observé que *« le fonctionnement actuel des institutions complique la recherche des solutions globales et à long terme »*, M. Barrot, qui est également secrétaire général du CDS, assure qu'en *« ouvrant à toutes les parties prenantes de notre système éducatif le vrai dialogue sans exlusive, le gouvernement et le ministre de l'éducation nationale ne choisissent pas la voie de la facilité ni celle du renoncement »*.

● **CNIP : regret.** – M. Yvon Briant, secrétaire général adjoint du Centre national des indépendants et paysans, constate avec *« regret »* que *« les maladresses successives du gouvernement ont conduit »* à la décision du retrait. M. Briant *« déplore qu'une réforme importante soit ainsi retardée et espère vivement que le gouvernement saura faire preuve, sur les prochains textes, de plus de fermeté et surtout de plus de cohérence »*.

● **Le Mouvement des démocrates : inadaptation.** – Le Mouvement des démocrates, que préside M. Michel Jobert, ancien ministre, indique dans un communiqué : *« La société française, une fois encore, aura, au travers de l'Université, manifesté un conservatisme malthusien auquel les étudiants auront été malheureusement associés, alors qu'ils voulaient se tourner résolument vers leur avenir, dans un monde économique déstabilisé.*

» Il est évident que la procédure législative n'a pas réformé et ne réformera pas l'Université, qui s'enfonce dans l'inadaptation. Les meilleurs élèves se détournent d'elle. Des enseignements plus efficaces s'installent en parallèle. Ce refus du changement, qui coûte si cher à la nation, ne sera contourné que par les dialogues et les recherches empiriques des demandeurs d'emploi et des entreprises. »

● **Le SM et le SAF participent à la manifestation.** – Le Syndicat des avocats de France (SAF) et le Syndicat de la magistrature (SM) invitent *« l'ensemble des avocats et magistrats à prendre des initiatives pour manifester publiquement leur soutien aux étudiants et lycéens, et notamment à se rassembler en robe devant le Palais de justice de Paris le mercredi 10 décembre à 14 heures pour rejoindre la manifestation de toutes les forces syndicales »*.

● **Un communiqué du Syndicat des correcteurs CGT :** « Le Syndicat des correcteurs CGT qui, dans un communiqué du 27 novembre, avait *« exprimé son soutien au mouvement des lycéens et des étudiants »*, s'indigne de la répression policière qui a entraîné la mort d'un jeune. Chasse à l'émigré, expulsions, atteinte au code de la nationalité, emploi provocateur de la violence policière, tout cela témoigne de la cohérence liberticide de la politique de l'actuel gouvernement. Le syndicat demande à ses adhérents dans les entreprises de participer dans l'unité à la riposte nécessaire. Il assure la coordination *étudiante de son total soutien. »*

● **Front national : reculade.** – Le Front national estime que *« la question qui se pose désormais est de savoir si, pris en tenaille entre le président de la République et la rue, le gouvernement aura encore la possibilité de faire aboutir une réforme. La question se pose notamment pour le code de la nationalité (...). La cohabitation est un échec »*.

L'UNI : une décision imposée par le chantage

« L'Union nationale interuniversitaire (UNI) prend acte avec regret, *dans un communiqué, du retrait du projet de loi sur l'enseignement supérieur. L'UNI rappelle les conditions dans lesquelles cette décision est intervenue.*

« Un pilonnage méthodique, d'une intensité inégalée, a préparé le terrain en échauffant les passions et en empêchant pratiquement l'expression des arguments fondés sur la raison. Cette pression a été assez forte pour impressionner, à l'intérieur même de la majorité, une fraction qui par faiblesse ou par calcul politicien, a imposé par le chantage, la décision finalement prise.

» En tout état de cause, l'UNI rappelle que les vrais problèmes demeurent et qu'ils dépassent de loin les questions liées à l'enseignement supérieur.

» Dans la situation politique extrêmement grave que nous connaissons, la gauche ne va pas manquer de multiplier les assauts, en s'efforçant de provoquer dans les délais les plus brefs, une véritable crise de régime. C'est dans cette perspective que toutes les forces conscientes de leurs responsabilités, doivent déterminer leurs positions et envisager leur action. »

Un appel d'intellectuels

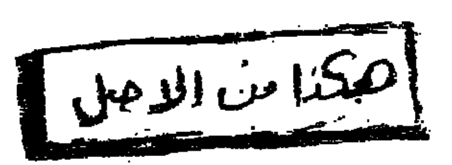
« Les signataires appellent l'ensemble des intellectuels et artistes de toutes disciplines à s'associer à eux pour affirmer leur solidarité entière avec l'actuel mouvement des étudiants et lycéens.

» Un tel mouvement témoigne du renouvellement décisif de sensibilité qui est à l'œuvre dans les jeunes générations. Il est porteur d'existences de dignité, d'égalité et de respect d'autrui, auxquelles il serait scandaleux de ne pas répondre. Il dit dans le même temps son refus des projets que multiplient les hommes du pouvoir, et qui tous tendent à asservir.

» Nous faisons nôtres cette révoltes, ces exigences, ce refus. »

SIGNATAIRES : Anne Andreu, François Arnal, Marie-Dominique Arrighi, Jean-Louis Bedouin, Loleh Bellon, Raymond Bellour, Robert Benayoum, Pierre Beuchot, Maurice Blanchot, Jacques Blot, Patrick Bouchain, Michel Boujut, Pierre Bourdieu, Christine Buci-Glucksmann, Esther Brym, Daniel Buren, Michel Butel, Luc Beraud, Michel Butor, Alain Carbonnier, Michel Camus, Jean-Claude Chambon, Jacques Cervione, Jean-Claude Charbonnel, Noëlle Chatelet, Jean Chesneaux, Michel Ciment, Philippe Collage, Denise Colomb, Alain Cuny, Alain Corneau, Gilles Deleuze, Jacques Demy, Didier Daeninckx, Jacques Derrida, Gérard Desarthe, Jean-Philippe Domecq, Marguerite Duras, Régis Dosse, Anne Ethuin, Lucette Finas, Elisabeth de Fontenay, Serge Fauchereau, Roger Galizot, Patrick Genet, Francis Girod, Georges Goldfayn, Giovanna et Jean-Michel Goutier, Félix Guattari, Pierre Halbwachs, Edmond Jabès, François Jacob, Edouard Jaguer, Leslie Kaplan, Pierre Klossowski, André-S. Labarthe, Jérôme Lindon, Dominique Lambert, Jean-Clarence Lambert, Monique Lange, Roger Laporte, Robert Lapoujade, Jean-Jacques Lebel, Gérard Legrand, Jean-François Lyotard, Michel Leiris, Dionys Mascolo, Monique Massaferro, Edgar Morin, Jean-Claude Missiaen, Jeanne Moreau, Claude Miller, Maurice Nadeau, Bernard Noël, Evelyne Ortlieb, Pol Ottchakovsky-Laurens, Claire Paulhan, Jean-Claude Pecker, José Pierre, Marianne Pini, Anne et Patrick Poirier, Suzanne Prou, Dominique Rabourdin, Denis Roche, Claude Roy, Jean-Pierre Salgas, Claude Sautet, Georges Sebbag, Louis Seguin, Max Schoendorff, Jean-Claude Silbermann, Bertrand Tavernier, André Techiné, Claire Tiévant, Gilles Teisseire, Paule Thevenin, Serge Toubiana, Nadine Trintignant, Anne-Marie Urbain, Agnès Varda, Pierre Vidal-Naquet, Jean-Pierre Vernant, Jean-François Vilar, Claude Viseux, Emmanuel Wardi.





de réforme universitaire

De la Sorbonne à la Bastille

Le chagrin et la fierté

Une poignée de glaïeuls, quelques iris, il n'y a qu'une seule couronne de fleurs dans le cortège funèbre pour Malik Oussekine, lundi 8 décembre, de la Sorbonne à la Bastille. Mais on ne voit qu'elle, tache blanche et bleue surmontant la foule sombre des lycéens et étudiants marchant dans le silence. L'émotion ambiante tient lieu de mot d'ordre pour ce nouveau défilé improvisé, à peine désorienté par l'annonce du retrait total du projet Devaquet. *« Dommage qu'il ait fallu du sang et un mort pour qu'ils comprennent »*, répètent les jeunes. Brassards de deuil, petits cartons encadrés de noir, cibles épinglées sur la poitrine... Et cette couronne mortuaire portée à bout de bras par trois élèves d'un lycée professionnel du vingtième arrondissement avec sur le ruban *« lycée Maryse-Bastié en deuil »*.

Devant l'hôpital Cochin où est mort Malik, le silence se fait plus pesant ; les manifestants, vingt mille environ, ralentissent, hésitent à déposer la gerbe, qui, emportée par le flot, vogue déjà vers une autre destination, encore inconnue. Il est pas encore 16 heures, limite fixée par le service d'ordre pour la dispersion afin d'éviter tout incident.

Aucun slogan, aucune pancarte et pas un uniforme en vue, mais quelques commentaires. *« Aujourd'hui, on est là pour Malik, pour montrer qu'on a du cœur et qu'on n'a pas peur des CRS ; ce qui nous intéresse, c'est de continuer nos études avec des gens qui nous comprennent. »*

La volonté de maintenir le nouveau rendez-vous de mercredi avec la rue est générale, car la victoire de ce lundi est amère. Les violences policières et la mort de Malik ont volé leur joie aux étudiants et aux lycéens. Ils veulent encore crier leur révolte : *« Ce sont toujours les Beurs et les Blacks qui prennent »*. L'élargissement de la mobilisation aux salariés n'est même pas évoqué : on pressent qu'ils ne « marcheront » pas mercredi. Mais la leçon des dernières semaines n'a pas été vaine : *« En trois semaines de grève, j'ai beaucoup appris*, affirme un étudiant de Villetaneuse d'origine maghrébine. *J'ai compris le texte de la loi et ce qu'en disaient les ministres. Ils sont tellement hypocrites, cela m'a déçu. »*

Puis les étudiants traversent la Seine sur le pont d'Austerlitz, à la hauteur de l'Institut médico-légal, autre étape pour le corps de Malik. On pense à déposer la gerbe ici. Mais trop tard. La tête du cortège est déjà aspirée vers la Bastille. Les fleurs sont finalement placées au pied de la colonne de Juillet, au milieu d'une bousculade de photographes qui met en émoi un service d'ordre très hypothétique. Tandis que les amis de Malik se séparent au mot d'ordre dans les rues avoisinantes, les fleurs sont dispersées sur les eaux calmes du bassin de l'Arsenal.

PHILIPPE BERNARD.

22 novembre - 8 décembre

De l'indifférence à la crise

Personne n'aurait pu penser, voici encore deux semaines, que le projet de loi sur les universités serait le ferment d'une crise politique majeure. Les présidents d'université et les syndicats, qui l'avaient critiqué, semblaient résignés. Le Sénat l'avait voté sans passion le 30 octobre. Quinze jours ont suffi pour bouleverser ce paysage tranquille.

● **22 et 23 novembre** : l'école et l'Université remobilisent la gauche. Deux cent mille personnes défilent à Paris derrière la FEN. Cette manifestation, dirigée contre MM. Monory et Devaquet, sera la plus vaste protestation depuis le retour de la droite au pouvoir. La veille, les universités parisiennes, en grève depuis une semaine convergent vers la Sorbonne pour des « états généraux des étudiants » convoqués par l'UNEF-ID. Ils appellent tous les étudiants de France à se mettre en grève dès le lundi, à mobiliser les lycéens et à manifester le 27 novembre, jour où doit s'ouvrir à l'Assemblée nationale le débat sur le projet de réforme Devaquet pour en exiger le retrait pur et simple.

● **25 novembre** : la mobilisation fait boule de neige dans les universités de province et dans les lycées, dont les élèves défilent spontanément à Paris au quartier Latin et constituent une « coordination lycéenne ».

27 novembre : de la Sorbonne au fronton de l'Assemblée nationale, quelque 200 000 étudiants et lycébnes défilent en un cortège bon enfant tandis que des manifestations dans une cinquantaine de villes de province, rassemblent 400 000 personnes : la plus grande mobilisation de jeunes depuis 1968. Mais le débat parlementaire sur le projet Devaquet, retardé par la majorité n'aura pas lieu ce jour-là. La coordination nationale des universités en grève appelle à une manifestation nationale le jeudi 4 décembre.

● **28 novembre** : M. Jacques Chirac demande aux députés de la majorité de « réécrire » le texte de la réforme sur les trois points contestés par les manifestants : les droits d'inscription, la sélection et le caractère national des diplômes. L'après-midi à Paris, 20 000 lycéens défilent à nouveau aux abords de l'Assemblée nationale.

● **30 novembre** : le premier ministre tente de calmer le jeu au cours d'un heure d'émission télévisée et déclare : *« Je suis d'une sérénité totale. »*

● **4 décembre** : le succès de la manifestation nationale des étudiants et lycéens — 500 000 personnes, — soutenue par la CGT et la FEN, est terni par les incidents qui ont lieu dans la soirée sur l'esplanade des Invalides et font trois blessés grave parmi les manifestants. La fin de non-recevoir opposée par M. René Monory aux étudiants venus discuter avec lui pendant la manifestation a déclenché la colère.

● **5 décembre** : au cours d'une allocution télévisée solennelle le ministre de l'éducation nationale annonce qu'il prend directement en main le dossier universitaire, et que les points de la loi Devaquet contestés par les étudiants seront retirés du texte. M. Monory annonce également le report de la réforme des lycées et l'amorce d'une vaste concertation sur l'ensemble des problèmes éducatifs. Des manifestatations spontanées précédant l'intervention du ministre ont exprimé la révolte après les violences policières. Etudiants et lycéens s'en prennent au gouvernement. Le défilé parisien, qui a réuni plusieurs dizaines de milliers de jeunes s'achève par l'occupation de la cour de la Sorbonne. Des incidents avec les forces de l'ordre ont lieu dans la nuit, et un jeune étudiant de vingt-deux ans, Malik Oussekine, trouve la mort dans la rue Monsieur-le-Prince (Paris-6e).

● **6 décembre** : une manifestation de deuil et de protestation rassemble à nouveau plusieurs dizaines de milliers d'étudiants et lycéens, de la Sorbonne à la place d'Italie. Elle s'achève par des affrontements avec les forces de l'ordre puis dégénère au quartier Latin.

M. Alain Devaquet, ministre délégué chargé de la recherche de l'enseignement supérieur, annonce qu'il a remis sa démission. Le premier ministre, rentré précipitemment du sommet européen de Londres, se déclare, à l'occasion du dixième anniversaire du RPR, favorable au dialogue avec les jeunes et espère que les événements ne dégénèreront pas *« dans une violence que chacun ne peut que condamner et qui s'est déjà trop développée »*.

M. Jacques Chirac rencontre dans la soirée le président de la République. A l'issue de cet entretien, M. François Mitterrand déclare : *« La cohésion nationale doit passer avant toute chose. Je donnerai tort, et le pays avec moi, à quiconque usera de la violence. »*

● **7 décembre** : la coordination nationale appelle à une journée de deuil pour le lendemain, à de nouvelles manifestations et à une grève général le mercredi 10 décembre, mots d'ordre auxquels la CGT se rallie.

● **8 décembre** : M. Jacques Chirac annonce qu'il a décidé le retrait total du projet de réforme universitaire. Lycéens et étudiants manifestent à nouveau dans la rue leur colère après la mort de Malih Oussekrine.

La préparation de la manifestation de mercredi

Lendemains de victoire

(Suite de la première page.)

D'autre part, le bureau de la coordination a décidé de maintenir l'appel à la population, et en particulier aux syndicats d'enseignants et de salariés, lancé pendant le week-end pour favoriser un élargissement du mouvement étudiant et opérer la jonction avec le monde du travail et les parents d'élèves. Cet appel est toutefois beaucoup plus nuancé que dans le premier communiqué publié lundi après-midi : *« En organisant de telles manifestations, nous considérons que l'ensemble des organisations peuvent appeler à la grève générale pour soutenir et participer à ces manifestations »*.

Comment s'arrêter ?

Entre-temps, en effet, les responsables du mouvement étudiant ont reçu plusieurs délégations de syndicats et d'associations. Ils ont constaté que, si la CGT, le SNE-SUP, le SGEN-CFDT ainsi que la Fédération des conseils de parents d'élèves maintenaient leur appel à participer à la manifestation, et pour les syndicats leur appel à la grève générale le 10 décembre, la FEN ne lancerait pas d'appel national à défiler mercredi, tandis que la CFDT estimait totalement inopportun le maintien d'une telle manifestation.

Une attitude jusqu'au-boutiste ? Une manif de trop ? Les étudiants s'en défendent. *« Nous sommes conscients*, affirment-ils, *de la responsabilité que nous prenons. Certains, au gouvernement et ailleurs, désireraient voir dégénérer notre mouvement au moment où nous venons de gagner. »* Cette manifestation se fera *« dans le plus grand calme »* et ne devra pas être marquée par des slogans de nature politique hostiles au gouvernement

Le débat sur ce rassemblement a donné lieu à une discussion serrée au sein du bureau : pour les uns, proches des socialistes, finalement majoritaires, il s'agit d'un hommage à Malik et de cela seulement. Pour l'extrême gauche, cette manifestation peut être l'occasion de faire franchir au mouvement étudiant une nouvelle étape sur le chemin de l'action politique.

Derrière ce débat sur le ton de la manifestation de mercredi se profilent les deux enjeux de l'« après-Devaquet ». Tout d'abord, faut-il mettre un terme à la grève, quand et comment ? Les premières assemblées générales tenues lundi dans les universités parisiennes ont été très surprenantes. La victoire sur le terrain universitaire semblait avoir dopé bon nombre d'étudiants, qui envisageaient sans sourciller de passer à l'étape suivante : la démission du ministre de l'intérieur, la lutte contre la sélection dans toute la société et pas seulement dans le système scolaire, bref la « jonction étudiants-travailleurs ». On ne parlait pas encore de révolution, mais presque ! Pour la première fois peut-être, le jour où il a gagné, le mouvement étudiant de 1986 a eu les mêmes accents que celui de 1968.

Griserie de meeting, en réalité. Car la plupart des étudiants savaient bien — même s'ils ne l'admettaient pas volontiers — que la grève n'aura plus guère d'objet au-delà de la journée de mercredi. Les assemblées générales devaient se prononcer dès mardi et, malgré quelques barouds d'honneur, exprimer une position proche de cette réflexion d'un étudiant de Censier (Paris-III) : *« Il est évident qu'on ne peut plus poursuivre la grève des cours, sinon on passe pour des clowns ou des fainéants. »*

Autodissolution

A un détail près, cependant. Beaucoup d'étudiants ont traversé, en trois semaines, une véritable initiation à l'action collective et politique et ne sont pas près de l'oublier. Selon une étudiante de Jussieu (Paris-VII), *« on a commencé à penser politique. Et surtout on a appris à se connaître à l'intérieur de la fac. Maintenant, j'ai beaucoup plus confiance dans ma génération. On nous avait tellement seriné qu'on était des individualistes indécrottables qu'on avait fini par le croire. Cela a été formidable de constater le contraire »*. Et pour beaucoup cette prise de conscience devrait permettre aux étudiants de continuer à réfléchir sur l'Université et de formuler des propositions sur son avenir.

Dans quel cadre ? Avec quels relais ? C'est le second enjeu de l'après-Devaquet : comment gérer, et avec qui, les prolongements du mouvement ? Celui-ci s'est structuré tout au long des trois dernières semaines, et la coordination nationale qui a progressivement émergé aura du mal, lors de sa réunion de jeudi après-midi, à s'auto-dissoudre sans autre forme de procès. Tel est pourtant le scénario qui, dès jeudi ou un peu plus tard, paraît le plus vraisemblable.

En effet, l'UNEF-ID (indépendante et démocratique, proche des socialistes) a accompagné le mouvement depuis le début. Et l'on voit mal le syndicat étudiant maintenir une structure parallèle qui risquerait de la priver des bénéfices d'une aussi nette victoire politique. Pour qu'il en soit autrement, il faudrait que la base des délégués farouchement indépendants (minoritaires dans la coordination) puisse s'appuyer sur d'autres courants politiques, à commencer par les trotskystes. Si l'on en juge par les débats sur l'organisation de la manifestation de mercredi, ces derniers n'en ont pas les moyens, à supposer qu'ils en aient le projet.

GÉRARD COURTOIS.

L'attitude des syndicats de salariés

Faut-il s'emparer de la rue ?

A bien des égards, le mouvement des étudiants et des lycéens contre le projet de loi Devaquet représente une redoutable leçon pour les organisations syndicales de salariés. Le mécontentement et l'inquiétude existent bel et bien chez c derniers. Pourtant, jamais le niveau des grèves dans le secteur privé n'a été aussi bas depuis quarante ans. La présence de plus de 2,5 millions de chômeurs est bien là pour rappeler que la crise n'est pas finie. Alors que le projet Devaquet avait inquiété et mécontenté les étudiants par ce qu'il portait en germe, le chômage est ressenti comme un drame quotidien dont plus personne ne se sent à l'abri. Est-ce cela qui calme les ardeurs ?

Aucune manifestation de masse comparable à celles de 1984 pour l'école privée ou à celles de 1986 contre le projet Devaquet n'a traduit l'inquiétude des salariés et le drame des chômeurs. D'un côté, on voit des étudiants qui refusent tout parrainage syndical ou politique, qui renouvellent fréquemment leur « coordination nationale » et qui font descendre dans la rue des centaines de milliers de jeunes; de l'autre, on voit les syndicats, s'appuyant sur une vieille tradition de lutte, instruits par une longue expérience, confortés par des structures solides et permanentes qui ont fait la force de leurs organisations, incapables de mobiliser d'une façon significative leurs troupes.

Les temps sont devenus encore plus durs pour le syndicalisme, globalement bien peu combatif sous les gouvernements de gauche. Le 24 octobre 1985, la « manif » parisienne de la CGT, dans le cadre de sa première journée interprofessionnelle d'action depuis 1980, n'avait pas réuni plus de 25 000 manifestants. Le 21 octobre dernier, lors de la grève dans le secteur public, les quatre défilés séparés à Paris (CGT, CFDT, FO, FEN) avaient rassemblé 35 000 manifestants, ce qui traduisait un réel regain revendicatif. Mais seule la FEN, que l'on disait bien affaiblie, a fait plus que sauver l'honneur, en faisant battre le pavé de la capitale par 200 000 personnes le 23 novembre dernier, avec, il est vrai, le soutien peut-être un peu trop voyant du PS...

Le corollaire de cette apparente incapacité à mobiliser est l'absence de résultats comparables à ceux obtenus par qui s'empare de la rue. En 1984, les partisans de l'école privée ont réussi à faire retirer le projet de M. Savary, provoquant même par ricochet un changement de gouvernement. Les étudiants viennent de contraindre le gouvernement à enlever le projet Devaquet, avec en prime la démission du ministre. Victorieux en 1968 avec le protocole de Grenelle, les syndicats n'ont rien obtenu de bien significatif depuis dix ans.

A plusieurs reprises, la CGT s'est donné les moyens d'empêcher, comme les étudiants aujourd'hui, la mise en œuvre d'un projet de loi ou d'un plan gouvernemental. Il y a un an, elle voulait *« rendre impossible le vote de la loi »* de M. Delebarre sur l'aménagement du temps de travail. Mais, malgré l'obstruction des communistes au Parlement et de maigres manifestations à répétition, le projet a été adopté.

Plus récemment, M. Krasucki a estimé, à propos du plan de M. Séguin sur la Sécurité sociale : *« Nous pouvons créer un grand mouvement populaire pour rendre impossibles des mesures aussi scandaleuses »*. Mais sa manifestation du 27 novembre — le même jour que les étudiants — a eu peu d'écho, et celle prévue pour le dimanche 25 janvier risque d'intervenir après l'entrée en vigueur des mesures contestées.

Même la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, refusée par tous les syndicats ouvriers, n'a pas réveillé les ardeurs. M. Maire avait annoncé le 22 mai dans *le Monde* une *« pression maximum sur le patronat, les députés et le gouvernement »* — et une *« campagne de cartes postales »*..., — mais elle n'a eu aucun effet dans le pays.

Force est de constater que les syndicats ne disposent plus actuellement des moyens traditionnels des groupes de pression. Cela ne signifie pas qu'ils soient privés de toute efficacité. La concertation avec le gouvernement donne, à la marge, des résultats. La politique contractuelle s'enrichit encore de quelques accords — même si c'est pour mettre en musique une mesure gouvernementale ou une demande patronale — et jouit d'une bonne santé dans nombre d'entreprises. Mais les syndicats ne peuvent peser d'un poids suffisant pour changer les orientations d'un gouvernement. Le succès du mouvement étudiant leur redonnera peut-être des idées de mobilisation. Il ne leur redonnera pas pour autant la force et la capacité nécessaires.

MICHEL NOBLECOURT.

هكذا من الأصل

Le retrait du projet de réforme universitaire

Le décès de Malik Oussekine et l'attitude des forces de l'ordre

Le parquet ouvre une information pour « coups volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »

Trois jours après l'ouverture d'une première information pour *« recherche des causes de la mort »* après le décès, rue Monsieur-le-Prince, de Malik Oussekine, le parquet du tribunal de Paris a décidé d'ouvrir une nouvelle information pour *« coups volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*. La procédure utilisée dans un premier temps (le parquet ayant retenu l'article 74 du code de procédure pénale) excluait pour la famille la possibilité de se porter partie civile dans le cadre de cette information et donc d'avoir, comme elle le souhaitait, accès au dossier.

C'est pourquoi Mes Georges Kiejman et Bernard Dartevelle devaient essayer, en vain, au cours du week-end, de porter plainte contre X avec constitution de partie civile. Ils n'y sont parvenus que lundi 8 décembre dans l'après-midi. Enregistrée sous le numéro 2 118, cette plainte expose « (...) *qu'à supposer même que l'état de santé (de la victime) ait favorisé son décès, il n'en reste pas moins vrai qu'on ne saurait tenir ces coups comme étrangers à la mort. Qu'il est dès lors dénué de toute pertinence de faire valoir l'état de santé de la victime, comme l'a fait M. le procureur de la République dans un communiqué (...). Que même si les violences n'ont entraîné la mort qu'en raison de l'état maladif de la victime, ou lorsque la mort est due à une affection pathologique qui a été hâtée et aggravée par les violences, il existe un lien de causalité directe entre le décès et les coups. Qu'il est certain que si les coups avaient été portés par de simples particuliers, il eût immédiatement été requis une information pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner (...)* »

Finalement déposée, la plainte s'assortit d'une consignation de 1 500 francs : mesure considérée par Me Kiejman comme *« une inutile brimade »*. Contesté après la publication, samedi 6 décembre, d'un communiqué faisant état des premières constatations de l'expert ayant pratiqué l'autopsie, M. Michel Jéol devait donc ouvrir le 8 décembre en fin de journée une information pour coups et blessures volontaires.

Imbroglio judiciaire

M. Philippe Jeannin, juge d'instruction, devait instruire à la fois l'information ouverte par le parquet et la plainte de la partie civile. Après cet imbroglio judiciaire dans lequel un haut magistrat ne veut voir, tout au plus, qu'une maladresse, le juge d'instruction va enfin pouvoir se mettre au travail : il devait prendre connaissance, mardi 9 décembre, du rapport d'autopsie du docteur Lecomte – à qui il a demandé un complément d'expertise – et recevoir les policiers de l'Inspection générale des services.

Son dossier, pour le moment, est pratiquement vide. Le magistrat doit se faire communiquer la réglementation sur laquelle s'appuie la police dans les opérations de maintien de l'ordre : pour déterminer dans quelles circonstances les policiers peuvent pénétrer dans un domicile privé, comme ce fut, semble-t-il, le cas rue Monsieur-le-Prince. Il veut aussi saisir l'ensemble des comptes-rendus d'intervention des forces de l'ordre au quartier Latin la nuit où est mort Malik Oussekine. Il cherchera bien sûr à identifier les policiers qui sont intervenus à cette occasion, l'IGS n'ayant pu le faire pour le moment. *« Ce ne sera pas facile. Il n'est, en effet, pas certain,* ironise un enquêteur, *que ceux qui ont participé à ces faits se présentent spontanément. »*

De plus, M. Jean-Louis Mazières, juge d'instruction, a été chargé d'une information à la suite des violences commises à Paris lors des manifestations des 4, 5 et 6 décembre. Elle vise autant les violences subies par les forces de l'ordre que celles dont ont été victimes manifestants et particuliers.

AGATHE LOGEART.

Au domicile de la famille

Le soutien de M. François Mitterrand

Le président de la République, M. François Mitterrand, est allé, lundi après-midi 8 décembre, à Meudon-la-Forêt (Hauts-de-Seine) exprimer sa *« solidarité »* à la famille du jeune Malik Oussekine. Cette visite, tenue volontairement secrète et, selon les membres de la famille Oussekine, *« empreinte d'émotion et de simplicité »*, a duré une demi-heure environ.

Le président de la République, qui était accompagné de M. Elie Wiesel, prix Nobel de la paix, et du secrétaire général de l'Elysée, M. Jean-Louis Bianco, s'est entretenu avec la mère de la victime et avec ses sept frères et sœurs. Plusieurs fois au cours de la conversation, M. Mitterrand a insisté sur l'importance qu'il y a, à ses yeux, à être vigilant face à toutes les manifestations de racisme et de xénophobie. Aux frères et sœurs de Malik Oussekine, tous Français, qui lui manifestaient leur inquiétude et lui demandaient *« d'aider les immigrés à vivre en France dans la dignité »*, M. Mitterrand a garanti tout son soutien.

Avant de quitter la famille Oussekine, le président de la République a serré la mère de Malik dans ses bras, puis lui a présenté M. Elie Wiesel indiquant que le prix Nobel de la paix, de passage à Paris, avait tenu à l'accompagner dans cette visite.

M. François Mitterrand, questionné, à sa sortie, a simplement déclaré : *« Je vous dirais simplement ces quelques mots. J'ai voulu apporter à cette famille en deuil le témoignage de la nation et lui dire personnellement ma peine devant ce grand malheur »*.

De plus, M. François Mitterrand a adressé une lettre personnelle aux trois étudiants grièvement blessés lors des manifestations de ces derniers jours, a-t-on appris, lundi à l'Elysée. De son côté, le directeur de cabinet du chef de l'Etat, M. Jean-Claude Colliard, s'est rendu lundi après-midi au chevet des policiers blessés durant ces mêmes manifestations.

P. G.

Les causes de la mort : vers une querelle d'experts

Fatalité ou drame inexcusable ? Les informations et les confidences médicales et judiciaires sur la mort de Malik Oussekine permettent-elles, aujourd'hui, de trancher ? Les violences policières observées par de nombreux témoins au numéro 20, rue Monsieur-le-Prince, sont-elles – question essentielle – directement à l'origine de la mort ?

Malik Oussekine souffrait d'insuffisance rénale, conséquence d'une malformation rénale congénitale. Cette malformation avait nécessité une intervention chirurgicale et la pose, en permanence, d'une poche de dérivation urinaire. Depuis plusieurs mois, il suivait des séances de dialyse au centre médical Edouard-Rist, dans le 16e arrondissement. Cette insuffisance rénale ne l'empêchait toutefois pas, au dire de son entourage, d'être très sportif et de pratiquer notamment la course à pied, l'escrime ou l'équitation.

Rue Monsieur-le-Prince, l'équipe du SAMU a trouvé Malik Oussekine dans un état comateux. Un choc électrique a néanmoins permis une reprise temporaire des battements cardiaques. Après le transfert du corps à l'hôpital Cochin, l'autopsie a été pratiquée durant trois heures dans la matinée du 6 décembre à l'Institut médico-légal par le docteur Dominique Lecomte. Ce sont les premiers éléments recueillis par cet expert qui ont servi à la rédaction du communiqué publié dans l'après-midi du même jour par M. Michel Jéol, procureur de la République. *« Il ne s'agissait que de constatations, pas de conclusions,* nous a déclaré M. Jéol. *De plus, il n'y avait dans ce communiqué aucun mot de moi. Je me suis borné, comme c'est courant, à mettre des conditionnels. »*

Ce communiqué précisait l'absence de fractures. On confirme toutefois de plusieurs sources une fracture importante des os propres du nez, conséquence d'un violent coup en plein visage. Selon ce communiqué, *« les traces de violences constatées (...) ne seraient pas susceptibles d'avoir entraîné la mort. Le décès serait dû à une décompensation cardiaque créée par l'état pathologique rénal antérieur du patient. »* Ce lien entr la décompensation cardiaque et l'état pathologique rénal ne peut être établi que dans un contexte de traumatismes violents et d'état de choc. Ce scénario est fondé sur plusieurs hypothèses. Il est peu probable que la décompensation cardiaque aiguë se serait produite si M. Oussekine n'avait pas été atteint d'une insuffisance cardiaque préalable et d'une hypertension artérielle. Or, l'autopsie n'a, semble-t-il pas permis de conclure à cette insuffisance. On peut également évoquer des troubles de la coagulation. Certains malades insuffisants rénaux ont en effet tendance à saigner facilement. Ces malades souffrent d'une forme de « fragilisation » de leur système cardiovasculaire. Un tel état aurait pu aggraver les conséquences des coups portés par la police.

Un dernier élément de l'état de santé de Malik Oussekine n'a pas jusqu'à présent été évoqué. On indique en effet de source très bien informée que la victime souffrait d'une anomalie cardiaque particulière (myocardiopathie obstructive) dont on sait qu'elle peut, dans certaines situations, être à l'origine de morts subites.

L'ensemble de ces éléments médicaux va de toute évidence alimenter de nombreuses querelles d'experts. *« Fatalité ou pas, Malik Oussekine était sans doute la seule personne que la police n'aurait pas dû passer à tabac »*, confie un médecin légiste.

J.-Y. N. et F.N.

« Rue Monsieur le Prince Malik »

Rue Monsieur le Prince. Dans ce temple de la gastronomie chinoise, ce haut lieu du cinéma d'art et d'essai, voici que l'on transforme un portail d'immeuble sans grâce en sanctuaire !

Bouquets et couronnes s'entassent devant la porte vitrée, obligeant les résidents à faire le grand écart. On vient de partout se recueillir et déposer sa gerbe, en ce lundi après-midi. Par classes entières, les élèves de trois lycés de Versailles (Marie-Curie, Jules-Ferry et La Bruyère) ont marqué un temps d'arrêt devant l'« endroit », bientôt suivis par les élèves du lycée d'Arsonval de Saint-Maur (Val-de-Marne) et les étudiants de Paris-V. Trois sénateurs communistes, conduits par Mme Hélène Luc, posent devant leur gerbe avec leur écharpe tricolore.

Beaucoup viennent individuellement s'incliner ou déposer leur bouquet. Depuis la vendeuse du quartier jusqu'aux cadres à attaché-case qui apportent furtivement leur rose rouge. Dans les moments de grand silence, des hommes ont le menton qui tremble et des femmes sortent leur mouchoir. Puis les conversations reprennent, en écho à toutes les proclamations maladroitement collées sur le mur. Lise, une fillette de neuf ans, a dessiné quelques fleurs et un oiseau avec ce texte : *« Ne t'en fais pas, Malik, on pense à toi. On va gagner. »*

Certains font dans le grandiloquent *(« Oui, Malik, tu appartiens à l'histoire de France... »)*, d'autres dans le sarcastique *(« Malik est mort ici d'une crise cardiaque nommée matraque »* ou encore *« Agence de voyages Pasqua-Pandraud, allers simples seulement »)*. Un homme qui porte un badge *« Parent avec les étudiants »* sort de son sac une feuille de papier qu'il va coller sur le mur : *« Rue Monsieur le Prince Malik »*. Malik qui signifie « roi » en arabe.

R. C.

Plusieurs responsables de syndicats de police mettent en cause le commandement

M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), a vigoureusement dénoncé, lundi 8 décembre, lors d'une conférence de presse, les conditions dans lesquelles sont intervenues les forces de police au cours des manifestations étudiantes de ces derniers jours.

« Les événements du week-end ont confirmé nos craintes, a expliqué M. Deleplace, avant de souligner que cette situation *« était prévisible, mais pas fatale »*. Après les incidents du Quartier Latin, samedi et dimanche, le responsable de la FASP pose plusieurs questions sur la manière dont ont été employées, ces deux nuits-là, les forces de l'ordre : *« Pourquoi avoir tant attendu pour intervenir ? Pourquoi avoir laissé des commissaires sans instructions, sans réponse à leur demande d'ordres précis durant deux heures ? Pourquoi avoir laissé opérer impunément les casseurs ? Pourquoi avoir laissé des unités en position de faiblesse ? Pourquoi ne pas avoir préventivement interpellé les provocateurs repérables à l'avance ? Pourquoi a-t-on vu certains d'entre eux agir et se promener au nez de nos collègues, sans qu'ils reçoivent l'ordre de les arrêter ? A-t-on voulu donner en pâture le spectacle de la violence ? A-t-on voulu mettre en danger nos collègues ? »*

Un responsable de la FASP a ensuite indiqué qu'il était en train de vérifier les informations parvenues à propos de l'éventuelle présence de policiers parmi les « casseurs ». *« Si de telles informations devaient être confirmées, j'en tirerais les conséquences publiquement »*, a assuré M. Deleplace, pour qui les événements vécus ces derniers jours ressemblent par certains côtés à la manifestation du 23 mars 1979, au cours de laquelle les policiers avaient laissé opérer les casseurs en toute impunité, durant plusieurs heures.

Une lettre de M. Maljean

Ce problème des casseurs et des provocations est au centre de toutes les discussions qui traversent la police après les derniers événements. M. Jean-Pierre Maljean, secrétaire général du Syndicat national indépendant et professionnel des CRS (SNIP, adhérent de la FASP) a fait, de son côté, parvenir à M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, une lettre pour lui faire part de ce qu'il avait observé sur l'Esplanade des Invalides, lors de la manifestation du 4 décembre : *« J'ai constaté, de visu,* écrit M. Maljean, *qu'à l'angle de l'avenue de Tourville et du boulevard de la Tour-Maubourg, un regroupement d'une cinquantaine de jeunes – dont l'âge n'excédait pas vingt-cinq ans – s'était formé ; ceux-ci portaient des sacs remplis de battes de base-ball, de barres de fer, de manches de pioche, etc. »* M. Maljean affirme avoir également constaté la présence, dans la manifestation, d'un groupe de jeunes gens sortis des rangs des forces policières et qui, quelques instants plus tard, ont agressé le service d'ordre. En conclusion, le syndicaliste demande à M. Robert Pandraud la réunion d'un commission d'enquête.

De son côté, le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), principal syndicat des inspecteurs et enquêteurs de police, *« regrette l'enchaînement des provocations et répressions qui risquent de détruire des années d'effort entrepris pour faire accepter le policier et sa fonction par l'ensemble des citoyens »*. Le SNAPC souhaite que *« toutes les responsabilités soient établies »*.

Problème du maintien de l'ordre encore, avec la réaction du Syndicat national des officiers (SNO, adhérent à (FASP) dont l'un des membres, officier des CRS, a été mis en cause par TF 1 qui l'a filmé laissant un commando d'extrême droite, casqué et armé de matraques, traverser le barrage de police qui entourait la faculté d'Assas. *« L'officier,* affirme le SNO, *avait pour mission de mettre en place quatre barrages afin d'isoler le GUD de l'itinéraire que devait emprunter le cortège des manifestants. Ce responsable a constaté, lors de la mise en place du dernier barrage, la présence d'une vingtaine d'individus dans la zone qu'il devait interdire. Ces derniers n'étant pas agressifs et souhaitant regagner leur université, l'officier, en leur laissant le passage, n'a fait que remplir sa mission. »*

Pour diffusion de fausses nouvelles

La mairie de Paris porte plainte contre l'AFP

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a décidé, en sa qualité de maire de Paris, de porter plainte contre l'AFP pour *« diffusion de fausses nouvelles »*, après la publication par l'agence d'une dépêche indiquant qu'*« un groupe d'individus casqués serait sorti de la mairie de Paris pour rejoindre une manifestation qui se tenait dans le secteur »*, a annoncé un communiqué de l'Hôtel de Ville. La mairie de Paris avait déjà démenti cette information.

La dépêche incriminée avait été publiée dans la soirée du samedi 6 décembre, à un moment où des incidents se produisaient autour de l'Hôtel de Ville et au quartier Latin, à l'issue de la manifestation étudiante de protestation après la mort de Malik Oussekine. Intitulée *« Qui sont les casseurs ? »*, la dépêche citait, en dernier paragraphe, le témoignage d'un journaliste de l'agence présent sur les lieux. Ce reporter indiquait avoir vu peu avant le début des incidents *« un groupe de jeunes gens casqués sortir tranquillement de la mairie de Paris sans être inquiété par les cordons de CRS et de gendarmes mobiles qui entouraient étroitement le bâtiment »*. La dépêche avait été publiée par de nombreux organes de presse (*le Monde* du 9 décembre).

A l'AFP, on se refusait, ce mardi matin, à tout commentaire sur la plainte de la mairie de Paris, de même qu'à toute précision supplémentaire sur les faits observés par le journaliste. Il semblait cependant que les indications transmises par ce dernier n'aient pas été reproduites dans leur exactitude.

Création d'une force d'interposition

Des magistrats, médecins et avocats ont décidé de créer un « groupe de surveillance de la liberté constitutionnelle de manifester ». Jacques Lebas, médecin, Jean-Pierre Mignard et Francis Teitgen, avocats à Paris, François Hollande, conseiller référendaire à la Cour des comptes, ainsi que M. Yves Lemoine, juge au tribunal de Paris, ont pris cette décision à la suite des manifestations de ces derniers jours, des incidents et des violences qui s'y sont produits.

Ce « groupe de surveillance » a pris contact avec la coordination étudiante ainsi qu'avec la préfecture de police de Paris. Coiffés d'un casque blanc, les membres de ce groupe, qui compte réunir bientôt cent cinquante personnalités, participeront, à l'exemple d'une force d'interposition, aux prochaines manifestations afin d'empêcher le renouvellement des actes de violence de ces jours derniers.

● **Un manifestant écroué à Paris.** – M. Jean-Marc Raux, un agent de sécurité âgé de vingt-trois ans, qui avait renversé un CRS pendant la nuit du samedi 6 au dimanche 7 décembre, sur le Pont-au-Change à Paris, a été inculpé, lundi, de *« coups et blessures volontaires ayant entraîné une incapacité de travail supérieur à huit jours à agent de la force publique »* et placé sous mandat de dépôt par le juge d'instruction, M. Alain Verleene. L'automobiliste a également été inculpé de *« conduite sous l'empire d'un état alcoolique »*. Le CRS blessé souffre d'une fracture au tibia et à la main.

Les « casseurs » au tribunal de Paris

Deux petits pillards

Deux pillards au menu, deux pauvres sardines au fond du filet. Et M. Charles Pasque qui décrivait dimanche des hordes de loubards, d'agitateurs s'abattant sur le quartier Latin ! Lundi 8 décembre, dans le creux d'une après-midi languissante, après mûre réflexion et tracas, la justice n'a pu faire mieux : deux pillards, service compris, livrés au président de la 23e chambre correctionnelle, M. Jean-Marcel Cabouat.

On attendait des durs, des patibulaires, des révoltés hargneux et des *« anarchistes étrangers »* : on eut deux petits voleurs à la roulotte, bien français. Un fils de famille, François Le Bouffant, coiffé bien court, bien net, et un jeune paumé, Eric Biard, abandonné par sa mère à sa naissance et encore à la recherche d'un « domicile fixe ».

François Le Bouffant a ouvert la représentation. A cet étudiant de vingt ans, titulaire d'un bac D, mention bien et d'un bac C, pour faire bonne mesure, élève d'un institut d'agronomie à Lyon, l'accusation reproche d'avoir dépouillé, vendredi à 3 h 50, rue de l'Ancienne-Comédie, le mannequin d'un magasin d'habillement d'une chemise, d'une ceinture et d'une cravate. Le président Cabouat veut en avoir le cœur net :

« Vous reconnaissez avoir commis ce vol ?

– Oui.

– Pourquoi ?

– L'effraction était faite. Des personnes se servaient. Je me suis dit : pourquoi pas moi ? Ça a été mon raisonnement, dit-il, droit dans son blouson de cuir. *Il n'y avait qu'à se pencher, je me suis penché. »*

Ce jeune homme, vigile chez Thomson pendant ses vacances d'été, n'affiche aucun remords. Il était monté à Paris pour manifester contre le défunt projet Devaquet et il a volé. Voilà : ni regret ni pleurnicherie. Son père, chirurgien, évoque à la barre l'excellence de ses relations avec son fils. Le président du tribunal gronde et rappelle les *« chacals »* de sinistre mémoire qui ont sévi lors du *« dernier conflit franco-allemand »*. Le substitut Christian Roussel requiert six mois d'emprisonnement avec sursis. Me Jean-Luc Cardona suggère, lui, qu'on laisse la prison où elle est et que l'on *« frappe au point sensible : le porte-monnaie »*. Le tribunal tranche : trois mois avec sursis.

Un gosse fragile

Au suivant ! Eric Biard a vingt et un ans et vit chez des copains au gré de ses amitiés. Il a été « para » à Pau, de juin 1985 à mai 1986, et en a conservé la coupe rase. Il travaille quatre jours par semaine sur les marchés. Avec lui, le tribunal ne tient pas un agitateur ni un loubard, mais un gosse fragile qui crut, alors que la police le présentait au parquet, qu'il allait être condamné à mort... L'information est confirmée par le substitut.

Vendredi, vers 4 heures du matin, des policiers l'ont arrêté, boulevard Saint-Germain, au moment où il sortait d'un salon de coiffure dévalisé. Dans un sac en plastique, il emportait une éponge, un savon, deux livres de poche, vingt-trois cartes postales, un dépliant de Paris, trois chaînes en métal doré à l'or fin, un flacon d'eau de toilette, des colliers pour chien et un gel pour les cheveux. Les courses d'un enfant enfin gâté.

« Moi, je ne suis qu'un voleur, dit-il, *pas un casseur. »* Le soir des incidents, il a offert un café à un *« monsieur qui pleurait devant sa voiture cassée. »* Le substitut requiert une *« peine mixte »*. Me Marie-France Ponelle s'insurge : *« Pourquoi plus de sévérité pour ce garçon ? Est-ce que vous aurez moins confiance en lui parce qu'il a eu une enfance abominable ? »* Le président Cabouat tient la balance égale : trois mois avec sursis.

La 23e chambre correctionnelle venait de juger les *« professionnels de la déstabilisation »*, selon M. Pasqua. La justice, dans son infinie sagesse, avait relâché dans la matinée le menu fretin...

LAURENT GREILSAMER.



Politique

Renvoi du procès des membres d'Action directe

La démission d'un jury populaire

Le procès de Régis Schleicher et des frères Claude et Nicolas Halfen, membres d'Action directe, impliqués dans la fusillage de l'avenue Trudaine, a donc dû être renvoyé, lundi 8 décembre, à une date ultérieure (nos dernières éditions du 9 décembre). Ce que l'on pressentait déjà vendredi 5 décembre, après la défection de quatre des neuf jurés titulaires qu'il avait été possible encore de remplacer par les quatre jurés supplémentaires, devenait inéluctable dès lors qu'un nouveau forfait viendrait à se produire.

Il s'est produit : quelques instants avant la reprise de l'audience, M. Xavier Versini, président de la première section de la cour d'assises de Paris, recevait du quatrième juré un certificat médical attestant que celle-ci – une femme – n'était pas en état de siéger. Force était d'en exprimer sans fioritures les conséquences : *« Dans ces conditions, la cour d'assises n'est pas en état de fonctionner et l'affaire est renvoyée à une date ultérieure. »*

C'était bien, en vérité, l'échéance redoutée par les autorités judiciaires de Paris, avant même l'ouverture du débat le 3 décembre. Chacun, déjà, en mesure la gravité, tant il est vrai qu'on ne peut donner à la carence successive de cinq jurés d'autres raisons que celle de la peur.

Un événement grave

En revendiquant l'assassinat de Georges Besse, commis à Paris le 17 novembre, Action directe avait, si l'on ose dire, rappelé son souvenir à tous, ses méthodes et sa détermination. Les menaces proférées à l'audience par Régis Schleicher, promettant les *« rigueurs de la justice prolétarienne »* aux magistrats et jurés qui siégeraient pour le juger – eussent-elles été de pure bravade – prenaient dans ce contexte une dimension redoutable en des temps où l'acceptation du risque n'est monnaie courante.

Même si les jurés pouvaient, de par la qualité que leur conférait leur désignation par le sort, être portés à ignorer les menaces, leur entourage familial ne se trouvait pas forcément dans les mêmes dispositions. On imagine fort bien qu'une épouse ou un mari, un père ou une mère, puisse tenir pour inutile ou dérisoire le courage d'un proche et le persuader d'y renoncer.

Est-ce à dire que la responsabilité de cette débandade serait imputable aux journaux, radios ou télévisions qui auraient fait la part trop belle à Action directe en relevant les propos de Schleicher, en en faisant l'essentiel d'un procès à peine engagé et aussi en signalant les exceptionnelles mesures de sécurité qui avaient été prises ? On a cru le comprendre en entendant, lundi 8 décembre, M. Henri Saludo, navré d'avoir lui aussi à constater un *« fait grave »* et conduit à regretter que *« nous ne soyons pas arrivés à faire juger cette affaire par des citoyens »*, la situation juridique créée par le renvoi est simple : la première section de la cour d'assises de Paris

> *Après la défaillance des jurés, considérée comme un « fait grave » par l'avocat général, le procès ne pourra pas avoir lieu avant le mois de mars prochain.*

Me Christine Signant-Cornevaux, l'un des avocats des victimes, partie civile, livrer ses observations sur la décision de renvoi et regretter qu'*« on n'ait pas minimisé et montré le ridicule des menaces proférées par l'un des accusés »*. Pourtant, rappelons encore une fois que, bien avant l'ouverture du procès et le propos de Schleicher, la crainte de ne pouvoir le conduire à son terme habitait tous ceux qui s'y trouvaient, à des titres divers, professionnellement engagés.

En tout état de cause, l'événement est grave. Cette défaillance, cette démission du jury populaire dans une affaire où, sous des inculpations de droit commun (homicide volontaire, tentatives d'homicide volontaire, vols aggravés ou complicité), se trouvent en accusation des membres d'une organisation terroriste dissoute, est déplorée par tous ceux pour qui les juridictions de droit commun doivent être, par principe, les juridictions naturelles de tout justiciable. Comme l'a déjà relevé la Fédération nationale des unions de jeunes avocats, il s'agit là d'un très grave précédent, et l'on peut s'étonner qu'une opinion publique si prompte à réclamer des sanctions refuse d'assumer ses responsabilités lorsque ses représentants que sont les jurés s'y trouvent invités.

Mais, puisqu'il en est allé ainsi, comment les nostalgiques de la Cour de sûreté de l'Etat ne se saisiraient-ils pas de cette carence, qu'ils avaient d'ailleurs prédite, pour faire valoir que seule une juridiction spéciale peut réunir les vertus et le professionnalisme nécessaires pour conduire les procès de ceux qui se proclament en état de guerre contre *« la société bourgeoise et impérialiste »* ?

Une fois enregistrées les remarques faites par l'avocat général, demeure toujours saisie du dossier ; c'est au parquet général de la cour d'appel qu'il appartient maintenant de fixer son examen au rôle d'une session ultérieure.

D'ores et déjà, il est exclu d'envisager une date avant le mois de mars, les rôles de janvier étant déjà établis. Et, pour les suivants, les affaires à inscrire ne manquent pas. Il faudra aussi convoquer de nouveau, dans les délais légaux, la cinquantaine de témoins qui demeurent cités. En réalité, l'ampleur de l'événement du 8 décembre est telle que le ministère de la justice ne saurait rester indifférent devant ses effets et pourrait éventuellement prendre des initiatives.

Comme Anis Naccache et les Arméniens de l'ASALA

En l'état des textes, seule la juridiction populaire qu'est la cour d'assises peut avoir à connaître de l'affaire Schleicher et Halfen, comme d'ailleurs de l'affaire Georges Ibrahim Abdallah. La loi du 9 septembre 1986, *« relative à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat »* – qui a donné compétence pour le jugement des accusés à ce que l'on appelle la cour d'assises sans jurés (un président entouré de six assesseurs magistrats), précise à son article 10 qu'elle ne sera applicable qu'aux faits commis postérieurement à son entrée en vigueur.

Les faits reprochés à Régis Schleicher et aux frères Halfen datent du 31 mai 1983 et ceux qui ont motivé les inculpations de Georges Ibrahim Abdallah de 1982 et de 1984. Il faut donc qu'un jour ou l'autre une cour d'assises soit en état de les juger, comme ont été jugés avant eux, sans défaillance, Anis Naccache, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité par les assises des Hauts-de-Seine pour tentative d'assassinat de M. Chapour Bakhtiar, et aussi les Arméniens de l'ASALA, qui eurent à répondre successivement devant les assises de Paris de la prise d'otages au consulat de Turquie, à Paris, puis devant celle du Val-de-Marne de l'attentat d'Orly.

Ces références donnent à penser que c'est bien l'effet spécifique Action directe qui a joué depuis le 3 décembre aux assises de Paris. Régis Schleicher, qui avait consenti à comparaître pour entendre annoncer le renvoi de son procès, n'a manifesté en cet instant aucun sentiment. Claude et Nicolas Halfen, non plus. Mais l'avocat de ces derniers, Me Thierry Lévy, n'a pas dissimulé sa *« tristesse de ne pouvoir mener à son terme la défense dont il avait la charge »* et son *« inquiétude devant les effets que la défection des jurés pourront avoir sur la justice criminelle de ce pays »*.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

• ***Les membres de Légitime défense se proposent comme jurés au prochain procès d'Action directe.*** – A la suite du report du procès des militants d'Action directe, les membres de l'association Légitime défense annoncent, mardi 9 décembre, qu'ils sont *« prêts à défendre la démocratie et, si la loi le permet, à venir siéger comme jurés à la prochaine session d'assises »*.

Dans un communiqué à l'AFP, l'association ajoute qu'elle « n'accepte aucune capitulation de notre société face à ceux qui la terrorisent pour la déstabiliser et l'asservir ».

Le minimum prévu par la loi

Pour quelle raison M. Xavier Versini, président de la cour d'assises de Paris, n'a-t-il pas pu tirer au sort plus de quatre jurés supplémentaires ? Le code de procédure pénale ne limite pas, en effet, le nombre de ces jurés. Il indique seulement que *« lorsqu'un procès paraît de nature à entraîner de longs débats, la Cour peut ordonner qu'indépendamment des neuf jurés, il soit tiré au sort un ou plusieurs jurés supplémentaires »*. Mais, dans ce cas particulier, la Cour ne disposait à l'origine, pour constituer le jury, que de vingt-trois jurés, chiffre minimum prévu par la loi.

Sur ce nombre, elle avait à tirer au sort neuf titulaires ; neuf noms pouvaient être récusés (cinq par la défense, quatre par le ministère public). Il ne restait, dès lors, que cinq noms disponibles et, pour qu'il s'agisse bien pour ceux-là d'un tirage au sort, laissant une part au hasard, la Cour se trouvait dans l'obligation de n'en tirer que quatre, le nombre des jurés supplémentaires devant être fixé avant que ne commence le tirage au sort, c'est-à-dire avant que l'on puisse savoir si défense et accusation épuiseraient chacune leur droit de récusation et, par conséquent, tenir compte de cette éventualité.

J.-M. Th.

L'enquête sur l'attentat contre la BRB

Arrestation de deux complices de Max Frérot

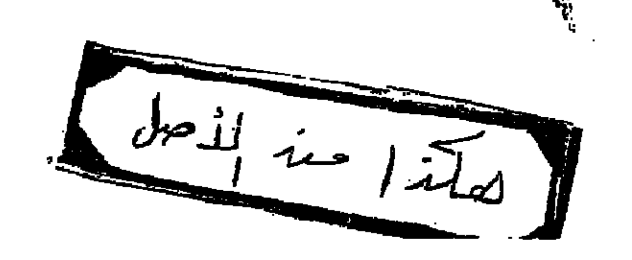
Gilbert Vecchi, un couvreur âgé de trente-deux ans, arrêté le mercredi 3 décembre à Fresnes, a été placé sous mandat de dépôt, dimanche, par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, et inculpé de *« complicité et tentative d'assassinat »* dans le cours de l'enquête sur l'attentat contre la brigade de répression du banditisme (BRB) à Paris, le 9 juillet dernier qui avait été revendiqué par Action directe.

Salarié d'une société de travaux publics, Gilbert Vecchi avait travaillé à la préfecture de police, quai de Gesvres. Connaissant les lieux, il a reconnu qu'il avait donné à Max Frérot des renseignements sur les locaux de la BRB. Les policiers ont ainsi eu la confirmation que ce dernier est bien l'auteur de l'attentat au cours duquel l'inspecteur divisionnaire Marcel Basdevant avait été tué et trois policiers gravement blessés.

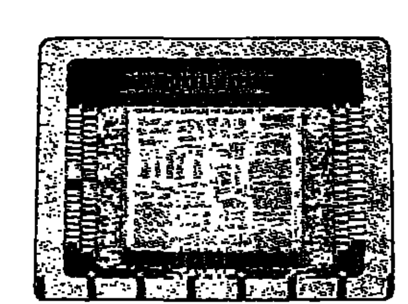
Selon Gilbert Vecchi, c'est également Frérot qui a commis à Paris les attentats à l'explosif contre la compagnie d'aviation Minerve, celle qui a transporté les cent un Maliens expulsés de France, et l'Office national d'immigration, le 1er novembre dernier.

En même temps que Gilbert Vecchi, les policiers ont arrêté à Paris, dans le 10e arrondissement, le cousin de celui-ci, Christian Dubray, vingt-huit ans. Ce dernier serait impliqué avec Vecchi dans plusieurs hold-up commis par la branche lyonnaise d'Action directe. Les deux hommes auraient, ainsi, avoué que le 3 novembre 1981 ils avaient participé à un hold-up dans une agence lyonnaise de la Société générale. Surpris par la police, ils avaient fait usage de leurs armes pour couvrir leur fuite. Le brigadier Guy Hubert, quarante-six ans, avait été tué au cours de la fusillade.

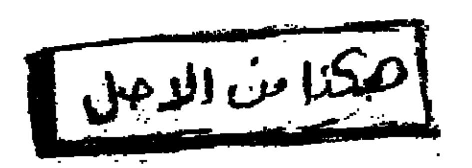
Gilbert Vecchi et Christian Dubray devraient être transférés à Lyon pour y être inculpés par M. Marcel Lemonde, juge d'instruction, de *« vol à main armée, homicide volontaire et tentative d'homicide volontaire »*.



INFORMATICIENS NOUS N'AVONS RIEN A VOUS DIRE ET QUELQUE CHOSE A VOUS MONTRER.



Le microprocesseur Intel 80386™ équipe le COMPAQ DESKPRO 386™. 32 bits. 16 MHz. 4 MIPS. Pour 6 milliards de dollars de logiciels exécutables. Sans commentaire.



NON INFORMATICIENS NOUS N'AVONS RIEN A VOUS MONTRER ET QUELQUES CHOSES A VOUS DIRE.

Qu'on soit ou non familier de l'informatique, il faut savoir ce qui fait l'événement en informatique.

Aujourd'hui, c'est l'ordinateur COMPAQ DESKPRO 386™. C'est le premier ordinateur personnel, 32 bits, compatible avec le standard de l'industrie. Il permet d'utiliser les milliers de logiciels actuels. Il ouvre la porte aux applications du futur et étend les limites de la convivialité. Aujourd'hui, il est disponible chez tous les Revendeurs Agréés COMPAQ®.

Une vitesse qui en laissera plus d'un sur place.

Grâce à son microprocesseur 80386 32 bits à 16 MHz, le COMPAQ DESKPRO 386 est 2 à 3 fois plus rapide que les micro-ordinateurs de type AT équipés du 80286 à 8 MHz.

Une mémoire que vous n'êtes pas prêt d'oublier.

Il possède une mémoire vive extensible jusqu'à 14 mégaoctets. Son système intégré de gestion de mémoire brise la barrière imposée par MS-DOS.

Un disque dur d'une capacité exceptionnelle.

Le COMPAQ DESKPRO 386 donne accès à des millions d'informations sur disques durs hautes performances allant jusqu'à 130 mégaoctets, soit l'équivalent de 65.000 pages de texte et cela 50 à 150 % plus rapidement qu'avec un disque dur standard.

Protection des données : une haute idée de la sécurité.

En stockant les données stratégiques de l'entreprise sur une cartouche magnétique format de poche, vous les mettez totalement à l'abri.

Un véritable mini-ordinateur à un micro-prix.

En l'utilisant comme serveur de fichiers, il permet d'exploiter un réseau local. Il peut également opérer comme serveur dans un environnement multi-utilisateurs. Et tout cela à un prix 3 à 4 fois inférieur à celui d'un mini-ordinateur.

L'enfant prodige d'une firme prodige.

COMPAQ, aux États-Unis, a fait une spectaculaire percée sur le marché de l'informatique : fondée en 82, COMPAQ accomplit une progression telle qu'elle est cotée au New York Stock Exchange dès 85. Autre performance : COMPAQ a mis moins de 4 ans pour entrer dans le classement des 500 plus grandes entreprises industrielles américaines.

COMPAQ s'est implanté en France fin 84.

Aujourd'hui, COMPAQ vous propose la plus large gamme d'ordinateurs professionnels – de bureau et portables – issus de sa haute technologie. Enfin COMPAQ met à votre disposition en France un réseau de plus de 200 Revendeurs Agréés COMPAQ qui allient compétence et professionnalisme.

Il y a forcément un Revendeur Agréé COMPAQ près de chez vous.

Pour le connaître, appelez COMPAQ au 16.1.64.46.36.25 ou écrivez à : COMPAQ, 5 avenue de Norvège, 91940 Les Ulis.



COMPAQ

DESKPRO 386™

L'ordinateur personnel le plus performant du monde.

هكذا من الأصل

Politique

Les procédures de licenciement en discussion à l'Assemblée nationale

M. Séguin se retranche derrière l'accord national interprofessionnel

L'Assemblée nationale a commencé, le lundi 8 décembre, l'examen conjoint du projet de loi sur les procédures de licenciement et de celui portant réforme des conseils de prud'hommes. Contrairement à ce qui s'était passé lors du débat, au mois de juin, sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, la discussion s'est déroulée dans une atmosphère studieuse et dépassionnée

Le dispositif législatif proposé par M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, constitue la troisième et dernière étape du processus entamé par la loi du 3 juillet 1986 (suppression de l'autorisation administrative de licenciement). Le projet de loi reprend, en l'adaptant au cadre législatif, le contenu de l'accord national interprofessionnel – *« l'accord, tout l'accord, rien que l'accord »*, dira M. Séguin – signé le 20 octobre par les partenaires sociaux (CNPF, CFDT, CFTC et FO). Au 1er janvier 1987, l'autorisation administrative de licenciement aura définitivement vécu ; l'inspection du travail n'aura plus à se prononcer sur le contenu d'un plan social (*le Monde* du 28 novembre).

Le groupe socialiste a fait jouer tous les ressorts de la procédure pour s'opposer à ces textes, tandis que M. Séguin, s'abritant derrière l'accord du 20 octobre, a cherché à plusieurs reprises au cours du débat à placer les élus du PS en porte à faux vis-à-vis des partenaires sociaux. Son projet ne *« colle »*-t-il pas, selon son expression, à cet accord ? De là à faire passer les députés socialistes pour d'obscurs rétrogrades hostiles à une adaptation des règles de droit par voie contractuelle, il n'y avait qu'un pas, que le ministre a franchi avec un évident plaisir : *« Une telle position témoigne à la fois d'un singulier mépris pour les partenaires sociaux et d'une singulière ignorance de la logique de l'évolution de notre droit social. »*

Pour lui, le nouveau dispositif législatif, une fois mis en place, prouvera qu'il est possible *« de concilier l'efficacité économique et un haut niveau de protection des salariés »*. Le rapporteur de la commission des affaires culturelles, M. Etienne Pinte (RPR, Yvelines) avait souligné, pour sa part, le fait que les salariés bénéficieraient de nouvelles garanties : extension de l'entretien préalable, motivation obligatoire du licenciement, intervention du comité d'entreprise ou des délégués du personnel.

Les députés socialistes ne se sont pas laissé convaincre par les propos du ministre : sa démarche est entachée, selon eux, par la décision unilatérale de supprimer l'autorisation administrative de licenciement. Mis devant le fait accompli, les partenaires sociaux n'avaient plus qu'à s'exécuter, contraints et forcés, ont expliqué tour à tour MM. Michel Delebarre (PS, Nord), Michel Coffineau (PS, Val-D'oise) et M. Gérard Collomb (PS, Rhône). Ce dernier a lancé à M. Séguin : *« Vous avez ouvert une voie d'eau dans le code du travail (...), puis vous avez dit aux représentants des salariés : « J'ai pensé à vous, j'ai appelé les charpentiers du CNPF, ils vont construire avec vous un petit radeau. »* Et aujourd'hui vous nous dites benoîtement que nous sommes arrivés à bon port »...

Les contrats de conversion

S'agissant, d'autre part, de la compatibilité entre la future loi et l'accord sur les licenciements conclu dans la branche des travaux publics (*le Monde* du 8 novembre), qui prévoit notamment des délais minimaux de licenciement plus courts que ceux arrêtés par la directive de la Communauté européenne du 27 février 1975, M. Pinte a expliqué que, après vérification *« cas par cas »* du respect des procédures et du plan social, l'administration pourrait *« accorder une dérogation à la règle générale »*.

Enfin, le ministre a insisté sur l'intérêt des contrats de conversion (cinq mois avec 70 % du salaire et trois cents heures de formation), qui seront proposés pour tout licenciement de moins de dix salariés quelle que soit la taille de l'entreprise, et pour tout licenciement prononcé dans les entreprises de moins de cinquante salariés quelle que soit le nombre de licenciements. Pour les autres cas, les contrats seront proposés par l'employeur *« comme l'une des mesures du plan social »*. M. Séguin, à la suite de questions posées par Mme Catherine Trautmann (PS, Bas-Rhin) et MM. Pinte (RPR) et Delebarre (PS), a reconnu que la rédaction de l'article 12 posait (*le Monde* du 3 décembre) un problème juridique. Il s'est déclaré ouvert aux amendements de l'Assemblée. Plusieurs orateurs ont en effet mis en avant le caractère inégalitaire de la situation des salariés optant pour les contrats de conversion et se trouvant, en l'état actuel du texte, privés de tout recours juridictionnel.

PIERRE SERVENT.

A Marseille

M. Santini parle d'un « effort gigantesque » en faveur des anciens harkis

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Après avoir durement guerroyé à l'Assemblée nationale, en novembre, pour faire adopter le principe d'une ultime loi d'indemnisation en faveur des pieds-noirs, le secrétaire d'Etat aux rapatriés, M. André Santini, a pris son baton de pélerin pour parcourir la France et expliquer que les promesses gouvernementales seront tenues. Il présidait, le 29 novembre, le congrès national de la Fédération des rapatriés, réfugiés et de leurs amis (FURR) de M. Joseph Ortiz, à la Grande-Motte (Hérault), et avant de fêter, le 20 décembre, à Aix-en-Provence, le dixième anniversaire du Recours, il participait, le samedi 6 décembre, à Marseille, à une réunion publique d'information du comité de liaison des associations rapatriées des Bouches-du-Rhône.

Les cinq cents rapatriés qui s'étaient déplacés pour l'entendre parler de *« la portée des nouvelles mesures législatives et financières du gouvernement »* ne l'ont, en définitive, que peu chicané sur l'application différée, en 1989, de ces mesures. Il lui ont, certes, exprimé leur impatience, mais sans lui faire le moindre procès d'intention. M. Santini, il est vrai, a su, habilement, justifier les choix budgétaires du gouvernement en évoquant une *« anticipation »* et non un report de la future loi.

« Dans le contexte actuel, a-t-il affirmé, *le gouvernement pouvait difficilement faire plus et la nouvelle loi ne pouvait pas entrer en vigueur avant que celle de 1978 ait cessé de produire ses effets puisqu'elle courre jusqu'en 1991. »* Plutôt que de s'étendre sur les mesures à prendre – qui seront définies en concertation avec les associations – M. Santini s'est plu à détailler celles qui ont été décidées à court terme (1987-1989). Quitte à ne plus être surnommé *« l'homme qui vaut trente milliards »* – à crédit – mais celui qui apporte *« trois milliards cash »* dans la corbeille de ses « amis ».

Le secrétaire d'Etat a particulièrement insisté sur *« l'effort gigantesque »* qui a été consenti en faveur des anciens harkis et de leurs familles, soit 500 millions de francs représentant *« dix fois le budget du fameux ONASEC »*. Il s'agit du plan-programme Objectif 10 000 récemment rendu public et consistant en une série de mesures d'incitation en direction des entreprises et des collectivités locales dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et du cadre de vie. M. Santini a annoncé qu'un colloque national serait prochainement organisé à ce sujet, sous la présidence du premier ministre en personne, afin de marquer *« l'hommage que la nation veut rendre aux Français musulmans »*.

GUY PORTE.

M. Giscard d'Estaing : Il faut raccourcir le mandat présidentiel

Invité de RMC, le lundi 8 décembre, M. Giscard d'Estaing a affirmé qu'en 1987 *« nous devrons décider le raccourcissement du mandat présidentiel »*. L'ancien chef de l'Etat a ajouté : *« Le mandat présidentiel de sept ans, tel que je l'ai vécu, c'est trop long. Il faut profiter du fait que 1987 sera normalement une année sans élection, pour faire cette réforme. Quand on est président pour sept ans, on s'use vis-à-vis de l'opinion. Précisément en ce qui me concerne, ce sont les deux dernières années qui m'ont usé le plus. C'était le deuxième choc pétrolier qui a fait retomber les Français dans le pessimisme. La longue durée en soi n'est donc pas forcément une bonne chose. »*

Le député du Puy-de-Dôme a également déclaré : *« M. François Mitterrand n'est pas dans une situation comparable. L'usure du pouvoir joue pour lui car, pour les Français, l'action du gouvernement c'est M. Jacques Chirac. Cette usure joue contre le gouvernement et non contre M. Mitterrand. »*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
DES LIVRES

En Guadeloupe

Le préfet et les présidents socialistes des assemblées locales polémiquent

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

Le commissaire de la République en Guadeloupe, M. Yves Bonnet, est intervenu, le lundi 8 décembre au soir, à la télévision locale pour évoquer le conflit qui l'oppose depuis quelque temps aux deux présidents socialistes des assemblées locales, MM. Dominique Larifla et Félix Proto, respectivement président du conseil général et du conseil régional. C'est surtout ce dernier qui a été visé par le réprésentant de l'État. M. Bonnet a stigmatisé notamment *« la carence des services de la région »* et proposé à M. Proto *« un dialogue d'homme et de responsable, en direct devant les caméras de la télévision »*.

Vendredi, faisant allusion à une lettre qu'il avait adressée le 19 novembre à M. Jacques Chirac, M. Proto avait déclaré, en ouvrant l'assemblée plénière du conseil régional, que M. Bonnet était *« disqualifié de sa fonction d'interlocuteur des collectivités locales. Il doit faire sa valise »*, avait-il ajouté. Dans cette lettre au premier ministre, le président de la région regrettait *« qu'une collaboration efficace n'ait pu s'établir dans le respect mutuel »*, avec le commissaire de la République et il avait considéré que le travail de M. Bonnet représentait *« un retour à des méthodes qui rappellent étrangement le temps des gouverneurs »*. M. Bonnet a répliqué, lundi soir, que M. Proto *« se trompe d'époque et de régime, manifestant une rigueur qui ne l'a guère inspiré dans le choix de certains de ses collaborateurs, chassés du corps préfectoral par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur »*.

De son côté, M. Larifla, président de l'exécutif départemental, avait déclaré le 25 novembre sur une radio locale que les quatorze bombes qui venaient d'exploser sur l'ensemble de l'archipel étaient *« le fruit des fanfaronnades du préfet »*.

A. L.

● **M. Pons à Nouméa.** – Le ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Bernard Pons, est arrivé, le mardi 9 décembre, à Nouméa pour une visite de trois jours. Il souhaite s'entretenir, avec les représentants de tous les partis politiques du territoire, de la préparation du nouveau statut d'autonomie qu'il veut soumettre à l'appréciation de la population lors du référendum prévu en 1987. M. Pons entend évoquer, en particulier, la question de la composition du corps électoral qui sera alors appelé à voter.

Selon le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), M. Jacques Lafleur, député RPR, ce référendum pourrait avoir lieu *« en avril-mai »* avant des *« élections générales en septembre »*, dans le cadre d'un nouveau découpage régional.

● **Appel à la grève générale en Polynésie.** – En grève depuis deux semaines, les dockers de Papeete (Polynésie française) ont rejeté toutes les propositions qui leur ont été présentées au cours des nouvelles négociations ouvertes samedi et interrompues le lundi 8 décembre. Au même moment, l'Union des syndicats autonomes des travailleurs polynésiens et trois autres organisations ont lancé un appel à la grève générale, mardi et mercredi, sur des revendications touchent essentiellement au fonctionnement et à la gestion de la caisse locale de sécurité sociale.

Une élection législative partielle...

Le CDS enlève au PS le siège de Saint-Pierre-et-Miquelon

Saint-Pierre-et-Miquelon (deuxième tour).

Inscr., 4 312 : vot., *3 397 ;* suffr. expr., 3 302. MM. Gérard Grignon (UDF-CDS), 1 892 voix, ÉLU ; Marc Plantegenest (*app. PS*), *prés. du cons. gén.*, 1 410.

[M. Gérard Grignon enlève le siège de député détenu depuis 1978 par la gauche et qui était vacant depuis l'élection de M. Albert Pen (app. PS) au Sénat, le 28 septembre. En recueillant 57,58 % des suffrages, le président du mouvement Archipel demain a bénéficié d'un bon report des voix, qui s'étaient portées, au premier tour, sur le candidat du RPR. Le représentant du CDS améliore de près de 10 points le score qu'il avait réalisé au deuxième tour du scrutin de mars 1986, sous l'étiquette divers gauche (47,78 %).

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 4 132 ; vot., 3 011 ; suffr. expr., 2 945. MM. Grignon, 1 144 ; Plantegenest, 1 083 ; Reux (sout. RPR), 552 ; Miadonnet (app. PS), 166. Au deuxième tour du scrutin de mars 1986, M. Pen avait été réélu avec 1 697 voix, contre 1 553 à M. Grignon, sur 3 250 suffrages exprimés, 3 365 votants et 4 097 électeurs inscrits.]

...trois cantonales...

HAUTES-ALPES : canton de Guillestre (2e tour).

Inscr., 3 451 ; vot., 1 970 ; suffr. expr., 1 869. MM. Gilbert Domeny (RPR), m. d'Eygliers, 1 269 voix, ÉLU ; Louis Abrard (MRG), 600.

[Avec 67,89 % des suffrages, M. Domeny remporte facilement cette élection partielle organisée à la suite du décès, le 13 septembre, de François Bénard (div. g.) qui détenait ce siège depuis 1964. M. Domeny n'a néanmoins pas fait le plein des voix qui s'étaient portées, au premier tour, sur les candidats de droite (76,35 %).

Au premier tour, les résultats étaient les suivants inscr., 3 456 ; vot., 2 123 ; suffr. expr., 2 051. MM. Domény, 846 ; Escoffier (div. dr.), 473 ; Abrard, 354 ; Michel (div. dr.), 247 ; Lelièvre (PC), 131. En 1982, François Bénard l'avait emporté avec 1 389 voix, contre 378 à M. Lelièvre, sur 1 767 suffrages exprimés, 2 085 votants et 3 266 électeurs inscrits.

SAVOIE : canton de Chambéry-Sud (deuxième tour) :

Inscr., 7 314 ; vot., 3 014 ; suffr. expr., 2 956. MM. Jean Bollon (UDF-PR), premier adj. au m. de Chambéry, 1 875 voix, *ELU ;* Jean-Yves Camoz (MRG), c. m., de Chambéry, 1 081 voix.

[M. Bollon gagne ce siège vacant depuis la démission de M. Pierre Dumas (RPR), maire de Chambéry et vice-président du conseil régional, qui, élu sénateur le 28 septembre, se met ainsi en conformité avec la loi relative au non-cumul des mandats. Avec 63,43 % des suffrages, M. Bollon ne retrouve pas l'ensemble des voix qui s'étaient portées au premier tour sur les candidats de droite et d'extrême droite (69,76 %). En recueillant 36,56 % des voix, M. Camoz réalise une bonne opération en améliorant de plus de six points les résultats cumulés du MRG et du PC, dimanche dernier (30,23 %) et de plus de quatre points celui réalisé, au premier tour du scrutin de 1982, par les candidats des partis de gauche (32,09 %).

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 7 314 ; vot., 3 151 ; suffr. expr., 3 099. MM. Bollon, 950 ; Camoz, 819 ; Mme Townley-Coquet (RPR), 565 ; MM. Maquet (UDF-CDS), 381 ; Barbier (FN), 245 ; Tinelli (PC), 118 ; Martinet (FN-diss.), 21. En 1982, M. Dumas l'avait emporté au premier tour avec 3 263 voix, contre 1 175 à M. Lapeyre (PS) ; 220 à M. Tinelli et 147 à M. Salaun (MRG), sur 4 805 suffrages exprimés, 4 915 votants et 7 784 électeurs inscrits.]

LA RÉUNION : canton de Saint-Philippe (premier tour).

Inscr., 2 543 ; vot., 2 131 ; suffr. expr., *2 079. MM. Wilfrid* Bertile (PS), 1 063 voix, ÉLU ; Hugues Salvan (UDF), 1 016.

[M. Bertile gagne, dès le premier tour, cette élection partielle organisée à la suite de sa démission du conseil général, décidée à la suite de sa condamnation le 26 septembre, par le tribunal correctionnel de Saint-Denis, pour délit d'ingérence. L'ancien député socialiste a porté cette affaire devant la cour d'appel, qui n'a pas encore statué. Les résultats de l'élection de mars 1985 avaient été invalidés pour irrégularités par le Conseil d'Etat, qui a confirmé ainsi le jugement du tribunal administratif du 30 avril 1985.

En recueillant 51,13 % des voix, M. Bertile, qui bénéficiait du soutien du Parti communiste réunionnais, améliore de deux points le score réalisé par les candidats de gauche au premier tour de l'élection de 1985 (49,10 %) et il conforte son avance sur M. Salvan, qui n'était battu au deuxième tour de 1985 que de 18 suffrages.

Au premier tour du scrutin de 1985, les résultats étaient les suivants : inscr., 2 240 ; vot., 1 821 ; suffr. expr., 1 796. MM. Bertile, 833 ; Salvan, 776 ; Defaud (RPR), 138 ; Payet (PCR), 49. Au deuxième tour, M. Bertile l'emportait avec 965 voix, contre 947 à M. Salvan. Sur 1 912 suffrages exprimés, 1 931 votants et 2 240 électeurs inscrits.]

...et une municipale

MARTINIQUE : Saint-Esprit (premier tour).

Inscr., 5 625 ; vot., 3 851 ; suff. expr., 3 784. Liste RPR conduite par M. Eric Hayot : 1 688 ; liste UDF conduite par M. Edouard Tirault, m. s., c. g., c. rég. : 1 380 ; liste un. g. conduite par M. Raymond Mac, c. g. (div. g.) : 716. *Il y a ballottage.*

[Cette élection partielle était organisée à la suite de la démission d'une douzaine de conseillers municipaux de la majorité locale. Les résultats du premier tour de ce scrutin marquent une évolution par rapport à l'élection cantonale partielle des 13 et 20 octobre 1985, qui voyait s'affronter les mêmes candidats que ce dimanche.

En recueillant 44,6 % des suffrages, la liste conduite par M. Hayot améliore de plus de six points le score que ce dernier avait réalisé le 13 octobre 1985 (38,11 %). De même, celle de M. Tirault réalise un gain de près de six points en obtenant 36,46 % ce dimanche (au lieu de 30,76 %).

En perdant plus de 11 points par rapport à 1985, M. Mac, qui recueille 18,92 % des voix, va-t-il renouveler l'exploit qui lui avait permis d'emporter le siège de conseiller général au deuxième tour en bénéficiant des voix de M. Tirault ?

Au premier tour des élections de 1983, la liste conduite par M. Raymond Félix-Théodose (RPR) l'emportait avec 1 993 voix, contre 1 493 à celle dirigée par M. Mac, sur 3 486 suffrages exprimés, 3 590 votants et 5 149 électeurs inscrits.]

Culture

MUSIQUES

« Nabucco », de Verdi, à la Scala de Milan

Riccardo Muti au pouvoir

Après dix-huit ans de règne, le « roi » Claudio Abbado a cédé la place. L'ère Muti commence. Par un triomphe.

Riccardo Muti n'a pas fait oublier le « roi » Claudio Abbado. Qui l'aurait pu en une seule soirée, après dix-huit ans d'activité du précédent directeur musical de la Scala, qui a pris cette année la direction de l'Orchestre de l'Opéra de Vienne ? Mais le nouveau chef « tiendra » son affaire. Il l'a démontré au deuxième tableau du troisième acte du *Nabucco* qui inaugurait cette saison – le 7 décembre, comme à l'ordinaire, jour de la Saint-Ambroise, patron de Milan.

Deux mille enthousiastes réclamaient depuis de longues minutes un *bis* du *« Va pensiero »* le fameux *Air de la liberté*. Or ce ne fut que lorsque de la salle monta une plainte plus souffrante encore que celle du chœur pleurant la *« patrie belle et perdue »* que Riccardo Muti, ayant recueilli l'assentiment des musiciens, s'exécuta !

Dire que le public de cette ouverture fit un triomphe à l'œuvre de Verdi ne surprendra guère. Depuis cent quarante-quatre ans qu'elle fut créée ici, n'est-elle pas la mascotte du théâtre lyrique de Milan ? On sait ce qu'elle exprima en son temps d'inspiration à l'indépendance pour les Italiens. On sait aussi que c'est avec *Nabucco* qu'il y a tout juste quarante ans la Scala reprit son élan après les années de fascisme et les bombes alliées qui l'avaient éventrée le 15 août 1943.

Cette fois-ci, la mise en scène a renoncé à « tirer » *Nabucco* dans le sens « patriotico-resorgimental » qui est sa pente ordinaire dans la Péninsule. Ce fut plutôt une veine anticléricale qui l'emporta. Roberto De Simone suggérant nettement que les persécutions antisémites menées il n'y a pas si longtemps encore par le christianisme n'avaient fait que prolonger à leur façon les vicissitudes de la *« captivité de Babylone »*.

Muti donc aura été le meilleur atout de cette soirée. *« Je n'attends plus rien de ma carrière »*, avait déclaré de façon un peu surprenante le jeune chef en prologue à ce qui va être son « ère » – ajoutant pour être mieux compris : *« C'est des profondeurs de mon être que je dois désormais tirer ce qui adviendra. »* A quarante-cinq ans, le maître napolitain a déjà derrière lui trois années comme directeur du Mai musical florentin, dix autres à la tête de l'Orchestre philharmonique de Londres et cinq comme chef à Philadelphie. Alors la Scala ? Le petit-fils spirituel de Toscanini explique : *« Sur ce podium, il y a une sensation physique et spirituelle proprement magique qu'aucun autre théâtre ne donne... »*

Il y aura neuf reprises de *Nabucco* jusqu'au 2 janvier. Riccardo Muti dirigera encore lui-même cette saison l'*Alceste*, de Gluck, *les Capulet et les Montaigu* de Bellini, et *les Noces de Figaro*, dans une mise en scène très attendu, de Giorgio Strehler.

L'ouverture de la saison à la Scala, c'est aussi un événement mondain. Outre M. Bettino Craxi, le Milanais, et pas mal de ministres, on remarquait notamment dans la salle le ban et l'arrière-ban de la haute couture italienne ainsi que Charles Aznavour. Devant le célèbre portique, une centaine d'« autonomes » attendaient « le bourgeois » en embuscade. En 1968, il y avait eu des douzaines de visons et de zibelines gâtés par des jets d'œufs pourris. Cette fois, seul un uniforme de policier fit les frais de la contestation. Il y eut des bousculades et quelques horions. Une banderole s'étalait, reprenant en français un vers du poète Ungaretti : *« On est comme en automne sur les arbres les feuilles. »* Hommage au camarade étudiant tué à Paris ?

JEAN-PIERRE CLERC.

● **RECTIFICATIF.** – C'est à Venise et non à Vienne, comme il a été écrit par erreur dans *le Monde* du 9 décembre, que la production de *Don Quichotte* présentée au palais Garnier a été créée en 1982.

Deux livres couronnés par l'Académie Charles-Cros

L'Académie Charles-Cros a décerné son Prix du meilleur livre de musique, conjointement à Jean Mongrédien pour la Musique en France des Lumières au romantisme *et au* Guide de la musique symphonique *publié sous la direction de François-René Tranchefort.*

« La Musique en France, des Lumières au romantisme »

Entre 1789 et 1830, entre Glück et Berlioz, qu'est-ce que nos programmes de concerts et les disques retiennent ? Bien peu de chose. Et dans les têtes des mélomanes même avertis, quelques noms surnagent vaguement : Gossec, Grétry, Méhul, Le Sueur, Dalayrac, Boïeldieu, Auber, Hérold, surtout des étrangers peut-être, Spontini, Paisiello, Cherubini ; enfin Rossini, qui, à partir de 1826, annonce la nouvelle époque.

Jean Mongrédien ne révoque pas ce jugement de la postérité. Mais il nous révèle que ce « désert musical » est en réalité une période d'intense fourmillement, où la musique éclate de tous côtés comme bourgeons au printemps.

La musique révolutionnaire, ses cérémonies en plein air, ses hymnes et ses chansons, relèvent de l'anecdote, même si elles ont incontestablement aidé à une popularisation et à une banalisation de la musique, abaissée au service de la propagande. Mais pendant ce temps, l'enseignement se développe sur des bases solides avec la fondation du Conservatoire en 1795 ; les méthodes instrumentales se multiplient ; le théâtre lyrique est florissant, même s'il est souvent médiocre et tenu étroitement en lisière par le pouvoir, avec trois salles permanentes où *« les spectacles se succèdent un rythme accéléré »*.

Paris découvre les opéras de Mozart avec *les Mystères d'Isis (la Flûte enchantée)* et *l'Enlèvement au sérail* dès 1801. Les élèves du Conservatoire jouent les symphonies de Beethoven à partir de 1807, tandis que celles de Haydn sont régulièrement données par les trois principales sociétés de concerts de la capitale (même sous la Terreur), jusqu'à cent fois pour certaines ! Et si la musique de chambre n'apparaît pas en public jusqu'en 1815, elle suscite un engouement de plus en plus vif (le grand violoniste Baillot parle de *« musicoragicomanie »*) dans une multitude de salons où l'on fait ample consommation de musique française et étrangère.

Parallèlement s'opère un profond changement esthétique, celui qu'indique bien le sous-titre, *Des Lumières au romantisme*. Pour les français de l'Ancien Régime et la plupart des compositeurs de la Révolution : *« Toute musique qui ne peint ni ne parle, est mauvaise »* ; la musique est un art d'imitation, dont le rôle est de reproduire la nature, et son expression privilégiée est l'opéra. Comment on en arrivera au romantisme, à une musique *« qui parle directement à l'âme un langage que la raison ne comprend pas »*, à cette assertion de Stendhal selon laquelle *« la musique peut beaucoup mieux peindre que la parole »*, c'est une des lignes d'interprétation les plus intéressantes qui sous-entendent tout le livre.

JACQUES LONCHAMPT.

★ *La Musique en France des Lumières au romantisme, 1789-1830*, de Jean Mongrédien. Flammarion, collection « Harmoniques », 370 pages, 140 F.

« Guide de la musique symphonique »

Ce livre, tous les mélomanes français l'attendaient sans le savoir... Leurs congénères anglais et allemands disposaient depuis longtemps d'un « Book » ou d'un « Führer » leur donnant les clés essentielles des œuvres qu'on entend au concert ou chez soi, grâce au disque. Les notices des programmes et des pochettes sont le plus souvent fort succinctes et parfois erronées ou farfelues.

Mille cinq cents œuvres, balayant tout le répertoire symphonique et toutes les partitions qui mériteraient d'y figurer : les auteurs de ce guide, d'excellents praticiens (François-René Tranchefort, André Lischke, Michel Parouty et Marc Vignal) ont fait bonne mesure.

Ce sont de véritables analyses, mouvement par mouvement, dans un langage à la portée du grand public, avec des introductions qui cadrent très précisément l'œuvre dans la vie de son auteur.

Ce livre constitue une étape décisive pour l'initiation musicale et permettra aux auditeurs de pénétrer plus avant dans le mystère des œuvres en suivant le développement de la pensée du compositeur.

J. L.

★ *Guide de la musique symphonique*, sous la direction de François-René Tranchefort. Fayard, collection « Les indispensables de la musique », 896 p., 120 F.

DANSE

« Une passion » à l'hôtel Meurice

Karine Saporta, la madone des palaces

Après la blancheur clinique des Pleurs en porcelaine, Karine Saporta joue du cadre intime et luxueux de l'hôtel Meurice pour régler un duo poussé jusqu'à la dévoration

Visage pâle sous une crinière noire, bouche secrète, Karine Saporta ressemble aux femmes de Leonor Fini. Elle en possède le mystère un peu inquiétant. Son emprise sur ses danseuses lui a donné une réputation de chorégraphe « féminine », ce dont elle se défend :

« Si vous disiez cela à mes danseurs, dit-elle, *ils seraient très fâchés. Très souvent ils sont les ressorts de l'action. Dans* Hypnotic Circus *ils se renvoient violemment une fille; dans* les Pleurs en porcelaine, *c'est leur nature, leur comportement d'hommes, qui déclenchent l'hystérie féminine. Non, ce ne sont pas des hommes objets; il y a dialogue avec les femmes, même s'il se solde par l'incommunicabilité.*

» Mais peut-être que mes mouvements des bras, du torse, paraissent étranges, exécutés par des hommes. De toutes manières, ils supportent difficilement de se faire diriger par des femmes.

» En plus, Hideyuki Yano, qui interprète Une passion, *est lui-même chorégraphe, il a beaucoup de mal à entrer dans ma relation espace-temps. Il faut discuter. Mais c'est lui que je voulais. J'avais envie de ce couple, lui très noir, très noble, elle, Marceline Lartigue, lumineuse. »*

Depuis ses premières performances dans des galeries de peinture, Karine Saporta rêve de danser dans un salon privé comme Isadora Ducan. *Une passion* correspond à ce désir. *« Le Théâtre de la Ville ne faisait pas assez habité. Gérard Violette, intéressé, a cherché un endroit plus intime. Il a trouvé l'hôtel Meurice. Le salon, un écrin bleu, avec des statues, était prédestiné. Il m'a inspiré ce duo pour des lieux qui ont une âme. »* Convaincre la direction de l'hôtel n'a pas été une mince affaire. Karine Sapora voulait cinquante spectateurs ; il y en aura cent par soir.

Dans le même temps, pour quelques soirs, elle a repris au Théâtre de la Ville *les Pleurs en porcelaine*. Non sans réticences : *« Ce ballet me ramène à une époque dépressive, la fin des années 80-85. Je me disais, je suis au bout du chemin. Je sentais que quelque chose s'achevait. J'avais peut-être la prémonition d'un avenir social qui allait changer. Après il y a eu une rupture et je suis partie dans autre chose avec le* Cœur métamorphosé. *Aujourd'hui je suis inquiète. La danse contemporaine est une plante fragile qui a encore besoin d'être protégée, et les temps ne s'y prêtent guère. »*


TRISTAN VALÈS/ENGUERAND

Lycéenne, Karine Saporta a appris la danse classique ; mais, après son bac, c'est le rejet. Elle part étudier la philosophie dans une université américaine ; elle suit aussi les cours de danse moderne d'une disciple d'Anya Holm, et reste deux ans dans une compagnie à Chicago. *« Aux Etats-Unis, j'ai compris que la danse et la philosophie, c'est la même chose : j'ai compris que tout mouvement peut s'analyser et qu'alors on peut en inventer à l'infini. Pour faire un ballet, la pensée doit être mise en forme. »*

Karine Saporta entraîne durement ses danseurs ; elle fait alterner l'improvisation et une technique de dissociation du mouvement très personnelle. Elle a créé sa compagnie en 1982 et fait partie du peloton des chorégraphes qui montent.

La création, l'été dernier, du *Cœur métamorphosé*, brûlot incandescent de caractère sado-masochiste, marque un tournant dans sa carrière. Mais en revoyant *les Pleurs de porcelaine*, elle s'est aperçue que ce n'était pas si froid : *« Ça bouge tout le temps, ça vit. J'aime les contrastes ; mes ballets sont noirs ou blancs, chauds ou glaciaux. Mais pour chacun d'eux il y a dans le corps des danseurs un travail dément – quinze heures d'exercice par jour – pour parvenir à l'essentiel, l'émotion. »*

Propos recueillis par **MARCELLE MICHEL.**

★ *Une passion*, hôtel Meurice Intercontinental, rue de Rivoli, mardi 9 décembre, 20 heures et 23 heures; mercredi, jeudi, 20 heures et 22 h 30.

★ *Les Pleurs en porcelaine*, Mulhouse le 13 décembre, Roanne et Grenoble en janvier 1987.

ARTS

Rive gauche

La vogue Orsay

Le musée d'Orsay ouvre ses portes le mardi 9 décembre (voir *le Monde* du 29 novembre) et le dix-neuvième siècle est dans l'air du temps. Les antiquaires de la rive gauche voisins du musée rendent hommage à ce siècle eclectique qui donna naissance aux impressionnistes, aux pompiers et à l'art « néo ».

Tous n'ont pas fait de concessions à la mode. Ainsi un marchand spécialisé dans le Moyen Age s'est-il contenté d'exposer les portraits (photocopiés) de Mérimée et Viollet le Duc, deux hommes du dix-neuvième siècle qui réhabilitèrent le Moyen Age. Michel Galabert, rue des Saints-Pères, réhabilite lui le « mauvais goût » en exposant un mobilier champêtre et trompe l'œil : fauteuil tronc, guéridons champignons, vases lichens, le tout en céramique.

Pierre Loti voyageur

Le dix-neuvième siècle aimait les voyages : la vogue orientaliste est omniprésente rive gauche. La palme revient cette fois à la galerie Triff, rue de l'Université, qui a rassemblé, autour de ses tapis kilims, meubles, photographies et dessins ayant appartenu à Pierre Loti un grand voyageur, lui-même excellent dessinateur. Curieux dix-neuvième siècle, ne craignant ni l'emphase (deux bronzes, *Attila et les Huns* de Rudier et *Carthage* de Théodore Rivière, valent le détour), ni l'esthétisme d'un Ingres par exemple. A *la Source* accrochée sur les cimaises d'Orsay répond un vase de Sèvres, réplique « arts appliqués » du tableau.

L'ouverture du musée d'Orsay va-t-elle s'accompagner d'une flambée des prix des « petits maîtres », prix de Rome ou régionalistes obscurs ? Sans doute. Ils sont présents rive gauche, aux côtés des « grands » : René Ménard, par exemple (chez Leroux/Badin, rue de Beaune ou quai Voltaire), les *nabis* : Vuillard, Sérusier, Bonnard (chez Huguette Beres) et l'école de Pont-Aven (chez Bailly).

Cette balade rive gauche est un excellent complément à la visite du musée. Mais l'art, ici comme au musée, n'est pas étranger à l'histoire. Le cœur n'y est pas tout à fait. Badauds et touristes sont rares. Ce n'est pas uniquement un vent dix-neuvième siècle qui souffle là, à deux pas du quartier Latin.

ODILE QUIROT.

★ *Hommage au dix-neuvième siècle*, Carré rive gauche, jusqu'à la fin décembre.

Exposition posthume de Denise Esteban

Un naturel durement conquis

Une mort absurde est venue interrompre le travail de Denise Esteban au moment où il semblait atteindre sa plénitude. En art pourtant (le sait-on ?) il n'est pas d'achèvement et la perfection ne se manifeste que pour être dépassée. Cette première exposition posthume confirme notre admiration et attise nos regrets.

Beaucoup seront séduits par une apparente simplicité : c'est d'un œil ingénu que Denise Esteban happait le réel qu'elle recréait sans le déformer. Mais ce naturel est durement conquis, longuement repensé.

L'esprit a le dernier mot, sinon à quoi ces paysages, ces natures mortes, ces tables, ces portes ouvertes devraient-ils leur *« furtive présence »*, leur isolement dans un monde d'où tout le reste a été évacué ? L'artiste qui, guidée par Chardin, Corot, Morandi, suivait quand même sa propre voie, a su pour chacun de ses « modèles » trouver le juste emplacement, en l'entourant d'une aura pleine de mystère, dans ses huiles comme dans ses pastels favorables à une approche plus enveloppante.

Marines lumineuses ou sombres – il en est une, claire, toute en ocre rosé – coupes de fruits, bouteille de lait, cruche bleue, citrons verts, chapelets d'oignons, grappe de têtes d'ail... tous les éléments de notre vie quotidienne et les sites que le tourisme avait banalisés recouvrent des aspects, des visages neufs et fraternels.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galerie Jean-Peyrole, 14, rue de Sévigné. Jusqu'au 5 janvier.

Culture

CINÉMA

« La Légende de la forteresse de Souram », de Sergueï Paradjanov et « Dionysos », de Jean Rouch

Le retour aux sources

A l'approche de Noël, deux films étranges, totalement à part. Tous deux relèvent d'une ethnographie transfigurée par la poésie.

Seule l'Union soviétique – qui, en matière de cinéma, fait alterner la politique du coup de bâton et celle de la carte blanche, pouvait permettre la réalisation en 1984 de cette *Forteresse de Souram*. Cette œuvre du cinéaste visionnaire Sergueï Paradjanov réinvente le regard et la composition cinématographique, un peu comme si, en ces années d'intense recherche théorique sur l'art des origines, avant Griffith, avant le gros plan, avant le montage rapide ou parallèle et tutti quanti, on revenait à la case zéro. Sergueï Paradjanov, en collaboration avec Dodo Abachidzé, également interprète du film, construit une pure abstraction. « *Il n'est pas utile de raconter le film*, déclare le cinéaste. *Si j'essayais de le faire, tout se détruirait.* » Tentons quand même l'impossible.

Dans une époque mythique, en pleine nature, une forteresse se dresse à l'horizon, photographiée d'abord sous tous les angles, et en noir et blanc. Par un trucage optique, la forteresse s'effondre, le récit commence, en couleurs. Le beau Dourmikhan est libéré par son prince de ce qu'on peut supposer être sa condition de serf. Il retrouve son aimée Vardo, ils dansent à l'invite du prince. La vie sépare les enfants qui s'aiment.

Dix-sept intertitres content discrètement les aventures désordonnées des personnages vite relayés par d'autres figures. L'enfant blond de Dourmikhan et d'une nouvelle bien-aimée va devenir le catalyseur, par qui surgit l'héroïsme. Zorab, c'est son nom, poussé par Vardo, vieillie et promue devineresse, s'emmure dans la forteresse qu'il rend ainsi indestructible.

Paradjanov filme tout son récit de face, avec une caméra fixe, à distance. Arménien de naissance, mais Géorgien d'adoption, il élève un péan, selon ses propres dires, à la culture de l'Orient, à la beauté, à l'ambiguïté de l'homme oriental. L'Inde est proche, comme les mille et une nuits. Le cinéaste sature son cadre d'objets rares, de costumes nobles, sans jamais jouer l'exotisme, la surcharge. La nature, le mystère, l'histoire immémoriale, composent une mosaïque inextricable dont le spectateur sur le qui-vive reconstitue le thème directeur.

Nietzsche à la Sorbonne

Jean Rouch, ethnologue de profession, pour son premier film franchement romanesque, veut lui aussi remonter aux sources du mythe, des mythes. Et quelle meilleure référence que *la Naissance de la tragédie* de Nietzsche, que l'on voit en personne apparaître en Sorbonne, lors d'une soutenance de thèse insensée, suivie par les plus belles filles des cinq continents, qui n'en finissent pas de dévorer la moindre parole du thésard, Hugh Gray, incarné par un autre ethnologue, Jean Monod.

Hugh Gray – dans la réalité, professeur de cinéma en Californie, premier traducteur en anglais d'André Bazin et scénariste d'*Hélène de Troie* de Robert Wise – est la caution de la dérive, de l'aventure. Devenu le prête-nom de Dionysos, il entraîne profs et étudiants chez Citroën pour réinventer le monde du travail et la vie en société.

Collaborant avec Euzhan Palcy, la réalisatrice de *la Rue cases nègres*, Jean Rouch n'a pas osé aller jusqu'au bout de son projet. Il a esquissé un très grand film qui, comme celui de Paradjanov, nous invite à lire entre les plans.

LOUIS MARCORELLES.

DIGRESSIONS *par Bernard Frank*

Ministère de la poisse

1 *O le beau melon !*

Pour qui – j'évoque des événements très anciens – avait rencontré dans son existence, ne serait-ce qu'une seule fois – ce qui a été mon cas, – M. Alain Savary, il était impensable que ce compagnon de la Libération ait jamais voulu mettre en danger la liberté de l'enseignement. *Et pourtant, des centaines de* milliers de Français – je cite ce chiffre pour ne pas vexer les fonctionnaires des Renseignements généraux, qui, à force de compter les humains qui passent, finissent par les prendre pour des moutons et s'endorment à leur vue, – venus, comme l'on dit, des quatre coins de l'Hexagone, ont défilé dans les rues de la capi*tale au nom de cette liberté qu'ils ont cru, de* bonne foi, menacée par le projet de loi de ce parfait honnête homme. Le projet de loi fut aussitôt retiré. Et d'une façon si preste que c'était comme s'il n'avait jamais donné lieu à d'interminables discussions, propositions, amendements, débats, conciliabules, compromis, palabres, comme s'il n'avait jamais *existé, ce qui devenait d'ailleurs le cas !*

Dans la majorité d'alors, personne ne fut particulièrement surpris ou heurté par ce retrait. Dans l'opposition, ce fut le délire : Jeanne d'Arc à Patay, la prise de la Bastille, la Marne, le débarquement – que sais-je ? – n'étaient rien en comparaison de ce défilé tranquille où des femmes et des hommes responsables avaient dit leur façon de voir à des énergumènes. *Le Figaro* avait été le fer de lance de cette épopée. Ah ! il aurait été mal vu de parler alors de « récupération », de « manipulation ». Face au sacré, seul le silence était de mise. Le ministre de l'éducation nationale trouvant sans doute amer d'avoir été tenu à l'écart de l'ultime rebondissement préparé en haut lieu de ce vieux feuilleton national, *lui qui* s'était donné tant de mal pendant des années à vouloir concilier des points de vue opposés et qui n'avaient rien de très excitant, préféra s'en aller. Seuls quelques militants endurcis de la « laïque » qui avaient conservé pieusement le buste du « petit père Combes » dans leur cabinet de toilette s'étonnèrent de cette capitulation du pouvoir devant le parti des « moines ». Le silence se fit, mais que la « manif » avait été belle ! Elle avait presque réconcilié certains esprits, pourtant chagrins sur l'évolution des mœurs, avec le peuple et même la liberté.

Aujourd'hui, comme on le sait, comme on l'a vu, le gouvernement étant arrivé à la lettre E de son catalogue, a voulu épeler à sa façon l'article Education, jetant ainsi la jeunesse dans la rue. M. Chirac me surprendra toujours. Dans la gaffe, il est plus socialiste que nature. J'avais tendance à considérer jusqu'ici le fameux génie florentin que l'on prête à M. Mitterrand comme une figure du style journalistique, un de ces clichés commodes que l'on gobe sans même y penser. Je me demande si je n'ai pas méconnu l'adresse du président.

Après mars 1986, devant tous les melons qui s'offraient à lui, il fallait une main un peu sorcière, un odorat fort développé, pour palper, humer, choisir le melon Chirac et deviner que lui seul ferait l'affaire : ni trop vert ni trop *mûr, juste à point ! Car c'est vrai que* M. Chirac a fait plus en huit mois pour le président de la République et pour les idées de gauche, qui avaient été quelque peu malmenées par la vie quotidienne, que MM. Mauroy et Fabius, réunis pour un fois, en cinq ans. Ce qu'ils avaient défait dans la grisaille des jours, M. Chirac le recoud dans nos cœurs. Quand *M. Chirac est arrivé au pouvoir, en bon libéral* de gauche plutôt sceptique que je suis, je ne m'attendais pas à tant de maladresses, à une telle incohérence. Je vous l'ai caché – on ne peut pas tout se dire par le biais d'un journal ! – mais je pensais qu'avec M. Chirac nous allions avoir un peu de temps libre, après l'école. Ah ! par exemple, il ne faudrait pas que ça dure, car la droite est la droite et ne peut s'empêcher de l'être malgré toute sa bonne volonté, mais un an ou deux de réalisme jovial, cela n'était pas pour me déplaire.

En fait de détente, de libertés de détail, nous fûmes servis ! Jusqu'ici, le seul souci du gouvernement Chirac, c'est de damer le pion aux socialistes dans l'exécution du programme. D'être en mesure de proclamer, au moment déchirant de la séparation, des grandes élections : en un an, en dix-huit mois, nous avons récité tout notre catalogue. Nous sommes plus forts que les socialistes : en cinq ans, ils n'étaient pas venus à bout de leurs cent dix propositions. En trois fois moins de temps, nous avons appliqué sur le dos du pays tous nos cataplasmes, tous nos sinapismes à l'enivrante odeur de farine de moutarde ! Comment quelqu'un d'aussi chaleureux que l'est certainement M. Chirac a-t-il pu si vite donner l'impression d'un homme au bord de la crise de nerfs quand on se permet de lui poser des questions ? Pourquoi cette exaspération qui semble désormais chez lui permanente ? Je crois que la réponse est simple : M. Chirac souffre de n'être jamais à sa vraie place, qui n'est pas celle qu'il feint d'occuper, qui n'est pas encore celle qu'il vise. Il est premier ministre pour être ailleurs. Imaginez cela et vous comprendrez mieux sa douleur. Aimeriez-vous être premier ministre par intérim, par défaut ? Et que pouvait-il faire d'autre que de l'être puisqu'il était nécessaire qu'il le fût pour être éventuellement en position le jour venu d'être président de la République ? C'est atroce de ne pas être vraiment premier ministre ni encore président de la République – le sera-t-il jamais ? – de perdre son temps à marquer le président, à repasser là où il est déjà passé. Comment voulez-vous dans ces conditions qu'il puisse réellement s'occuper des charges de sa fonction ? Bien sûr, il y a Balladur, si calme, si compétent, si dévoué au bien public. Qui serait assez méchant pour dire du mal de Balladur ? Tant que le Grand Mamamouchi sera aux finances, on peut être sûr d'une chose : le Louvre et ses somptueux bureaux seront à l'abri des hérétiques. La foule des infidèles n'est pas prête d'y *entrer.*

2 *Un rêve en mille morceaux*

Ce que j'aurais du mal à pardonner à cette France en culottes courtes qui occupait l'autre jour la capitale, c'est d'avoir brisé en mille morceaux le beau rêve du *Figaro-Magazine* et surtout celui de son directeur, M. Louis Pauwels, qui riait depuis quelque temps de se voir si beau dans le miroir qu'elle semblait lui présenter. Car M. Pauwels qui, comme tous les démagogues croit à la jeunesse comme il croit aux grands tirages – après tout, il croit bien à ce qu'il écrit ! – avait fait depuis qu'il était devenu le maître à penser du « *premier quotidien national français* » d'importants progrès. Elle était propre. Elle était saine. Elle était appliquée. Elle était réaliste. Elle était patriote. Elle aimait la famille quand celle-ci n'avait pas démérité, le profit et le président Reagan. Bref, cette jeunesse allait nous étonner, nous donner une sacrée leçon de choses.

J'ajoute que je ne me moque pas des vertus que M. Pauwels lui attribuait. Simplement je demandais à voir, et si le directeur du *Fig-Mag* n'avait pas confondu les sondages et ses désirs, s'il n'avait pas pris son directeur des services culturels, Patrice de Plunkett, et les deux ou trois boy-scouts plutôt roublards qui servent de couverture littéraire à *Madame Figaro* pour l'image de la « jeunesse d'aujourd'hui ». Là encore, la droite court après la gauche en voulant à tout prix que la jeunesse soit un syndicat. Depuis l'autre semaine, le rêve a capoté. De rage, Pauwels déchire la belle photo qu'il tenait à la main. Nous ne verrons pas dans le *Figaro-Magazine les images d'une élite* bronzée tenant de préférence avec désinvolture une raquette de tennis ou buvant d'exquis jus de papaye ou de goyave. Les somptueux bungalows style Nouvelle-Orléans où une jeunesse dorée aurait appris dans le luxe et le calme tout ce qu'il fallait savoir des mondes anciens et modernes nous seront, je le crains, à jamais cachés. Des *centaines de milliers de lycéens* et d'étudiants d'un quotient intellectuel, familial et financier plus que médiocre seront privés des petits boulots que ces merveilleuses universités auraient pu leur fournir comme cireurs, aide-cuisiniers ou balayeurs !

Dans son dépit d'amant frustré, Pauwels se déchaîne, cogne avec les premiers mots qu'il trouve : « *monôme de zombis* », « *indéchiffrables bêlements* », « *jeune masse informe* », « *béats de Coluche* », « *ahuris par les saturnales* », de « *touche pas à mon pote* », « *mœurs avachies* ». A la fin, ulcéré comme un vieux beau de Molière, Pauwels s'en va en grommelant : « *C'est une jeunesse atteinte d'un SIDA mental (...) Ce qui se passe dans leurs têtes. Rien. (...) N'ayant pas à courtiser les minus, osons dire que c'est la lie avec quoi le socialisme fait son vinaigre.* » Que sont devenus les beaux défilés d'antan ? Celui de l'école libre ?

3 *Contribution à un anniversaire*

L'avantage avec Malraux, c'est qu'il aurait été incapable de pauvretés pareilles. On en aurait lu des vertes, des inspirées. Mais pas ça. Pauwels semble penser sérieusement que « *la jeunesse* » *est abrutie par cinq* ans de socialisme. Là, il parle comme un enfant. Son *Fig-Mag* est bien plus vieux que cela. Dans l'abrutissement, tous les âges confondus, il faut laisser au *Fig-Mag* la priorité. Nicolas de Rabaudy (épaulé par son ami le savant sommelier Jean-Luc Pouteau, qui officie chez Lenôtre), dans son dernier livre *Le Mariage des mets et des vins* (chez J.-C. Lattès, 180 F), évoque un « *Malraux à table* » qui ne manque pas de saveur, même si de nombreux détails n'avaient pas échappé déjà à ses biographes. Que ce soit chez Lucas-Carton ou chez Lasserre dont il fit longtemps sa cantine, Malraux a une passion pour le jambon. A la table 30 du restaurant de la place de la Madeleine, il commande, nous dit Rabaudy, des œufs en gelée, du jambon de Parme, et cela ne le contrarie pas de le faire suivre d'un jambon au chablis. Chez René Lasserre (pourtant né à Bayonne), le jambon d'York, qui aurait sa préférence, lui est apporté par « *un chef de rang sprinter de la charcuterie Vignon, rue Marbeuf* ».

De toutes ces anecdotes que je vous laisse le plaisir d'écouter, il ressort que Malraux mange de tout. Comme beaucoup de grands nerveux, il brûle ce qu'il dévore dans le feu de la parole. C'est Malraux, si délectable que soit ce vin et si justifiée que soit sa réputation, qui a lancé le château-pétrus, du moins l'idée que c'était le premier des bordeaux. Je me demande si, avant lui, chez les « snobs », on aurait admis la prééminence d'un pomerol ! Florence Malraux me racontait dans les années 50 que son père avait une prédilection pour les blancs du Domaine Ott (en Provence). Je les adoptais aussitôt ! Un dernier mot que j'adresse à Nicolas de Rabaudy : « Autant *votre flânerie à travers les vins m'amuse,* autant cette façon de dire : avec tel plat, il faut tel vin ou réciproquement, me paraît suspecte. Assez d'harmonies, de correspondances. Laissez donc les vins et les mets chanter comme ils l'entendent. Une touche de mauvais goût, n'en déplaise à M. Puisais, donne bien de la saveur aux choses ! »



Culture

NOTES

« Le Passage » de René Manzor

La Mort travaille sur vidéo informatique. Provoquant un accident d'automobile, elle attire dans son repaire Jean Diaz (Alain Delon), cinéaste, qui pour sauver la vie de son jeune fils (Alain Musy) plongé dans le coma, accepte un pacte avec elle. Il va réaliser le grand film d'animation contre la violence dans le monde auquel il avait renoncé. Le pacte lui coûte sa main droite. Et la Mort, rusée, veut se servir du film pour détruire l'humanité.

René Manzor (auteur-réalisateur, frère du chanteur Francis Lalanne) a puisé au fantastique des vieilles légendes où la Grande Faucheuse désespère les humains. Son scénario cherche à s'élever jusqu'à un débat métaphysique moderne. Le plus intéressant là-dedans est le thème de l'amour paternel et filial au nom duquel se produit un véritable miracle.

Personne ne peut ignorer, car on en parle beaucoup ces temps-ci, qu'avec *le Passage*, Alain Delon a voulu se remettre en question. Il s'est totalement impliqué. Peu convaincant lorsqu'il sème quelques grandes idées à sa façon, Delon, acteur formidable, joue magnifiquement la souffrance charnelle et sentimentale d'un homme qui serait lié à son fils par un cordon ombilical jamais coupé.

JACQUES SICLIER.

« Wanda's Cafe » d'Alan Rudolph

Présenté à Deauville, le film d'Alan Rudolph s'appelait *Trouble in Mind*. *Wanda's Cafe*, ce n'est pas mal non plus. Il fallait garder au titre un côté américain, car plus américain le film serait caricatural (déjà, c'est tout juste).

C'est le réalisme poétique à l'américaine, avec les stéréotypes du folklore romanesque américain : le flic qui revient après avoir fait huit ans de prison pour avoir tué un malfrat (Kris Kristofferson, qui ne chante pas). Il a une jambe en moins, mais il sait tout et il est le plus fort. Wanda, la patronne du café miteux (Geneviève Bujold), est généreuse, compréhensive, agréablement fanée, néanmoins féminine. L'ange (Lori Singer) pure et éperdue, avec son godiche d'époux (Keith Carradine) et leur enfant si blond. Divine, le trave obèse de l'underground, dans un rôle d'homme, un gangster...

Tout est symbole et métaphore, avec un voile d'amertume et ce qu'il faut de dérision, dans cette lutte du bien et du mal. Mais c'est américain, bien filmé, joué avec conviction.

C. G.

● **Prix Louis-Delluc, prix du meilleur film français de l'année.** — Les jurés viennent d'opérer une première sélection parmi les œuvres susceptibles d'être couronnées. Se trouvent en piste : *Tenue de soirée*, de Bertrand Blier, *Jean de Florette*, de Claude Berri, *Charlotte for ever*, de Serge Gainsbourg, *Double messieurs*, de Jean-François Stévenin, *37°2 le matin*, de Jean-Jacques Beineix, *Mauvais sang*, de Leos Carax, et *Miss Mona*, de Mehdi Charef (dont la sortie n'est prévue qu'au début de l'année prochaine). Le vote définitif pour le prix Louis-Delluc 1986 aura lieu le jeudi 11 décembre.

Working Week à l'Elysée-Montmartre

Depuis deux ans, le rock britannique flirte avec le jazz. Avec Working Week, c'est le jazz qui fait des avances au rock. Avant, il y a eu Week End, qui, d'une certaine manière, a amorcé la tendance : tentant la fusion du jazz et de la pop, le groupe du guitariste Simon Booth et du saxophoniste Larry Stabbins se produisait indifféremment dans les deux circuits, comme en témoigne un disque live enregistré en 1983 au Ronnie Scotts de Londres avec Keith Tippett (sous le label Celluloïd). Sans doute trop tôt, faute d'avoir trouvé un public, Week End n'a pas non plus trouvé le succès. Seulement l'estime de la critique.

Lui succédant, Working Week est né d'une chanson, *Veucemeros*, dédiée à la résistance du peuple chilien face à la dictature. Dix jours avant d'entrer en studio, Simon Booth et Larry Stabbins ont fait appel à la chanteuse noire Juliet Roberts, qui présente à l'occasion une émission de télé en Angleterre (Solid Soul). *Working Nights*, qui paraît en 1985, est un premier album pour se mettre en jambes : les intentions sont là entre soul et salsa, jazz et rock, reste à en préciser la forme, à lui donner vie et chaleur. Ce que fait *Companeros*, le second 33 tours sorti récemment, swingant et généreux. Pour le trio qui a beaucoup tourné, jouant dans les festivals de jazz et de rock, la fête de SOS-Racisme aura été déterminante. Il lui fait écho sur l'album avec la chanson *Friend* sous-titrée *Touche pas à mon pote*.

Il y a deux mois, à la maison de la culture de Bobigny, dans le cadre du festival Bon Esprit, on les a vus en grande formation avec cuivres et percussions. Un groupe en noir et blanc qui pulse serré, mené par une chanteuse forte en bouche, dont le coffre et le feeling n'ont rien à envier aux grandes dames de la soul telles qu'Aretha Franklin.

ALAIN WAIS.

★ *Ce mardi 9 décembre, Elysée-Montmartre, 20 heures. Disques chez Virgin.*



Communication

La grille de TF 1 pour 1987

La première chaîne émettra le matin

« Que TF 1 reste TF 1, chaîne populaire de qualité, proche de son public, audacieuse et simple ». Tel est le vœu formulé par M. Hervé Bourges, PDG de la chaîne depuis quatre ans, au moment même où le ministre de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, confirmait que sa privatisation s'effectuerait juste après celle de Paribas, soit aux alentours de mars 1978. Quelques mois avant son départ, M. Bourges a dressé le bilan de son action et s'est félicité d'avoir su *« sortir TF 1 de la crise »*, comme en témoignent *« la progression constante de l'écoute journalière, et le redressement des comptes »*.

Regrettant que le budget 1987 ait dû être modifié à la suite d'une intervention *« des autorités de tutelle »* (*le Monde* daté 30 novembre-1er décembre), M. Bourges a présenté les nouvelles émissions de la chaîne pour l'année 1987 : la programmation s'étend, se renouvelle, mais sans excès, *« car on ne change pas une grille qui gagne, on l'améliore »*. Principale nouveauté : TF 1 émettra les lundis, mardis, jeudis et vendredis à partir de 9 h 30. Au programme, des émissions *« interactives »* pour une télévison *« de compagnie »*, des jeux, et Pierre Bellemare en animateur-vedette. Dès le 4 janvier prochain, TF 1 ne retransmettra plus les cérémonies religieuses du dimanche matin (passées à Antenne 2) et s'ouvrira aux enfants et aux amateurs de sports.

L'information, dont M. Bourges se félicite au passage d'avoir garanti l'indépendance, s'enrichit de trois nouveaux magazines : l'un consacré aux « faits de société » et réalisé en collaboration avec les rédactions des quotidiens nationaux ; un autre axé sur les « sciences et techniques » ; le dernier, réalisé en association avec des télévisions du monde entier, traitera des grands dossiers.

Bourges n'a laissé à personne d'autre le soin d'annoncer le grand retour de *Dallas*, le mardi soir, à 20 h 30, puis a égrené, comme autant de friandises, les films inédits à la télévision, que TF 1 programmera en 1987 : comme *Tchao Pantin* et *Trois hommes et un couffin*...

En conclusion, le président de TF 1 a insisté sur la *« situation particulièrement délicate »* que traverse la chaîne, *« qui, institutionnellement, appartient encore au service public »*, mais se voit contrainte, dès janvier, *« de puiser ses recettes exclusivement dans la vente de son espace publicitaire. » « Un nouveau destin »* s'ouvre pour TF 1, reconnaît M. Bourges, soucieux de l'avenir d'une chaîne *« qui a retrouvé sa place naturelle, la première »*. Mais il est néanmoins prêt à *« tourner la page »* car *« il ne nous appartient pas de nous figer dans le passé »*.

S. C.

En Australie

Levée de boucliers contre une OPA lancée par M. Murdoch sur un groupe multimédias

SIDNEY
de notre correspondante

En Australie, l'émotion va grandissant depuis l'annonce, jeudi 4 décembre, de l'offre faite par Rupert Murdoch, président de la « News Corporation Ltd », d'acheter l'un des trois plus gros groupes de presse australiens, le « Herald and Weekly Times » de Melbourne, pour la somme modique de 1,9 milliard de dollars australiens (8,45 milliards de francs).

L'offre acceptée par les directeurs du groupe devrait ajouter à l'empire de presse déjà cossu de ce magnat — un empire qui, du *Times* de Londres au *Times* des îles Fidji, est grand comme un tour du monde — quatorze journaux à Melbourne Brisbane, Perth, Adelaïde, Hobart, sans compter les journaux de province, les magazines, deux chaînes de télévision, sept stations de radio, ainsi qu'une kyrielle de journaux et publications dispersés dans le Pacifique sud.

Rien qu'en Australie, avec le rachat du groupe, c'est sur 95 % des lecteurs australiens de plus de quatorze ans que M. Murdoch, désormais, régnera chaque semaine. Un quasi-monopole donc, au moins de la presse populaire. L'autre grand groupe australien « John Fairfax and Sons » contrôle deux des plus grands quotidiens : *The Age* de Melbourne et le *Sydney Morning Herald*, ainsi que le seul quotidien des affaires, le *Financial Review*.

L'émotion est d'autant plus grande que ce n'est même pas un citoyen australien qui prétend à ce quasi-monopole : afin d'accroître encore son empire de presse américain, M. Murdoch, qui est né en Australie, y a grandi, et dont le père façonna jadis le groupe « Herald and Weekly Times » que son fils veut racheter, a sollicité la nationalité américaine et l'a obtenue en septembre 1985. Il vit aujourd'hui aux Etats-Unis.

D'autant plus grande est cette émotion que le premier ministre, M. Hawke, un travailliste, ne trouve rien à redire aux récentes visées de ce « Citizen Kane » australien, dont les journaux contribuèrent en 1975 à faire chuter M. Whitlam, le prédécesseur travailliste de M. Hawke.

Au contraire, les méchantes langues susurrent que, dans ce rachat, M. Hawke est de mèche avec M. Murdoch. On affirme en tout cas que la nouvelle législation sur le contrôle des médias, que le gouvernement travailliste a annoncée le 24 novembre, n'a pu qu'encourager M. Murdoch. Les nouvelles règles n'annulent-elles pas la clause qui interdisait à une seule personne de posséder sur un même marché plus de deux stations de télévision ? En revanche, la nouvelle législation précise aussi que cette personne ne peut acheter une chaîne de télévision ou une station de radio sur un marché où elle exerce déjà un monopole dans le domaine de la presse écrite. Or le groupe de presse de M. Murdoch était déjà propriétaire à Melbourne d'une télévision qui exerce un monopole sur la ville. Et il vient d'y racheter deux journaux, ce qui, théoriquement, lui est interdit.

Manifestement, M. Hawke est fort content. Il considère — il l'a dit — M. Murdoch comme un allié de son gouvernement. Et il ne juge pas inutile, à dix-huit mois des prochaines élections, d'avoir pour *« allié »* un homme qui n'hésite pas à exercer des pressions sur ses journalistes pour arriver à ses fins politiques. Un homme dont 95 % des Australiens entendront désormais le message.

« Il contrôle la *Pravda*... »

« Voilà dans quelle situation ce rachat nous met, ironisait M. Chris Warren, secrétaire fédéral adjoint de l'association des journalistes australiens. *Voilà un citoyen américain qui a plus de pouvoir sur nos propres médias que n'en a la rédacteur de la* Pravda *en Union soviétique. Et parce que le groupe « Herald and Weekly Times » imprime en Australie la* Pravda, *il contrôle aussi la* Pravda....

Dès le jeudi 4 décembre, de nombreux syndicats de journalistes se sont élevés contre la tentative de rachat de M. Murdoch. Ils demandent la constitution d'une commission royale pour enquêter sur la concentration des monopoles de presse en Australie.

Mais le lendemain, une seule menace importait au magnat Murdoch : M. Holmes A'Court, un autre nabab australien, s'apprêterait à faire une contre-proposition encore plus alléchante au directeur du groupe « Herald and Weekly Times ». M. Holmes A'Court est l'un des hommes les plus riches d'Australie. Il est aussi spécialisé dans les reprises spectaculaires : il a récemment défrayé la chronique en rachetant des parts de BHP, le plus gros consortium d'Australie. Et c'est un homme dont les liens avec l'Afrique du Sud sont plus troubles que ceux de M. Murdoch avec l'Amérique.

SYLVIE CROSSMAN.

Neuf députés RPR demandent à la CNCL d'interdire « Droit de réponse »

Neuf députés RPR viennent d'adresser une lettre à la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) lui demandant de *« faire cesser »* l'émission de Michel Polac « Droit de réponse », sur TF 1.

« Comme de très nombreux Français, écrivent ces députés, *nous avons été indignés par l'indécente séquence* [de l'émission] *relative aux manifestations d'étudiants. M. Michel Polac, avec une démagogie outrancière, une scandaleuse partialité, et par une présentation caricaturale des événements, s'est livré à une méprisable tentative de récupération de la douleur compréhensible des parents et amis d'une victime. »* Qualifiant ce comportement d'*« intolérable et inadmissible sur une chaîne de service public »*, les signataires demandent : *« Quelles sont les mesures que vous entendez prendre d'urgence pour garantir l'objectivité et faire cesser de telles émissions ? »*.

La lettre est signée par MM. Michel Gonelle (Lot-et-Garonne), Jean-Paul Seguela (Haute-Garonne), Jean Besson, Jean-Michel Dubernard et Michel Perot (Rhône), Alain Chastagnol (Lot), Louis Lauga (Landes), Paulin Brune (Guyane) et Mme Elisabeth Hubert (Loire-Atlantique).

M. Polac s'étonne de cette réaction. *« Je ne fais que mon métier de journaliste*, nous a-t-il dit, *mais certains parlementaires RPR n'acceptent malheureusement pas la liberté des médias. Je redoute un retour à cette époque où la télévision était considérée comme « la voix de la France ». La récente nomination des PDG de chaînes semble me donner raison. A TF 1, nous avons encore un PDG indépendant. Pour ma part, je répondrai à ces attaques samedi prochain, dans l'émission consacrée aux étudiants, et j'invite volontiers ce groupe de députés à envoyer un ou deux représenants pour assister à ce débat. »*

A. W.

Me de Chaisemartin nommé directeur général adjoint de la Socpresse

Me Yves de Chaisemartin, avocat au barreau de Paris, a été nommé, lundi 8 décembre, directeur général adjoint de la Socpresse, société mère du groupe de communication présidé par M. Robert Hersant. Aux côtés des deux autres directeurs généraux adjoints, MM. Christian Grimaldi et Bertrand Cousin, Me Yves de Chaisemartin s'occupera des problèmes juridiques et sera appelé, en outre, à *« participer au développement et aux grandes transactions du groupe »*.

Agé de trente-huit ans, il fut un proche de M. Marcel Fournier, ancien PDG de la société de distribution Carrefour, qui permit à M. Robert Hersant de prendre le contrôle du quotidien *l'Aurore*, en 1978. Créateur et associé majoritaire du cabinet d'avocats Chaisemartin-Cheyron-Engelibert, Me de Chaisemartin fut l'un des principaux défenseurs de M. Hersant, notamment au cours du procès qui l'opposa à la Fédération française des sociétés de journalistes et aux syndicats de journalistes, de janvier à juin de cette année, à la suite de la prise de contrôle du groupe de presse lyonnais *Le Progrès* SA par le patron du *Figaro*.

La crise de l'AFP

Blocage entre la direction et la rédaction

Blocage à l'Agence France-Presse (AFP). Lundi 8 décembre, l'intersyndicale des journalistes de l'agence — CFDT, SNJ, SNJ-CGT, FO — a convoqué une assemblée générale au cours de laquelle elle a mis en demeure la direction de *« retirer son plan »*. Celui-ci prévoit notamment trois cents suppressions d'emplois (dont la moitié chez les journalistes) et le transfert de certains desks à l'étranger.

L'intersyndicale a annoncé qu'elle entamait des démarches auprès de la Fédération nationale de la presse française, des services du premier ministre et de la présidence de la République afin d'empêcher la mise en œuvre des mesures *« les plus aberrantes du plan »*. Une nouvelle assemblée générale, donnant lieu au compte rendu de ces démarches devrait être réunie ce 9 décembre.

La direction de l'AFP, pour sa part, rejette ce qu'elle considère comme *« un ultimatum inacceptable »* et refuse de recevoir l'intersyndicale des journalistes dans ces conditions. Elle a réitéré sa volonté d'appliquer le plan de restructuration adopté par son conseil d'administration.

Enfin, depuis le 8 décembre, les vingt-six journalistes du service de langue allemande de l'AFP — qui doit être transféré à Bonn en subissant une réduction de ses effectifs — continuent de rédiger des dépêches mais refusent de les transmettre au moyen des consoles du réseau informatique à la trentaine de quotidiens et de radios ouest-allemands abonnés à l'AFP.

« Le Monde » et le CESTA organisent un séminaire multimédias en 1987

La réforme de l'audiovisuel, la future loi sur les télécommunications ouvrent en France le champ de l'aventure multimédias. Les cloisons traditionnelles entre les secteurs de la presse, de la télévision, de la radio, du cinéma et des télécommunications s'effondrent invitant les entreprises et les institutions à la diversification. Diversification nécessaire pour les groupes de presse et de publicité qui ne veulent pas laisser échapper des parts de leur marché. Diversification-tentation pour les entreprises extérieures au monde de la communication qui, de Bouygues à la FNAC en passant par Bernard Tapie ou la Compagnie générale des eaux, souhaitent s'installer sur un secteur à fort développement.

L'aventure n'est pas sans risques. On se souvient de la déconfiture générale des entreprises de presse italiennes sur le marché de la télévision ou de l'échec retentissant en France de Parafrance. On ne sort pas facilement de cinquante ans de monopole et de cloisonnement. Où trouver les savoir-faire ? Comment démêler l'entrelac complexe des réglementations ? Faut-il privilégier la construction de groupes intégrés aux fortes synergies, ou préférer la gestion prudente d'investissements strictement financiers.

A toutes ces questions, le Centre d'études des systèmes et des technologies avancées (CESTA) tente de répondre depuis deux ans en organisant un séminaire multimédias qui rassemble des promotions d'une trentaine de responsables d'entreprises, d'institutions ou de collectivités territoriales. Fort de ses chercheurs sur les technologies de pointe et de son réseau d'information internationales, le CESTA propose non seulement l'analyse prospective du marché français mais aussi l'étude des grands modèles américains ou japonais. *Le Monde* s'associe à cette troisième édition du séminaire en y apportant le concours de M. Bernard Wouts, administrateur général, Dominique Delprat, directeur général du développement ainsi que celui du département Communication.

Quatre sessions sont consacrées à des communications suivies de discussions approfondies avec des experts de premier plan : Evolution des techniques de communication (10-12 avril), Droit de l'information et de la communication (10-12 mars), Nouveaux marchés (24-26 mars), Politiques industrielles et stratégies d'investissements (28-30 avril). Du 15 au 30 mai, une mission d'études à Las Vegas, Los Angeles, New-York et Washington permettra de rencontrer les dirigeants des grandes entreprises américaines et la Commission fédérale des communications.

★ Renseignements et inscriptions au CESTA : 1, rue Descartes, 75005 Paris. Tél. : 46-34-36-38.



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE RÉCIT DE LA SERVANTE ZERLINE, Bouffes du Nord (42-96-12-27), 20 h 30.

DOM JUAN (en portugais), Théâtre de l'Europe à l'Odéon (43-25-70-32), 20 h 30.

LA MAISON DES HOMMES, Marie Stuart (45-08-17-80), 18 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), ven. à 19 h 30, lun. à 20 h : Don Quichotte ; sam. et dim. à 15 h ; mar. à 19 h 30 (dern.) : Wozzeck.

SALLE FAVART (42-96-06-11), mar. à 20 h : Concert de musique légère (Mozart, Rossini, Offenbach...).

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), mer., sam. à 14 h ; dim., mar. à 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été ; jeu. à 20 h 30, dim. à 14 h 30 : la Parisienne et Veuve ! ; mer., ven. à 20 h 30 : Littéraire I : le Cantiques des cantiques ; sam., lun. à 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand foyer : (dim., lun.). mer. à 14 h 30 ; sam. à 15 h ; jeu., ven., mar. à 10 h + 14 h 30 : Grain de sel en mer. – Grand Théâtre : mer., jeu., ven., sam., mar. à 20 h 30 ; dim. à 15 h : l'Echange. – Films-Concerts : dim., lun. à 20 h 30 : le Brasier ardent, de I. Mosjoukine. – Théâtre Gémier : (ven., lun.) à 20 h 30 ; jeu., mar. à 14 h ; dim. à 15 h : le Cyclope.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) (lun.) à 18 h 30 : Regarde, regarde de tous tes yeux, de Danièle Sallenave.

TEP (43-64-80-80) (lun.) à 20 h 30 ; jeu. à 19 h ; dim. à 15 h : Voyage en Chine intérieure. – Cinéma : sam. à 14 h 30 ; dim. à 20 h : San Mao, le petit vagabond, de Zhao Ming ; Yan Gong (v.o.) ; Sœurs de scène, de Xie Jin (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33) (mar.) Débats-rencontres : mer. à 18 h 30, Cabinet de lecture : Esthétique du voir ; jeu. à 18 h 30 ; ven. et sam. de 14 h 30 à 20 h 30 : Colloque international pour le trentième anniversaire des Etudes tsiganes. – Cinéma-Vidéo, Vidéo-Information à 13 h : Toto-Antonio de Curtis, de J.-L. Comolli ; 16 h. : Mour Djiben, de Y et K. Omori ; 19 h : Tendresse et colère, de J. Flutsh. – Vidéo-Musique 13 h : Irlande, de R. Manthoulis ; 16 h : les Lombards, de Verdi ; 19 h : Musique du Yémen, de R. Manthoulis. – Cinéma du Musée, mer., lun. à 15 h : Jean Arp, mots et formes en liberté ; Jean Arp sans frontière ; Sergi Aguilar ; 18 h : De la peinture au cinéma dans les années 20 ; jeu., ven. à 15 h : Barbara Hepworth at the Tate ; Henry Moore at the Tate : les Praticables, de Jean Dubuffet ; Picasso, The Sculptor ; 18 h : De la peinture au cinéma dans les années 20 ; sam., dim. à 15 h : Le mouvement, œuvres de Breer, Tinguely, etc. ; Hommage to Jean Tinguely ; Hommage to New-York ; J. Tinguely, machines inutiles ; Takis ; 18 h : Du cinéma à la peinture dans les années 20. – Concerts-Spectacles, mer. à 18 h 30 ; ven., sam. à 20 h 30 ; dim. à 16 h : Théâtre de la danse Martine Harmel ; mer., jeu. à 20 h 30 ; ven. et sam. à 18 h 30 : Compagnie Josiane Rivoire (Tropiques, une chronique simple). – Musique, jeu à 18 h 30 : Musique de chambre (Bartil, Janacek, etc.) ; IRCAM (salle de réunion), à 20 h 30 : Cours d'analyse musicale éclat/multiples de Pierre Boulez.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) (lun.), mer., jeu., ven., sam., mar. à 20 h, dim. à 15 h : l'Opéra de quat'sous, de B. Brecht, mise en scène Giorgio Strehler. – Concert au théâtre Mogador, lun. à 18 h 30 : A. Dumay/D. Alberti (Schumann, Liszt) ; à 20 h 30 : Zimmermann.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), mer. à 18 h 30 ; ven., sam. à 21 h : Monnier/Duroure ; lun., mar. à 21 h : Compagnie l'Esquisse Bouvier/Obadia ; ven., sam. à 18 h 30 : Karine Saporta ; mar. à 18 h 30 : Zoltan Kocsis et ses amis/Hongrie. – Théâtre de la Ville au théâtre de l'Escalier d'or, de mer. à sam., 20 h 45 ; *dim. à 14 h 40 : le Mariage des morts* ; de mer. à sam., 18 h 30 : Hirondelle de saucisson.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), sam., lun. à 20 h 30 ; dim. à 16 h : la Tour de Nesle ; mar. à 20 h 30 : Yiddish cabaret.

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi Th. subventionnés)

ARC, Petit Auditorium (47-23-61-27), le 4 à 20 h 30 : Y. Miccmacher, D. Terry, F. de Carrard.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Pajaro Canzani Y Atlantico, dern. le 7 ; le 8 : Soultrain ; le 9 : N. Guéret.

BERCY, Palais omnisports (43-46-12-21), le 8 à 20 h : Kool and the Gang.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : J. Lacroix.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30, les 5, 6, 7, 8 : Rido Bayonne.

CITHEA (43-57-99-26), le 6 à 19 h 30 : Les Voces, D. Vincent.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30, les 4, 5 : Ph. Lacarrière, E. Dean quartet ; le 6 : Ph. Lacarrière, Th. Maucci quartet.

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 9 à 20 h : Working Week.

FIAP (45-88-89-15), le 6 à 20 h 30 : J. Gardner.

GIBUS (47-00-78-88), le 3 à 22 h : Rancœur ; le 4 : Kashmir ; les 5, 6 : Stamp ; le 9 : Dear Marge.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22) (D), 20 h : B. Lavilliers.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Cl. Barthélémy sextet, dern. le 6 ; les 7, 8 : Jam Session ; le 9 : S. Reaves Phillus.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), le 7 à 12 h : Cl. Bolling ; 20 h 30 : D. Bartolomew.

MONTANA (45-48-93-08) (D., L.), 22 h 30 : M. Slim, dern. le 6 ; à partir du 8 : Quartet Cl. Ashford.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 21 h.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 5 : B. Wilen, Ph. Petit quartet ; les 4, 6 : M. Solal, L. Konitz, N. Henning, O. Pedersen.

PETIT JOURNAL ST-MICHEL (43-26-28-59), mer. : Watergate Seven+One ; jeu. : Mad Brass Band ; ven. : Ménilmontant Jazz Swing ; sam. : Metropolitan Jazz Band ; lun. : New Jazz Bandar ; mar. : M. Saury Jazz Group.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : mer., jeu. : D. Lockwood ; ven. : Big Boss Band ; sam. : M. Pindar Sextet ; lun., mar. : Nougaro trio.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) (Mer.), 23 h : S. Spang-Hanssen, H. Sellin, J. Bardy, P. Perfido, dern. le 5 ; à partir du 6 : H. Texier, L. Sclavis, Ph .de Scheper, J. Mahieux.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h, les 3, 4 : Loft trio ; les 5, 6 : Quartet François ; les 8, 9 : Alliance.

REX CLUB (42-36-83-93), le 6 à 20 h 30 : Fusion Jazz trio ; le 4 à 23 h : Mome Rath.

SLOW CLUB (42-33-84-30) (D., L.), 21 h 30 le 3 : R.Guérin Big Band ; les 4, 5, 6 : J. Caroff Dixieland ; le 9 : M. Laferrière.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : A. Hervé Quartet, dern. le 2 ; à partir du 3 : Ch. Vander.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) (D., L.), 22 h+ven., sam. 24 h : Mosalini, Beytelmann, Caratini.

VIEUX CHÊNE (45-37-71-51), le 4 à 22 h : Ph. Sellam, S. Adam, A. Chaudron, M. Saulnier.

Music-hall

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02) (D., L.), 20 h 45 : G. Bedos.

CITHEA (43-57-99-26), le 3 à 20 h : N. Roudaire, T.-P. Breteche ; les 4-5 à 20 h : L. Adler ; le 9 à 20 h : Casoar.

L'ÉCUME (45-42-71-16), (D., L.), 21 h : J.-P. Reginal.

ÉGLISE SAINT-MICHEL, le 5 à 20 h : Godspell.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) (L.), 22 h 15 : Confidence.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22) (D.) 20 h : B. Lavilliers.

GYMNASE (42-46-79-79) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : F. Perrin.

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60), le 3 à 18 h 30, le 5 à 20 h 30 : R. Garcia Zarate.

OLYMPIA (47-42-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30 : dim. 17 h : N. Mouskouri, dern. le 7 ; le 7, P. Perret (à partir du 9).

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), mer. 14 h, sam., dim. à 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D), 20 h 30 : F. Chopel.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), ven., mar. 20 h 30, mer. 14 h, sam. 14 h, 17 h 30, 21 h, dim. 14 h, 17 h 30 : Cirque de Moscou.

TH. GREVIN (42-46-84-47) (D., L.), 20 h 30 : P. Desproges.

TH. DU ROND POINT (42-56-70-80), le dim., 22 h 15 : D. Juster, R. Romanelli ; le 8 à 21 h : B. Sandoval, P. Soler.

TLP DEJAZET (42-74-20-50) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Font et Val.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : L'accrochabitation.

DEUX ANES (46-06-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.

Opérettes, comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, dim. 15 h : la Valise en carton.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer., ven., sam. 14 h 30 + ven., sam. 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : le Roi du Pacifique.

PENICHE-OPERA (42-45-18-20), les 4, 5, 6 à 21 h : Shoot Again.

TH. DE PARIS (43-59-39-39) (D. soir, mer.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Belle Hélène.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : J.-F. Heisser.

Espace Kiron, 20 h 30 : J. Dufieux.

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 21 h : Atelier musique de Ville-d'Avray (Bach).

Eglise des Billettes, 20 h 45 : A. Schoenfeld, J.-F. Ferlan (Beethoven, Liszt).

Salle Cortot, 12 h 30 : H.Namba, K. Arima (Brahms, Fauré, De Falla) ; 20 30 : S. Dusseau, J.-B. Brunier, E. Levionnois, Th. Paraschiescu (Schubert, Brahms).

Eglise St-Roch, 20 h 30 : Orchestre français d'Oratorio, dir. : J.-P. Lore (Haydn, Schubert, Mozart).

Cité internationale des Arts, 21 h : J.-A. Pickens, M. Dibbern, D. Kovacevic (Rachmaninov, Chopin, Mozart...).

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 21 h : Orchestre de chambre J.-L. Petit (Bach).

Eglise Notre-Dame-du-Liban, 20 h 30 : Ensemble instrumental à vent de Paris (Haydn, Vivaldi, Ibert...).

Porte de la Suisse, 20 h 30 : M. Davorin-Jagodic.

Eglise St-Louis-des-Invalides, 20 h 45 : Chœurs du Marais, Orchestre de Fontainebleau, dir. : P. Merle-Portales (Bach).

Oratoire du Louvre, 20 h 30 : Maîtrise de l'Oratoire du Louvre, dir. : F. Hollard (Bach, Berlioz, Schumann...).

La Péniche-Opéra, 21 h : les Emois d'Aphrodite (Ferrari).

Grande Halle de La Villette, salle B.-Vian, 20 h 30 : Groupe vocal de France (Lénot).

Mardi 9 décembre

Festival d'automne

(42-96-12-27)

THÉATRE DES BOUFFES DU NORD (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Récit de la servante Zerline, à partir du 5.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace J. Prévert (48-68-00-22), 21 h : Shoot Again.

ARCUEIL, Salle J.-Vilar (45-47-53-02), le 9 à 20 h 30 : Moutard à la fraise.

LE BLANC-MESNIL, le 5 à 20 h 30 : L'Inhumaine.

FONTENAY-LE-COMTE, théâtre (51-69-26-53), le 6 à 20 h 30 : P. Meige.

GENNEVILLIERS, théâtre (47-93-26-30) (D. soir, L.) 20 h 30 : la Charrue et les Etoiles.

JUVISY, église Notre-Dame-de-France le 6 à 21 h : Ensemble choral et instrumental de Juvisy, dir. J.-L. Vicart (Mozart, Poulenc, Bach).

LONGJUMEAU, Théâtre A.-Adam (69-09-60-14), le 9 à 18 h : H. Vilard.

MONTMORENCY, collégiale le 6 à 21 h : Ensemble vocal P. Marco, J.-L. Chaignaud, (Damase).

NEMOURS, CC (64-28-44-78), le 6 à 20 h 30 : A. Terrasse (Liszt).

ORSAY, Salle J.-Tati (69-28-70-33), le 6 à 21 h : Madame Benoit.

PANTIN, chapiteau les 3, 4 à 14 h 30, le 6 à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30, le 7 à 14 h 30 et 17 h 30 : l'Arche de Noé.

SEVRAN, CAEL (43-83-50-17), le 4 à 21 h : Gilles Servat.

TRAPPES, chapiteau (48-87-98-13), les 6 et 9 à 20 h 30 : le Puits aux images ; Espace Saint-Exupéry, les 3, 4 et 5 : Stanislas.

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (48-08-60-83) (Ma., S., D. soir), 21 h et dim. 18 h : la Poudre aux yeux.

VITRY-SUR-SEINE, Théâtre J.-Vilar (46-82-84-90), le 6 à 21 h : Musique française des années 20 à nos jours.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MARDI 9 DÉCEMBRE

Hommage à Gaumont : 16 h, Trente et quarante, de G. Grangier ; 19 h, Antoine et Antoinette, de J. Becker ; 21 h, 20 ans du studio Action - Carte blanche à Causse et Rodon : Les démons de la liberté, de J. Dassin.

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A.) (*) v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BANCO (*) (A., v.f.) : Hollywood boulevard 9e (47-70-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BASIL DECTECTIVE PRIVE, (A., v.o. et v.f.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC, Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA BRULURE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CAP SUR LES ETOILES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) ; Gaumont Halles 1er (52-97-49-70) ; 14 juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse , 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

COBRA (*) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Impérial, 2e (46-42-72-52) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES COULISSES DU POUVOIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum Orient-Express 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE COUREUR (Iranien) (v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA DERNIERE IMAGE (Franco-Algérien) : Forum, 1er (42-95-53-74), Rex, 2e (42-36-83-93), St-Germain Hachette, 5e (46-33-63-20), Marignan, 8e (43-59-92-82), St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43), Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DÉSORDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : UCG Danton, 6e (42-25-10-30) : UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UCG Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UCG Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A.,v.f.) : La géode, 19e (42-05-06-07).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FOU A TUER (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f., Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LES FRÈRES PÉTARD (Fr.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-68-81-77).

GENESIS (Ind., v.o.) : Deafert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HUIT MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*) (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) : Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MAUVAIS SANG (Fr.) Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; *UGC Montparnasse*, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MAX MON AMOUR (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MÉLO (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

PICASSO (Fr.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

PRIÈRE POUR UN TUEUR (*) (A., v.f.) : Hollywood boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

QUAND LA RIVIÈRE DEVIENT NOIRE (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LE RAYON VERT (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82).

SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE VINDICATOR FRANKENSTEIN 2000 (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES FILMS NOUVEAUX

ABLAKON, film ivoirien de Roger Gnoan M'Bala : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'AMOUR SORCIER, film espagnol de Francisco Rovira-Beleta (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS, film français de Pino Van Lamsweerde : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CAPTIVE, film franco-britannique de Paul Mayersberg (v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-42).

DIONYSOS, film français de Jean Rouch : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

HEROS BOYS (*), film américain de Mico Mastorakis, (v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; (v.f.) Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM, film soviétique de Serguei Paradjanov (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE MAL D'AIMER, film franco-italien de Giorgio Treves : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

MÉMOIRES DU TEXAS, film américain de Peter Masterson, (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; (v.f.) UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LE PASSAGE, film français de René Manzor : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) : Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LA PURITAINE, film français de Jacques Doillon : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SCANDALEUSE GILDA (**), film italien de Gabrielle Lavia (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – (V.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SIXIÈME JOUR, film égyptien de Youssef Chahine (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) : Images, 18e (45-22-47-94).

WANDA'S CAFE, film américain de Alan Rudolph (v.o.) : Forum 1er, (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

PARIS EN VISITES

JEUDI 11 DÉCEMBRE

« Hommage à Andrea Sarto », 15 h 20, Louvre pavillon Flore (Art pour tous).

« Saint-Gervais et son quartier », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (C. Besinet).

« Exposition France et Russie au siècle des Lumières », 14 h 30, Grand Palais, hall (V. Turpin).

« Mathématiques sacrées à la Sainte-Chapelle. La verrière des initiés », 14 h 30, sortie métro Cité (I. Hauller).

« La somptuosité architecturale de Passy à l'Arc de triomphe », 14 h 30, place Trocadéro, angle avenue Paul-Doumer (V. de Langlade).

« L'arsenal de Sully, les appartements de la maréchale de La Meilleraye », 14 h 30, métro Sully-Morland, sortie boulevard Henri-IV (E. Romann).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (S. Rojon).

« L'Opéra », 14 h 30, hall (D. Bouchard), ou 11 heures marches (Paris Passion).

« Passages couverts du Palais-Royal aux Grands Boulevards », 14 heures, devant Le Grand Véfour (Paris Passion).

« L'hôtel de Salm, chancellerie de la Légion d'honneur », 15 h 30, 2, rue de Bellechasse, et « le Musée des monuments français autour du psautier de la reine Ingeburge », 15 h 30, devant Chaillot, alle de Paris (Paris et son histoire).

« De Saint-Merri à la rue Quincampoix », 14 h 30, métro Rambuteau (Paris pittoresque et insolite).

« L'École des beaux-arts », 15 h 30, 13, quai Malaquais (Ch. Merle).

« Exposition Boucher », 13 h 30, métro Champs-Elysées-Clemenceau ou 15 h 30, Grand Palais (M. Ragueneau) et « Exposition Bentick Tissen : de Bruegel à Guardi », 15 heures, musée Marmottan (Arcus).

« Chefs-d'œuvre du mobilier miniature », 14 h 30, accueil Louvre des antiquaires (Approche de l'art).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul ou Hôtel-de-Ville (Lobau) ou Pont-Marie.

CONFÉRENCES

Centre Varenne, 18, rue de Varenne, 20 h 30, « Evolution des femmes et déplacements sociétaires », avec Monique Hébrard (écrivain et éditorialiste).

3, rue Saint-Blaise, 19 heures « L'univers de Rembrandt » (S. Legat).

Cercle de l'Union interalliée, 33, faubourg Saint-Honoré, 18 heures « L'aventure du XXe siècle », par Alain Peyrefitte (de l'Académie française).

3, rue Rousselet, 17 h 30 « Le classicisme augustéen dans la Rome antique » ; 19 heures « Le mobilier Second Empire », 121, rue de Lille, 18 h 30 : « Erasme et les pouvoirs », réservation : 47-05-85-99.

Eglise Saint-Merri, 78, rue Saint-Martin, 12 h 30 « Eglise et politique », conférence-débat avec Jacques Duquesne (le Point).

Salle du bon conseil, 6, rue Albert-de-Lapparent, 18 h 15 « L'origine du mal selon l'islam ».

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 9 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.35 En raison du droit de réponse à M. Monory à propos du projet de loi Devaquet, un débat politique entre un nombre égal de participants de la majorité et de l'opposition sera animé par Pierre-Lux Séguillon et Paul Amar.

21.05 Feuilleton : *Le rire de Caïn.* 4e épisode : Rebecca.

22.05 Variétés : Vagabondages. Emission de Roger Gicquel et Monica Soro. La chanson française : crise réelle ou faux débat ? Invités : Alain Levy, PDG de Polygram, Patricia Coquatrix, directrice de l'Olympia, Gérard Violette, directeur du Théâtre de la Ville, Gilles Servat, Claude Maurane, Maxime Le Forestier, Jean Favreau, Karim Kacel, Julie Pietri, Caroline Loeb, Léo Ferré, un extrait du spectacle de Renaud au Zénith, un hommage à Daniel Balavoine.

23.40 Journal.

23.55 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.35 Débat politique en réponse à M. Monory.

21.05 Mardi cinéma. Emission de Pierre Tchernia et Jacques Rouland. **Rive droite, rive gauche.** ■ Film français de Philippe Labro (1984) avec Gérard Depardieu, Nathalie Baye, Carole Bouquet, Bernard Fresson, Charlotte de Turckheim, Jacques Weber. *Un brillant avocat d'affaires de la rive droite en train de sombrer dans les compromissions rencontre une chargée de relations publiques de la rive gauche. Les sentiments amènent au refus du mensonge et même si, à la fin, l'action n'est pas très vraisemblable, on retient l'intérêt du sujet, la mise en scène très dynamique.*

23.00 Les jeux de Mardi cinéma. Invités : Xavier Deluc, Robin Renucci.

0.30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.30 D'accord, pas d'accord.

20.35 Cinéma : Le crime, c'est notre business. ■ Film de Gordon Fleming (1968), avec Jim Brown, Diahann Carroll, Ernest Borgnine, Julie Harris, Gene Hackman. *A Los Angeles, un gangster noir prépare avec une petite équipe de « spécialistes » le vol de la recette du stade. Le coup réussit mais le partage pose des problèmes. Film policier de série avec un rythme et une interprétation sans défaut.*

22.10 Journal.

22.35 *Prélude à la nuit.*

CANAL PLUS

20.30 Les triplés. 20.35 Cinéma : Lune de miel. □ Film français de Patrick Jamain (1985), avec Nathalie Baye, John Shea, Richard Berry, Maria Lukovsky, Peter Donat. 22.10 Flash d'informations. 22.14 Football : Finale de la Coupe de la Ligue. 0.00 Cinéma : Police. ■■ Film français de Maurice Pialat (1985), avec Gérard Depardieu, Sophie Marceau, Richard Anconina, Pascale Rocard, Sandrine Bonnaire. 1.50 Série : Rawhide. 2.40 Série : Batman.

LA « 5 »

20.30 Série : Mike Hammer. 21.25 Série : Supercopter. 22.15 Feuilleton : Flamingo Road. 23.10 Série : Mike Hammer. 0.05 Série : Supercopter. 0.55 Série : Star Trek. 1.50 Série : K 2000.

TV « 6 »

20.10 Cinéma : L'ibis rouge. ■■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1975), avec Michel Simon, Michel Galabru, Michel Serrault. 21.40 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Le tabac ; Dossier : Les prothèses, l'économie et la norme au pouvoir.

21.30 Musique : Diagonales. Actualité de la chanson française et étrangère, rencontre avec Philippe Gaviglio.

22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; Jane Bowles.

0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 juillet 1986 en l'église Saint-Saturnin, dans le cadre des Semaines musicales de Tours). Sonate pour violon et piano nº 5 en fa majeur, op. 24, de Beethoven ; Suite italienne de Stravinski ; Sonate pour violon et piano en la majeur, par Vladimir Spivakov, violon, et Sergeï Bezrondi, piano.

22.00 Les soirées de France-Musique. A 22.35, Le concert de minuit : Rhapsodie sur un thème de Paganini pour piano et orchestre, de Rachmaninov ; trois mouvements de Ma mère l'Oye, de Ravel ; Symphonie du Nouveau Monde, de Dvorak, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. Victor De Sabata, Arthur Rubinstein, piano (enregistré le 26 mars 1950).

24.00 Poissons d'or.

Mercredi 10 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

13.50 Vitamine. Invités : Dorothée, Les Snorkys et Tipa. Doda Dodo et ses amis ; Mme Pepperpot ; Séquence z'animo ; Les chansons de tête à clip ; Jem ; Danse ; Sport ; Les Snorkys ; Les Gobots ; Vitavurms.

16.25 Feuilleton : Maria Chapdelaine (rediff.). (3e épisode). Avec Carole Laure, Nick Mancuso, Claude Rich.

17.20 Feuilleton : La nouvelle malle des Indes (rediff.) (5e épisode).

18.25 Mini-journal, pour les jeunes, de Patrice Drevet.

18.40 La vie des Botes.

19.10 Feuilleton : Santa Barbara.

19.40 Cocoricocoboy.

19.55 Tirage du Tac-O-Tac.

20.00 Journal.

20.30 Tirage du Loto.

20.35 Série noire : La nuit du flingueur. D'après le roman de Pierre Siniac, réal. Pierre Grimblat. Avec Victor Lanoux, Véronique Genest, Jean-Marie Rivière, Patricia Millardet, Laslo Szabo.

22.05 Documentaire : Du côté de West Side... *Ce film de Christopher Swann nous fait découvrir l'enregistrement pour Deutsche Grammophon de West Side Story, dirigé pour la première fois par Léonard Bernstein, son compositeur.*

0.05 Journal.

0.20 Magazine : Premier plan. Actualité cinématographique.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13.50 Documentaire : Chaplin inconnu. 2e partie : Un grand metteur en scène.

14.45 Récré A 2. Garfield ; Légendes du monde ; La marmite de Bouillie ; Cobra ; Clémentine ; Flip Bouc ; Cosmocats.

17.40 Terre des bêtes. Emission d'Allain Bougrain-Dubourg. Mario Luraschi et ses chevaux cascadeurs.

18.05 Feuilleton : Le pont sur la Moselle. (11e épisode).

18.30 Magazine : C'est la vie. Comment choisir ses jouets et ses cadeaux.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont.

19.10 D'accord, pas d'accord.

19.15 Actualités régionales.

19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.

20.00 Journal.

20.35 Téléfilm : Touaregs. D'après le roman d'Alberto Vazquez Figueroa. Réal. Enzo G. Castellari. Avec Mark Harmon, Luis Prendez, Paolo Malco, Aldo Sambrel, Ritza Brown, Enrico Girolami.

22.10 Le dossier d'Alain Decaux. Victor Kravchenko choisit la liberté.

23.25 Chefs-d'œuvre en péril. Les canaux.

23.55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

13.55 Documentaire : Splendeur sauvage.

14.20 Jazz off : Stéphane Guérault.

14.30 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui. (4e épisode).

14.55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.

17.00 Emission pour la jeunesse : Zorro ; à 17.30 Inspecteur Gadget.

17.55 Croqu'soleil.

18.57 Juste ciel, petit horoscope.

19.00 Le 19-20 de l'information.

19.15 Actualités régionales.

19.35 Le 19-20 de l'information (suite).

19.55 Dessin animé : Les entrechats.

20.04 Les jeux, à Thiers.

20.35 Variétés : Embarquement immédiat. Avec Régine, Johnny Hallyday, Duran Duran, André Dussolier, Jean-Pierre Cassel, Lio, Guy Marchand, Dalida, Alain Chamfort...

21.55 Magazine : Thalassa.

22.40 Journal.

23.05 Magazine : Mach 3.

23.35 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Cabou Cadin. 14.25 Téléfilm : Poursuite mortelle. 16.05 Téléfilm : L'ombre d'un scandale. 17.30 Cabou Cadin. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Starquizz. 20.30 Les triplés. 21.00 Cinéma : Osterman Week-end. ■■ Film américain de Sam Peckinpah (1983), avec Rutger Hauer, John Hurt, Burt Lancaster, Meg Foster, Dennis Hopper, Graig T. Nelson, Helen Shauer. 22.35 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : Le choix de Sophie. ■ Film américain d'Alan J. Pakula (1982), avec Meryl Streep, Kevin Klin, Peter Mac Nicol, Rita Karin, Stephan D. Newman. 1.15 Cinéma : La tentation d'Isabelle. ■ Film franco-suisse de Jacques Doillon (1985), avec Fanny Bastien, Ann-Gisel Glass, Jacques Bonnaffé, Xavier Deluc, Françoise Brion, Henri Virlojeux.

LA « 5 »

7.35 Série : Happy Days. 8.00 Dessins animés : Les Schtroumpfs. 9.00 Série : Shérif, fais-moi peur. 9.50 Série : Chips. 10.45 Série : Supercopter. 11.50 Série : Mike Hammer. 12.45 Happy days. 13.15 Feuilleton : Flamingo Road. 14.10 Mike Hammer. 15.05 Supercopter. 16.05 Série : Chips. 17.00 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.05 Série : K 2000. 19.00 Série : Happy Days. 19.25 Série : Star Trek. 20.30 Feuilleton : Dynastie 2. 21.25 Série : L'inspecteur Derrick. 22.35 Série : Lou Grant. 23.25 Feuilleton : Dynastie 2. 0.20 Série : L'inspecteur Derrick. 1.25 Série : Star Trek. 2.20 Série : K 2000.

TV « 6 »

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 18.30 NRJ 6. 19.20 Feuilleton : Le temps des copains. 19.35 Série : Max la menace. 20.10 Sixties. 23.45 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Rencontre avec Jean-Marie Serreau.

21.30 Musique. La sémiotique musicale, entretien avec J. Greimas, professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; Bernard Hinault.

0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (donné le 30 juillet 1986 dans le cadre du Festival de Bayreuth). Siegfried, opéra, 2e journée de la Tétralogie de Wagner par l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Peter Schneider ; sol. : Toni Kraemer, Peter Haage, Siegmund Nimsgern, Klaus Hirte, Dieter Schweikart, Anne Gjevang, Hildegard Behrens, Hilde Leidland.

0.05 Les soirées de France-Musique. Jazz Club (enregistré le 6 décembre au New Morning). Martial Solal, piano ; Lee Konitz, saxo ; Niels-Henning Orsted-Pedersen, contrebasse ; Al Levitt, batterie.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 9 décembre à 0 heure et le dimanche 14 décembre à 24 heures.

Avec la généralisation des hautes pressions sur la France, mercredi, les averses situées sur le nord et le sud-est de la France s'éloigneront vers l'est. Une perturbation pénétrera par l'ouest, en devenant peu active jeudi et vendredi.

Dans le flux d'ouest atlantique, une nouvelle perturbation active donnant des précipitations traversera le pays samedi et dimanche.

Mercredi matin : le temps sera frais et dégagé sur une grande partie de la France. Des nuages bas se formeront toutefois sur les régions situées au nord de la Seine ainsi que dans certaines vallées.

Attention aux bancs de brouillard formés en fin de nuit, en particulier sur l'Aquitaine, le Centre et le Nord-Est ; ils se dissiperont plus ou moins lentement au cours de la matinée, et l'après-midi il fera beau. Nuages et éclaircies se partageront cependant le ciel sur le Nord, la Lorraine et la Champagne.

Dans la soirée, le ciel se voilera sur la Bretagne et la Vendée, où le vent de sud-ouest se renforcera.

Les températures minimales, en baisse sensible, seront voisines de 0 degrés au niveau du sol sur le Centre et le Nord-Est.

L'après-midi, les températures atteindront 8 à 14 degrés du nord au sud.

Prévisions pour la fin de semaine :

Jeudi 11 : le matin, les brouillards seront fréquents de l'Aquitaine au Nord-Est, se dissipant dans la matinée, puis le ciel sera ensoleillé. Cependant les nuages gagneront la Bretagne. En cours de journée, la bande nuageuse gagnera la Vendée-Charente et la Normandie, sur les autres régions, le ciel sera généralement ensoleillé.

Les températures minimales seront comprises entre 0 et -2 degrés dans le Nord-Est et le Centre-Est, et 4 à 6 degrés dans le Sud-Ouest. Les maximales s'étageront de 4 à 5 degrés dans le Nord jusqu'à 11 à 12 degrés dans le Sud-Ouest.

Vendredi 12 : le temps sera gris et brumeux, le matin, de l'Aquitaine au Bassin parisien et au Nord, peu nuageux sur la Bretagne et la Normandie, et ensoleillé avec des brouillards locaux sur la moitié est du pays. Dans la journée le temps sera ensoleillé avec cependant des passages nuageux sur la Bretagne et le Sud-Est. Les températures varieront encore peu.

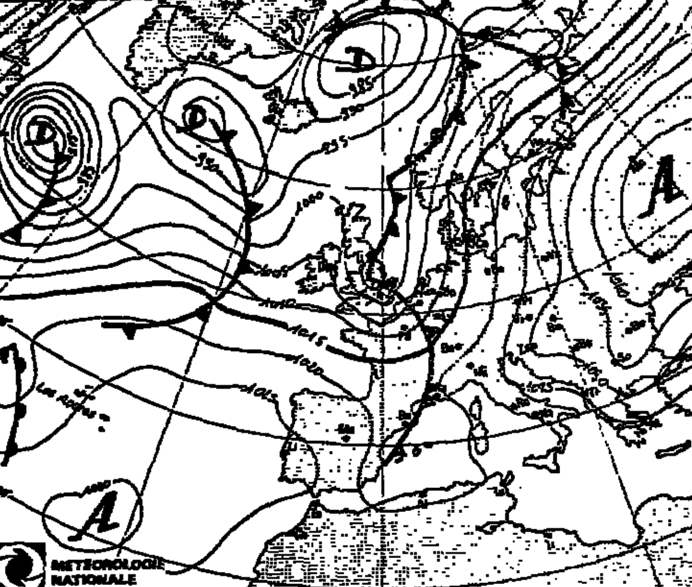
Samedi 13 : le temps très nuageux à couvert gagnera le Nord-Ouest en matinée. Brumes et brouillards sur les autres régions. En cours de journée, la perturbation donnant des précipitations, gagnera les Charentes, le Centre et la Champagne. A l'arrière le temps sera très nuageux sur le Nord-Ouest. Sur le Sud et le Sud-Est, le temps sera peu nuageux.

Les températures minimales seront en hausse sur le Nord-Ouest. Les vents d'ouest sud-ouest seront assez forts sur le nord-ouest du pays.

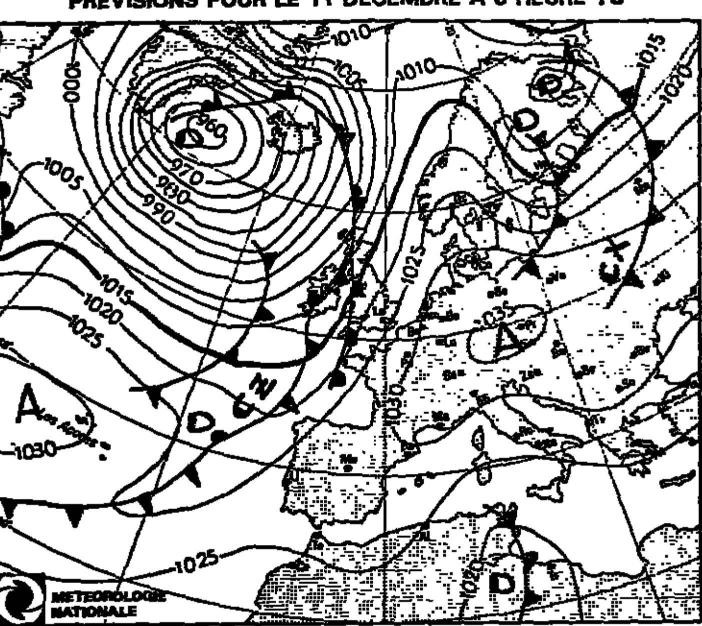
Dimanche 14 : le temps sera très nuageux de l'Aquitaine aux Alpes. Des averses se produiront sur le Nord-Est. Sur les autres régions, le temps sera peu nuageux. Les températures minimales seront en hausse sur la moitié sud de la France.

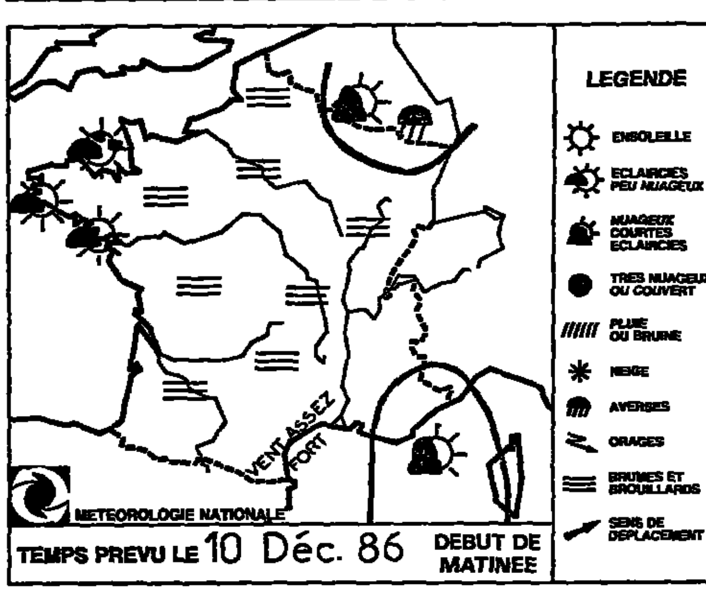
Les vents d'ouest seront assez forts le matin sur la moitié nord de la France.

SITUATION LE 9 DÉCEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 11 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPS PREVU LE 10 Déc. 86 DEBUT DE MATINEE

LEGENDE: ENSOLEILLE ; ECLAIRCIES PEU NUAGEUX ; NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES ; TRES NUAGEUX OU COUVERT ; PLUIE OU BRUINE ; NEIGE ; AVERSES ; ORAGES ; BRUMES ET BROUILLARDS ; SENS DE DEPLACEMENT

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 8-12 à 6 h TU et le 9-12-1986 à 6 h TU — le 9-12-1986

FRANCE											
AJACCIO	16	8	C	TOURS	14	5	D	LOS ANGELES	20	9	D
BIARRITZ	16	9	A	TOULOUSE	17	8	P	LUXEMBOURG	12	7	C
BORDEAUX	10	4	A	POINTE-A-P.	30	20	D	MADRID	10	0	D
BOURGES	15	7	D	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	21	12	C
BREST	13	5	A	ALGER	20	10	P	MEXICO	24	10	B
CAEN	13	7	P	AMSTERDAM	13	9	C	MILAN	9	3	C
CHERBOURG	12	7	P	ATHÈNES	15	10	N	MONTRÉAL	0	-20	C
CLERMONT-FERR.	16	7	P	BANGKOK	32	22	D	MOSCOU	9	-13	C
DIJON	14	7	P	BARCELONE	16	11	P	NAIROBI	24	13	B
GRENOBLE St-M-H	16	5	C	BELGRADE	0	-2	D	NEW-YORK	8	1	*
LILLE	12	8	N	BERLIN	6	-1	D	OSLO	7	6	P
LIMOGES	14	5	C	BRUXELLES	13	9	D	PALMA-DE-MAL.	18	12	P
LYON	14	9	P	LE CAIRE	19	13	D	PÉKIN	6	-3	D
MARSEILLE-MAR.	16	11	P	COPENHAGUE	5	5	N	RIO-DE-JANEIRO	28	24	P
NANCY	15	8	P	DAKAR	28	22	D	ROME	16	6	D
NANTES	11	4	D	DELHI	22	11	B	SINGAPOUR	31	25	O
NICE	13	10	P	DJERBA	16	7	D	STOCKHOLM	4	4	C
PARIS-MONTS.	14	8	N	GENÈVE	6	3	B	SYDNEY	19	14	D
PAU	12	7	A	HONGKONG	19	15	D	TOKYO	13	5	D
PERPIGNAN	17	9	P	ISTANBUL	10	7	C	TUNIS	18	4	B
RENNES	12	3	D	JÉRUSALEM	15	7	D	VARSOVIE	2	-3	D
ST-ÉTIENNE	13	8	P	LISBONNE	16	9	D	VENISE	10	0	D
STRASBOURG	8	1	N	LONDRES	13	8	P	VIENNE	-1	-2	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 8 et mardi 9 décembre 1986 :

UNE ORDONNANCE

● Nº 86-1243 du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence.

UN DÉCRET

● Nº 86-1246 du 3 décembre 1986 portant publication du traité d'amitié et de coopération entre la République française et la République de Djibouti, fait à Djibouti le 27 juin 1977.

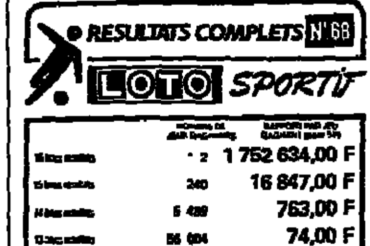
● Nº 86-1250 du 8 décembre 1986 relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'industrie, de P et T et du tourisme.

DES ARRÊTÉS

● Du 18 novembre 1986 fixant le nombre de décharges de service à caractère interministériel attribuées aux fédérations syndicales de fonctionnaires représentées au Conseil supérieur de la fonction publique.

● Du 2 décembre 1986 modifiant l'arrêté du 7 mars 1985 relatif à l'échelonnement indiciaire de certains personnels de l'enseignement supérieur.

● Du 25 novembre 1986 portant liste des pays ayant interdit l'emploi des substances visées à l'article premier du décret nº 62-827 du 21 juillet 1962 réglementant l'importation de certains produits avicoles.



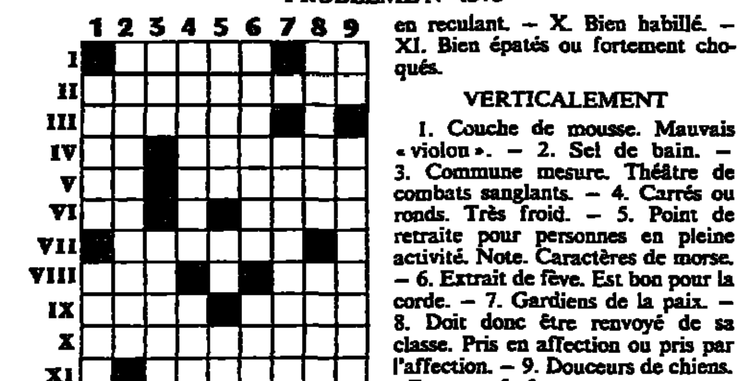
[illegible]	* 2	1 752 634,00 F
[illegible]	240	16 847,00 F
[illegible]	5 489	763,00 F
[illegible]	56 604	74,00 F
[illegible]	276 685	18,00 F
[illegible]	20 478	16,00 F

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Dimanche 7 Déc. 1986 : [illegible]

« Services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4373



HORIZONTALEMENT

I. Que l'on trouve rayonnant ou qui fait plutôt triste mine. Se vit contrainte de passer une partie de sa vie avec un mufle. – II. Ours ou oursins. – III. Attaque de gouttes. – IV. Personnel. Certains la disent « verte » quand d'autres la qualifient de « vieille ». – V. Symbole. Enfermés entre quatre murs. – VI. Démonstratif. Troupeaux de « moutons ». – VII. Se prennent par l'oreille avant de se prendre par la bouche. – VIII. Appel qui peut émaner du paradis. Etablissement de cartes *(abréviation)*. – IX. Font partie d'un plan bien précis. Avance en reculant. – X. Bien habillé. – XI. Bien épatés ou fortement choqués.

VERTICALEMENT

1. Couche de mousse. Mauvais « violon ». – 2. Sel de bain. – 3. Commune mesure. Théâtre de combats sanglants. – 4. Carrés ou ronds. Très froid. – 5. Point de retraite pour personnes en pleine activité. Note. Caractères de morse. – 6. Extrait de fève. Est bon pour la corde. – 7. Gardiens de la paix. – 8. Doit donc être renvoyé de sa classe. Pris en affection ou pris par l'affection. – 9. Douceurs de chiens. « Eaux » et forêts.

Solution du problème n° 4372

Horizontalement

I. Aiguillon. – II. Année. – III. Munitions. – IV. Art. Et. Oc. – V. Née. Smash. – VI. Ter. Tonte. – VII. Pat. A.M. – VIII. Asti. La. – IX. I.N.R.I. – X. Ouata. Pin. – XI. Nectar. Eu.

Verticalement

1. Aimantation. – 2. Urée. Nue. – 3. Ganter. Arac. – 4. Uni. Psitt. – 5. Intestat. Aa. – 6. Leitmotiv. – 7. Léo. An. – 8. Nostalgie. – 9. Schéma. Nu.

GUY BROUTY.

Le programme de travail de l'Institut de la décentralisation

L'Institut de la décentralisation, que préside M. Paul Graziani, président RPR du conseil général des Hauts-de-Seine, vient de définir son programme de travail pour 1987. Le 22 janvier, il organise une journée d'études sur « L'enseignement et la décentralisation », et les 26, 27, 28 mars, au Palais des congrès à Paris, un colloque – auquel participeront des historiens, des juristes, des fonctionnaires et des hommes politiques – sur le thème « L'esprit de la décentralisation ».

Parallèlement, l'Institut met en place une banque de données et un réseau de correspondants en province et à l'étranger.

★ Institut de la décentralisation, hôtel du département, 2-16, boulevard Soufflot, 92015 Nanterre cedex.

Un guide de la vie chrétienne à Paris

Le diocèse de Paris vient de mettre en vente un almanach 1987 de Radio Notre-Dame, comptant 328 pages en couleurs. Il s'agit d'une présentation des diverses paroisses, des services et des mouvements chrétiens situés dans la capitale, avec notamment des renseignements pratiques sur les heures de messes et les équipes de prêtres implantées dans chaque quartier.

On y trouve aussi des commentaires originaux du cardinal Lustiger, archevêque de Paris, et pour chaque semaine de cet agenda la présentation de l'Evangile du dimanche.

★ Cet agenda est vendu au prix de 85 F, soit dans les grandes librairies religieuses de la région parisienne, soit en s'adressant à Radio Notre-Dame (8, rue de la Ville-l'Evêque, 75008 Paris, tél. : 42-66-90-15).

EN BREF

● **CRÈCHE : Jésus naquit à Naples.** – Comme tous les ans, la place de l'Hôtel-de-Ville accueille une crèche. Les droits d'entrée (il y a eu 120 000 visiteurs l'an passé) seront versés en 1986 à Mère Téresa pour les œuvres humanitaires dont elle s'occupe à Calcutta. Salvatore Ferrigno, peintre sculpteur et architecte, a imaginé une « crèche de Naples » géante de 16 mètres sur 5 mètres, peuplée de trois cents personnages hauts en couleur et pittoresques. Dans la tradition napolitaine, Jésus naît dans un temple baroque. Colonnes blanches, feuillages et joueurs de cornemuse remplacent donc le décor traditionnel. La troupe Media Aetas chante et raconte la Nativité dans le style de la Commedia dell'arte.

★ Jusqu'au 5 janvier, de 9 h 30 à 20 heures. Entrée : 15 F.

● **SEMINAIRE : Contrat social.** – « *L'homme naît libre* ». Il n'en est pas moins tenu à une certaine allégeance du fait de la vie en société. Ses libertés sont limitées par les règles édictées par la majorité et auxquelles il doit se soumettre. C'est le « contrat social ». Que reste-t-il au vingtième siècle des idées prônées par des historiens et philosophes tels que Locke, Rousseau, Kant ou de Tocqueville (entre autres) ? Les 10, *11 et 12 décembre, un séminaire* dirigé par Christian Descamps réunira une dizaine de chercheurs internationaux qui s'interrogeront sur « l'enjeu démocratique » « les philosophes et les révolutions démocratiques », « l'actualité des révolutions démocratiques », « la communication » et « le lien social dans les sociétés modernes ».

★ Inscriptions Espace de séminaire du Centre Georges-Pompidou, 75191 Paris – Cedex 04. Tél. : 42-77-12-33. Poste 45-51.

Le Carnet du Monde

Décès

– Me Arlette Bardon,
avocat à la cour,
Mme Marie-Christine Bardon,
leurs enfants
Et leur famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme *Jeanne* BARDON,

veuve du

médecin général BARDON

survenu le 4 décembre 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 15 décembre en la chapelle du Val-de-Grâce, 277 *bis*, rue Saint-Jacques, Paris-5e, où l'on se réunira à 15 h 45.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

195, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

– M. Abdallah Lahlou,
directeur général de l'OCE,

Tous ses collègues et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Mohamed BELLATI,
délégué OCE à Nantes,

survenu tragiquement le 6 décembre 1986 à Nantes.

Office de commercialisation et d'exportation du royaume du Maroc,
45, avenue des FAR,
Casablanca (Maroc).

OCE,
31-33, avenue de Wagram,
75017 Paris.

5, rue Couédic,
44000 Nantes.

– Christine Cortial
et ses enfants,
Le docteur et Mme Pierre Cortial
et leurs enfants,
M. et Mme Guy Delhoume
et leurs enfants,
font part du décès de

Rémy CORTIAL,

survenu accidentellement, le 5 décembre 1986, à l'âge de trente-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Fontenay-le-Fleury, le mercredi 10 décembre, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu à Saint-Auvant (Haute-Vienne), le samedi 13 décembre, à 15 heures.

– Nous apprenons le décès, survenu le samedi 6 décembre 1986, de

M. Yvan FRANOUL,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques auront lieu au cimetière de Mesnil-Théribus (Oise), le mercredi 10 décembre à 15 heures.

[Né le 13 août 1900, à Belgrade (Yougoslavie), Yvan Franoul, engagé volontaire en mars 1939, participe aux opérations de Norvège avec la 13e demi-brigade de légion étrangère (DBLE), avant de rejoindre, dès juillet 1940, les Forces françaises libres à Londres. *Caporal à la 13e DBLE, il participe* à tous les combats de cette prestigieuse unité, à Dakar, au Gabon, en Erythrée, en Syrie, en Libye (il est notamment aux combats de Bir-Hakeim et d'El-Alamein), en Tripolitaine, en Tunisie, en Italie, et au débarquement en Provence jusqu'à la campagne de France. Il est fait compagnon de la Libération le 17 novembre 1945. Après la guerre, Yvan Franoul avait repris son métier de maçon-cimentier.]

– Mme Marc Kramer, son épouse,
Bertrand et Alain Kramer, ses fils,
Mme Elfa Siddons, sa mère,
Mme Belkisa Brankovic, sa belle-mère,
Ses belles-sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,
Toute la famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc KRAMER,
conseil en marketing,

survenu le 6 décembre 1986, dans sa cinquante-septième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 10 décembre 1986, à 11 h 15, au cimetière de Trivaux, avenue de Trivaux à Meudon, où l'on se réunira.

4, rue Servien,
92190 Meudon.

– Le Grand Orient de France
Le Grand Collège des rites,
font part du passage à l'Orient éternel, le mardi 25 novembre 1986, du

F∴ Robert LEDOUX,

né le 11 mars 1926.

Gémissons ! Gémissons ! Gémissons ! ... mais espérons !

Aucune fleurs, aucune évocation, aucune condoléance.
La plus stricte intimité SVP.

– M. et Mme Bernard Lévy
et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert Lévy
et leurs enfants,
M. et Mme Harry Lévy,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Luigi LÉVY,
née Renée Galula,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère,
survenu à Paris le 4 décembre 1986.
L'inhumation a eu lieu le lundi 8 décembre, à Paris, au cimetière Montparnasse.

54, avenue Georges-Mandel,
75016 Paris.

– Mme Renée Maury,
sa mère,
Mme et M. François Béhar,
sa sœur et son beau-frère,
M. Patrick Béhar,
son neveu,
Les familles parentes et alliées,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Patrick MAURY,
journaliste,
écrivain.

Les obsèques auront lieu le mercredi 10 décembre 1986, à 11 heures, au cimetière de Pantin-Parisien, porte principale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

Maury-Béhar,
9, boulevard Davout,
75020 Paris.

– Mme Elisabeth Mezrioui,
née Crollard,
son épouse,
a la douleur de faire part de la perte cruelle, survenue le 1er décembre 1986, à Boussy-Saint-Antoine, de

M. Férid Mohammed MEZRIOUI.

Les obsèques ont eu lieu le 5 décembre à Tunis.

Les Arquebusiers, bat. D,
91800 Boussy-Saint-Antoine.

– M. Itako Orlovetsky,
Le docteur et Mme Pierre Oriol Orlovetsky,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Itako ORLOVETSKY,
née Adèle Walberg,

survenu le 30 novembre 1986.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Père-Lachaise à Paris, le 8 décembre.

– L'Union confédérale des médecins salariés de France
a la tristesse de faire part du décès du

docteur Aline PAGES,

survenu le 3 décembre 1986.

UCMSF,
Secrétariat : 23, rue de Léningrad,
75008 Paris.

– M. et Mme Alain Rolland
et leurs enfants,
M. et Mme Charles Martial,
M. Guy Rolland,
président honoraire de chambre à la cour d'appel de Paris, et Mme
et leurs enfants,
Mlle Laura Rolland,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Maurice ROLLAND,
préfet honoraire,
ancien député du Rhône,
ancien avocat au barreau de Lyon,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
croix du combattant,
croix du combattant volontaire,
médaille de la santé publique,
officier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite agricole,
officier du Mérite commercial et industriel,

leur père, grand-père, frère et oncle,
survenu le 5 décembre 1986, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 12 décembre, à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, suivie de l'incinération, à 15 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, boulevard Suchet,
75016 Paris.
6, allée Berlioz,
94800 Villejuif.

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Cécile SEGAL,

survenu le 5 décembre 1986.
L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

De la part de
Marie Segal,
Toute la famille
Et ses nombreux amis.

21, rue Mirabeau,
75016 Paris.

– M. et Mme Roger Vivet,
ses parents,
Mlle Isabelle Vivet,
sa sœur
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe Christian VIVET,

muni des sacrements de l'Eglise, dans sa trentième année.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, 52, boulevard Lefebvre, à Paris-15e, le jeudi 11 décembre 1986, à 15 h 45.

Anniversaires

– Il y a deux ans, le 10 décembre,

Odette de LASCOUPS

nous quittait.

Notre souvenir lui est fidèle.

– Il y a neuf ans,

Michel WASSERBERGER

quittait brutalement les siens.

Ceux qui l'ont apprécié se souviendront.

Communications diverses

Message de paix : an 2000

Faisant suite à la parution du livre de Georges Allain, « Des tables de la Loi à l'Evangile » (La Pensée universelle, 4, rue Charlemagne, 75004 Paris). Jean-Paul II a réuni, à Assise, les représentants des religions occidentales, orientales, asiatiques et africaines. Ce livre répond aux préoccupations individuelles et sociales ; il propose des solutions aux problèmes actuels : éducation, formation, emploi. *« Il apporte le droit »*, (Isaïe, IX-6).

– La revue *Ressources humaines* organise le mercredi 10 décembre, à l'Hôtel Méridien, une journée d'étude sur : « Les nouvelles techniques de recrutement », avec la participation de conseillers d'entreprise, journalistes économiques et directeurs des ressources humaines.
Renseignements : 48-87-10-19.

Soutenances de thèses

DOCTORATS

– Université René-Descartes, Paris-V, 10, avenue Pierre-Larousse, Malakoff, lundi 15 décembre, à 9 h 30, salle des Actes, Anne-Marie Delcambre : « L'évolution du droit de la terre à Malte ».

Conférences

– Jeudi 11 décembre, à 20 h 30, à Bois-Colombes (Hauts-de-Seine), « Centre 72 », 72, rue Victor-Hugo : « Enfants sur mesure », « A-t-on le droit d'attenter au mystère de la vie ? », par le professeur Jacques Testart.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Lettres

La mort de Pierre Clarac

Pierre Clarac, membre de l'Institut, est mort à Paris le samedi 6 décembre. Il était âgé de quatre vingt douze ans. Ses obsèques auront lieu à Bordeaux le 12 décembre, dans l'intimité. Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris.

Un grand universitaire

De Pierre Clarac restera la mémoire d'un grand universitaire, et les travaux qui ont fait de lui ce grand universitaire, passionné d'histoire littéraire. La littérature, il l'avait abordée avec une ferveur étayée par une vaste érudition. Il s'était imposé par des travaux consacrés aux plus grands écrivains français.

Ses éditions critiques de La Fontaine, ses études sur le fabuliste, sur Boileau, sur Racine, sur Molière, sur l'âge classique en général, ont fait autorité, tout comme ses nombreux articles et communications pour la société Chateaubriand dont il fut longtemps le président. Il fit d'ailleurs l'édition de *la Vie de Rancé* à l'imprimerie Nationale.

Quant aux proustiens, ils doivent beaucoup à son patient déchiffrage des manuscrits. C'est Pierre Clarac qui a établi pour « la Pléiade » (Gallimard) le texte et l'appareil critique des volumes de *la Recherche du temps perdu* (aidé par André Ferré), des deux autres tomes (aidé par Yves Sandre) et de *l'Album Proust*.

La carrière de Pierre Clarac est classique et brillante. Né à Bordeaux le 21 novembre 1894, il est reçu au concours de l'Ecole normale supérieure en 1914. Il doit alors immédiatement partir pour le front. Deux fois blessé au cours de la guerre 1914-1918, il rejoint ensuite l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm et passe, avec succès, l'agrégation de lettres classiques.

Pierre Clarac devait ensuite franchir les échelons de l'Université : professeur d'hypokhâgne, puis de khâgne, à Auch, Rochefort, Poitiers et enfin Paris, où il enseigna dans plusieurs lycées, notamment Louis-le-Grand. Il fut également professeur de grec à l'université de Poitiers (1923-1927), de littérature française à la Sorbonne (1930-1938), ainsi qu'aux écoles normales supérieures. Inspecteurs général à partir de 1940, il devint, en 1956, doyen de l'inspection générale des lettres. Président du jury d'agrégation de lettres classiques, de 1952 à 1967, il fut membre du Conseil supérieur de l'éducation nationale de 1956 à 1966, puis inspecteur général honoraire. Elu à l'Académie de sciences morales et politiques en 1964, il en a été le secrétaire perpétuel de 1970 à 1978, puis le secrétaire perpétuel honoraire.

JEAN-MARIE DUNOYER.

Le Monde

SCIENCES

La « figure » de l'Equateur

Deux cent cinquante ans après les premières mesures du méridien terrestre effectuées près de Quito les scientifiques font le point sur la géographie de l'Equateur.

LE colloque Ecuador 86, réuni récemment à Quito (Equateur), était destiné à célébrer le deux cent cinquantième anniversaire de l'arrivée dans l'« Audience » de Quito (alors partie intégrante du vice-royaume du Pérou) de la mission géodésique conduite par Louis Godin, Pierre Bouguer et Charles-Marie de La Condamine. Cette mission était chargée par l'Académie des sciences de Paris de mesurer, le plus près possible de l'équateur, la longueur d'un arc d'un degré de méridien. Ses résultats, comparés à ceux de l'autre mission envoyée la même année faire, sous la houlette de Maupertuis, les mêmes mesures le plus près possible du pôle (ce fut en Laponie), ont permis d'avoir la première idée exacte de la *« figure » de la Terre.*

Le deux cent cinquantième anniversaire de ces missions a été pour MM. Pierre Pourrat et Michel Portais – actuel et ancien représentants de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM) en Equateur, – pour M. Yves Saint-Geours, responsable de l'Institut français d'études andines, et pour M. Nelson Gomez, directeur de la section nationale de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, l'occasion de dresser la « figure » de l'Equateur après douze ans de coopération entre les chercheurs français et équatoriens. D'où l'organisation du colloque (1).

La première chose à faire pour *connaître un pays est de recenser* l'utilisation du sol. Certes, l'Equateur ne couvre que 270 000 kilomètres carrés. *Mais sa topographie* et son climat sont extrêmement variés : les chaînes andines, aux pentes fort raides, culminent à 6 272 mètres et leur *vallée axiale, ou couloir andin*, est souvent à plus de 3 000 mètres d'altitude; de part et d'autre de cet imposant système montagneux, s'étendent, à l'ouest, une large plaine côtière et, à l'est, les bassins des affluents de l'Amazone.

Le relief très vigoureux et le retentissement de celui-ci sur la répartition des pluies sont créateurs d'étages écologiques très différenciés qui conditionnent la distribution des cultures et de l'élevage et, partant, celle des régimes fonciers et l'attribution de l'eau. Les relevés précis et *détaillés de l'utilisation du sol ont* eu pour base les photos aériennes prises par l'Institut géographique *militaire. L'interprétation de tous* ces clichés, suivie d'enquêtes minutieuses sur le terrain, a *permis de tracer des zones homogènes* en fonction du régime foncier, de la position sur les versants, de la *qualité de la terre*, de l'irrigation, de l'intensité de l'utilisation du sol, etc. Ainsi ont pu *être dressées, entre autres*, cent vingt cartes au 1 : 50 000 de chacune des principales cultures, et plus de cent cinquante cartes thématiques au 1 : 200 000, éléments de base pour définir des zones agricoles de *programmation.*

Sur les photos aériennes sont apparues aussi des formes sans *aucune relation avec l'utilisation* actuelle du sol. C'est ainsi qu'ont été « vus » et souvent découverts *d'innombrables sites archéologiques* : constructions civiles ou religieuses, aménagements agraires, *constructions militaires.*

« Tolas » tronquées

Dans la seule partie nord du couloir andin, quatre cent quatorze traces de l'histoire précolombiennes de la région, parmi lesquelles plus de trois cents étaient auparavant inconnues des archéologues, ont été repérées par M. Pierre Gondard, géographe de l'ORSTOM, et M. Freddy Lopez, géographe du ministère équatorien de l'agriculture.

Les constructions civiles ou religieuses les plus curieuses sont les tertres (*tolas*), en particulier ceux qui ont la forme de pyramides tronquées. Ces dernières peuvent être très grandes et sont parfois complétées par une longue rampe d'accès.

Une des plus grandes mesure 80 mètres de côté à la base et 50 mètres de côté au niveau de la *plate-forme*. Sa hauteur devait dépasser les 20 mètres et sa rampe est longue de 120 mètres. On a calculé que deux cents ouvriers travaillant cinq heures par jours auraient eu besoin de deux années pour la construire. Sur le site de Cochasqui (à une *vingtaine de kilomètres au sud* d'Otavalo), connu avant la couverture aérienne de la région, se *dressent quatorze de ces pyramides* (avec ou sans rampe), toutes proches les unes des autres...

Les *tolas* de la partie nord du couloir andin sont d'autant plus *intéressantes qu'elles sont, à ce* jour, les seuls monuments de ce type à être connus dans toutes les Andes, alors *qu'on en connaît* beaucoup dans la plaine côtière. Les tertres pyramidaux ont tous une armature interne faite de blocs de cendres volcaniques indurées agencés de façon à entourer des sortes de cellules qui ont été remplies de terre piétinée et fortement tassée.

L'usage des *tolas* variait selon leurs dimensions. Les petits tertres ronds (diamètre : 1,50 mètre au maximum), faits, semble-t-il, à partir du neuvième siècle de notre ère, étaient des monuments funéraires. Pour les tertres ronds moyens (plusieurs mètres de diamètre et de hauteur), dont la construction pourrait avoir commencé au onzième siècle après Jésus-Christ, on songe soit à des monuments funéraires, soit à des socles pour habitation.

Quant aux grandes *tolas* pyramidales, dont l'édification semble débuter au treizième siècle de notre ère et s'est sûrement poursuivie jusqu'aux premières décennies de la colonisation espagnole, elles sont très probablement des lieux cérémoniels. En tout cas, sur la plate-forme encore partiellement préservée de la pyramide nº 13 de Cochasqui (située presque sur la ligne équatoriale), la disposition de petits blocs de pierre insérés dans des alvéoles prévues à cet effet était telle *qu'elle pourrait avoir constitué un* calendrier solaire.

La découverte d'aménagements agraires précolombiens – de terrasses en particulier – a montré que des versants aujourd'hui *abandonnés ont été cultivés* autrefois avec grand soin. Certains de ces versants sont d'ailleurs en *cours de redéfrichement.*

Chroniques espagnoles

Les populations précolombiennes de nombreuses régions d'Amérique du Sud connaissaient la technique des ados (ou billons) : ils aménageaient des bourrelets de terre parallèles (d'où leur nom espagnol de *camellones*, chameaux), larges de 3 à 10 *mètres*, hauts de quelques décimètres à 1,50 mètre et séparés par des sortes de rigoles. *Ainsi les cultures pouvaient-elles* être drainées ou irriguées selon la saison et les besoins. Disposés en *lignes parallèles, en épis ou en* damiers, ces ados, dont la trace est encore visible surtout dans les *prairies actuelles qui ne sont pas* labourées, pouvaient couvrir des surfaces considérables (*1 055* hectares pour un seul des sites d'ados découverts sur les photos aériennes).

Enfin, toujours dans la partie nord du couloir andin, il y a les forteresses construites à la fin du quinzième siècle après Jésus-Christ par les Indiens Cara pour interdire aux Incas l'accès de leur région. Elles ont, par la suite, été réaménagées par les Incas. Les Incas, venus du Pérou, n'ont étendu leur empire en Equateur que très tardivement : ils ont *conquis le sud de l'actuel* Equateur vers 1430 et le nord vers 1500, avant de s'écrouler en 1532 sous les coups des conquérants espagnols. Pendant la trentaine d'années de leur domination sur le nord de l'Equateur, les Incas avaient dû construire quelques forteresses, dont l'une connue seulement par les chroniques espagnoles a été enfin localisée grâce aux photos aériennes.

YVONNE REBEYROL.

(1) Le colloque était organisé *conjointement par la présidence de la* République équatorienne, l'ORSTOM et *l'Institut français d'études andines.*

La Condamine et Maupertuis au Nouveau Drouot

A LA fin de cette année 1986 où fut célébré le deux cent cinquantième *anniversaire des expéditions* françaises qui mesurèrent le méridien terrestre en Equateur (alors rattaché au Pérou espagnol) et en Laponie finno-suédoise, un collectionneur vend, les 18 et 19 décembre, les livres sur la mesure et figure *de la Terre qu'il avait patiemment* réunis. Les comptes rendus des deux expéditions – *celles de La Condamine et de* Maupertuis –, ainsi que celui des deux officiers espagnols – *anges gardiens imposés par* Madrid – sont là au grand complet et en compagnie de fort bons *et vénérables* ouvrages anciens de géographie et de cartographie.

Il y a aussi, venant d'autres sources, des globes terrestres et célestes (dont un dessiné en *1602 par le cartographe hollandais Blaeu*), des instruments et appareils nécessaires aux *relevés géographiques*, des chronomètres de marine, du matériel médical et des objets *divers jolis et (ou) amusants.*

★ Nouveau Drouot, 9, rue Drouot, Paris-9e. Le 18 décembre à 14 h 30 et 16 heures; le 19 décembre à 14 h 30. Les objets sont visibles le 18 décembre à 11 heures au *Nouveau Drouot, ou les jours précédents* à l'étude Hervé-Chayette-Laurence-Calmels (commissaires priseurs associés), 12, rue Rossini, Paris-9e. Le catalogue – *qui donne une idée des prix – peut être acheté* 80 F à l'étude ou au Nouveau Drouot.

« Semer le pétrole »

L'ORSTOM *a été créé* en 1941 pour faire de la recherche fondamentale et *appliquée dans la zone intertropicale*. Il le fait maintenant en coopération avec les pays qui le lui demandent dans le cadre de conventions spécifiques. Cette recherche, pratiquée dans des domaines très variés, aide à *mieux connaître* les ressources de tel ou tel pays en vue du *développement* de celui-ci.

En 1974, le ministère de l'agriculture équatorien a demandé à l'ORSTOM de faire *l'inventaire des ressources* naturelles renouvelables (venant de l'agriculture et de la pêche) *en vue de planifier l'économie* agricole sur une base régionale. La manne pétrolière venait de *commencer à remplir les coffres* du gouvernement de Quito. Et celui-ci, selon la jolie formule en *usage à l'époque, voulait « semer le pétrole »*, c'est-à-dire faire profiter de ce pactole *les divers secteurs d'activité.*

A partir de 1980 est venu le temps de programmes interdisciplinaires destinés à valoriser les données recueillies depuis 1974, menées en coopération avec le ministère de l'agriculture, et aussi avec l'Ecole polytechnique du littoral de Guayaquil, la section nationale de l'Institut panaméricain de géo*graphie et d'histoire* (IPGH) et l'Institut français d'études andines. Ces nouveaux accords *ont été élargis pour cinq ans en* 1982. Enfin, des accords provisoires ont été conclus en 1985 *avec la municipalité de Quito*, l'Institut équatorien des ressources hydrauliques et l'Ecole *polytechnique nationale.*

Actuellement, quatorze chercheurs et techniciens de l'ORSTOM, ainsi que six volontaires du service national et *allocataires*, travaillent en Equateur.

Y. R.

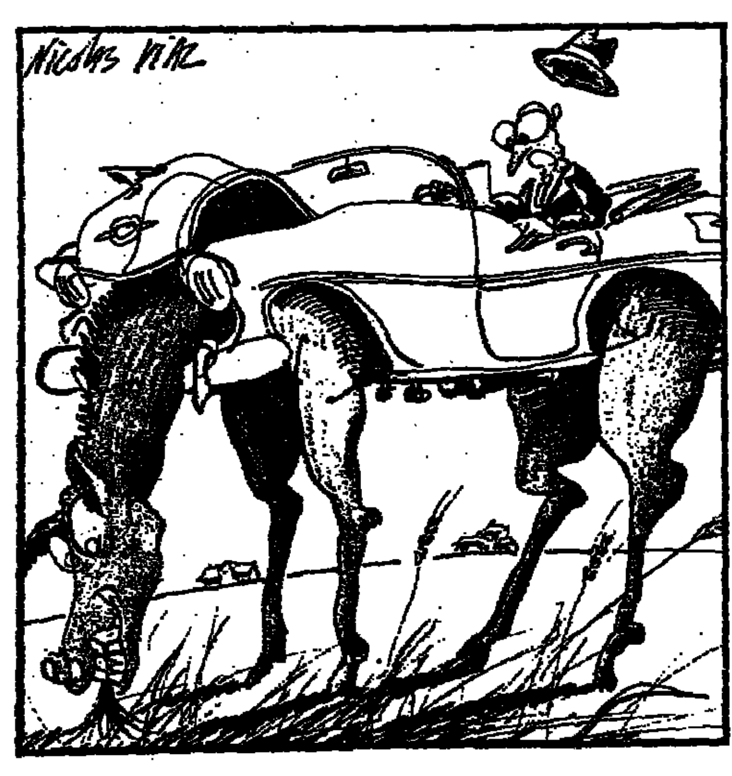
Du « super » végétal

Déchets de bois, paille, tourbe et restes de canne à sucre vont-ils devenir les hydrocarbures de demain ?

L'IDÉE d'un carburant végétal n'est pas absurde et, pour le démontrer, les ingénieurs français ont construit à Clamecy, dans la Nièvre, une *unité* de production de bio-carburant que le ministre chargé de la fonction publique et du *plan*, M. Hervé de Charette, a inaugurée récemment. Ce pilote de démonstration, dont le projet a connu bien des vicissitudes dues aux variations rapides des prix des produits pétroliers, devrait fonctionner à partir du mois de mars 1987.

La voie qui a été choisie à Clamecy consiste à produire, à partir de la combustion de végétaux, un gaz d'hydrogène et d'oxyde de carbone *dont* la qualité permettrait la synthèse quotidienne de 30 tonnes de méthanol, alcool dont *l'utilisation* comme carburant à moyen terme devrait être importante. Le méthanol peut en effet se *substituer* au plomb dans l'essence et répondre ainsi aux besoins des pays soucieux de limiter leur pollution *automobile*. Mélangé à l'essence dans la proportion de 3 % en association avec un tiers solvant, il peut être brûlé par les moteurs des véhicules actuels (1). C'est la voie choisie par l'Allemagne, qui, depuis *plusieurs années*, propose un tel carburant à ses automobilistes en utilisant un méthanol bon marché produit à partir de gaz naturel.

Tout le problème de l'unité de Clamecy est là. Son méthanol sera cher, très cher. A ce jour, si l'on en croit les experts, la filière devrait présenter un prix de revient de 1 300 francs à 2 000 francs la tonne qui, s'il est comparable à celui de la filière charbon, reste très supérieur à celui de la filière gaz naturel : 1 000 francs à 1 300 francs la tonne. Ne risque-t-on pas dans ces conditions d'avoir *développé* une merveilleuse technique, dont le pilote de démonstration, sans véritable concurrent si ce n'est l'unité développée par la Suède, pourrait devenir très rapidement, selon le mot de M. de Charette, *« une relique ou un musée »* ?



De fait, dans le contexte pétrolier actuel, *« le carburant à l'alcool ne passe pas la rampe aujourd'hui »*, comme le fait remarquer M. Jacques Carré, président du GIE Ascab, qui a construit l'unité de Clamecy. Mais faut-il pour autant abandonner cet outil, qui a coûté quand même quelque 65 millions de francs à ses promoteurs (2) et pour lequel la part du ministère de l'agriculture (5,5 millions de francs) n'a toujours pas été payée ? Aussi, tout en reconnaissant que *« les perspectives de développement de cette technique, sur le sol national ou dans les pays d'Europe, sont limitées »*, le président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME), *M. Michel Rolant*, plaide pour sa valorisation dans ceux où la matière première (bois, paille, bagasse, etc.) est abondante et bon marché.

C'est le cas de la Guyane ou du Brésil, qui a beaucoup misé sur le méthanol comme carburant de base et s'apprête à remplacer certaines de ces installations. Dans ces conditions, *le pilote de* Clamecy pourrait, durant le temps trop bref (neuf mois seulement) pendant lequel il va fonctionner, servir de vitrine aux clients étrangers en brûlant tour à tour, au cours de ses essais, du bois, de la paille, de la tourbe, des bois tropicaux, de la bagasse, et même de l'écorce de *bouleau pour le compte* de Soviétiques. Avis donc aux amateurs, en attendant que le contexte *économique, c'est-à-dire le prix des* produits pétroliers, ne devienne plus favorable à ce procédé.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Il est cependant possible de l'utiliser comme carburant de base dans des moteurs transformés ou adaptés à la combustion des alcools.

(2) Le pilote de Clamecy a coûté quelque 57 millions de francs aux conditions économiques de 1986, dont 8 à 9 millions de francs supplémentaires pour les frais de fonctionnement, *financés à 80 % par le GIE* (AFME, Framatome, Secometal), le ministère de l'agriculture (9 %), la région Bourgogne (4 %), la CEE (4 %) et divers (3 %).

Les lyres de la vigne

Etudié depuis dix ans dans un centre de recherches bordelais, un nouveau mode de culture paraît gagner sur deux tableaux : la productivité de la vigne et la qualité du vin.

CHACUN sait qu'il y a de bonnes et de mauvaises années pour le vin. Mais on constate qu'il n'y en a plus guère de mauvaises. Pour le vin de Bordeaux, il faut remonter à une dizaine d'années pour en trouver. Directeur de l'Institut d'œnologie de l'université Bordeaux-II, M. Pascal Ribereau-Gayon admet bien volontiers que sa région a bénéficié d'une heureuse succession de conditions climatiques favorables – si les beaux automnes n'étaient pas fréquents en Aquitaine, la vigne n'y aurait pas connu le développement que l'on sait. Mais, un autre facteur a joué : les progrès des trente dernières années en physiologie de la vigne, en amélioration des cépages, en protection phytosanitaire, en conduite de la viticulture... Il explique qu'autrefois la moindre petite pluie de septembre constituait une grave menace de pourriture des grains, ce qui conduisait l'exploitant à vendanger en urgence un raisin encore imparfaitement mûr. Plus confiant dans les moyens de lutte, les viticulteurs attendent maintenant un retour du beau temps et une meilleure maturation des grappes.

Institut d'œnologie, Centre de *recherches agronomiques de* l'INRA, divers laboratoires ou bureaux d'études de sociétés plus ou moins liées à l'activité viticole... les spécialistes ne manquent pas en région bordelaise, et la vigne y est l'objet d'un faisceau d'études qui enserrent toutes les étapes de la culture et de la vinification – en liaison avec celles d'autres centres de recherche français ou étrangers. Parmi les progrès récents figure la mise au point par M. Alain Carbonneau, directeur de recherche à l'INRA, d'un mode de conduite de la vigne dénommé « en lyre », d'après la forme que prend la plante, et qui présente divers avantages sur les conduites traditionnelles. Peut-être moins adapté à sa région d'origine qu'à d'autres zones viticoles, il devrait permettre, en Aquitaine même, d'améliorer la qualité de certains petits vins.

La vigne est une liane, une plante grimpante. Dans les régions humides et forestières, elle s'est développée en appui sur les arbres, atteignant aisément une hauteur de 2 ou 3 mètres. Originellement ainsi cultivée par les Etrusques, cette vigne en treille est encore très répandue en Italie du Nord et a été adoptée en bien d'autres régions. Les pieds sont largement espacés, les grappes sont très accessibles. Eloignés du sol, les bourgeons sont hors de la couche d'air froid qui tend à se former sur le sol en hiver, ce qui diminue beaucoup le risque de gel.

Dans des pays chauds et secs comme la Grèce, la vigne s'est développée sous une autre forme, buissonnante, au ras du sol. Broutée par divers animaux, elle s'est trouvée soumise à une « taille » empirique dont on a tôt remarqué l'effet favorable sur la qualité du raisin. La reproduction, se faisant essentiellement par marcottage, a conduit à des plants serrés. Il en est dérivé des modes de conduite en cep, avec un tronc coupé à quelques décimètres du sol – le mot cep signifie pieu. – les branches retombant librement (vigne en gobelet) ou étant fixées sur des fils de fer.

C'est cette vigne basse, à rangs étroits, à plants serrés, à taille sévère, qui produit les grands vins. On a souvent remarqué que l'Aquitaine ou la Bourgogne ne paraissent pas des régions favorables au développement de la vigne. C'est justement parce que la plante y trouve des sols pauvres, des conditions climatiques et de culture qui l'assoiffent quelque peu en été, que la maturation se fait lentement et que le raisin se charge des tanins qui donneront au vin son bouquet. Mais cette vigne basse et serrée exige un travail astreignant, dans des conditions souvent pénibles. Un élargissement des rangs (3 ou 4 mètres au lieu de 1,5), en donnant plus d'espace aux racines, favoriserait une croissance de la plante, avec des grappes plus accessibles et une meilleure productivité. L'accessibilité rendrait plus aisée la mécanisation de la taille, des traitements, de la vendange. Sans aller jusqu'à un retour à la treille, des tentatives dans ce sens ont été souvent faites. Si elles ont effectivement répondu aux espoirs en termes de productivité et d'aisance du travail, avec effet immédiat sur les coûts de main-d'œuvre, elles ont aussi entraîné, en règle générale, une baisse de la qualité du vin.

A la suite de travaux faits principalement en Autriche et dans l'Etat de New-York, M. Carbonneau a entrepris une étude systématique des variations qu'on peut apporter aux conduites traditionnelles. Espacement des rangs, hauteur des ceps, densité du feuillage, situation et ensoleillement des grappes... tous les paramètres ont été passés en revue. Pour prendre un seul exemple, si la grappe voit peu le soleil, elle mûrit mal ; mais, si elle est trop ensoleillée, la maturation rapide est néfaste à la qualité. En revanche, un ensoleillement maximal du feuillage est à rechercher. Ces études ont conduit M. Carbonneau à préconiser une forme en lyre, où le cep est très tôt divisé en deux branches maîtresses, le développement de chacune se faisant sur deux plans qui s'écartent lentement. La forme générale de la plante est celle d'un Y à branches peu écartées. L'espacement des rangs est le double de celui généralement adopté en région bordelaise. Les comparaisons faites depuis dix ans dans les parcelles du centre de recherches agronomiques – lesquelles vont jusqu'à la dégustation, puisque le Centre dispose d'un atelier de microvinification adapté au traitement des faibles quantités produites – ont montré que la lyre augmentait la productivité tout en assurant un gain de qualité. M. Carbonneau indique que celui-ci est faible ou négligeable sur les bons terroirs, mais devient sensible dans les sables limoneux. La meilleure vitalité de la plante fait qu'elle *résiste mieux aux agressions, et l'on* peut augurer une vie utile plus longue. Quelques cultures à grande échelle ont débuté, en Aquitaine, en Bourgogne, en Alsace, et aussi en Australie, avec des résultats qui paraissent satisfaisants.

Deux obstacles subsistent. L'un est la réglementation. En région bordelaise, elle fixe la conduite de la vigne, l'espacement des rangs, la disposition des sarments dans un plan vertical. Un viticulteur qui veut s'en écarter doit obtenir de l'Institut national des appellations d'origine une dérogation, qui sera résiliée après quelques années si l'on constate une baisse de qualité du vin. L'autre obstacle vient de la mécanisation et s'apparente au problème de la poule et de l'œuf.

Les difficultés techniques sont maintenant résolues : le CEMAGREF de Montpellier a mis au point une machine à vendanger par vibration, adaptée à des vignes en lyre, qui fait moins de dégâts sur la souche et occasionne moins de perte de jus que les machines à vendanger utilisées pour les plantations serrées. Pour les autres traitements mécanisables, les machines existantes peuvent facilement être adaptées aux formes en lyre. Mais les industriels attendent qu'il y ait un marché pour ces machines, et les viticulteurs attendent que celles-ci soient disponibles.

MAURICE ARVONNY.

Pour l'amateur : Aladin et Amandin

LE vin n'est pas toute la vigne. On cultive aussi le raisin pour la table. Beaucoup de simples particuliers possédant un petit jardin – il y en a douze millions en France – ont des vignes dont ils consomment les fruits. Le Centre de recherches agronomiques de Bordeaux vient de créer pour eux deux variétés de « raisin d'agrément ». Aladin (noir) et Amandin (blanc) ont été obtenus par croisement d'une variété classique de raisin de table, le muscat de Hambourg, et d'une souche que *l'INRA avait sélectionnée pour sa* résistance à l'oïdium.

L'idée sous-jacente était d'accepter une légère perte de qualité du raisin pour gagner sur la facilité de culture. Ces nouvelles variétés ont une très forte résistance aux maladies de la vigne et ne requièrent que deux traitements par an, l'un au début de la floraison, l'autre environ un mois plus tard. Ces variétés ont été présentées en vue de leur inscription au catalogue. Celle-ci, étape indispensable avant la commercialisation, est attendue au début de 1987.

Ruses contre le renard enragé

La première vaccination de renards contre la rage vient d'avoir lieu en Lorraine. Plusieurs milliers de doses ont été utilisées.

NANCY
de notre correspondant

LE Centre national d'études sur la rage et la pathologie des animaux sauvages (CNER) a été chargé, dans le cadre du projet européen « Europe Ouest » associant les vétérinaires de Belgique, du Luxembourg et d'Allemagne fédérale, de la vaccination expérimentale des renards français. Le CNER a répandu sur 700 kilomètres carrés, au nord de la Moselle, des appâts constitués de farine de viande et de suif enveloppant une capsule contenant 2 millilitres de vaccin antirabique à virus vivant. La capsule est perforée par les dents du renard lorsqu'il croque l'appât. « *Quand cette méthode est employée dans des conditions satisfaisantes, c'est-à-dire le dépôt de quinze appâts au kilomètre carré, les études techniques indiquent que 80 à 90 % des appâts sont consommés et que 60 à 70 % des renards développent des anticorps antirabiques protecteurs* », précise le professeur J. Blancou, directeur du CNER de Malzéville, près de Nancy.

Précédée depuis 1960 par de multiples essais en laboratoire et en station, cette opération a obtenu, depuis octobre 1986, l'assentiment du conseil supérieur d'hygiène publique de France qui, encore récemment, était réticent à procéder à ce type de vaccination à virus vivant. Actif durant quinze jours après son dépôt dans la nature, le virus de souche SAD-B 19 est toutefois considéré comme inoffensif pour l'homme et les animaux domestiques ou sauvages.

Plus de trois millions de ces vaccins ont déjà été utilisés en Europe. La Suisse, notamment, fut le précurseur de la méthode de vaccination des renards par voie orale dès 1978, en utilisant des têtes de poulets contenant le vaccin. L'Allemagne fédérale depuis 1983, l'Autriche et l'Italie depuis 1985, ont adopté ensuite cette technique. « *En Suisse, certaines zones vaccinées ont entraîné l'éradication de la rage, c'est-à-dire l'absence de cas recensés durant deux ans*, explique le professeur Blancou. *Mais il est vrai que la Suisse a la chance d'être géographiquement compartimentée par des chaines de montagnes. Les effets de la vaccination en ont été augmentés.* »

Les résultats définitifs de l'expérience française ne seront connus que vers la fin de l'année prochaine. En effet, la première campagne de vaccination devra être renouvelée au printemps et à l'automne 1987, notamment pour vacciner les jeunes renards nés de parents menacés. Ce sont les analyses effectuées sur les dents et les os des renards tués dans la zone lorraine (l'appât contenant un marqueur : la tétracycline), ainsi que sur le sang du cœur (recherche des anticorps de la rage) qui permettront de vérifier l'efficacité de la méthode. A partir de ces résultats sera dressé un bilan coût-bénéfice de l'opération, dont le prix de revient est estimé en Europe à 250 F au kilomètre carré et par an. L'Organisation mondiale de la santé, l'Office international des épizooties et la Commission des communautés européennes suivent avec attention l'exécution de l'opération actuelle qui couvre aujourd'hui, outre la Moselle, l'ensemble du Luxembourg, une partie de la Belgique et de l'Allemagne fédérale. Au total, l'aire de vaccination représente sur les quatre pays quelque 6 000 kilomètres carrés.

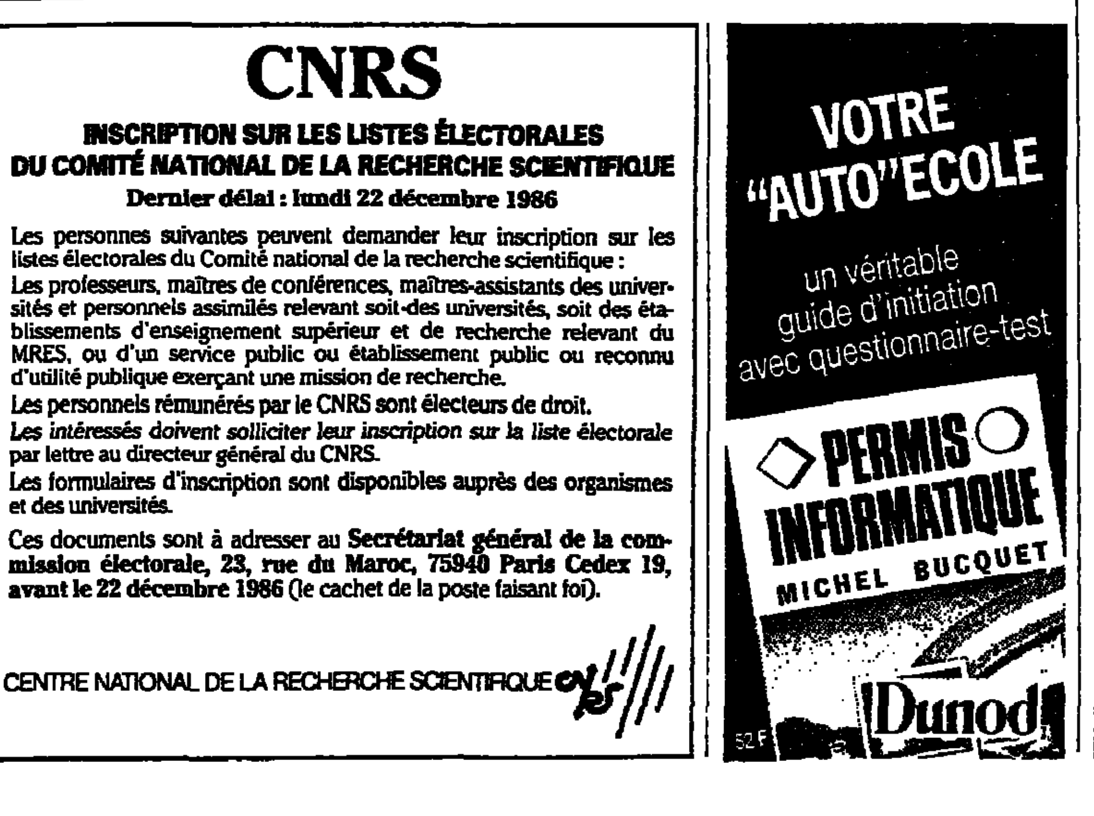
JEAN-LOUIS BEMER.

Arrêtés sur la Marne

DEPUIS la réapparition de la maladie en France en mars 1968 et jusqu'à octobre 1986, 33 979 cas de rage animale ont été officiellement recensés en France, dont 26 067 cas de rage vulpine. Les quatre départements lorrains, principalement les Vosges, restent les plus atteints.

Pour les dix premiers mois de 1986, le CNER a enregistré 196 cas dans le Doubs, qui vient en tête, suivi par les Vosges (183 cas), les départements lorrains (158), l'Aube (154), le Haut-Rhin (153) et la Seine-et-Marne (135 cas, dont 125 renards, 6 chats et 1 chien). Si l'Essonne (55 cas), la Seine-Saint-Denis (4), le Val-de-Marne (84) et le Val-d'Oise (33) cernent la capitale, la progression de la rage vers Paris semble avoir ralenti. « *Disons qu'elle marque le pas depuis 1985, car elle ne franchit pratiquement pas la Marne* », précise le professeur Blancou.

Ainsi, cette maladie, que l'on tend parfois à sous-estimer parce qu'elle n'a pas causé de mort d'homme, reste bien présente. « *La vaccination orale n'est qu'une nouvelle méthode – encore expérimentale – qui vient s'ajouter aux moyens dont nous disposons actuellement* », conclut le directeur du CNER.



BIBLIOGRAPHIE

L'industrie de l'atome

Les Français s'accommodaient de leurs centrales nucléaires. Après l'accident de Tchernobyl, l'opinion a basculé. Deux livres, exprimant des points de vue opposés, font le point sur l'industrie de l'atome.

La citadelle « France »

LOS ALAMOS en 1945 ; Oak Ridge en 1958 ; Windscale en 1957 ; Khystym en 1958 ; Three Mile Island en 1979 ; Tchernobyl en 1986... La liste est déjà longue des accidents et des incidents du nucléaire. Mais, « *alors que tout le reste du monde occidental cherche à sortir du nucléaire*, écrit Louis Puiseux dans le *Crépuscule des atomes*, *la France, encombrée de ses centrales, cramponnée sur ses citadelles, demeure enclose dans sa bulle* ».

Quand les Français « *regardent à la télévision les sous-marins de l'île Longue ou les fusées du plateau d'Albion*, dit-il, *quand ils voient défiler les belles cheminées de Cruas et de Tricastin depuis l'autoroute de la vallée du Rhône, ils se sentent exister comme le bon peuple d'autrefois en regardant passer le carrosse de Louis XV. Trop complaisante métaphore qui révasse dont ne sait quel 1789 écolo ? Sans doute, mais cette fois-ci, hélas !, ce ne sont pas les Français qui donnent l'exemple au monde.* »

Le nucléaire tel qu'on le parle en France n'a pas les faveurs de Louis Puiseux, qui, avec le style fluide des pédagogues, essaie de nous rallier à son camp. Celui de ceux qui doutent même si, prétendent-ils, ils n'ont rien « *contre la fission de l'atome* ». Celui de ceux qui contestent les choix développés par Jacques Leclerc dans *l'Ère nucléaire. (Voir ci-dessous.)* Celui de ceux enfin qui se demandent s'il était nécessaire de miser autant sur l'énergie atomique pour « *chasser le pétrole avec du nucléaire* », la conséquence étant la mise en place, en France, d'un des plus grands parcs électronucléaires du monde.

Ne fallait-il pas, demande Louis Puiseux, envisager d'autres scénarios de gestion globale de l'énergie, comme celui de José Goldemberg, qui affirme qu'il est « *techniquement et économiquement possible de réaliser les objectifs économiques au cours des quatre prochaines décennies sans augmenter l'utilisation globale d'énergie* ». Le gaz naturel et le charbon « *dont les réserves sont au moins cinq fois plus importantes que celles du pétrole et beaucoup moins concentrées géographiquement* » ne risquent-ils pas de jouer un rôle plus important que celui qu'on leur donnait ?

Tout cela ne milite guère en faveur du nucléaire d'autant que, « *depuis le 30 avril 1986, tout le monde sait que l'angoisse attachée aux centrales nucléaires était l'intuition judicieuse d'un risque bien réel* ». Aussi ne faut-il guère s'étonner que le « crépuscule des atomes » commence par une relation de la catastrophe de Tchernobyl, dont une habitante de la région de Prypiat dit : « *Nous mettrons encore beaucoup de temps à comprendre que quelque chose de grave a eu lieu.* » Quelque chose de grave dont rien n'exclut que cela puisse arriver ailleurs, et, pourquoi pas ? dans une de nos centrales.

Ne tournons pas autour du pot, dit Louis Puiseux. Il n'y a qu'un seul accident nucléaire. Celui d'une dispersion inopinée de la radioactivité menaçant la santé des travailleurs et des populations environnantes avec, à la clé, tout le problème de la sûreté des réacteurs. Sur ce point, l'auteur estime que les enceintes de confinement des réacteurs occidentaux auraient « *instantanément volé en éclats à Tchernobyl* ». Il n'y a là nul vice de fabrication, écrit-il : simplement ces enceintes de confinement « *sont faites pour résister à une montée progressive en pression correspondant à un début de fusion du cœur et non à une onde de choc* ». Nul doute qu'il y a là matière à débat pour des experts, comme sur le problème de l'exposition des populations à de faibles doses de radiations que l'auteur expédie un peu vite. Où placer le seuil de risque ? C'est toute la question.

Alors, faut-il tuer le nucléaire ? Cette découverte majeure de l'espèce humaine, « *à laquelle elle ne renoncera jamais. On s'en servira encore dans mille ans, bien sûr. Mais cessons de rouler des épaules, de confondre le progrès avec la puissance mesurée en mégatonnes et en mégawatts. Ce sont des rêves du dix-neuvième siècle, proprement réactionnaires* ». Et la planète est bien trop peuplée « *pour que l'on puisse continuer à jouer les cow-boys* ».

J.-F. A.

★ *Crépuscule des atomes*, de Louis Puiseux. Hachette, 284 p., 98 F.

Sur l'air du nucléaire

« *TCHERNOBYL, tout comme Three Mile Island*, écrit le président du conseil d'administration d'EDF, M. Marcel Boiteux, dans la préface au livre de Jacques Leclercq, *a mis en évidence la profondeur du fossé qui sépare encore le monde des initiés (experts, scientifiques, ingénieurs...) de celui du public (...)*». « *Dans un domaine aussi complexe et pointu que le nucléaire*, ajoute-t-il, *la connaissance reste encore, quoi qu'on en dise et quoi qu'on ait fait, le privilège d'une minorité. Dès lors qu'à l'occasion d'un accident l'irrationnel l'emporte sur la raison n'a rien d'étonnant.* »

De ce point de vue, *l'Ere nucléaire* pourrait permettre un progrès. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Cet ouvrage de 414 pages, riche en photos et schémas de toutes sortes, n'a pas pour objet de remettre en cause l'énergie nucléaire. Comment d'ailleurs Jacques Leclercq aurait-il pu le faire, lui qui, à d'autres heures, occupe les fonctions de directeur de la production thermique à EDF ? Le livre répond simplement à la curiosité de ceux qui veulent en savoir plus sur cette longue histoire qui va de la radioactivité naturelle mise en évidence par Becquerel aux quarante tranches nucléaires civiles actuellement en fonctionnement en France.

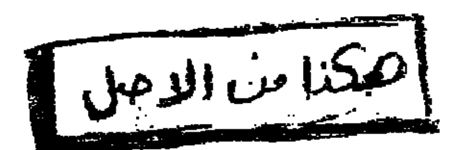
Réacteurs nucléaires d'hier, d'aujourd'hui et de demain sont largement décrits dans cet ouvrage qui rappelle la complexité de ces machines, leur gigantisme avec ces turboalternateurs dont la ligne d'arbre est passée en vingt ans de 38 à 73 mètres et le poids de 1000 à 4900 tonnes, mais qui souligne aussi leurs faiblesses potentielles avec ces cauchemars de plombier que sont les seize mille robinets, vannes et soupapes montés dans un 1300 mégawatts.

Programmes nucléaires des grandes nations industrialisées, cycle du combustible, radioprotection sont ainsi passés en revue tout au long de l'ouvrage qui s'achève, mais ce n'est guère une surprise, sur un *credo* pronucléaire dont il ressort que les performances de nos centrales, nos coûts de production, la baisse progressive de nos tarifs « *montrent l'intérêt, s'il en était besoin, d'avoir su délibérément choisir l'option nucléaire* ».

Malgré ce ton militant qui n'ouvre guère la porte aux opposants, *l'Ere nucléaire* mérite d'être lue, un peu comme une encyclopédie, chapitre après chapitre, en particulier pour tout ce qui relève de la technique. Pour le reste, c'est affaire d'opinion. Jacques Leclercq a la sienne, mais il en existe d'autres. A charge pour le curieux de compléter sa lecture par d'autres ouvrages politiques et économiques sur le sujet.

J.-F.A.

★ *L'Ere nucléaire*, de Jacques Leclercq, Hachette, 414 p., 395 F.



SECTEURS DE POINTE

APPLICATIONS

Les ordinateurs ont la parole

Un Salon vient d'être consacré aux machines parlantes et aux innovations techniques destinées aux aveugles. Le matériel existe, pas encore le marché !

« *LES aveugles voient.* » « *Ce genre de message spectaculaire ne peut que nous nuire* », a déclaré, lors de l'exposition consacrée à la fin du mois de novembre aux innovations techniques pour les aveugles, Pierre Mailliet, président de l'Association nationale des parents d'enfants aveugles ou gravement déficients visuels (ANPEA) (1). « *Car, si des espoirs sont permis, il reste encore beaucoup à faire pour passer de la vitrine présentée ici à l'application dans la vie quotidienne pour le plus grand nombre.* »

Belle vitrine en effet que ces quelque trente matériels en démonstration, du livre gravé à l'ordinateur parlant. Et ce « Sicob aveugle », dans sa cacophonie de synthétiseurs de parole et de traducteurs automatiques en braille, donnait moins à voir qu'à entendre et à toucher. Salon pour l'oreille et pour le doigt.

Parmi les vedettes de ces prothèses de la communication : le minitel parlant. Montré pour la première fois au public par deux ingénieurs de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications (ENST), il est constitué d'un petit boîtier que l'on glisse dessous le minitel, un synthétiseur de parole appelé Lectel. Ce coffret contient le logiciel dans une mémoire figée qui transforme un groupe de lettres affichées à l'écran en phonèmes vocaux. Même les abréviations usuelles sont traduites en clair. Tel BD, qui s'énonce boulevard et non bande dessinée. Par exemple, après avoir composé le 11, Lectel énonce en toutes lettres et tous chiffres les nom, prénom et numéro de téléphone de votre correspondant.

La consultation en aveugle est relativement rapide mais naturellement plus lente qu'une lecture en diagonale, à l'œil. Elle équivaut à la vitesse d'un lecteur moyen lisant l'écran à haute voix.

On se prend à rêver : les aveugles auraient accès aux messageries, aux flashes de l'Agence France-Presse, à la une du *Monde* accessible par le *36-15*. Tout cela est possible, assure Hervé Couturier, responsable du département vocal à X Com (Meylan, Isère), société qui commercialisera Lectel — à une date encore imprécise — pour un prix compris entre 15 000 F et 20 000 F.

Les autres nouveautés qui « donnent à entendre » aux aveugles ont choisi comme un élément de base un micro-ordinateur professionnel qui s'est aujourd'hui imposé en informatique comme un standard de fait : l'IBM PC, ses compatibles, c'est-à-dire les matériels de la même famille mais de marque différente (Goupil, Olivetti, Apricot). Ainsi le système Jako, composé d'un logiciel et d'un synthétiseur de parole, joue le même rôle pour la bureautique que le minitel parlant pour l'usage domestique. Il permet la vocalisation de tout progiciel français tels que les traitements de texte, tableurs et autres gestionnaires de fichiers. Des fonctions spécifiques permettent un écho clavier (frappe épelée lettre à lettre) ou une lecture mot à mot ou ligne à ligne. On retrouve X Com pour l'industrialisation et le Centre d'initiative des personnes handicapées (CIPH) de Paris pour la vente à un prix de 19 950 F.

Microcaméra et lecture par scanner

Parmi les instruments de communication qui « donnent à toucher », citons Delta. Dans la main droite, l'utilisateur non voyant tient une microcaméra qu'il fait glisser sur un texte dactylographié (en alphabet latin). Sa main gauche, posé sur un petit boîtier-traducteur, peut lire au fur et à mesure de leur apparition les dominos en six points de l'écriture braille. La nouveauté de l'appareil tient tout entier dans la date de sa commercialisation : septembre 1986, soit quatre ans après sa mise au point en laboratoire par l'ENSEEEIHT de Toulouse et près de deux ans après la sortie d'un prototype industriel. Aujourd'hui, la société Systelec de Palaiseau, dans l'Essonne, le vend au prix de 49 950 F... et continue les recherches pour lui faire lire les 5 % de texte qu'il ne sait pas déchiffrer.

De tels déboires font dire à l'ANPEA que « *le marché n'est pas porteur* » bien qu'il existe un million et demi d'aveugles et malvoyants en France. Pourtant l'ouverture à d'autres publics permet à un industriel de se développer. En témoigne la société Inovatic de Montigny-le-Bretonneux dans les Yvelines : 3 millions de chiffre d'affaires depuis un an grâce à un système basé sur un logiciel de saisie de texte par scanner. Des imprimeurs et des documentalistes voyants s'en servent comme des utilisateurs aveugles. Une agence interministérielle, l'AGATE (2), créée récemment, devrait coordonner l'ensemble de ces recherches.

CHRISTIAN TORTEL.

(1) ANPEA, 74, rue de Sèvres, 75007 Paris (catalogue des exposants).

(2) AGATE, 11, villa Thoréton, 75015 Paris.

RECHERCHE

Ces matériaux venus de l'espace

La société européenne Intospace se charge d'étudier et de promouvoir les techniques de production en apesanteur

MISE en vedette à l'occasion du salon Technospace, qui était organisé la semaine dernière à Bordeaux, la microgravité commence à piquer la curiosité des industriels. Bien qu'encore balbutiante, elle constitue de l'avis des spécialistes le troisième grand domaine de développement des activités spatiales après les télécommunications et la télédétection. Au point d'ailleurs que certains n'hésitent pas à parler de parts de marché de plusieurs milliards de dollars pour ceux qui « *sauront aller là-haut et produire des matériaux et des substances nouvelles* ».

C'est sans doute un peu optimiste, mais force est de constater que le mouvement vers ces techniques de production en apesanteur s'amplifie. Un exemple : celui de ces neuf sociétés françaises (1) qui viennent de rejoindre les industriels européens réunis, depuis le mois d'octobre 1985, au sein d'Intospace. Cette société dont le siège est à Hanovre a pour but de promouvoir l'utilisation industrielle de la microgravité en jouant un rôle de consultant auprès des utilisateurs, en suivant les expériences pendant leur phase de préparation et de réalisation, en assurant l'interface nécessaire pour mener à bien le développement des expériences spatiales et en offrant aux industriels des occasions de vol en orbite.

Intospace est fortement dominée par les industriels allemands, qui, très tôt, ont investi dans ce secteur d'activité.

Aussi l'arrivée des Français, qui détiendront 17 % du capital d'Intospace, permet-elle de rétablir un certain équilibre pour notre industrie, qui, jusqu'à maintenant, a plus fait preuve de sa « frilosité » que de son audace. A une exception près peut-être : celle de la Sanofi, de Rhône-Poulenc et de Roussel-Uclaf, qui ont pris contact l'an dernier avec le Centre national d'études spatiales (CNES) pour établir un projet commun portant sur les activités pharmaceutiques.

L'engagement des neuf firmes françaises impliquées dans Intospace va donc dans le bon sens, même si toutes n'ont pas les mêmes objectifs. Il est clair en effet que l'Aérospatiale, Matra et la Société européenne de propulsion ont plutôt pour vocation de proposer des instruments de production de substances en apesanteur que de fabriquer elles-mêmes ces substances. Aux autres industriels, pharmaciens, opticiens et producteurs de matériaux, de le faire, tout en sachant, comme le font remarquer René Romano (Pechiney) et François Vignes (Matra), que les premières tâches à accomplir sont avant tout du domaine de la recherche fondamentale pour comprendre comment croissent les cristaux, comment se forment des alliages actuellement impossibles à réaliser sur Terre. Car c'est à partir de ses expériences que pourront être tirés des enseignements propres à améliorer les procédés de fabrication terrestres.

Ce n'est que plus tard que viendront peut-être ces formidables ateliers de production auxquels rêvent certains.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Aérospatiale, Baikowski Chimie, Bioeurope, Matra, Michelin, Pechiney, Rhône-Poulenc, Sacilor et la Société européenne de propulsion.

Demain

Le nouveau Domesday Book

Si Guillaume le Conquérant avait connu le vidéodisque ! Avec les techniques de son époque, il entreprit, en 1086, la réalisation du Domesday Book, un cadastre de l'Angleterre qui a fait l'admiration de générations d'historiens.

Pour le neuf centième anniversaire de cette œuvre herculéenne, la BBC, en association avec Philips Electronics et Accorn Computer, a mis la Grande-Bretagne actuelle sur deux vidéodisques double face. 50000 photographies, 250 000 pages de texte, 24 000 cartes, des millions de statistiques sont ainsi disponibles, fruit du travail de plusieurs universités pour ce qui a un caractère général, et de quatorze mille écoles et associations pour les données locales. On a calculé que, pour tout lire, à raison de quarante heures par semaine, il faudrait plus de sept ans de travail.

Mais la recherche des informations est très rapide, grâce à des menus qui s'appellent les uns les autres. En pointant un village sur une carte, puis la mairie sur le plan du village automatiquement appelé, puis des lignes du menu qui s'affiche, on obtient à volonté la photo de l'édifice ou des renseignements administratifs. L'ensemble des deux vidéodisques, du lecteur à laser, du micro-ordinateur de consultation et de son écran couleur est vendu environ 4 000 livres sterling. — M. A.

Statistiques sur disquettes

L'Observatoire économique Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de réaliser une première en rendant disponibles sur disquettes les tableaux et statistiques contenus dans les *Données économiques et sociales*, publication annuelle qui rassemble les données de plus de quarante organismes. Cette publication a l'inconvénient de ne paraître que treize mois après le collationnement des données. En portant sur deux disquettes la totalité des données chiffrées de la future édition dès le 15 novembre 1986, on a donc déjà gagné trois mois sur la publication sur papier qui interviendra fin janvier-début février. Mais André de Los Santos, directeur de l'Observatoire économique Provence-Alpes-Côte d'Azur, assure qu'on pourra encore gagner un mois l'an prochain.

Les disquettes sont utilisables sur les logiciels les plus courants : Lotus 1, 2, 3 et Symphony et bientôt le seront sur les trois ou quatre autres logiciels les plus employés.

Il ne s'agit pas d'un simple instrument de consultation des données, mais, pour les professionnels, d'un véritable instrument de travail, puisqu'il est possible d'extraire certains tableaux ou parties de tableaux statistiques, de les comparer, de les combiner, d'établir des corrélations, d'obtenir des ratios, des taux de croissance et même d'incorporer les données contenues dans les disquettes à des statistiques personnelles. — J. C.

★ Les deux disquettes sont vendues 300 F. On peut passer commande en d'adressant à l'Observatoire économique régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, 17, rue Menpenti, 13387 Marseille Cedex 10. Tél. : 91-78-01-95. Télex 429618

Emballages-cocons

Une nouvelle société, Lepinoy Industrie, vient de se créer à Is-sur-Tille, dans la Côte-d'Or. Elle exploite une nouvelle technique d'emballage tout à fait nouvelle. Il s'agit de développer un produit quelconque dans un sac spécial : une enveloppe étanche en PVC remplie de billes de polystyrène expansé dans laquelle on fait le vide grâce à un système de pompe.

Le sac se moule autour de l'objet, se durcit et forme une sorte de cocon rigide et invulnérable. Parmi les clients intéressés : le musée du Louvre, celui de Sèvres, celui d'Orsay et peut-être demain des laboratoires médicaux et des industriels.

D.C.

Minitel : nouveaux périphériques...

En association avec la SAGEM et une société de logiciel SICMI, la société SOTELEM lance un périphérique pour minitel, MAXTEL, destiné à des applications professionnelles et grand public.

La capacité mémoire (200 pages écran), les programmes intégrés et les extensions de MAXTEL permettent de multiples fonctions : chargement rapide d'informations sur banques de données, traitement de texte en local, messagerie avec possibilité d'appel automatique, échange de fichiers... Connectable au minitel par prise DIN, MAXTEL dispose d'une mémoire RAM de 128 K et d'une mémoire ROM non volatile de 48 K. Son alimentation secteur est complétée d'une sauvegarde sur batterie.

La société SOTELEM est une PMI spécialisée dans le domaine des terminaux portables et le matériel scientifique des laboratoires de recherche.

...et nette progression du trafic

A la fin du mois d'août 1986, près de 1 900 000 minitels étaient installés. Durant les mois de juillet et d'août, on a enregistré une progression de 4 % du nombre total d'heures de connexion par rapport aux deux mois précédents.

Août 1986	Nombre d'appels par mois	Nombre d'heures de connexion par mois
Télétel 1 36-13	2 335 000	204 600
Télétel 2 36-14	6 258 000	444 900
Télétel 3 36-15	14 145 000	1 834 000
TOTAL	22 738 000	2 483 500

Depuis le début de l'année 1986, le trafic moyen par minitel s'établissait à la fin du mois d'août à 83 minutes par mois.







Ingénieur, responsable du SAV
division équipements laboratoires photographiques



Notre avance technologique, la qualité de nos produits et de notre service, font notre renommée. Pour optimiser nos interventions auprès de nos clients, nous recherchons un Ingénieur Responsable du service après-vente, pour la **divison photofinishing**. Vos missions :

- Concevoir et mettre en place une méthodologie permettant de prévenir et de détecter les pannes.
- Animer, former et faire évoluer une équipe de 8 techniciens responsables de la mise en route et du suivi des équipements de nos clients.
- Intégrer techniquement les nouveaux produits et assurer l'interface avec les constructeurs japonais.

Ingénieur électro-mécanicien (AM, ESME...), âgé d'au moins 30 ans, vous justifiez d'une expérience réussie de la fonction au sein d'une unité performante. Animateur pédagogue et excellent formateur, vous **parlez couramment l'anglais** et possédez de bonnes connaissances en gestion informatique.

En relevant avec succès ce challenge, vous contribuerez à l'expansion de notre activité et serez appelé à élargir vos responsabilités. Le poste est basé à St-Quentin-en-Yvelines.

Sylvie Cathelain vous remercie de lui adresser votre candidature qu'elle traite confidentiellement, ainsi que votre salaire actuel, sous la référence 8618 au :

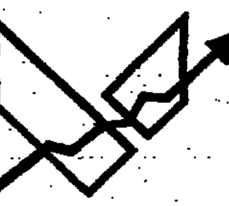
GRP&
Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES 18, avenue des Champs-Elysées 75008 Paris. Tél. : 47 23 78 20.

ACHETEUR COMPOSANTS ELECTRONIQUES

50 000 systèmes installés à ce jour, soit 16% du marché des micro-ordinateurs professionnels, 300 MF d'achats en 86... Pour GOUPIL, la fonction Achats devient véritablement primordiale. A partir de fichiers que vous actualisez régulièrement, vous allez sélectionner vos fournisseurs et produits, conduire vos négociations dans un respect rigoureux des quantités, des prix, des délais et normes, gérant de très près les modalités de règlement, le contentieux... Une affaire de spécialiste !

Avec une formation ingénieur ou équivalent, une bonne connaissance de l'électronique et quelques années d'expérience dans la fonction, vous réunissez les compétences indispensables pour bien mener votre mission. Anglais impératif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre man., CV, rémunération) sous réf. 912.



Pascale Desvallées, SMT GOUPIL
3 rue des Archives, 94000 CRETEIL.

GOUPiL
ASSOCIONS NOTRE AVENIR AU SUCCES !

DESSEIN

Responsable maintenance et développement de nouvelles applications technologiques

ECLAIR

Premier Laboratoire français de traitement de films Cinéma-Télévision-Vidéo, nous renforçons notre équipe d'ingénieurs. Nous recherchons le Responsable de la maintenance des équipements et du développement des nouvelles applications **électroniques et électriques.**

Rendant compte au Directeur, vous aurez pour missions :

- d'animer, organiser et coordonner nos services «électronique» et «électrique» : 15 personnes.
- d'assurer la maintenance et l'amélioration technologique des dispositifs électroniques de commande et de reproduction vidéo.
- de participer de façon **prospective** au choix de nouveaux matériels.

Ingénieur diplômé d'une grande école (AM, option électronique, Supelec, ISEP...), âgé d'au moins 30 ans, vous justifiez d'une première expérience réussie de l'animation d'une équipe de maintenance et **parlez couramment l'anglais.**

Votre compétence, votre hauteur de vue, votre pragmatisme vous permettent de proposer de nouvelles applications techniques. Un atout supplémentaire : votre connaissance du matériel vidéo professionnel.

Gilbert Raynaud vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement, ainsi que votre salaire actuel, sous la référence 8617, au :

GRP&
Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES 18, avenue des Champs-Elysées 75008 Paris. Tél. : 47 23 78 20.

L'AIR LIQUIDE

Leader Mondial des Gaz Industriels
recrute

INGENIEUR DE RECHERCHE MATERIAUX

Pour son Centre Technique des Applications du Soudage situé dans la ***Région Parisienne.***

Vous participerez au sein d'une équipe à des projets de recherche et développement concernant ***le soudage des métaux et des matériaux nouveaux.*** *Vous développerez en particulier les techniques de soudage par* ***LASER.***

Vous animerez une équipe de techniciens.

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur *(Centrale, Mines, Ecoles de chimie...) avec une spécialisation en matériaux,* ***vous êtes débutant ou possédez une courte expérience*** *en recherche et développement en métallurgie ou matériaux nouveaux.*

Vous possédez impérativement ***une bonne maîtrise de l'anglais.***

L'AIR LIQUIDE offre aux candidats de valeur de larges possibilités de carrière au sein de son groupe, 25.000 personnes dans 55 pays.

Adresser lettre manuscrite, CV avec photo en rappelant la référence MM, à ***L'AIR LIQUIDE*** *D.R.H.P.*
75, quai d'Orsay 75321 PARIS Cedex 07

Jonction

Développer notre process aujourd'hui, en diriger l'exploitation demain

Paris - Proche Banlieue Est

Nous sommes une grande entreprise multinationale à la notoriété incontestée. En France nous occupons, de loin, la première place sur nos marchés. Nos résultats économiques, le développement continu de nos créneaux nous permettent d'accroître notre avance.

Nous recherchons un INGENIEUR GENERALISTE qui pilotera avec nous le développement technique de nos procédés, notamment dans le domaine de l'automatisation et du contrôle de process, dans un contexte technologique hautement évolutif. Il animera dans ce sens une équipe de spécialistes.

Nous souhaitons renconter un jeune Ingénieur (Centrale, Arts et Métiers, Mines, etc...) qui désire valoriser une première expérience acquise dans le domaine de l'engineering ou de la production. Notre proposition doit déboucher à court ou moyen terme sur de FORTES RESPONSABILITES OPERATIONNELLES à Paris ou en Province. Les conditions offertes sont naturellement très attractives.

Nous vous remercions d'adresser une lettre de motivation, votre C.V. et la rémunération que vous souhaitez, sous référence 194 R, à notre Conseil, NEMESIS
21, rue du Bourg Tibourg, 75004 PARIS.

NEMESIS

Affluents

INGENIEUR INFORMATICIEN
Chargé de l'Organisation et de l'Informatique

DE LA FILIALE D'UN IMPORTANT ORGANISME FINANCIER DOTEE DE SYSTEMES MICRO-INFORMATIQUE.

- **Vous serez responsable de l'analyse des besoins en matière d'organisation et d'informatique** dans les domaines touchant aux applications de gestion financière et administrative. En liaison avec notre Direction Générale, vous participerez à la définition des axes de développement de notre système informatique et bureautique et proposerez des solutions adaptées. Vous assurerez la coordination des relations avec les prestataires extérieurs (constructeurs, S.S.I.I.) et prendrez en charge les développements spécifiques que vous déterminerez en fonction des besoins des utilisateurs.
- Agé d'environ 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez 4 à 5 ans d'expérience en informatique de gestion acquise dans des fonctions d'ingénieur analyste, de chef de projet ou de consultant en organisation informatique. Une bonne connaissance des systèmes micro-informatique est indispensable. Vos qualités d'écoute, d'organisation, de contact et d'autonomie vous permettront de réussir dans ce poste. Lieu de travail : Paris 7ème.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions, sous réf. Dep/M/SB. à notre Conseil, Sieglinde Boch, Centi Profile 128, rue de Rennes 75006 Paris.

centi profile
Conseil en Recrutement Informatique

Un analyste programmeur confirmé
IBM 36 - GAP II

Une société de services à vocation nationale et internationale, filiale d'un important Groupe, recherche pour Banlieue Est un analyste programmeur confirmé. D'un niveau DUT ou équivalent, après 4 ans d'expérience réussie sur IBM 36, il maîtrise parfaitement le RPG II. Il est responsable de l'organisation des traitements et du fonctionnement des systèmes de sécurité. En liaison avec les utilisateurs, il assure le développement de nouveaux programmes. Il joue auprès de la Direction, un rôle de conseil dans les choix futurs. Son sens relationnel et pédagogique lui permettra de s'imposer dans sa nouvelle fonction.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo et prétentions s/réf. M 58612 à l'agence Dessein, 15 rue du Louvre, 75001 Paris.

DESSEIN

Filiale informatique d'une importante Compagnie Financière parisienne, nous recherchons pour intervenir au sein de son service informatique des marchés boursiers le

Responsable de projets — *nouveaux marchés financiers*

Les ***projets*** *à diriger, d'une charge unitaire d'une quinzaine d'années/homme, répondent au besoin de se doter de systèmes de gestion informatisés spécifiques des nouveaux marchés : options négociables, marché continu...*
Dans ce cadre, les utilisateurs concernés sont les spécialistes des problèmes à traiter : services boursiers, agents de change...
La ***responsabilité*** *sur ces applications recouvre :*
– la conception générale donnant lieu à rédaction de cahiers des charges,
– le management des phases de conception et de réalisation généralement sous-traitées,
– l'intégration des systèmes auprès des services utilisateurs.

Le ***candidat*** *recherché, âgé d'au moins 32 ans, est issu d'un cycle de formation supérieure. Il a déjà assumé, au sein de DOI d'établissements financiers ou de SSII, un rôle de chef de projet informatique responsable des phases de conception et de réalisation d'applications. Sa compétence sectorielle en matière financière se double d'une pratique méthodologique - Axial, Merise... - liée à la cohérence d'applications en environnement hétérogène - IBM, IMS, DL I et moyens ou mini systèmes Vax... -*



Michel DHEUR *étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8612.50 au Cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.*

Conseil en ressources humaines.

Plan Champs



MINISTERE DE LA DEFENSE
SERVICE TECHNIQUE DES TELECOMMUNICATIONS ET DES EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES

recherche

INGENIEURS

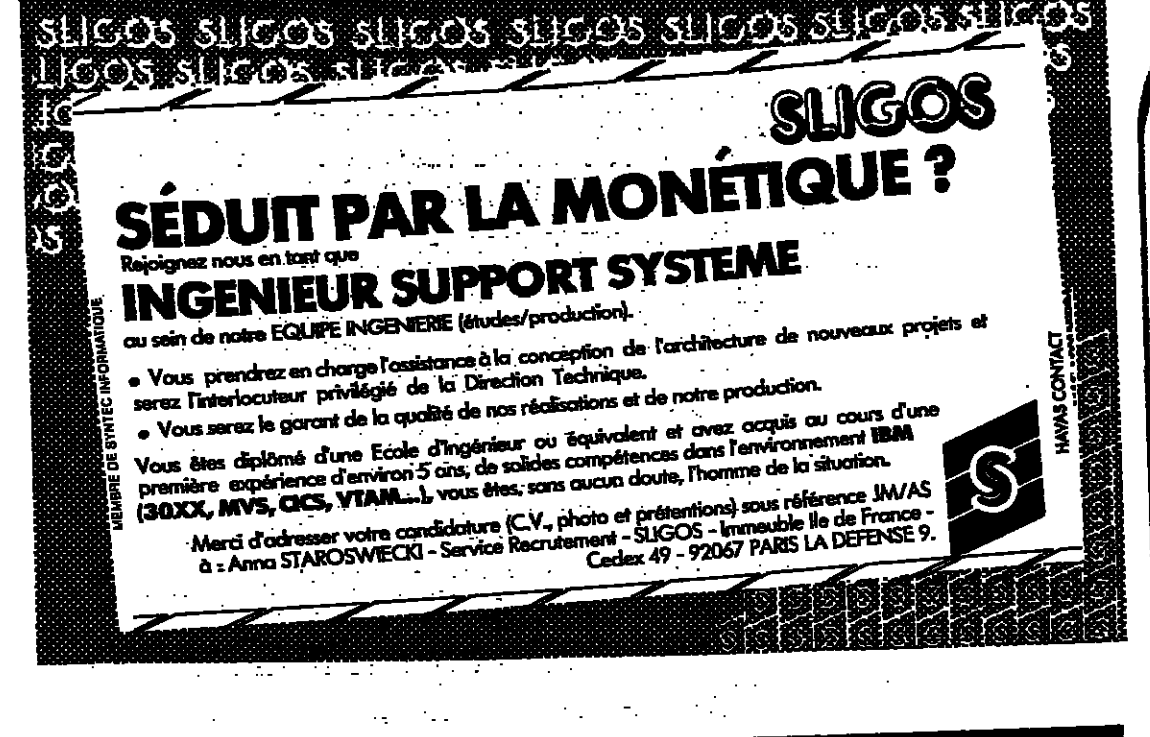
chargés de la conduite de projets de radars aéroportés ou d'équipements de guerre électronique.

Formation en électronique indispensable.
Connaissances en hyperfréquence souhaitables.

Ecrire avec C.V. et prétentions au :
S.T.T.E. Service du Personnel Civil
129, rue de la Convention 75731 PARIS Cedex 15.

VALENS CONSEIL

SECTEURS DE POINTE



devenez le chef du service développement applications

CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE — **PARIS**

Nous figurons parmi les tout premiers constructeurs mondiaux d'informatique. Nos clients apprécient nos matériels de très haute capacité technologique mais aussi nos services.
Ainsi nous proposons des solutions complètes répondant aux besoins des entreprises pour aujourd'hui et pour demain.
Notre Directeur du Département Conseil et Applications recherche son Chef du Service Développement Applications.
Assisté d'une petite équipe, vous développez et réalisez des produits Progiciels "High Tech" que notre clientèle utilisera.
Vous travaillez sur des domaines variés tels que l'intelligence artificielle, le génie logiciel, les bases centralisées...
Vous êtes intéressé par les développements les plus en pointe en informatique ; votre capacité d'anticipation fera aboutir concrètement vos idées d'applications.
Vous êtes disponible et aimez mettre "la main à la pâte" (vous avez l'âme programmeur).
De formation supérieure, vous avez déjà une large expérience réussie dans le domaine.
Votre maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence MC10 à notre Conseil qui traitera les candidatures confidentiellement.

COGEPLAN 2, rue Louis-David, 75016 PARIS.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT — Organisation et Publicité



La communication d'aujourd'hui passe par les technologies de pointe.
Télématique et vidéo accroissent et rapprochent leurs champs d'application pour inventer des médias de plus en plus créatifs, percutants, rapides. ViCom, département de France Câbles et Radio, a su en quelques années maîtriser ces nouveaux espaces grâce à l'expérience, aux solides compétences et aux idées neuves des 60 personnes qui, tant en ingénierie qu'en Marketing, font sa réputation.
Pour mener à bien ces missions, ViCom s'est fixé pour règle de livrer à ses clients des prestations «clés en main» maîtrisées tout au long de leur élaboration. Pour relever ce challenge, ils font appel à des professionnels de haut niveau

Chargés d'affaires

Ingénieur de formation, 30-35 ans, homme d'expérience, votre compétence en matière de conduite de projet, en particulier dans le domaine de la télématique, vous permet de négocier et définir avec nos équipes un cahier des charges et d'en coordonner la réalisation. Votre capacité à convaincre et à entraîner les hommes vous permet de réaliser vos objectifs : développer en qualité et en nombre nos services. Devenez nos Maîtres d'Oeuvre.
Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. M/2, à Marie-Claire SCHOTT.



CABINET DERIEUX
27-29 avenue de St-Mandé
75012 Paris.

média-system

SIEMENS — **L'un des leaders mondiaux en micro-électronique, télécommunications, productique, informatique, technique médicale, électrotechnique... 348 000 personnes, C.A. 175 Milliards de Frs dont 16 Milliards investis en R et D.**

Siemens dans le cadre de son expansion recherche pour la France de **nouveaux collaborateurs** débutants et confirmés,
- **Ingénieurs grandes écoles** (Electronique, électrotechnique...).
- **Universitaires** (MST, E.E.A., DESS, DEA,...).
- **Techniciens** (DUT, BTS) Electronique/Informatique/automatisme.

attirés par les fonctions de :

ingénieur commercial
ingénieur technico-commercial
ingénieur d'application (réalisation de Projets)
ingénieur/technicien de maintenance

Pour les activités suivantes en **FRANCE :**
- COMPOSANTS ELECTRONIQUES **(Réf. CE)** et COMPOSANTS ELECTROMECANIQUES **(Réf. CEM)**.
- AUTOMATISATION/PRODUCTIQUE/INFORMATIQUE INDUSTRIELLE/CAO **(Réf. E8)***.
- INSTRUMENTATION/CONTROLE DE PROCESSUS/CHROMATOGRAPHIE et ANALYSE DE GAZ **(Réf. E6)***.
- INSTRUMENTATION/CONTROLE DE PROCESSUS/CHROMATOGRAPHIE... — ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES ARTS GRAPHIQUES **(Réf. HELL)**.
- TECHNIQUE MEDICALE **(Réf. Med)**. – ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES ARTS GRAPHIQUES **(Réf. HELL)**.
- TERMINAUX DE COMMUNICATION et IMPRIMANTES **(Réf. COM)**/ MICRO-INFORMATIQUE **(Réf. PC)***.
- TERMINAUX DE COMMUNICATION... INFORMATIQUE DE GESTION **(Réf. SD)**.
- CFAO, CARTOGRAPHIE, PC MULTIPOSTES, TELEMATIQUE, INFORMATIQUE DE GESTION **(Réf. SD)**.

Nous vous proposons des postes ouverts à l'initiative, formateurs avec d'**intéressantes perspectives d'évolution.**
Des possibilités d'emploi sont également offertes dans nos établissements en R.F.A.*
Pour l'ensemble de ces postes, la connaissance de l'allemand serait appréciée.
*Pour les références (E6, E8, PC) des stages de formation étant prévus en RFA, l'allemand est nécessaire.
Nous remercions les candidats d'adresser leur dossier de candidature en précisant la fonction et la référence d'activité choisie à : Département du Personnel B.P. 122 - 93204 SAINT-DENIS cedex 01.
Votre contact : M. DUCOUDERCQ, téléphone (1) 49.22.35.80

Siemens S.A. / Siemens Data S.A.

Branchez votre énergie sur MULTILOG



Concevoir et réaliser des logiciels professionnels micro
Au tout premier plan des concepteurs et des éditeurs français de logiciels professionnels micro, cette société de 43 personnes a déjà vendu plus de 20.000 exemplaires de son SGBD. Pour développer la synergie SGBD, télématique et intelligence artificielle, MULTILOG crée plusieurs postes. Dans cette entreprise jeune où les rapports sont conviviaux, le sens des réalités économiques et des responsabilités sont des valeurs qui permettent un réel épanouissement professionnel.

Ingénieurs de développement logiciels de base

Sous la responsabilité d'un chef de projet et au sein d'une équipe, l'ingénieur sera chargé de concevoir et réaliser des logiciels de base (bases de données, traitement de texte, réseaux locaux, tableurs, graphique, télématique, système-expert, interface langages naturels...). De bonnes connaissances des langages assembleur et C sont souhaitées. Lire l'anglais est réellement un plus. Les postes à pourvoir s'adressent à des ingénieurs débutants et expérimentés (2 ans). Réf. A/D 2813AM.

Ingénieurs de développement progiciels gestion

Sous la responsabilité d'un chef de projet, il s'agit de développer des versions nouvelles de progiciels existants et de participer à la conception et à la réalisation de progiciels nouveaux tels que comptabilité, paie, facturation. Les postes à pourvoir impliquent une ouverture intellectuelle vers la gestion mais s'adressent aussi bien à des ingénieurs qu'à des diplômés d'IUT. Réf. A/D 2813M.

Responsable de l'informatique interne

Responsable de l'informatique interne auprès de la direction financière, le titulaire analysera et traduira en termes informatiques les démarches utilisateurs en matière de gestion financière (statistiques, états de trésorerie...). La supervision des techniques de production et la maintenance de l'ensemble du matériel lui seront également confiées. Le candidat possédera une solide formation aux techniques de gestion (DUT, BTS...) complétée par quelques années d'expérience en analyse et programmation, sur mini ou micro. Réf. A/D 2814M.

Pour tous ces postes, des formations complémentaires appropriées seront offertes si nécessaire. Les rémunérations annuelles seront fonction des connaissances et compétences des candidats retenus. Ecrire à PH. LESAGE en précisant la référence choisie. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE
3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Leader mondial du palier magnétique actif



Vernon (Eure) - 1 heure de Paris.

Nous sommes une jeune P.M.I. en pleine expansion, soucieuse de maintenir son leadership dans son domaine d'activité.

Nos actionnaires sont la S.E.P., S.K.F., SEIKO.

Nous avons des filiales aux U.S.A. et au Japon.

Nous utilisons une technologie innovatrice : la mécatronique.

Pour faire connaître notre compétence et développer notre clientèle sur le **marché européen,** nous recrutons

Ingénieurs technico-commerciaux.

Vous serez chargés, sous l'autorité du Directeur des Ventes, de la recherche et la sélection des clients et de la prospection systématique des cibles identifiées.
Par ailleurs, vous participerez à l'élaboration des offres tant sur le plan commercial que technique.
Outre la négociation des commandes vous assurerez le suivi de leur exécution jusqu'au complet achèvement.
Nous souhaitons rencontrer de jeunes ingénieurs **bilingues anglais** - dont l'un d'eux parle également l'allemand - de formation généraliste ou électromécanique, diplômés d'une grande école. Une première expérience dans les produits industriels électromécaniques serait un atout.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet de candidature à Micheline CHRISTOT - **Société de Mécanique Magnétique** - Z.I. VERNON/SAINT MARCEL BP 2282 - 27950 SAINT MARCEL.

EUROSOFT à la pointe des technologies nouvelles

GROUPE INDEPENDANT D'INGENIERIE INFORMATIQUE AUX ACTIVITES DIVERSIFIEES
Recherche pour sa division **TELECOMMUNICATION, DEFENSE, AUTOMATISME INDUSTRIEL**

INGENIEURS INFORMATICIENS
FORT POTENTIEL
Réf. AO 138
Vous êtes passionné par des projets en commutation, systèmes d'armes, contrôle de process.
Vous avez une formation Ecole d'Ingénieur ou BAC + 4 ou 5, une 1ère expérience de 2 à 3 ans, des compétences techniques:
- VAX - SM 90 - MITRA - INTEL - MOTOROLA.
- VMS - UNIX - VM / CMS.
- ASSEMBLEURS - PASCAL - C - LTR.
Nous vous proposons plusieurs postes en REGION PARISIENNE.

RESPONSABLE EXPLOITATION
d'un centre de
DEVELOPPEMENT INTERNE
Réf. AP 139
équipé d'un VAX 8200 (VMS - ULTRIX).
Vous devrez aussi assurer des études et développements d'application technique et industrielle.
Vous avez une formation DUT + une 1ère expérience.

Merci d'adresser lettre + CV, sous référence choisie à EUROSOFT, Boulevard Henri Sellier 92 SURESNES.

DES HOMMES DE POINTE POUR DES TECHNOLOGIES NOUVELLES





Développement Chimie Organique

Comptant parmi les toutes premières filiales de HOECHST dans le monde, nous réalisons en France un chiffre d'affaires de l'ordre de 5 milliards, dont près de la moitié provient de notre production. 4 usines et un centre de recherches fabriquent et développent une large gamme de produits spécifiques. Nous souhaitons pourvoir un poste de :

Jeune Ingénieur Chimiste
(ENSCP - ESCIL - Doctorat...)

Au sein de l'équipe de «Développement Chimique Industriel» (60 personnes), à notre usine de Lamotte (proche de Compiègne - 60), il prendra la responsabilité du Laboratoire de Développement (8 personnes) et participera à ce titre à l'amélioration des procédés, au contrôle analytique des produits nouveaux et à la préparation au passage industriel.
Une première expérience de laboratoire (synthèse organique) et une bonne pratique des analyses chimiques sont indispensables.
Anglais nécessaire, allemand fortement souhaité.
Notre politique interne de développement ouvre de larges possibilités d'évolution vers d'autres secteurs de l'entreprise.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 734 à la Société Française HOECHST - Département des Ressources Humaines, Tour Roussel Hoechst, Cédex 3, 92080 Paris la Défense.

LA VOIE DE L'INNOVATION

Hoechst

DESSEIN

SAGEM : partagez notre réussite...

- La maîtrise des hautes technologies : mécanique et métrologie de très haute précision, optique et optronique, électronique, hydraulique, traitement et transmission numérique de l'information.
- Domaines d'activités : équipements industriels, navigation-pilotage-guidage, téléinformatique.
- Effectifs : 8 000 personnes en France, C.A. H.T. : 4,1 milliards de F.
- Réseau mondial de commercialisation et d'assistance technique : implantation dans plus de 80 pays.
- 26 % du C.A. à l'export dans 108 pays.
- Leader mondial du Télex à écran.

Pour son activité Téléinformatique :

JEUNES COMMERCIAUX EXPORT
(Réf. M 501)

De formation supérieure (type HEC, ESSEC, ESC), débutant ou 1re expérience, maîtrisant l'anglais et l'espagnol, leur mission consistera à animer, gérer et développer une zone géographique importante.
Nous apprécierons leur esprit d'initiative, leurs qualités relationnelles mais aussi leur rigueur.
Basés à Paris, ils seront disponibles pour de fréquents déplacements à l'étranger.

INGENIEURS COMMERCIAUX GRANDS COMPTES
(Réf. M 502)

De formation écoles d'ingénieurs ou de commerce (la double formation serait un atout), les candidats auront un fort tempérament commercial ainsi que le goût de la négociation à très haut niveau.
Débutants à fort potentiel ou jeunes professionnels de la vente aux grands comptes privés ou publics, ils seront les véritables « patrons » de leur secteur.
Nous proposons à des candidats de valeur, une rémunération motivante ainsi qu'une évolution de carrière à la mesure de leurs ambitions.
Le poste est basé à Paris.

COMMERCIAUX GRANDS COMPTES BUREAUTIQUE SPECIALISEE
(Réf. M 503)

Jeunes commerciaux de formation supérieure (type ESC ou écoles d'ingénieurs), ils auront fait la preuve de leur capacité de négociation à haut niveau auprès de grands comptes publics ou privés.
Les qualités de contact et de rigueur permettront à des candidats de valeur d'avoir très rapidement la responsabilité d'un important secteur.
Le poste est basé à Paris.

COMMERCIAUX « TÉLEX » ET « TÉLÉTEX »
(Réf. M 504)

Jeunes diplômés (type ESC, IUT, BTS) attirés par l'informatique et la bureautique ou jeunes professionnels de la vente désireux de valoriser une première expérience.
Vous intégrerez une jeune équipe de haut niveau au sein de laquelle vous commercialiserez nos produits Télex et Bureautique auprès d'entreprises de Paris et de la région parisienne.
Notre taille et l'expansion rapide de nos marchés vous garantissent une rémunération motivante ainsi qu'une évolution de carrière à la hauteur de vos ambitions.

COMMERCIAUX « MICRO »
(Réf. M 505)

De formation supérieure (type ESC, IUT, BTS), les candidats auront fait la preuve de leurs talents commerciaux au cours d'une première expérience dans le domaine Micro ou Bureautique.
Ils auront pour mission de commercialiser notre gamme Micro-informatique auprès d'interlocuteurs de haut niveau.

Pour son activité « Equipement Industriel »

COMMERCIAUX « ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE »
(Réf. M 506)

Jeunes professionnels de la vente de biens d'équipements industriels (2 à 5 ans d'expérience), ils possèderont, outre une formation supérieure (ESC, IUT, BTS), le goût du challenge et de la négociation à haut niveau.
Après formation, nous leur confierons la commercialisation de nos produits ainsi que la mise en place et l'animation d'un important réseau de distribution.
Les postes sont basés à Paris.

Envoyez votre dossier de candidature en précisant la référence choisie à :
SAGEM - Service du Personnel
BP 215 - 92002 NANTERRE CEDEX



L'Innovation technologique

Imago redwood

Nous sommes un important groupe de recherche et de production pharmaceutique situé en proche banlieue sud de Paris.

Nous avons réalisé en 1985 un chiffre d'affaire de 2,3 milliards de Francs dont 85 % à l'exportation.

Equipés de matériel IBM (1 X 3083 - 1 X 4381 - 1 X 8100 - Infocentre/AS), nous mettons en œuvre un nouveau plan informatique, ce qui nous conduit à renforcer notre département Etudes et à rechercher un

■ Chef de projet GPAO

Rattaché au Responsable des Etudes, vous serez chargé du développement de nouvelles applications concernant la gestion des achats, la gestion des expéditions et de l'ouverture de la GPAO à d'autres domaines.
Ingénieur diplômé (Arts et Métiers, Mines,...), vous possédez une première expérience de la GPAO dans un secteur d'activités proche du notre, qui vous permet de prendre en charge une équipe pour la conception et la réalisation de projets dans un environnement méthodologique intéressant.

ORDIS

Patrick LECLERC vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MPL/DG/CP à



MEDIA BA

Telemecanique

Votre avenir est parmi nous ...

COMMENCEZ PENDANT 3 ANS EN FORMANT NOS CLIENTS AUX

AUTOMATISMES de PRODUCTION

Notre groupe de fabrication et commercialisation, en France et à l'étranger, de constituants et systèmes pour automatismes en technologie électromécanique, électronique et pneumatique, est réputé dans le monde entier.
Notre volonté est d'accroître le service rendu à nos clients en les associant toujours davantage au développement de notre technologie.

INGENIEURS AUTOMATICIENS (H/F)

Vous serez, dans notre centre d'enseignement technique très performant, chargé de cette mission de formation pendant 3 ans. Puis, riches d'une expérience théorique et pratique irremplaçable, vous évoluerez au sein de notre Groupe.

Vous êtes jeune diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez quelques années d'expérience industrielle en automatismes, et vous êtes plus particulièrement intéressé par :

- la commande de puissance (variateurs de vitesse) — Réf.M/3125/A
- la logique programmée (automates programmables, supervision, réseau) — Réf.M/3125/B

Merci d'adresser CV et rémunération actuelle sous la référence choisie à notre Conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

chp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

PARFRANCE ANNONCES

Importante Société de confection leader sur son marché (huit ateliers, 1300 personnes), recherche pour son Siège basé dans le



Sud de la France

RESPONSABLE DU SERVICE DES METHODES A FORT POTENTIEL.

Rattaché au Directeur de Production, il assurera l'ensemble de la fonction méthodes et organisation du travail. Il aura notamment en charge :
- l'optimisation des processus de production,
- les études de prix de revient et de préindustrialisation des produits,
- l'analyse et l'organisation des postes de travail (connaissances chronométrage et MTM appréciées).

Il participera à la mise en place d'une GPAO (tenue à jour et perfectionnement des fichiers de base et des gammes opératoires).
Il sera responsable de la conception et du développement du programme d'automatisation de la production de la Société.
Responsable d'une équipe de douze techniciens, le candidat de formation supérieure (ingénieur AM ou équivalent), possédera une dizaine d'années d'expérience dans un poste similaire. Une expérience dans un secteur produits grande consommation, grande série serait un atout supplémentaire.
Merci d'adresser dossier complet (lettre manuscrite + CV + photo) sous réf. 10400 M à Média-System Méditerranée, 29 la Canebière, 13001 MARSEILLE, qui transmettra.
Réponse et discrétion assurées.

média-system



Avec un C.A. de 7 milliards de francs, SOPAD NESTLE est l'un des premiers de l'agro-alimentaire français. Notre succès repose sur la volonté de nous investir pour mieux progresser.
C'est dans cet esprit que notre service informatique recherche aujourd'hui un nouvel Ingénieur système.

Au sein d'un environnement performant (IBM 3083 EX2, 300 terminaux, 27 ordinateurs HP 1000), ses responsabilités ne se limitent pas à la mise en place de systèmes mais s'étendent également au choix et à la définition des matériels.

Ingénieur de formation ou titulaire d'une Maîtrise informatique, vous possédez non seulement une expérience de 3 à 4 ans à un poste similaire, mais également le goût des études et les qualités de contact qui vous permettront de vous intégrer facilement dans une équipe motivée de 6 personnes, notre section systèmes.

Si une telle opportunité de carrière répond à vos attentes, contactez les collaboratrices d'ALLO-CARRIERES au (1) 45.02.15.74. Elles vous informeront et vous conseilleront rapidement et en toute discrétion (précisez la réf. 461).

Si vous ne pouvez pas téléphoner, adressez votre dossier de candidature à ALLO-CARRIERES (réf. 461/LM) - 71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

SOPAD Nestlé (1) 45.02.15.74
9 h 12 h - 14 h 17 h, du lundi au vendredi

MEDIA BA

Contact-téléphone (1) 42 61 82 81

Jeune ingénieur
CHERCHEZ LA VIBRATION

Dans l'environnement technologique de pointe d'un important établissement industriel de l'Etat, vous deviendrez rapidement notre expert "bruits et vibrations" transmis par les structures.
Animateur de cellules de compétence existantes (bureaux d'études, services de mesure et d'expérimentation), vous serez le conseillez des responsables de produit.
Compétence, dynamisme et goût du travail en équipe seront vos principales qualités.
Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur grande école (ou formation universitaire équivalente) ayant des connaissances solides en mécanique des structures et si possible en hydrodynamique. Il est basé en région littorale Ouest.
Pour des informations complémentaires, appelez "Contact-Téléphone" au (1) 42 61 82 81 (8 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi, 10 h à 13 h le samedi) ou adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous référence 3922 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.
Votre dossier conservera un caractère confidentiel.

SECTEURS DE POINTE



SECTEURS DE POINTE

Auditeur interne à compétence informatique

L'ORÉAL

La Direction Générale de l'Administration et des Finances du Groupe L'OREAL à Paris, recherche pour son département audit, un auditeur interne à compétence informatique. Il aura à intervenir au sein d'une équipe d'une vingtaine d'auditeurs internes à laquelle il apportera ses connaissances et son expérience, tant dans des missions d'audit informatique que dans des missions à caractère général touchant tous les secteurs de l'entreprise (industriel, commercial et administratif), dans les nombreuses filiales françaises et étrangères.
Le candidat (H/F) est de formation supérieure, grande école d'ingénieurs ou de commerce, complétée si possible par le DECS, il parle impérativement l'anglais et peut voyager fréquemment. Il a acquis une première expérience, réussie de 3 à 5 ans en tant que chef de projet informatique ou auditeur informatique dans un cabinet ou au sein d'une grande entreprise.
Le sens des réalités, l'ouverture d'esprit, les qualités relationnelles et la rigueur d'analyse et de pensée constituent autant d'impératifs pour tenir ce poste.
Cette opportunité est susceptible de motiver un candidat de haut niveau qui s'intéresse à tous les aspects de la gestion de l'entreprise.
Après 3 ou 4 années, il se verra offrir une évolution de carrière en rapport avec les performances et qualités dont il aura fait preuve.
Ecrire à L'OREAL - Direction des Relations Humaines - REF. 760 - 41, rue Martre -92117 Clichy Cedex - qui s'engage à observer la plus totale discrétion.

L'OREAL LA VOLONTE DE LA PERFORMANCE



INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Vous possédez une solide expérience dans la conception et la réalisation de logiciels pour des systèmes complexes et vous souhaitez prendre la responsabilité technique, humaine et commerciale de grands projets informatiques.

Nous recherchons des ingénieurs de formation grande école, ayant une bonne connaissance de l'informatique, pour renforcer nos équipes.

Venez prendre la direction de nos projets, au sein d'une entreprise en pleine expansion : 1500 personnes, près d'un milliard de francs de chiffre d'affaires prévu en 1986, une implantation nationale et internationale.

Le parfait simple.

La maîtrise d'un grand projet exige de réunir les meilleurs professionnels, conseils, experts, réalisateurs, chacun d'eux ayant la volonté et les moyens de réussir cette entreprise.

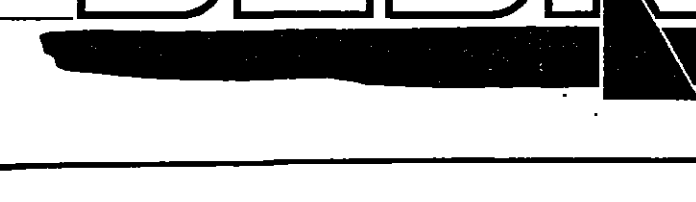
Nous avons développé des technologies et un savoir-faire exceptionnels dans le domaine des télécommunications, des réseaux télématiques et monétiques, des systèmes d'automatisation : annuaire électronique, péages de métro, systèmes de commandement pour les forces armées, Transpac...
Les succès que nous rencontrons dans le monde en témoignent.

Nous voulons vous faire partager notre conception du "Parfait Simple".

SESA - Direction des Ressources Humaines 30, Quai de Dion Bouton 92806 Puteaux Cedex Réf. : 29 LM



INFORMATION & STRATÉGIE





PARIS ET PROVINCE

Consultants

en grands systèmes informatiques de gestion

Consultant(e) de haut niveau, vous comptez parmi ceux qui rendent faciles aux décideurs d' Entreprises :
- l'élaboration d'une stratégie,
- le choix des solutions organisationnelles et techniques,
- le choix des systèmes les plus adaptés.

Les postes concernés sont centrés sur l'organisation, l'architecture de systèmes, les marchés du tertiaire. Il est difficile de concevoir que vous n'ayiez pas au moins 10 ans d'expérience. Vous parlez l'anglais.
Adressez lettre manuscrite, C.V., photo sous référence MON321 à Anne CHEVALLIER, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 2, rue Gaston Crémieux 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

CURRICULUM

Concevez les camions bennes de l'an 2000.

Nous sommes le groupe SITA, leader européen de la collecte des déchets solides (10 000 personnes, CA 2 milliards de F). La maîtrise de notre croissance exceptionnelle nous impose une ambitieuse restructuration qui se traduira par une augmentation de notre efficacité. Une de nos filiales (190 personnes, 120 M HT de CA), en cours de constitution par le rapprochement de trois sociétés, fabrique l'ensemble du matériel nécessaire à notre type d'activité et le commercialise à l'extérieur du groupe, en France comme à l'étranger.

Pourquoi ne pas venir en diriger le Bureau d'Etudes ? Animant une petite équipe, votre travail sera passionnant. Rattaché au P.D.G., en étroite liaison avec la Fabrication, les Commerciaux France et Export ou les Bureaux d'Etudes Etrangers, vous étudierez les nouveaux besoins du marché, ferez évoluer les matériels actuels (bennes, conteneurs, appareils divers de voierie...) et concevrez les moyens de collecte de l'avenir. A terme, vous mettrez en place un système DAO.CAO.

Ce qui nous plaît chez vous : votre formation d'ingénieur et votre expérience de 5 ans minimum qui vous permettent de mettre en avant de solides connaissances théoriques et pratiques en mécanique, électricité, électronique, hydraulique et automatisme. Nous ne négligeons pas, bien sûr, votre très bonne maîtrise de l'anglais. Avant de venir régler votre planche à dessin, envoyer vite un CV et une lettre manuscrite aux consultants de Sirca, 64 rue La Boétie, 75008 Paris, sous référence 622 751 M. Ils vous dévoileront les possibilités d'évolution au sein de notre groupe.



Sirca

Membre de Syntec

SOURCES



JEUNE INGENIEUR CHIMISTE

Pour le service Recherche et Développement de son usine située en Normandie.

Intégrant une petite équipe, vous serez d'adjoint du Responsable du service. Vous prendrez en charge des travaux de recherche liés à la mise au point de produits nouveaux et à l'amélioration des produits existants.

nos métiers sont :
- formulation de couches photosensibles
- galvanoplastie
- fabrication de produits chimiques pour l'imprimerie.

Pour une bonne adaptation de nos produits au marché, vous serez en dialogue permanent avec les différents services de l'usine et avec les technico-commerciaux.

Pour pouvoir évoluer ultérieurement dans la Société, votre mobilité sera nécessaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. 17712 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE



CNPC CONSEIL

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Important Groupe Agro-Alimentaire Sucrier

Nous recherchons pour notre usine située au nord de Paris le

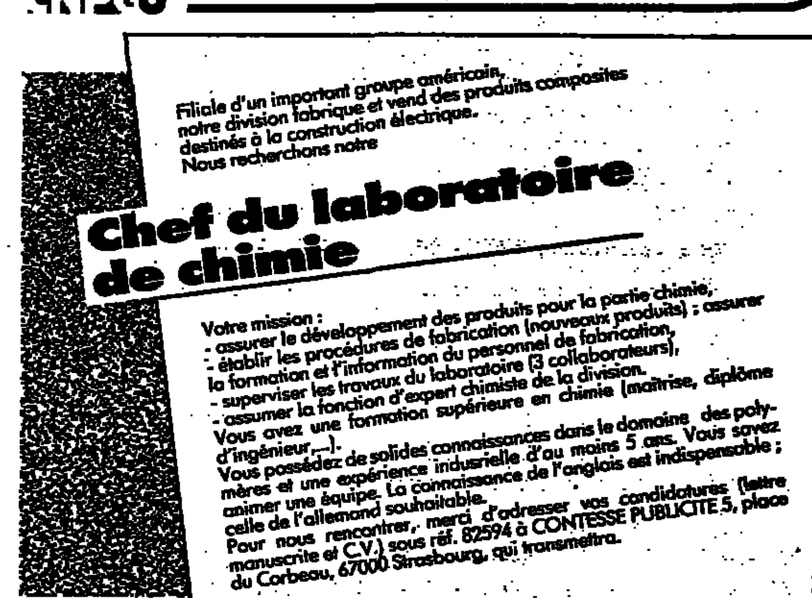
Chef de Département Entretien / Travaux Neufs

Votre mission : • vous serez Responsable de la politique de maintenance pour l'ensemble de l'entreprise, en particulier sur le plan standardisation, sauvegarde à long terme du matériel. • vous répondrez aux besoins des unités de production sur le plan de la maintenance lourde ou spécifique. • vous aurez la responsabilité des études et réalisations techniques et économiques de nouvelles installations. • vous animerez une équipe de 80 personnes.

Votre profil : Agé de 35/40 ans environ, Ingénieur ENI, AM, Marine Marchande... Vous avez une expérience d'une dizaine d'années en Industrie Lourde. Une pratique en Génie chimique est appréciée. Vous avez un tempérament de manageur, un esprit d'organisation et le goût des réalisations concrètes.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo + rémunération actuelle) à Philippe SEYRAT CNPC Ressources Humaines 61/63 rue des Belles Feuilles 75116 PARIS.

DESSEIN



Filiale d'un important groupe américain, notre division fabrique et vend des produits composites destinés à la construction électrique.
Nous recherchons notre

Chef du laboratoire de chimie

Votre mission :
- assurer le développement des produits pour la partie chimie,
- établir les procédures de fabrication (nouveaux produits) ; assurer la formation et l'information du personnel de fabrication,
- superviser les travaux du laboratoire (3 collaborateurs),
- assumer la fonction d'expert chimiste de la division.

Vous avez une formation supérieure en chimie (maîtrise, diplôme d'ingénieur,...).
Vous possédez de solides connaissances dans le domaine des polymères et une expérience industrielle d'au moins 5 ans. Vous savez animer une équipe. La connaissance de l'anglais est indispensable ; celle de l'allemand souhaitable.
Pour nous rencontrer, merci d'adresser vos candidatures (lettre manuscrite et C.V.) sous réf. 82594 à CONTESSE PUBLICITE 5, place du Corbeau, 67000 Strasbourg, qui transmettra.

CONTESSE



B.E. et chantier pour un thermicien réfractoriste chevronné

• Notre société propose un service complet comprenant aussi bien la conception que la mise en œuvre de réfractaires. Nous comptons parmi nos clients aussi bien des utilisateurs directs que des sociétés d'ingénierie.
• En prise directe avec le Directeur Général et en relation constante avec les technico-commerciaux, responsable des applications réfractaires pour des fours de tous types, vous animez l'équipe de notre B.E. fumisterie. Vous avez donc en charge aussi bien les projets, devis et réalisations que la préparation et le suivi des travaux sur sites. Vous concevrez des revêtements durs et fibreux pour des fours, incinérateurs et foyers.
• Ingénieur, vous avez appris votre métier de thermicien chez un fumiste, un réfractoriste ou un industriel utilisateur. La mise en œuvre des réfractaires vous est bien connue. Vous êtes disponible pour des déplacements de courte durée, en France et à l'étranger, à partir de Paris et de la grande région parisienne où sont nos usines. La pratique de l'anglais est vivement souhaitée.
Si votre candidature est retenue, nous vous adresserons un profil de poste détaillé. Ecrivez, sous réf. C/220, à notre conseil en recrutement, Concordances, 91 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris ou 129 rue Servient, 69003 Lyon. Tél. 78.63.65.60.

Concordances

Organisateur, gestionnaire d'abord... et informaticien bien sûr

Importante société industrielle et commerciale internationale, leader dans notre domaine, nous sommes en évolution constante grâce à une politique de diversification ambitieuse. A la mesure de cette ambition, nous recherchons notre

Chef du service informatique

Votre mission :
• Organiser, diriger, animer, assurer le bon fonctionnement du service informatique (6 personnes).
• Développer l'outil informatique à tous les niveaux de la société (G.P.A.O., administration des ventes, commercial, etc.). • Planifier et gérer les travaux de conception, de réalisation, de mise en place et de maintenance.
• Dialoguer et assurer la coordination avec les services utilisateurs.

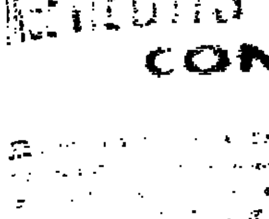
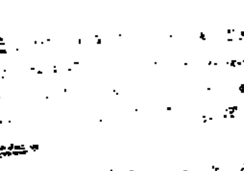
Nos exigences :
• Formation supérieure : Ingénieur, cycle de gestion ou MIAGE. • Expérience de 5 ans d'organisation et d'informatique en milieu industriel. • Sens du contact et du dialogue.

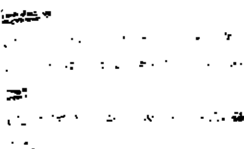
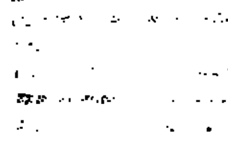
Poste basé dans agréable ville du littoral BRETON.

Merci d'adresser votre dossier avec C.V. et prétentions sous référence A/LM/185 à :

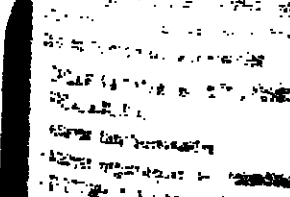
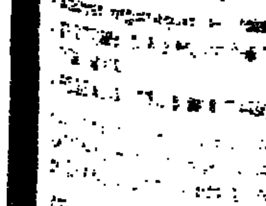
Organisation et Publicité

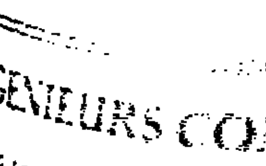
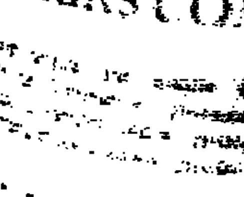
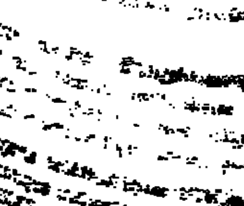
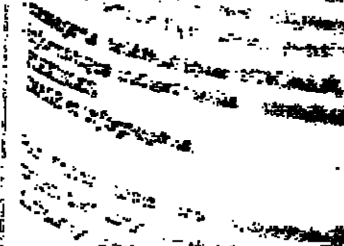
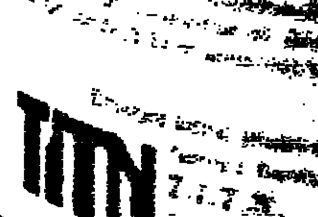
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

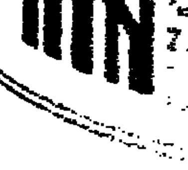









SECTEURS DE POINTE



DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A.
4 MILLIARDS DE C.A. - 1.300 PERSONNES
- 3 USINES - 2 ETABLISSEMENTS -

Au sein de cette société, la Division SYSTEMES BIOTECHNOLOGIE recrute un

SPÉCIALISTE APRÈS-VENTE CONFIRMÉ

Cadre - Basé à Paris

Votre mission :

. Assurer en France et au Bénélux le service après-vente des appareils de chromatographie à haute pression en phase liquide;

. Apporter en France aux distributeurs de centrifugeuses et d'instruments de génétique moléculaire, le support technique nécessaire à l'entretien de ces appareils.

Nos exigences :

. Justifier d'une expérience antérieure dans un domaine similaire, posséder une formation supérieure en électronique et la connaissance des techniques Analogique et Numérique.

. Etre bilingue Français/Anglais, aimer le travail autonome et les déplacements fréquents.

Nous vous offrons une rémunération motivante, des avantages sociaux importants et de réelles possibilités d'évolution.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à :

DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. – Service du Personnel
137, rue de l'Université - 75334 PARIS CEDEX 07

HAVAS CONTACT



Traitement de l'Information Techniques Nouvelles

INFOGRAPHIE TITN : PROJETEZ VOTRE IMAGE DANS L'AVENIR.

Ingénieurs Commerciaux

Vos moyens : ceux de TITN, et de son département Infographie, puissance de recherche et d'innovation, stratégies de pénétration et de développement performantes sur un marché à très fort potentiel, savoir-faire technologique en matière de conception et de développement de matériel et de logiciels.

Des applications de traitement d'image industrielle aux applications de synthèse d'image et d'animation pour les créateurs (architectes, publicitaires, désigneurs...), nos ingénieurs répondent aujourd'hui aux attentes présentes et futures de nos clients.

Ingénieurs électroniciens de formation Grande Ecole, vous avez une expérience significative du contrôle qualité en milieu industriel ou de l'image traitée par ordinateur.

Par votre motivation réelle pour ces technologies et les affaires de haut niveau, vous saurez concrétiser vos objectifs et nos ambitions : accroître notre marché et maîtriser les technologies de demain.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. M3, à Marie-Claire Schott.



CABINET DERIEUX
27-29 avenue de St-Mandé
75012 Paris.

média-system

INGENIEURS ELECTRONICIENS CONFIRMES

SECRE, société d'électronique du Groupe **JEUMONT-SCHNEIDER** recherche pour l'étude et la construction de matériels variés en télécommunication, aide à la navigation, terminaux, des ingénieurs électroniciens confirmés.

Formation : ENST, ESE, ECP, SUP AERO... ENSI.

Responsables :
- Vous proposerez à nos clients des solutions novatrices.
- Vous suivrez les réalisations avec le souci des délais et des coûts.

Experts :
- Vous maîtriserez les techniques de pointe de l'électronique numérique et/ou analogique.
- Vous aurez en charge la gestion et la réalisation de logiciels.

Ingénieurs confirmés, nous saurons satisfaire vos souhaits d'évolution.

Lieu de travail : Paris gare de l'Est.

SECRE

Adressez-nous votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. + photo) sous réf. IE à SECRE - Direction du Personnel, 214, rue du Faubourg Saint-Martin, 75010 Paris.

CONTESSE

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

Ingénieurs Projets informatiques

VENEZ DECOUVRIR :

- l'envergure, la diversité de nos projets
- les possibilités offertes par la variété de notre matériel
- les méthodes mises en œuvre
- l'esprit d'entreprise
- les perspectives d'évolution ultérieures vers nos autres domaines d'activités.

Vous êtes diplômés de l'Enseignement Supérieur,
Vous avez 1 à 3 ans ou plus d'expérience en informatique de gestion,
Vous vous destinez à devenir à terme CHEF DE PROJET :

VOTRE CANDIDATURE NOUS INTERESSE...

Adressez votre lettre avec CV détaillé, photo et rémunération à la CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE - Service Gestion des Personnes - Réf. MAF/1266 B.P. 48 - 78280 GUYANCOURT.

PUBLIVAL

Nous sommes une SSII en très forte expansion (100 ingénieurs en 1985, plus de 150 actuellement) intervenant notamment dans les domaines suivants :

- **ORGANISATION et ETUDES PREALABLES.**
- **Analyse fonctionnelle.**
- **Analyse organique et réalisation.**
- **SYSTEME D'EXPLOITATION (VM, MVS...).**
- **RESEAUX, TELEMATIQUE.**

Pour des Entreprises de caractère NATIONAL et INTERNATIONAL équipées de GRANDS SYSTEMES (IBM-BULL...).

Nous recherchons :

Ingénieurs Grandes Ecoles Débutants

Souhaitant s'orienter vers l'informatique

Ingénieurs 1ère Expérience

Evolution de carrière très rapide aux candidats de valeur.

Merci de nous adresser votre curriculum vitae, sous référence CGML 26, à noter sur l'enveloppe, ou de téléphoner au 47.57.02.50 +.

CGS INFORMATIQUE

SECURITE ET TECHNIQUES DE POINTE

FICHET s'impose comme le leader incontesté de la sécurité des biens et des personnes.
Notre Division Equipements Professionnels recherche pour son Département Ingénierie un ingénieur (électronique, électromécanique ou informatique)

Ingénieur d'Affaires

Il participera à la promotion et à la vente de notre activité CENTRALISATION et INGENIERIE SECURITE.
Bon négociateur, homme de contact, il saura nous apporter son expérience (2 à 3 ans) et ses connaissances techniques et commerciales.
Nous lui proposons une fonction qui, tant en France qu'à l'étranger (courts déplacements), lui permettra de valoriser ses compétences dans un domaine en croissance faisant appel à des techniques de pointe.
Anglais courant indispensable, salaire motivant.
Nous étudierons avec attention et discrétion votre candidature (lettre, C.V. et photo) sous réf. IAM à FICHET-BAUCHE Direction des Relations Humaines 15-17, avenue Morane-Saulnier, 78140 Vélizy.

FICHET



CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 36 14 91 66 CODE : CONTESS

INGENIEURS COMMERCIAUX

Après avoir acquis une solide formation dans une Ecole Supérieure de Commerce, passionnés d'informatique, vous avez choisi d'orienter votre première expérience dans cet environnement et vous savez "parler technique".

*Importante société **d'ingénierie informatique** réputée pour le haut niveau technique de ses réalisations, nous valorisons et renforçons nos capacités commerciales (vente de produits et service ingénierie) pour nos domaines :*

- ***messagerie, télématique VOCALE,***
- ***informatique industrielle : conduite d'ATELIERS FLEXIBLES,***
- ***IMAGE et infographie.***

Pour réussir dans les responsabilités qui vous seront confiées avec large autonomie et délégation, vous aurez goût du challenge, combativité et sens marketing.

Envoyez lettre, photo et prétentions au Service Recrutement

TITN

T.I.T.N.
1 à 5, rue Gustave Eiffel
91420 MORANGIS

SOCIETE INDUSTRIELLE MULTIBRANCHES EN EXPANSION
(250 personnes, C.A. 90 millions)
développant des produits de pointe
dans les réseaux de communication industrielle
recherche

ingénieur de développement informatique VAX sous VMS

Cet ingénieur, 28 ans minimum (homme ou femme) devra mettre sur pied un important système de gestion de données en temps réel sur un réseau de type ETHERNET. Il possède une expérience similaire acquise dans l'industrie ou dans une société de services.

Proche banlieue Sud de Paris.

Rémunération motivante pour un candidat de valeur.



nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients.

16, rue Jacques Dulud - 92200 NEUILLY Réf. 50334

Pierre Lichau

RANK XEROX

Ingénieur analyste confirmé

dont la mission sera :
- de concevoir et réaliser des applications en informatique de gestion ou industrielle sur ordinateur Digital.
- d'analyser et d'implanter des projets multinationaux dans un environnement MVS.

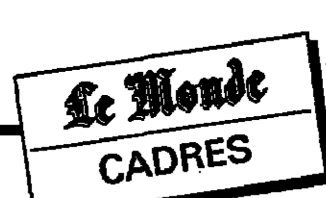
Ingénieur système VAX/VMS

ayant acquis une expérience de plusieurs années sur les grands systèmes Digital, maîtrisant VAX/VMS et la fonction Système, il sera chargé :
- de conseiller sur le choix et l'installation des logiciels de base
- d'analyser la performance des ordinateurs et améliorer les applications
- d'étudier les matériels et outils spécifiques d'aide au développement
- d'assister et de conseiller les informaticiens des différents secteurs d'étude.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV et prétentions à M. Christian Rousseau, Directeur du Personnel, C.E.I. RANK XEROX Z.I. 59960 Neuville en Ferrain.
Il est nécessairee de parler l'anglais. Ces deux postes sont à créer à Neuville en Ferrain (20 mn. de Lille).



média-system



RESSOURCES HUMAINES : DES MOYENS, DES COMPÉTENCES, DES STRATÉGIES.

A la pointe des techniques les plus avancées dans des domaines industriels d'avenir, notre Groupe (8 000 collaborateurs dont une forte proportion d'ingénieurs et cadres) met en œuvre de solides stratégies d'adaptation aux évolutions de ses marchés français et étrangers.

RECRUTEMENT ET GESTION PRÉVISIONNELLE

4 à 7 ans d'expérience du recrutement d'ingénieurs et cadres en milieu industriel de pointe vous ont amené à maîtriser ces techniques et à conduire en même temps le moyen et le long terme.

Responsable du recrutement et de la gestion des cadres d'une Unité de plusieurs centaines de personnes, vous aurez à définir et mettre en œuvre une politique prévisionnelle de développement, de mobilité et d'évolution des ressources humaines.

Vous participerez aux réflexions et aux études touchant à la gestion des ressources humaines, au niveau du Groupe.

Réf. 1997

GESTION DES RÉMUNÉRATIONS

Vous disposez d'une solide expérience de l'élaboration des politiques salariales en milieu industriel. Vous connaissez l'ensemble des éléments constituant les rémunérations de populations diverses (salaires, primes, intéressements, participation, actionnariat...) et vous maniez les techniques statistiques appropriées.

Vous piloterez, pour le Groupe et ses filiales, les opérations salariales annuelles et vous serez le garant de l'application des politiques générales dans ce domaine. Vous élaborerez et vous proposerez ces politiques à partir d'enquêtes, d'études et de contacts internes et externes.

Réf. 1998

Les responsabilités couvertes par ces fonctions nécessitent de réelles qualités de contact et de négociation. Au sein d'une Direction disposant de moyens importants, elles impliquent un fort potentiel d'évolution.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence du poste concerné, à notre Conseil, qui vous assure d'une totale confidentialité.

MILO
Ressources Humaines
3, avenue des Ternes. 75017 PARIS

AD'COM.

Edition publicité
Pour ne pas être pris en faute...
Relecteur HF

En liaison avec le responsable trafic :
Assurer la relecture et le contrôle qualité de nos annonces, aux différentes étapes de leur fabrication.
Réaliser en interface avec les chefs de publicité et le studio les corrections nécessaires.
C'est la mission importante que vous confie cette agence de publicité et de communication (100 personnes) située à PARIS SAINT-LAZARE.
Vous avez environ 25 ans et possédez une formation de type Ecole de Journalisme.
Débutant ou disposant d'une première expérience dans la presse ou chez un photocomposeur, vos qualités (rigueur et esprit d'initiative) et votre impact personnel vous permettent d'imposer vos décisions.
La rémunération est attractive et fonction de l'expérience.
Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. 8100 J, à Christian Bang-Rouhet - OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines
PARIS LYON



GROUPE BANCAIRE

recherche dans le cadre de l'extension de ses activités financières

1 DIPLOME GRANDE ECOLE *HF*

X - CENTRALE - ENSAE

pour prendre en charge, au sein du département des affaires financières le poste de "RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT", axé essentiellement sur :

- la recherche et l'élaboration de modèles d'arbitrages,
- le développement du marché des options.

Envoyer CV, photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 5663 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS recherche

Ingénieurs Projets

Vous êtes motivés et dynamiques, venez rejoindre notre équipe projet.
Vous participerez à toutes les étapes d'un projet :
analyse, conception et réalisation des systèmes et réseaux radiocommunications (VHF-UHF).
Assistés par le Service Technique, vous assurerez le suivi des projets en étroite collaboration avec nos Ingénieurs Commerciaux.
L'anglais et/ou l'allemand appréciés.

Adresser C.V. détaillé et photo, à
AUTOPHON S.A.
72/76, rue Paul-Vaillant-Couturier
92301 LEVALLOIS-PERRET

Matériaux nouveaux

Ingénieur R & D

Notre société (100 personnes, 60 MF de CA) connaît une croissance rapide sur un marché très porteur : la conception, fabrication et commercialisation en grande série de pièces moulées en matériaux composites.
Le développement de projets très diversifiés nous conduit à rechercher un jeune ingénieur (AM, ENSI, INSA ou équivalent), débutant ou justifiant d'une première expérience.
Nous lui confierons la conduite de plusieurs projets d'application, de mise au point de produits et procédés.
Ce poste représente un réel challenge pour un candidat imaginatif et concret désirant s'investir dans un environnement évolutif et motivant.
La pratique de l'anglais est souhaitée.
Vous serez basé dans une agréable région du Sud-Ouest de la France.
Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 514 B, à Etienne Simonnet, OC Conseil, 34 Bd Haussmann 75009 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines
PARIS LYON

NORD VAUCLUSE

JEUNE INGENIEUR - BAC + 4 FUTUR RESPONSABLE DE PROJET

Attiré par un travail technique de haut niveau en relation avec un réseau commercial international vous souhaitez devenir

Responsable d'affaires

de notre département «Séparation par Membranes».
Notre société 100 millions de CA, possède un marché exclusif (grâce à l'utilisation d'une technologie dérivée des applications nucléaires), dans les secteurs de l'agro-alimentaire, des biotechnologies, de la chimie et autres industries.
Nous souhaitons rencontrer un «technicien» (même débutant), alliant à une formation de base en hydraulique, thermique (génie chimique), une bonne connaissance en automatisme pour développer, prendre en charge et assurer le suivi des affaires réalisées avec notre clientèle.
Compte tenu de la nature du poste, la maîtrise des langues (anglais, allemand, espagnol), ainsi qu'une disponibilité aux déplacements (France et Etranger), sont vivement souhaitées.
Une étude de poste, détaillée, sera envoyée à chaque personne présélectionnée.
Merci d'adresser votre dossier sous référence 1104 à notre Conseil qui l'examinera en toute confidentialité.
Cabinet Genton, 2 rue de la République, 84000 Avignon.

Membre de Grand Delta Conseils

Cabinet GENTON
Avignon-Lyon

média-system

OUTRE-MER

IMPORTANTE SOCIETE DE MAINTENANCE D'EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES RECHERCHE POUR UNE MISSION LONGUE DUREE, EN FAMILLE :

UN INGENIEUR

CAPABLE D'ANIMER UNE EQUIPE DE TECHNICIENS DE MAINTENANCE.

30-40 ans, diplômé d'une école d'électronique, vous maîtrisez parfaitement le secteur de la vidéo professionnelle noir et blanc, couleur (Pal, Secam) caméras, moniteurs équipements de régie. Votre connaissance des émetteurs récepteurs (VHF, UHF, BLU) fixes et mobiles serait un plus.

Rigueur, disponibilité et sens de l'organisation vous seront indispensables.
Dans cet environnement il vous faudra parler anglais. Permis B exigé.

Adressez-nous C.V., photo et prétentions sous réf. 17719 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Marconi
Instruments



LEADER EUROPEEN EN TEST/CAO

Filiale d'une multinationale importante (47 usines dans le monde), MARCONI FRANCE a acquis son autorité en confirmant sa position avec 50 % du marché français.
Malgré cela MARCONI lance une nouvelle gamme de CAO - DAO - IAO et recherche

INGENIEURS D'APPLICATION XAO

Ces Ingénieurs ou Techniciens supérieurs devront avoir l'une des expériences suivantes : Conception de circuits imprimés, support technique ou exploitation système CAO.
Connaissance de l'anglais indispensable.
Lieu de travail : EVRY.
Ecrire avec C.V. + prétentions + enveloppe à votre adresse, sous la référence MI/ML2 à

michel jouhannaud conseils
40 bis, avenue de Saxe - 75007 PARIS

MEDIA PA

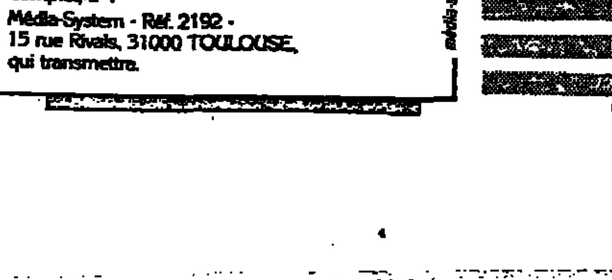
Constructeur Automobile de dimension internationale renforçant le service développement de la C.A.O. de son Bureau d'Etudes recherche des

INGENIEURS D'APPLICATIONS CAO

X, Mines, Centrale, Supélec,...

débutants ou ayant déjà acquis une première expérience en informatique appliquée à la mécanique (connaissance d'EUCLID ou du matériel VAX appréciée).
Vous serez chargés de DEVELOPPER des programmes d'application pour des bureaux d'études automobiles (carrosserie, mécanique) et d'étudier la faisabilité d'applications avant la mise en place des nouveaux logiciels.
Notre groupe offre à des candidats de valeur d'intéressantes perspectives d'évolution en bureau d'études, fabrication, méthodes...
Merci d'adresser votre candidature sous réf. 733 à l'agence Anne Perru Conseil : 3, rue de Liège, 75009 Paris.

Importante société *Midi-Pyrénées* recherche



diplômés SUPELEC, ENSEEIHT ou équivalent

Salaire motivant, mobilité exigée.
Poste évolutif - voiture fournie.
Merci d'adresser un dossier de candidature complet, à :
Média-System - Réf. 2192 -
15 rue Rivals, 31000 TOULOUSE,
qui transmettra.

média-system

elf aquitaine

recherche pour sa filiale **ELF ANTARGAZ**

Ingénieur Technico-Commercial

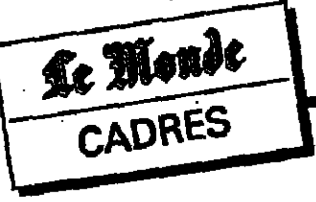
DIRECTION REGIONALE DE NANCY.
Il est responsable pour la direction régionale de l'ensemble du secteur industriel. Démarches et négociations commerciales, réalisations d'études technico-économiques, interventions techniques.

Il saura animer et motiver l'équipe technico-commerciale.

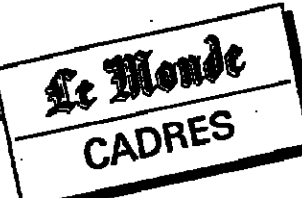
Nous souhaitons rencontrer pour ce poste des Ingénieurs Thermiciens diplômés A.M., INSA, IDN, ENSI... justifiant d'une **expérience dans un domaine similaire.**

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. à ELF ANTARGAZ, Service Recrutement 4, rue Léon Jost, 75017 PARIS. Confidentialité assurée.

CONTESSE



Le Monde CADRES



ETRE LE CHEF DU DEPARTEMENT contrôle de gestion et planification DANS UNE BANQUE REGIONALE à Marseille

Contrôle des coûts, de la productivité, soutien logistique au marketing, application de la réglementation bancaire, c'est le rôle du département contrôle de gestion et planification dans notre entreprise décentralisée.

Nos 50 points de vente répartis sur 13 départements jouissent d'une grande autonomie.
Vous devrez d'abord assister les unités dans leurs définitions d'objectifs et utiliser ou concevoir des outils d'optimisation et de contrôle des résultats.
Il vous faudra également monter des systèmes de dynamisation financière, clef de voûte de la motivation des unités par rapport au siège.

Pour ce poste de responsable de département qui compte 10 salariés, une expérience de 5 ans dans une fonction similaire dans le secteur bancaire serait un plus très déterminant.

Si notre offre vous intéresse, merci de faire parvenir votre dossier de candidature (lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions) sous référence 3838 à AXIAL Publicité, 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Le Monde

Avec 900 millions de chiffre d'affaires, des ventes Presse et Publicité en hausse, une diversification des produits et 1000 personnes, notre Journal construit son avenir d'entreprise performante dans le monde des médias. La Direction Financière recherche un professionnel de la comptabilité pour

Mettre en oeuvre les systèmes de gestion et animer les équipes comptables

Votre fonction sera évolutive : dans un premier temps, vous participerez à la conception, à l'élaboration et à la mise au point des systèmes de gestion, de la comptabilité analytique aux tableaux de bord, en collaboration étroite avec le Contrôleur de gestion et le Directeur de la comptabilité. A partir de ces nouveaux outils et systèmes, vous rédigerez l'ensemble des procédures qui présideront aux nouvelles méthodes de travail des équipes comptables -une quinzaine de personnes- dont vous assurerez la formation. Dans un deuxième temps, lorsque ces outils, ces systèmes et ces procédures s'avèreront opérationnels, votre engagement dans ces réalisations vous amènera à prendre le leadership des équipes comptables que vous encadrerez, animerez et contrôlerez. Pour ces fonctions très larges, nous souhaitons rencontrer des professionnels de la comptabilité en milieu industriel possédant 5 à 8 ans d'expérience réussie dans des missions similaires avec éventuellement un passage en Cabinet-d'Audit. En plus d'une formation supérieure d'écoles de commerce ou de gestion, avec le DECS, nous apprécierions une spécialisation en organisation. Ces responsabilités font appel aussi bien à la rigueur et à l'imagination, à l'autorité et à la concertation, à la souplesse et à la ténacité. Nous parlerons ensemble de votre rémunération et de votre évolution dans notre structure.
Merci d'adresser votre dossier + CV + photo + prétentions à notre Conseil, 10, rue du Colisée - 75008 PARIS, sous la référence 303.

PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL

Ingénieur Mécanicien
concrétisez de nouveaux produits

Votre expérience d'au moins 3 ans en bureau d'études vous à permis de valoriser votre diplôme grande école.
Dans un environnement pluridisciplinaire (optique, mécanique, chimie), nous vous proposons de prendre en charge à un haut niveau études et conception de moyens de réalisation de nouveaux produits. L'évolution vers la coordination des phases de conception et le suivi des moyens d'industrialisation et de mesure nécessite des qualités de contact, un esprit de synthèse et une imagination liée à un bon sens pratique.
Intégrer ESSILOR, premier groupe français en optique lunetterie et présent dans le monde entier, c'est opter pour une carrière évolutive, où votre valeur individuelle sera optimisée en fonction de vos aspirations et de vos capacités.
Poste basé dans le Val de Marne.

Merci d'adresser votre CV manuscrit, photo et prétentions sous référence 108 M à :
ESSILOR INTERNATIONAL - Service Affectations
57, av. de Condé 94100 SAINT-MAUR

LEVI-TOURNAY/ASSCOM



ETABLISSEMENT FINANCIER SPECIALISE DANS L'EQUIPEMENT DU FOYER ET DISPOSANT DE PLUSIEURS AGENCES recherche

Directeurs régionaux
Inspecteurs commerciaux

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 17757 à CONTESSE PUBLCITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

PEUGEOT S.A.

La direction des Sociétés européennes de financement du groupe recherche dans le cadre de son SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE

son CHEF DE PROJET

dans les domaines FINANCIERS et GESTION

Intégré à une équipe motivée, il aura à concevoir, en collaboration avec les sept filiales européennes, les nouveaux systèmes d'information, les procédures et les moyens informatiques nécessaires à ces domaines.

Il assurera le suivi des développements informatiques et leur mise en place ultérieure en filiales.

Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure (INGÉNIEUR + Formation comptabilité/gestion), parlant anglais, le candidat disposera d'une expérience de 5 à 8 ans acquise dans un service Organisation ou Informatique d'une société financière ou d'une banque.

Connaissance de la méthode MERISE, des grands progiciels comptables appréciée.

Le poste, basé à PARIS, nécessite des déplacements de courte durée en Europe.

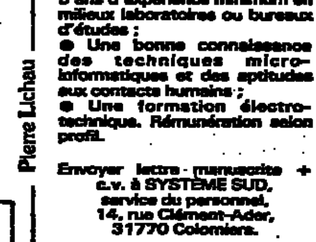
Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo à PEUGEOT S.A., Gestion du Personnel, 75, avenue de la Grande-Armée, 75116 PARIS.

Publicité édition... La circulation libre d'une belle impression
Responsable trafic

En liaison avec le responsable du studio, gérer l'ensemble du planning de fabrication des annonces.
Jouer un rôle entre les groupes conseils et le studio, en tenant compte d'impératifs à la fois commerciaux et techniques.
Animer l'équipe «TRAFIC» (6 personnes) et assurer le contrôle -qualité et délais de réalisation- des documents techniques.
C'est la mission valorisante que vous propose cette dynamique agence de publicité et de communication (100 personnes), située à PARIS SAINT-LAZARE.
Vous êtes jeune (25-30 ans) et possédez une formation de type BTS école ESTIENNE.
Votre expérience significative acquise dans l'édition ou la publicité vous donne une excellente connaissance des techniques de fabrication (photocomposition, maquette, photogravure...).
Rigueur et sens des décisions sont nécessaires, mais votre esprit de gagneur optimiste, sensible aux impératifs commerciaux vous donne un atout supplémentaire.
La rémunération est de nature à motiver un candidat de valeur.
Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. 8100 H à Christian Bang-Rouhet - OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.



P A R I S   L Y O N



Dans le cadre d'un projet de réalisation d'un important Centre de données, Etablissement Public recherche :

JEUNE INGENIEUR SYSTEME

Dans ce projet à technologie avancée (superminis, processeur vectoriel, réseaux local et à distance, disques optiques numériques...), il sera le responsable, au sein de l'équipe d'encadrement, de la partie relative au système d'exploitation, réseaux, interfaces spéciaux...

Profil recherché : niveau Ingénieur (INSA, ENSEEITH ou ENSIMAG) ou DEA/DESS INFORMATIQUE.
1 à 3 ans d'expérience souhaités sûr mini scientifique 32 Bits.
Si nécessaire, une formation complémentaire « Constructeur » sera assurée après embauche.

Lieu de travail : BRETAGNE OUEST.

Prière d'adresser C.V. à IFREMER - Service du Personnel - 66, avenue d'Iéna - 75116 PARIS.

Pierre Lichau

SYSTÈME SUD recherche RESPONSABLE PRODUITS

Il aura pour mission :
● La responsabilité technique du produit LEMCO 7 et de ses dérivés au sein de l'équipe de recherche et de développement de lecteurs électro-optiques ;
● Le soutien technique auprès du SAV de Système Sud Formation, les relations auprès des contrôles techniques : constructeurs de caisses, sociétés de services d'ingénierie et services techniques industriels ;
● La maîtrise technique et prospection, l'adaptation du produit aux applications clients et développement de produits dérivés. Analyse de fiabilité.
La réussite dans ce poste implique :
● BTS, DUT ou licence avec 5 ans d'expérience minimum en milieux laboratoires ou bureaux d'études ;
● Une bonne connaissance des techniques micro-informatiques et des aptitudes aux contacts humains ;
● Une formation électrotechnique. Rémunération selon profil.

Envoyer lettre manuscrite + c.v. à SYSTEME SUD, service du personnel, 14, rue Clément-Ader, 31770 Colomiers.

Société d' EXPERTISE COMPTABLE recherche

ASSISTANT CONFIRMÉ

pr miss. surveil. et rév. + analyses économiques. BTS/DECS mini., ESC apprécié, 2 à 3 ans expérience comme réviseur.

Envoyer c.v. et prétentions à GUY-ELBAUM FIDUCIAIRE, 115, rue Cardinet, Paris-17e.

CONSTRUCTEUR MICRO recherche URGENT

TECHNICIEN SOFT
TECHNICIEN HARD

formation BTS ou IUT

INGÉNIEUR

LOGICIEL diplômé.
DÉBUTANTS ACCEPTÉS.
Libre de suite.
Tél. pour R.-VS 47-54-74-62.

Compagnie théâtrale recherche

ADMINISTRATEUR

chargé de gestion, rech. financement, diffusion. Adr. c.v. à Compagnie du Trèfle BP 542 74014 Annecy Cedex.

Vous cherchez un métier ?
L'UNIVERSITÉ PARIS-XII VAL-DE-MARNE à CRÉTEIL
vous propose une
PRÉPARATION au CONCOURS de RECRUTEMENT D'ÉLÈVES INSTITUTEURS
Inscriptions :
jusqu'au 9 janvier 1987 inclus.
Début des cours le 12 janv. 87
Pour tous renseignements prenez contact avec :
le Centre de formation des maîtres de l'université Paris-XII avenue du Général-de-Gaulle, 94100 Créteil Cedex.
Tél. : 48-98-91-44, p. 2298 ou TELETEL 3614 code UPUM.



Communiqué de Presse

Bertram DURAND, Vice Président de la Chambre Syndicale des Conseils en Recrutement et Directeur depuis 20 ans de CNPG Conseil, vous annonce la **création** de :

CNPG Ressources Humaines S.A.

Cette Société regroupe des activités de Conseil en Recrutement, Outplacement, Management Social, Formation et Communication.

René PATTOU, en tant qu'associé, en prend la Direction Générale. Il était précédemment Directeur Général au sein du goupe P.A. où il a exercé pendant 16 années.

CNPG Ressources Humaines s'installe :
61/63 rue des Belles Feuilles, 75116 PARIS
Tél : (1) 45 53 98 88

DESSEIN

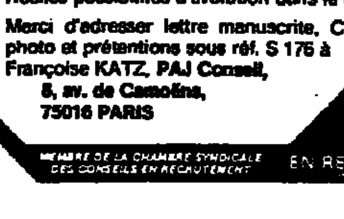
LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE CHIMIQUE MULTINATIONAL recherche

ingénieur commercial
basé PARIS

Agé de 28 ans minimum, de formation chimie (université, école type IFC), il possède impérativement quelques années d'expérience (commerciale ou non) dans le domaine des caoutchoucs.
Il aura pour mission de vendre, sur toute la France, des produits élastomères et auxiliaires aux industriels de l'automobile et des techniques avancées.
Anglais courant nécessaire.
Moyenne de déplacements prévus hors région parisienne : une semaine/mois.
Rémunération fixe non inférieure à 200 000 F (à négocier) + frais + voiture de fonction.
Réelles possibilités d'évolution dans le Groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. S 176 à Françoise KATZ, PAJ Conseil, 8, av. de Camoëns, 75016 PARIS

Lion Publicité



MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



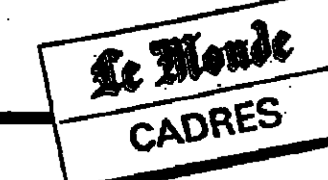
Jeune ingénieur chimiste

Sous l'autorité du Responsable du département assistance à la clientèle, il sera l'interlocuteur des clients pour répondre à toutes les questions techniques d'une partie du marché européen.
Une expérience de quelques années dans l'industrie de la peinture ou des matières plastiques serait un plus.
Parfaite connaissance de **l'ALLEMAND** ou de **l'ANGLAIS**, la langue moins maîtrisée devra être perfectible très rapidement.
De 30 ans environ, le candidat devra justifier de ses compétences techniques et de ses qualités commerciales.
Ce poste peut également s'adresser à un candidat débutant, une formation lui étant assurée.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 61363 à CONTESSE PUBLICITE 16, place du Général-de-Gaulle, 59800 LILLE qui transmettra.

CONTESSE

هكذا من الاصل



INTERNATIONAL

CABINET FRANÇAIS D'AUDIT

RECHERCHE D'URGENCE

REVISEURS

pour Paris et Bordeaux
ayant au moins
2 ans d'expérience en audit
Formation supérieure
Envoyer C.V. + photo à :
GDV 114, av. Charles-de-Gaulle
92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

Le Département du Val-de-Marne

organise
un concours normal et un concours spécial
« OPTION INFORMATIQUE-ANALYSTE »

D'ATTACHÉS DU CADRE DÉPARTEMENTAL

A PARTIR DU 22 JANVIER 1987

Conditions :
- être âgé, au 1er janvier de l'année du concours de moins de 35 ans (sauf dérogations prévues par les textes) ;
- être titulaire de l'un des diplômes requis pour le premier concours d'entrée aux Instituts Régionaux d'Administration, ou Bac + 3 ;
- être de nationalité française.

Date limite de clôture des inscriptions :
mercredi 31 décembre 1986, à 16 heures, délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi.

Pour tout renseignement, s'adresser à :
Hôtel du Département du Val-de-Marne
Direction du Personnel Départemental
Bureau du Recrutement - 4e étage - Bureau 405
Avenue du Général-de-Gaulle - 94011 CRETEIL Cedex
Téléphone : 48-99-94-00 - Postes 24.82 ou 24.05.

Pour Poste en Région Parisienne
recherchons

INGÉNIEUR BREVETS

- Diplômé Grande Ecole d'Ingénieurs mécanique et électricité/électronique.
- 5 ans de pratiques dans un service brevets ou dans un cabinet de conseil.
- Diplômé CEIPI apprécié - Anglais indispensable, Allemand souhaité.

Adresser C.V., prétentions et photos sous n° 23.414, réf. à porter sur enveloppe à
LA PUBLICITÉ FRANÇAISE
23/27, av. de Neuilly - 75116 PARIS, qui transmettra.

Journal pour enfants

RECHERCHE

- **UN (E) RÉDACTEUR (TRICE)**

Pigiste expérimenté (e)
– Rubrique courrier - Infos diverses, etc.

- **UN (E) RÉDACTEUR (TRICE)**

Publicitaire - Pigiste expérimenté (e) en communication en direction des enfants.

Ecrire au MONDE PUBLICITÉ
sous n° 8.195
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Important organisme de prévoyance Paris,
recherche

Responsable Marketing

pour la promotion d'activités sociales

Pour créer ce poste, nous souhaitons un diplômé ESC, 30 ans minimum, ayant déjà une expérience réussie dans le développement d'actions de promotion et de marketing dans ces domaines, dans le cadre d'une agence de promotion ou pour le compte d'une entreprise.

Salaire de l'ordre de 250.000 F au départ. Possibilité d'évolution de carrière.

Veuillez écrire
en précisant
expérience
sous réf. 1165 M.

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder - 75009 Paris

POUR IMPORTANT CABINET PARISIEN
COMMISSARIAT AUX COMPTES ET AUDIT

EXPERT

Niveau manager cabinet international

CHEFS DE MISSION

(Formation Supérieure)

Libres rapidement

Adr. C.V., photo et prétentions à :
Me NOUVEL, 9-13, rue Saint-Amand, 75015 Paris.

CENTRE DE RECHERCHES
PARISIEN
propose

1 POSTE DE GESTION ET D'ADMINISTRATION

auprès d'un responsable scientifique. Niveau minimum licence de droit, ou toute maîtrise, environ 28 ans.

Env. c.v. à AFRI, tour 66 4, pl. Jussieu, 75252 Paris Cedex 05 avant le 12 décembre 1986.

RECHERCHONS

TRADUCTEURS(TRICES)
MÉDICAUX(ES)
EXPÉRIMENTÉS(ES)

Langue maternelle anglaise.

C.V. à Kraus, 2, rue de la Cossonnerie, 75001 PARIS.

---

1) AGENTS COMMERCIAUX

expérience dans le tourisme dynamiques, minimum 3 ans d'expérience.

2) BILLETISTES

SNCF/AGENCE sur ESTÉREL, 3 ans expérience minimum.

3) CHEFS D'AGENCE VOYAGES

mini. 4 ans d'expérience.

4) FORFAITISTES

T.O. expér. 2 ans minimum.
POINT Z ETT 42-71-71-71
51, rue Turbigo, Paris-3e.

INFORMATIS

TECHNIQUES DE POINTE
PROJETS TRÈS VALORISANTS

INGÉNIEURS BULL

SYSTÈMES BULL
DPS 6 - DPS 7 - DPS 8
Importants projets de développement et de qualification.

CHEFS DE PROJET

BULL DPS 7 - DSA
Ayant de la « bouteille ».
Capables d'intuitions et d'imagination aboutissant à des solutions fiables.
Pour encadrer
une équipe d'ingénieurs.

INGÉNIEURS SYSTÈME

Pour développement de
MONITEURS TEMPS RÉEL
expérience UNIX - C-68000

INGÉNIEURS RÉSEAUX

TRANSPAC - X25 - DSA - SNA
PROJETS TÉLÉMATIQUES

INGÉNIEURS PROCESS

Projets de simulations
MILITAIRES
SEL 32, CONCEPT (GOULD)
26, r. Daubenton 5e 43-37-99-22.

Centre de formation
recherche H. ou F.

FORMATEURS VACATAIRES SPÉCIALISÉS

- Informatique grands systèmes.
- Informatique de bureau.
- Animation des ressources humaines.

Diplômes de l'enseignement supérieur, expérience pédagogique confirmée.

Envoyer lettre de candidature manus. + c.v., photo et prét. sous le n° 8 218 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

+ de 25 ans
vous avez un DUT
ou MST informatique
(matériel/logiciel).
Vous lisez l'anglais
et maîtrisez parfaitement
la langue française.
Venez vous joindre à notre équipe de traducteurs.
Adresser lettre manuscrite
c.v. + photo,
réf. P.B. Publicité,
16, avenue de Friedland,
75008 Paris qui transmettra.

CABINET DE TRADUCTIONS
recherche

TRADUCTEUR TECHNIQUE
Anglais, allemand vers le français
Expér. en brevets souhaitée
Ecrire sous le n° 8.220
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

LE LABORATOIRE DE
MICROSTRUCTURES ET DE
MICROÉLECRONIQUE.
C.N.R.S.
196, av. Henri-Ravera,
92220 BAGNEUX

rech. sur postes temporaires
- 1 INGÉNIEUR DE RECHERCHE
- 1 INGÉNIEUR D'ÉTUDES

pour développer le masquage électronique. Connaissances souhaitées :
techniques instrumentales
informatique éventuellement
Microscopie électronique.

PMI Côte d'Opale
spécialisée dans les matériaux performants pour les haute températures

recherche un

JEUNE DIPLOMÉ EN CHIMIE

pour seconder son Directeur Recherches & Développement
animer son laboratoire et participer activement aux actions qualité
La fonction nécessite un grand dynamisme, un esprit créatif et ouvert et une adaptation facile au travail en équipe
Des affinités avec les sciences des matériaux et la pratique de l'anglais seraient des atouts supplémentaires

Ecrire sous le n° 8.194 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

SOCIÉTÉ recherche

JURISTE

Formation et expérience
NOTARIALES
Poste à responsabilités
Lieu de travail Opéra
Téléphone : 42-61-60-58.

INSTITUT PASTEUR

recherche
pour son laboratoire de

MICROSÉQUENCE

UN INGÉNIEUR

De formation chimiste
ou biochimiste
pour la conduite
et la maintenance de séquenceurs en phase gazeuse et en phase liquide et de HPLC au sein d'un laboratoire d'une unité de recherche.

Il aura acquis une expérience de 5 ans en chimie des protéines et aura conduit des appareils de haute technologie (HPLC, analyseurs...).

Une formation ou une expérience d'électromécanique ainsi que du traitement informatique des banques de données constitueront un atout supplémentaire.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès
de M. A.D. STROSBERG.
Tél. : 45-68-88-35.

Les candidatures doivent être envoyées à M. DUCHATELLIER,
directeur du personnel
et des affaires sociales,
INSTITUT PASTEUR,
28, rue du Docteur-Roux,
75724 PARIS CEDEX 15.

Concessionnaire auto
marque française
banlieue Est
recherche
cause expansion

CHEF COMPTABLE QUALIFIÉ(ÉE)

Pour seconder le chef d'entreprise. Niveau DECS contrôleur de gestion.

S'abstenir si aucune connaissance automobile.
Envoyer c.v. manuscrit avec photo n° M, 14 753
BLEU, 17, rue Lebel,
94307 Vincennes Cedex
qui transmettra.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

RECHERCHE

INGÉNIEURS GDES ÉCOLES ou UNIVERSITAIRES

ENST, ESE, ENSIMAG, INSA ENSI, DEA, etc.

Pour assurer des dévelop. en :
- logiciels de base ;
- logiciels d'application temps réel ;
- télécom. réseaux ;
- CAO, CFAO, IA.

Ecrire à SDI, 78-80, av. Galliéni
Tour Galliéni 1
93174 BAGNOLET Cedex.

STÉ D'INGÉNIERIE
recherche des
COMPÉTENCES
pour renforcer son équipe

MITRA.

Tél. Mme Landois 43-77-42-45.

Leader mondial sur son créneau en fort développement — filiale groupe international réputé, engage pour son centre de produits européen situé en région parisienne nord

INGÉNIEUR TECHNICO-CIAL

- Ingénieur de formation ENSI ou similaire, 35 ans optimum ; aura pour mission : prospection, analyse des besoins, établissement des offres, négociations, ventes, suivi des clients sur l'Europe de l'Ouest.
- Anglais, parlé et écrit. Expérience souhaitée des installations genre tri automatique postal, pharmacies, transporteurs... Connaissances logistique + automatismes appréciées ; formation spécifique au produit assurée.

Ecr. avec C.V. dét., photo, prét. s. réf. 5136-M à Guillon Sélection, 93, rue Jouffroy, 75017 Paris
(réponse et discrétion assurées).

Sté E.C. recherche

COLLABORATEUR DECS - MSTCF

pour mission de commissariat aux comptes, expérience cabinet indispensable

Env. C.V., photo et prét. à SGSP, 1, rue de Chazelle, 75017 Paris.

Pour accéder à un emploi de
CADRES DANS
L'HOTELLERIE, cette
formation INFATH
vous est destinée
TECHNICIEN
D'HÉBERGEMENT
(management, gestion marketing)
durée 8 mois. Niveau bac avec anglais. Possibilités de stage en Grande-Bretagne
Frais d'études : 18.000 F.
Possibilités de règlement échelonné. Recrutement en cours pour rentrée
le 22 décembre 1986
Rens. et dossier de candidature au CFTH « Le Manoir »
Chemin-des-Aigles, 60270
Gouvieux-Chantilly
Tél. (16) 44-57-57-33.

CANADA
Spécialistes en aérospatiale

Avionneur de premier plan à l'échelle internationale, Canadair produit le biréacteur d'affaires Challenger, l'amphibie CL-215 et trois systèmes de reconnaissance aérienne sans pilote, et exécute d'importants sous-traités commerciaux et militaires.

Depuis toujours, nous mobilisons nos ressources pour concevoir et fabriquer des produits polyvalents, et récemment, nos efforts ont mené à la création de plusieurs postes stimulants dans les domaines suivants:

Conception
- Cellule
- Mécanique/propulsion
- Avionique
- Fiabilité/maintenabilité

Soutien
- Coordination d'essais en vol
- Rédaction technique
- Rédaction de soumissions et propositions
- Essais de fonctionnement

Analyse
- Masses
- Charges
- Contraintes
- Performances aérodynamiques

Nous cherchons des professionnels qui désirent progresser au sein d'une société dynamique et qui possèdent un diplôme d'études technologiques ou un baccalauréat en génie ou en sciences, et cinq à sept années d'expérience pertinente en aérospatiale militaire ou commerciale.

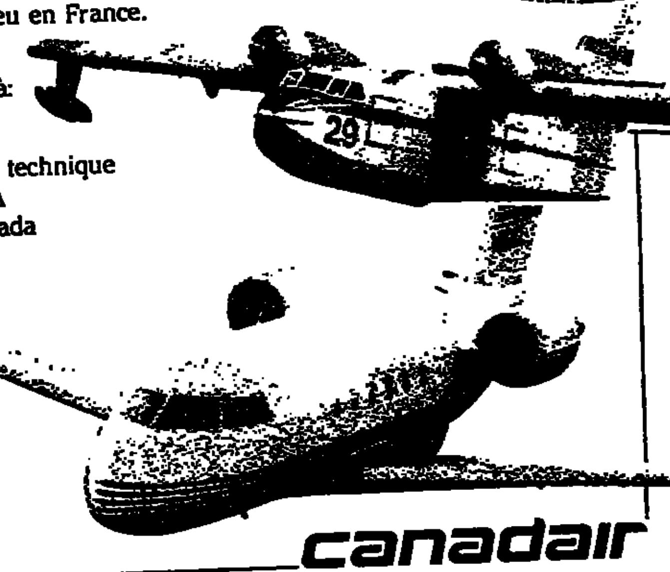
Nous offrons un salaire des plus intéressants ainsi qu'une vaste gamme d'avantages sociaux, dont un régime d'épargne et de placement exceptionnel financé par l'employeur, et un régime d'assurance médicale et dentaire complet. De plus, vous vivrez dans le milieu enrichissant que constitue la grande région de Montréal. Une généreuse indemnité de relogement est prévue.

Salaire : 30 000 $ à 50 000 $ (selon les qualifications)

Les entrevues auront lieu en France.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

CANADAIR LIMITÉE
Service du recrutement technique
C.P. 6087, Succursale A
Montréal, Québec, Canada
H3C 3G9



canadair

LUXEMBOURG
General Manager Trade Finance

Our client is a highly respected Scandinavian Bank based in Luxembourg. As a result of substantially increased trade finance activity, it now seeks to expand this department even further by the appointment of a senior banker to spearhead the development.

Ideally candidates will be aged 35-45, and possess good all-round experience of trade financing techniques.

Fluency in English is required, with a good working knowledge of French. Basic German would be a distinct advantage.

The prime responsibilities will be to maintain and develop contact with clients throughout Europe and to supervise the trade finance department and its staff of eight.

Travel will be involved.

If you feel you have the right qualifications for the position, please send your full Curriculum Vitae in confidence to: Felix Meyer-Horn, Consultant, Jonathan Wren International Ltd, 170 Bishopsgate, London EC2M 4LX Tel: (01) 623 1266 Fax: (01) 626 5258.

London • Sydney • Hong Kong



INTERNATIONAL



LONDRES

INVESTMENT BANKING

Vous avez déjà valorisé votre formation supérieure (H.E.C, X, Centrale, Sciences Po, ou équivalent) pendant deux ans environ dans la Banque (ou dans le Département Trésorerie d'une Multinationale), et cette expérience conforte votre motivation pour une carrière ambitieuse dans ce secteur.
Un parfait bilinguisme Français-Anglais est nécessaire pour être rapidement opérationnel.
Au sein de notre Département Banque d'Affaires, nous mettrons à rude épreuve votre puissance de travail, votre aisance pour la communication écrite et orale, vos qualités de rigueur et votre réelle capacité intellectuelle à évoluer parmi les meilleurs.
En contrepartie, nous vous offrons des perspectives d'avenir très motivantes et des conditions de rémunération particulièrement stimulantes.
Nous remercions les candidats intéressés de faire parvenir leur dossier complet de candidature (C.V. + lettre manuscrite + niveau de rémunération actuelle) aux consultants de A.I.R., 93, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, sous réf. 129. Les entretiens seront en partie menés en Anglais.

aiR

ASSISTANCE INTERNATIONALE EN RECRUTEMENT

média-system

A COMISSÃO DAS COMUNIDADES EUROPEIAS

organiza
um concurso documental reservado para nacionais portugueses para o preenchimento de 1 lugar de

CHEFE DE SERVIÇO

especializado na Direcção-Geral Pescas (m/f)

(☐ Formação universitária indispensável; ☐ 12 anos de experiência profissional).
Para maiores informações, peça o aviso de concurso a:

LA COMISION DE LAS COMUNIDADES EUROPEAS

organiza
un concurso de méritos reservado a nacionales españoles para 2 puestos de

JEFE DE DIVISION

en las direcciones generales Presupuesto y Personal y Administración división «Ingeniería Informática» (m/f)

(☐ Formación universitaria indispensable; ☐ 15 años de experiencia profesional).
Para los detalles solicitar los anuncios de concurso a:

Commission des Communautés Européennes, Division Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 BRUXELLES. Tél.: 02/235.11.11.

SOCIETE MINIERE RECHERCHE POUR SON EXPLOITATION DE MAURITANIE

2 INGENIEURS CHEFS DE SERVICE ENTRETIEN

- *POUR LE SERVICE ENTRETIEN ELECTRIQUE*
  Ingénieur Electricien confirmé possédant une expérience des automatismes et de l'électronique. *Réf. 3789/A*
- *POUR LE SERVICE ENTRETIEN MECANIQUE*
  Ingénieur Mécanicien confirmé ayant acquis une expérience en traitement de minerai. *Réf. 3789/B*

Ces deux fonctions impliquent la définition des programmes d'entretien adaptés aux besoins de l'usine d'enrichissement et la responsabilité technique et financière des interventions, dans le souci permanent du respect des règles de sécurité.
Ils veilleront à la formation du personnel placé sous leur autorité.

CHEF CONTREMAITRE ELECTRICIEN

Ce technicien supérieur de formation BTS-DUT devra planifier et coordonner les activités des différentes équipes d'entretien électrique de l'usine d'enrichissement.
Il réglera, soit directement, soit par l'intermédiaire du C.M. d'ordonnancement, les problèmes techniques et l'organisation du personnel.
Une expérience importante de l'entretien du matériel électrique spécifique aux manutentions (HT, MT, BT) est indispensable. *Réf. 3789/C*

CONTREMAITRE MECANICIEN SUPERVISEUR

Titulaire du BEI, il possède une expérience approfondie de la mécanique lourde et des systèmes de manutention.
Il sera chargé des dépannages et des entretiens programmés sur l'ensemble des installations mécaniques de l'usine d'enrichissement de minerai. *Réf. 3789/D.*

Merci d'adresser lettre de candidature avec c.v. détaillé, prétentions et date de disponibilité en précisant la référence du poste choisi à AXIAL Publicité, 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

ASSOCIATION HUMANITAIRE

Nous scolarisons 24 000 enfants dans le tiers-monde Grâce à un système original de parrainage individualisé.

nous recherchons nos

RESPONSABLES DE PROJETS POUR L'AFRIQUE

Ces postes impliquent :

- la conception, la programmation, la mise en place et le suivi des actions de développement ;
- la gestion administrative et humaine du projet.
- des relations avec les autorités locales ;

En plus de qualités reconnues d'organisateur et de gestionnaire rigoureux, vous avez l'esprit pionnier, jeune, dynamique.
Vous êtes disponible très rapidement.

Si vous souhaitez vivre une exceptionnelle aventure humaine pendant quelques années, envoyez : lettre manuscrite, c.v. et prétentions, s/réf.

AideetAction

78-80, rue de la Réunion, 75020 PARIS.

Le projet EUREKA s'organise à Bruxelles.

Le Directeur du Secrétariat du projet européen de coopération technologique EUREKA, après avoir constitué son équipe de Cadres, recherche son

Assistant/chef de cabinet HF.

Homme ou Femme de communication, il aura à assurer la coordination des relations entre le Directeur et son environnement immédiat interne et externe, et aussi entre les différents membres de l'équipe. Sa mission : l'aide à la mise en place de l'organisation et son suivi, la bonne diffusion et la circulation des informations, le secrétariat du Directeur.

Son ouverture d'esprit, son adaptabilité à un milieu européen jointes à une autorité naturelle feront de lui un interlocuteur fiable et apprécié.

L'anglais est obligatoire, l'espagnol ou l'allemand seraient un plus. La pratique du traitement de texte serait également appréciée.



Si être au cœur d'un projet dont l'enjeu est stratégique pour l'Europe vous mobilise, envoyez votre dossier de candidature, lettre, CV et prétentions, sous réf. CC 665 à notre Conseil DATAID SELECTION, 46 av. Raymond Poincaré 75116 PARIS.

L'EIER recherche dès maintenant et au plus tard pour la rentrée 1987

UN INGÉNIEUR ou ENSEIGNANT DU SUPÉRIEUR

à culture générale scientifique large connaissant les problèmes du développement.

Suivant ses capacités, il sera chargé de divers enseignements concernant l'hydraulique, l'aménagement de l'espace rural ou les sciences de l'eau. Il peut aussi avoir la responsabilité de la création de la filière de formation correspondant à un diplôme d'étude avancée d'hydraulique et science de l'eau, ou bien celle d'une cellule d'ingénierie.

Lettre manus., photo. c.v. à envoyer de toute urgence à :

Bureau des formations rurales, ministère de la coopération. EIER, B.P. 7023, Ouagadougou, BURKINA-FASO.

Pouvez-vous faire connaître cette proposition de poste à vos anciens élèves et à vos professeurs.

Professionnels de la vente grande consommation à vocation internationale



est la première marque de produits laitiers frais dans le monde (37 pays - les 5 continents). La franchise Yoplait international assure aux partenaires industriels à l'étranger le transfert de méthodologies, de techniques de fabrication et de commercialisation. Le département développement commercial international se renforce en intégrant deux nouveaux collaborateurs chargés d'apporter aux franchisés leur savoir-faire en matière de commercialisation de produits frais : politique commerciale, organisation et gestion de la force de vente, méthodes de vente, formation, recrutement... Ces postes s'adressent à de jeunes diplômés de l'enseignement commercial supérieur, disposant d'une première expérience d'environ 3 ans de la vente de produits de grande consommation dans une grande entreprise structurée, et ouverts à tous les aspects de la vente : merchandising, gestion, formation... Une bonne pratique, pour l'un de l'anglais et de l'espagnol, pour l'autre de l'anglais et de l'allemand est nécessaire. Une forte motivation pour une activité internationale dans le cadre d'une large autonomie est indispensable. Le poste est situé à Paris et suppose de fréquents déplacements. Ecrire à B. COULANGE en envoyant curriculum-vitae, photo et prétentions en précisant la référence S 8135M. (PA *Minitel* 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex – Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

SALES MANAGER

MOYEN-ORIENT

Vous voulez donner une nouvelle dimension à vos compétences commerciales et vivre une expérience professionnelle à **l'expatriation.**

Nous vous proposons de vendre des services au sein d'une *société leader* de dimension internationale.

VOTRE MISSION : – négocier d'importants contrats de service, – rechercher et élaborer le service le plus adapté aux besoins spécifiques de vos clients, – assurer la gestion de vos activités dans un contexte de forte autonomie et de délégation.

VOTRE PROFIL : – Diplômé d'enseignement supérieur (école supérieure de commerce, BAC + 4 universitaire), – 27 ans minimum, environ 3 ans d'expérience commerciale, – une pratique courante de la langue anglaise, motivé pour l'expatriation.

Contactez-nous au **30 43 28 91** ou écrivez à Contesse Publicité sous réf. 16998 - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

Directeur Afrique.

Importante Société de Négoce recherche dans le cadre de sa réorganisation son **Directeur basé en Afrique Francophone.**
Agé au minimum de 35 ans et ayant acquis une *expérience* réussie de manager d'un Centre de profit autonome **Outre Mer**, si possible dans le domaine de la Distribution ou du Négoce.
Ce responsable de haut niveau sera chargé de gérer le développement de cette Entreprise : administration, gestion, direction des Hommes (environ 120 pers.), relation avec les Administrations et les Banques.
Les qualités de gestionnaire, de contacts et d'intégrité seront essentielles dans le choix de ce Responsable.
Rémunération et avantages liés à l'expatriation.

Merci de nous adresser votre dossier sous réf. 1592 M ou transmettez-le à CV PLUS en composant le 43.59.40.25 sur votre minitel.



Jean-Claude Maurice S.A.
12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.

Conseil juridique – Europe

Rockwell International est une société multi-industrielle au chiffres d'affaires de 12 milliards de dollars, dont la vocation est l'application de technologies de pointe à une gamme étendue de produits, dans le domaine de l'aérospatiale, de l'électronique, de l'automobile et de l'industrie générale.

Notre expansion continue en Europe nous amène à recruter un conseil juridique pour notre siège européen d'Hounslow, à l'ouest de Londres.

Rattaché au Directeur Juridique Européen de la Société, le candidat retenu devra posséder:

- une excellente qualification juridique;
- un minimum de 3 ans d'expérience depuis l'obtention de son diplôme;
- une excellente maîtrise du français et de l'anglais;
- la connaissance du monde des affaires et un esprit concret.

Le rémunération et les avantages dépendront de la qualification et de l'expérience du candidat retenu.

Si vous voulez participer à l'évolution d'une importante société sur un plan international, veuillez adresser votre curriculum-vitae détaillé comportant les numéros de téléphone auxquels nous pourrons vous joindre, au Directeur des Ressources Humaines — Europe, Rockwell International Limited, Central House, Lampton Road, Hounslow, Middx. TW3 1HA. Les candidatures qui seront traitées avec toute la discrétion requise, devront être déposées au plus tard le décembre 1986.





L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

cherche pour son Laboratoire de traitement des signaux

INGÉNIEUR SYSTÈME

ayant une expérience des systèmes d'exploitation VMS et/ou UNIX. Il sera principalement chargé de l'exploitation et de la valorisation des installations informatiques (VAX 11/750, Vaxstations II, PDP-11, micro-PDP, etc.), du laboratoire au profit des activités de recherche et d'enseignement.

Entrée en fonctions : 1er janv. 1987 ou date à convenir.

Rens. compl. : Prof. Murat Kunt, Tél. 021/47-26-26.

Les offres de serv. accompagnées d'un c.v. et des copies de certificats seront adr. au Service du personnel de l'EPFL, GR-Ecublens, 1015 Lausanne (Suisse).

SECRÉTAIRES

Notre Cabinet de consultants est spécialisé dans la Recherche de Cadres & Dirigeants (par approche Directe et par voie d'annonces). Nous recherchons une

ASSISTANTE DE DIRECTION

Vous avez 25-45 ans, un BTS secrétariat minimum, une formation supérieure est souhaitée. Vous pratiquez le traitement de texte et avez de bonnes connaissances en anglais.
Venez rejoindre notre cabinet où vous prendrez en charge, outre un petit secrétariat, l'assistance vis-à-vis des consultants dans le suivi des dossiers, dans la recherche des candidats sur fichiers, l'organisation et la prise de rendez-vous avec les clients et candidats.
Plus qu'une longue expérience en entreprise, nous apprécierons en premier lieu votre dynamisme, votre personnalité, votre sens de la communication, votre goût des contacts humains, des qualités d'organisatrice et le sens des responsabilités.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. AD/12 0

PB International Management
8, rue Georges-Ville, 75116 Paris.

CONTESSE

SOCIÉTÉ HOLDING QUARTIER ÉTOILE

recherche pour DIRECTION GÉNÉRALE

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Parfaitement bilingue anglais.
Bonne formation.
MINIMUM 10 ans d'expérience.

Avantages sociaux:
Restaurant d'entreprise.

Adresser c.v. photo n° 9 675 à PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris qui tr.

SOCIÉTÉ DE SERVICE ET D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE

recherche
dans le cadre du développement de son siège

SECRÉTAIRE STANDARDISTE

Formation : BAC G1 (ou équivalent)

Expérience professionnelle, 2 ans minimum.

Adresser lettre manuscrite avec c.v. et photo à Monsieur le Président-Directeur Général SIMOG
CAP 106, 67, rue Robespierre
93558 Montreuil Cedex.

Société d'édition
métro République

recherche

BONNE SECRÉTAIRE-DACTYLO MI-TEMPS

Envoyer lettre manuscrite, c.v. avec photo et prétentions sous réf. 704 à Monsieur GAUSSIN,
104, rue de Richelieu, 75002 Paris.



Cadres expérimentés (H./F.) en évolution professionnelle

L'Institut de Gestion et de Management vous propose un cycle de formation en

STRATÉGIES ET MÉTHODOLOGIES DE MANAGEMENT

Durée : 10 semaines + 4 semaines optionnelles en entreprise
Dates de début et lieux : Paris, le 7 avril 1987 et à Lyon, le 21 avril 1987.
Pour s'informer sur le programme, les conditions de participation et les modalités de prise en charge, contacter :
- à Paris : Charlotte LACROIX ou Jacques PAQUET (1) 42-22-33-71 ;
- à Lyon : Marie-Renée ROLLET ou Michel ALLAFORT 78-42-29-53

INSTITUT DE GESTION ET DE MANAGEMENT (I.G.M.)
26, rue d'Assas - 75006 PARIS
55, montée de Choulans - 69323 LYON.

CADRES ET DIRIGEANTS D'ENTREPRISE : UNE FORMATION AU MANAGEMENT TOP NIVEAU.

L'Institut de Contrôle de Gestion (ICG) vous propose une formation complète en management général.

Vous êtes en activité (congé-formation), en mutation professionnelle ou en transition entre deux emplois, une très bonne solution pour vous permette de parfaire vos compétences.

Une formule intensive, sur une période de 4 mois.

Dates limites d'inscription :
• 22 Décembre 1986 pour la section 2 programmée du 5 Janvier au 7 Mai 1987.
• 10 Mars 1987 pour la section 3 organisée du 23 Mars au 24 Juillet 1987.
Pour obtenir plus d'informations et un dossier d'inscription, adressez-vous à :

Marie-Christine MALAPERT, ICG Intensif, 37 quai de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15.
Tél: (1) 45.78.61.52.

ICG

CENTRE D'ÉDUCATION PERMANENTE DE L'UNIVERSITÉ PARIS X - NANTERRE

STAGES 1er SEMESTRE 1987

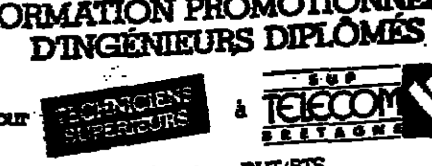
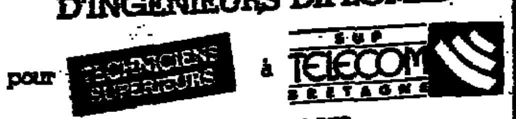
CADRE EXPORT
Stage intensif du 5.1.87 au 10.4.87.
Possibilité de compléter par 2 autres modules et d'obtenir 1 licence de Technologie.

ASSISTANT(E) DE GESTION BUREAUTIQUE
Stage intensif du 2.3.87 au 10.6.87.

Renseignements et inscriptions :
200, av. de la République -
92001 NANTERRE CEDEX.
Tél. 47.25.92.34 poste 866 ou 47.21.67.79.

Emplois et Sélections

FORMATION PROMOTIONNELLE D'INGÉNIEURS DIPLÔMÉS

Admission : DUT/BTS,
+ 3 ans d'expérience professionnelle au 31/7/88,
en électronique, informatique, télécommunications.
Inscriptions avant le 31/12/86
École Nationale Supérieure des Télécommunications de Bretagne
BP 832 - 29285 BREST Cedex - Tél. 98 00 43 30

DEA EN URBANISME ET PRATIQUE DE L'ESPACE
Institut d'urbanisme de l'Académie de Paris (Paris-8e), l'École nationale des ponts et chaussées et l'ENTPE.
Tél. : Paris-8e, Mme MEIRA, 48-21-63-64, poste 13-39 ou ENPC, Mme GUINARD, 42-60-34-13, poste 11-60.

Cfd 43 56 76 05
Formation au
SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
du 2 février au 10 avril 1987
+ stage pratique

Salariés
demandeurs d'emploi
Jeunes
sous certaines conditions
préparez dès cette année

L'EXAMEN SPÉCIAL D'ENTRÉE A L'UNIVERSITÉ
(E.S.E.U. A)
équivalent du baccalauréat

JANVIER à JUIN 1987
180 HEURES
LE REFUGE FORMATION
TÉL. : (1) 42-46-43-32

Bilan individuel d'orientation gratuit avant admission.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

INFORMATICIEN, 30 ans, diplômes universitaires (filière électronique) et CNAM micro informatique industrielle, exp. logiciels et matériel en automatismes, Micros 8/16/32 bits.
RECHERCHE poste pour prise en charge études et développement systèmes à base de microprocesseurs. – CAD.IV ALB 939.

HEC exp. 25 ans DIRECTION COMMERCIALE, négoce exportation produits agro-alimentaires, représentant syndical professionnel auprès autorités françaises et CEE.
RECHERCHE poste directeur commercial PME export négoce inter. ou délégué organisme professionnel même domaine. – BCO/CR 940.

CHERCHE poste directeur général : PME/PMI ou directeur commercial, 44 ans, Sup de Co + Business School, 20 ans exp. export, bilingue anglais et espagnol, allemand parlé, disponible, dynamique, sens de la communication, habitué contacts haut niveau. – BCO CR 941.

ANIMATEUR DE FORMATION EN INFORMATIQUE, 39 ans, ingénieur système IBM, bilingue anglais, 15 ans exp. prof. dans l'informatique. ÉTAIT RESPONSABLE de formation dans importante mutuelle (conception, préparation et réalisation des cours).
RECHERCHE poste similaire France entière. – BCO/MAB 942.



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

J.H. SUISSE, FORMATION COMMERCIALE
désirant se PERFECTIONNER EN FRANÇAIS, parlant allemand + anglais, cherche emploi pour 6 mois environ, si poss. commerce. Bernhard Kielig, Beundenfeldstrasse 35 CH-3013 Berne.

Cadre secteur social privé expérience direction établissements et association prestataire de services. Sérieuses références, 3e cycle de gestion, Paris-I — Sorbonne, cherche poste à responsabilités.
Ecrire sous le n° 0 800
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Montessuy, Paris-7e.

F. 37 ans, 15 années entreprise (cadre personnel et gestion budgétaire), psychologue (DESS), anglais, espagnol, sens rigueur et diplomatie. Cherche poste dans une direction relations humaines, recrutement, ou tout autre offrant contacts, esprit d'équipe.
Mme Anne-Marie DEBOIS, 4, villa du Parc, 75019 PARIS. Tél. (1) 42-39-02-80.

J.F. 30 ans, diplômée Sc. Po université Cambridge, PARFAITEMENT BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS, allemand, espagnol courant, expérience journalisme/traduction, excellente rédactrice, ouverte, dynamique, créative, recherche poste intéressant presse, édition, audiovisuel, association.
Ecrire Mlle F. Lajeunesse, 120, rue Saint-Maur, 75011 Paris.

J.F. 28 ans, DES de droit social, expérience de la rédaction, cherche poste de société d'édition. (16) 37-50-14-40.

Allemande, professeur franç.-angl., titul. poste en RFA, désire trouver emploi pour un an ou deux à partir fin août 87.
Ecrire sous le n° 8 217 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Montessuy, Paris-7e.

ATTACHÉE COMMERCIALE
presse grand public, prospection et rédaction sur PAU et PROVINCE.
Rech. poste disp. immédiat.
Tél. : 43-57-65-01.

33 ans maîtrise lettres modernes, dipl. de l'IDHEC expérience de lecteur de lettres de l'université d'assistant réalisateur télévision (A2, TF1).
Etudierait toutes propositions.
Ecrire sous le n° 8 219 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Montessuy, Paris-7e.

Polonais 29 ans, maîtrise Sc. Eco., spécialis. commerce international, anglais, russe. Etudie toutes propositions d'emploi. Tél. : 30-74-40-47 le soir.

H. 44 ans, responsable des services généraux expérience sur matériel de communication, mat. de bureau, imprimerie, sécurité, achats, implantat. et mise en place postes de trav., connaiss. second œuvre du bâtiment. Libre le 1-12-86, accepte mission, mise en place à l'étranger.
Ecrire sous le n° 8196
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, Paris-7e.

Maquettiste H., 39 ans rech. poste à responsabilités dans édition, presse, pub., industrie
Ecrire sous le n° 8 193
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, Paris-7e.

H. 25 ans, Maîtrise sc-éco/gestion, DEA Finance, bonnes connais. Informatique, sens, contacts ch. situation serv. financier éventuellement à dimension commerciale.
Ecrire sous le n° 8 192
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, Paris-7e.

INGÉNIEUR + MBA
10 ans d'expérience
anglais, espagnol courants
ch. direction d'un centre de profit ou ingénieur d'affaires Fr. ou étr. Tél. 45-31-97-30.

J.F. maîtrise droit des affaires, expérience conseil juridique dans entreprises : 3 ans. Etudie toute proposition
Téléphone : 45-44-77-86.

J.F. 23 ans, maîtrise angl. + exp. théâtrale + dipl. audiovis. ch. emploi de audiovis., animation, relations publiques
Téléphone : 78-42-53-47.

J.F. 24 ans, BAC B + 3 A. Allemand. Bonnes connaissances anglais, néerlandais, exp. profession, 2 ans cherche emploi région Paris.
MICHEL FLAMENT
8, rue des Mèches
94000 CRÉTEIL 48-99-16-57.

J.F. 23 ans, échange maîtrise S. Eco. + stages en entr., contre situation stable étudie toutes propositions
Tél. H.B. 43-48-00-22.

F. expérimentée en import-export (produits chimiques, pharm., etc.) ch. carte représentation Côte Ouest U.S.A. auprès d'industriels fr. Mme Durney 2519 Indian Ridge Drive, Tucson Aizona, 85715 U.S.A. Tél. (602) 298-93-56.

JEUNE ECONOMISTE STATISTICIENNE
29 ans, parlant angl., arabe, titulaire d'un DEA : Economie de la Répartition, bonne présentation, souhaiterait mettre compétence au Service d'une Banque, organisme de crédit ou entreprise
Téléphone : 47-86-16-95.

J.F. 25 ans, cadre ESCP, angl., all., 2 ans exp. gestion cherche poste contrôleur de gestion ou financier, Paris ou banlieue
Ecrire Mme Bouteyre
16, rue d'Alsace, 92300 Levallois.

F. Juriste d'Entreprise très exp., Dr. des Stés, contrats nationaux et intern. Propriété industrielle (brevets et licences), Contentieux, Assces, excel. réf. cherche poste resp. Trav. mi-temps accepté
Ecrire sous le n° 8 191
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, Paris-7e.

J.H. 24 ans, BAC B + 3 ans allemand, bonnes connaissances anglais, néerlandais, exp. profession. 2 ans, cherche emploi région Paris. MICHEL FLAMENT, 8, rue des Mèches, 94000 Créteil, 48-99-16-57.

capitaux propositions commerciales

INFORMATICIEN, 10 ans d'exp. en gestion, disposant capitaux et matériel recherche association avec PME région parisienne
Ecrire M. BONNET 1, rue de Strasbourg, 92600 Asnières.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D 16) BP 402-09 PARIS CEDEX 09.

CUISINIER et PATISSIER
en extra samedi et dimanche : lunch, buffet, fêtes de fin d'année, etc.
Service à domicile.
Pour tous renseignements :
Téléphone : 43-63-20-53.
Entre 18 heures et 21 heures.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vend 205 SDR., année 1980. (1re mise en circulation le 28-8-80), glaces teintées, bleu métal. verni, alarme volumétr., ht-parleurs, bulles, stores arrière
19.500 km. 63.500 F
Tél. M. Gaudin, heures bur. au 39-88-14-17 et/ou dom. au 34-19-00-20.

villégiature

MEGÈVE/ROCHEBRUNE
LIBRE JANVIER
APPTS LUXE, 3/4 PIÈCES
4.000 F LA SEMAINE
MICHEL BERNARD 45-02-13-43.

traduction demande

Traducteur indépendant, dipl. HEC, références édition, traductions langues CEE. Tarifs modulés, délais rapides
Tél. 39-50-78-11 (mat.).

L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

JUSSIEU 2 P. tt cft, clair, calme, t.b.ét. 490.000 F. - 43-25-97-16.

MOUFFETARD, RÉCENT, 3e asc. SPACIEUX 2 P. CHARME Parfait état. 43-26-73-14.

8e arrdt

ST-PHILIPPE-DU-ROULE
Imm. p. de t., APPT 3 belles pièces, 4e ét., impeccable
Prix 1.300.000 F. L'IMMO
Téléphone : 45-75-63-79.

ÉTOILE, 200 m²
Bel imm., 4e ét., dble récept. salle à mange, 3 chambres
GARBI 45-67-22-98.

9e arrdt

RUE DE DOUAI
Imm. pierre de t. BEAU 5 P. 120 m² + serv. + cave (poss. profes. libérale ou cciale)
Px 1.400.000 F. « L » IMMO
Téléphone : 45-74-03-79.

13e arrdt

Près PARC MONTSOURIS
Maison s/220 m², 7 P. s/3e ét. 2 gar., dépend. 45-89-49-34.

14e arrdt

MAIRIE 14e. Bel imm. ravalé 3 P., tout cft, 61 m², bains w.-c. 1er étage. 45-89-49-34.

MONTPARNASSE. 2 P., 45 m² 5e, ASC. BALCON. SOLEIL 650.000 F. 43-26-73-14.

15e arrdt

BIR-HAKEIM
5 Pces, imm. récent, park.
46-33-29-17 - 45-77-38-38.

MONTPARNASSE VRAI ATELIER + 3 CHAMBRES 2 bains. AFFAIRE RARE 2.700.000 F. 43-22-81-36.

Pr. Pte-VERSAILLES. 2 P. cuis., bains, balc., chf. centr. 6e, asc. 420.000 F. 43-27-55-04.

CONVENTION
Imm. stand., studio, tt cft park. sous/sol. 400.000 F
IMMO MARCADET
42-52-01-82.

16e arrdt

RUE FRANQUEVILLE, 165 m² 4/5 Pièces. Très harmonieux de petit imm. Parking, service DORESSAY. 46-24-93-33.

18e arrdt

RUE MARCADET
2 P., 30 m² à rén. 170.000 F.
3 P. à rénover. 400.000 F.
2-3 P., tt confort. 370.000 F.
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

RUE ORDENER
2 P., tt confort. 254.000 F.
3 P., tt confort. 480.000 F.
5 P., tout confort, récent 120 m², balcon. 1.100.000 F.
IMMO MARCADET
42-52-01-82.

78-Yvelines

VERSAILLES N.D.
Séj., 2 chbres, CARACTÈRE RÉNOVATION LUXUEUSE RARE. Prix : 650.000 F
MAT. IMMOBILIER 39-53-22-27.

94 Val-de-Marne

LE PERREUX-SUR-MARNE
Part. vend appt gd standing 92 m², dble séjour, 3 chambres terrasse 15 m², garage 2 voit.
PRIX 1.170.000 F
Tél. (16) 29-55-27-95.

Minitel

30 000 offres
Paris-province
36.15 Tapez
LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Recherche pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement comptant chez notaire.
TÉL. : 45-44-44-45.

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux
PAIE COMPTANT chez notaire
48-73-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

PASTEUR
Imm. grand stand. de 1981 BEAU 3 P., cuis., 2 s. de bains 1er ét., 83 m² habit. + 27 m² terrasse. Cave. Park. en ss-sol Loyer charges compr. 8.600 F
CAB. RENARD 46-66-02-03.

locations non meublées demandes

Paris

Jeune couple cherche à louer studio Paris-12e ou 13e arrdt ou environs. 2.500 F maxi, charges comprises
Tél. h.b. 43-87-45-75 poste 214, Mme MACÉ.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère
APPTS DE STANDING
pour Ambassades et Sociétés
S'adr. : SERVICE ACCUEIL
Téléphone : 42-58-28-16.

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P.
LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASSADES. 45-26-18-95.

bureaux

Locations

ÉTOILE
très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services
TÉL. (1) 47-27-15-59.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIAT. DEPUIS 90 F/MS
RUE ST-HONORÉ (CONCORDE)
RUE CRONSTADT, PARIS-15e
21 BIS, RUE DE TOUL, PARIS-12e
CONSTITUT. SARL. 2.000 F H.T.
INTER-DOM. TÉL. 43-40-68-60.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50.

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 100 m² STANDING
OUVERT 24 H SUR 24
Loc. courte ou longue durée. Tous services : tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé.
ACTE 43-80-90-10.

DOMICILIATIONS
Forum des halles - bureaux
Constitution de Sociétés
Télex - Secrétariat
Téléphone : 40-26-15-12.

DOMICIL. CCIALE-8e
TÉLEX/PERMANENCE TÉLÉPH.
Travaux Secrétariat, Bureaux
AGECO 42-94-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ).

fonds de commerce

Ventes

TABAC - CADEAUX - SOUVENIRS - BIMBELOTERIE, emplacement exceptionnel dans station Thermale et touristique réputée de Savoie. C.A. souvenirs important. Horaire souple. Prix 2.500.000 F. Agence MARIN 9, place Carnot, 73100 Aix-les-Bains
Tél. 79-35-09-61.

maisons individuelles

Pptaire 12E (300 m) vend magnifique maison indép. p. de taille, R + 1 = 140 m² + 70 m² cours. Prix sacrifié 1.000.000 F cash exigé
Luxueusement aménagé
Téléphone : 48-97-44-55.

BUTTES-CHAUMONT, 100 m Mo Botzaris. Original, maison 83 m², sur 4 niv. + véranda et jar. 46 m², calme, charme 1.200.000 F. U.C. 42-22-27-87.

villas

SAINT-TROPEZ
A 5 mn du Port
Villa except., somptueuse
Vue féérique sur mer
Piscines, tennis
Dans jardin luxuriant
Téléphone : 94-54-80-24.

propriétés

MAUROUX (Lot) petit hameau caractère, 3 bâtiments dont 2 maisons confortables, bel ensemble exposé Sud, non isolé sur 3 ha. 680.000 F. Cabinet Jergeau, 47500 LIBOS
Tél. : (16) 53-71-01-28.

viagers

95.000 + 2.100 F par mois fme 83 ans, appt 2 P., tt cft, 1er ét., asc., bel imm. près Buttes-Chaumont, occupé 77/83 ans. F. Cruz. 42-66-19-00.

immobilier information

Pour vendre ou acheter
Maison - Appartement
Château - Propriété
Terrain - Commerce
sur toute la France
LAGRANGE
9, rue le Châtelier, 75017 Paris
Tél. : 16 (1) 40-54-09-08.

AGENCE MUTUELLE IMMOBILIÈRE
L'ENTREPRISE DU 3e TYPE !!
– Des honoraires moins chers (20 % en moyenne).
– Une garantie de paiement de loyers INTÉGRALE et UNIQUE.
Toutes transactions immobilières :
achats, ventes, locations, gestions locatives, etc.
L'A.M.I.
OUVRE UNE NOUVELLE AGENCE A PARIS
22, rue d'Aumale, 75009.
Téléphone : 40-16-09-09
42-80-69-22.

Société

REPÈRES

Religions

Une mosquée à Sarcelles

Une mosquée a été inaugurée, le 7 décembre, à Sarcelles (Val-d'Oise), 56 000 habitants, en présence de Cheikh Abbas, recteur de la mosquée de Paris, et de M. Nacib Mahfouz, vice-président du bureau de la Ligue islamique mondiale à Paris. Cheikh Abbas a lancé un appel à *« la promotion des valeurs fondamentales de l'islam, qui sont la fraternité, la tolérance et la paix ».*

Sondage

Les Français et la solidarité

Cinquante pour cent des Français qui ont un emploi accepteraient de travaillermoins avec une réduction de leur salaire si cela devait résorber le chômage, révèle un sondage de la SOFRES réalisé auprès d'un échantillon représentatif de 1000 personnes *et publié par Sélection du Reader's Digest* de décembre. Par ailleurs, 65 % des Français accepteraient de payer une taxe de 30 % sur les produits de luxe pour aider les défavorisés, 64 % *n*'aiment pas donner de l'argent à ceux qui quêtent dans la rue et 57 % se déclarent plutôt opposés *« à ce que la France maintienne l'ouverture de ses frontières aux réfugiés politiques ».*

Catastrophes

Séisme mortel en bulgarie

Le séisme de magnitude 5,5 qui a secoué, le 8 décembre à 16 h 44 (15 h 44, heure de Paris), le centre de la Bulgarie et la ville de Sofia a fait deux morts, soixante blessés et plusieurs milliers de sans-abri. Les dégâts matériels sont importants : maisons détruites ou endommagées, rupture des lignes électriques et des conduites d'eau, trafic ferroviaire interrompu. – *(AFP.)*

Un argumentaire de la chancellerie

Les prisons privées, c'est moins cher

Les prisons privées, c'est commode, c'est moins cher et ça ne rapportera pas autant qu'on le dit : les entreprises candidates ne feront pas de profits indus sur le dos des détenus. Tel est le sens d'une note, diffusée par la chancellerie et destinée à convaincre les opposants au projet Chalandon, des mérites de la privatisation.

Sans celle-ci, le prix d'une journée de prison serait de 25 % plus élevé. Les experts de la chancellerie ont fait leurs calculs et ont comparé la charge que représentera pour le contribuable le coût quotidien d'un détenu, amortissements des bâtiments compris.

Dans les maisons d'arrêt confiées au privé, c'est-à-dire dans les établissements accueillant à la fois des détenus en attente d'être jugés et des condamnés à de courtes peines, le coût d'un délinquant sera de 271 francs environ, alors qu'il est actuellement de 345 francs dans le secteur public. Dans les centres de détention, c'est-à-dire dans les établissements réservés à des condamnés à de plus longues peines, le coût moyen d'un détenu est aujourd'hui de 508 francs. La privatisation permettra de le ramener à 409 francs, assure la chancellerie.

Comment ? En économisant sur le prix de revient des bâtiments et sur le nombre de surveillants. Le coût de construction d'une nouvelle place en prison est actuellement de 480 000 francs, estime la chancellerie. Les entreprises privées sont en mesure de ramener ce prix à 250 000 francs, assure-t-elle, *« grâce à des conceptions architecturales et fonctionnelles innovantes »* ; grâce aussi à des *« économies d'échelle »*, dues au grand nombre de places qu'elles auront à construire, quinze mille dans un premier temps.

Il y aura moins de couloirs et de murs inutiles, explique-t-on Place Vendôme. N'ayant pas à observer les règles relatives à la passation des marchés publics, débarrassées des contrôles financiers tâtillons en honneur dans l'dministration, les entreprises privées construiront plus vite et au total, à un moindre prix.

Il s'est écoulé sept ans entre la décision d'implanter une maison d'arrêt à Bois-d'Arcy (Yvelines) et le moment où elle a accueilli ses premiers occupants, fait observer la chancellerie ; ce délai peut être ramené à dix ou quatorze mois, autant de temps et donc d'argent de gagné, car le crédit est cher et les études d'implantation aussi.

Moins de surveillants

Le second poste sur lequel on économisera est celui du personnel ; il y aura moins de surveillants et ils travailleront plus, au moins ceux qui ne seront pas fonctionnaires.

Exemple d'économie espérée par le ministère de la justice : il faut sept gardiens pour *« tenir »* jour et nuit, trois cent soixante-cinq jours par an, un mirador. Il existe certainement une solution moins coûteuse pour surveiller les murs d'enceinte, sans rien sacrifier à la sécurité, estime la chancellerie. Au total, avance-t-elle, le poste *« personnel »* devrait ainsi aboutir à une économie de 20 à 30 %.

La seule dépense supplémentaire à la charge des entreprises privées sera la taxe professsionnelle à laquelle ne sont pas assujetties les prisons publiques. Cette charge est évaluée, par le ministère, *« entre 4 et 7 % du coût d'exploitation ».* Cette taxe alimentera les caisses des collectivités locales mais elle sera évidemment facturée aux contribuables et augmentera par conséquent le prix de journée.

Globalement cependant, le bilan est largement positif aux yeux du ministère. Les entreprises privées seront en effet incitées à abaisser leur coût puisque leur marge en dépendra (la chancellerie estime cette marge entre 5 et 8 % du chiffre d'affaires) ; de plus, le contournement de l'administration incitera peut-être celle-ci à revoir ses règles de gestion et de décision. C'est le vœu le plus cher de M. Albin Chalandon, apôtre convaincu du libéralisme anti-étatique.

BERTRAND LE GENDRE.

Après le meurtre d'un jeune Français d'origine algérienne

Un policier parisien est inculpé et suspendu

L'inspecteur de police, Patrick Savrey, trente-et-un ans, était en état d'ivresse avec 1,89 gramme d'alcool dans le sang – le taux d'alcoolémie maximal est de 0,80 gramme – lorsqu'il a tué, dans la soirée du vendredi 5 décembre, à la sortie d'un bar de Pantin (Seine-Saint-Denis), Abdelhoihade Benyahia, âgé de dix-neuf ans (*le Monde* du 9 décembre).

Le policier, qui n'était pas en service, a été inculpé d'homicide involontaire et suspendu de ses fonctions par le ministre de l'intérieur. Patrick Savrey plaide la légitime défense, affirmant qu'il voulait s'interposer dans la bagarre et que, pris à partie à ce moment-là, il a été obligé d'ouvrir le feu pour se défendre.

Patrick Savrey – qui est d'origine antillaise – a été laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire ; il travaillait au commissariat du 8e arrondissement à Paris, et raccompagnait l'un de ses collègues à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).

La bagarre avait éclaté, vendredi soir, vers 22 h 30, dans le bar Tout est bien, 72, avenue Jean-Jaurès, aux Quatre-Chemins, à la limite d'Aubervilliers et de Pantin. Alors que deux hommes sortaient de l'établissement et continuaient à se battre dans la rue, Abdelhoihade Benyahia, animateur-stagiaire à la Cité des sciences de La Villette, a voulu les séparer. Le policier a surgi, une arme à la main, a crié *« police »* et a ouvert le feu, tuant le jeune homme. Le frère de la victime et d'autres témoins se sont alors jeté sur le policier et l'ont mis KO.

Le maire de Pantin, M. Jacques Isabert (PC), la fédération du PCF de Seine-Saint-Denis, ainsi que M. Claude Bartoloné, député PS du département, ont notamment dénoncé le fait que la mort du jeune homme n'ait été connue que trois jours après le drame.

DÉFENSE

En 1986

Les opérations extérieures des armées françaises ont coûté 1,8 milliard de francs

Les opérations des armées françaises à l'extérieur des frontières hexagonales, en 1986, ont entraîné un surcoût de 1 836 millions de francs, qui s'ajoute aux dépenses normales prévues par le budget annuel pour le fonctionnement des unités engagées.

Dans un rapport consacré au « collectif budgétaire » de fin d'année, qui évalue le montant des crédits supplémentaires alloués à la défense pour lui permettre de « boucler » ses dépenses en 1986, M. Georges Mesmin, député UDF de Paris, analyse le surcoût des opérations hors métropole des armées françaises : 1 012 millions de francs pour l'Afrique (Tchad, Centrafrique et Gabon), 330 millions de francs pour le Liban, 428 millions de francs pour la Nouvelle-Calédonie, la Guadeloupe, et 66 millions de francs pour les observateurs français dans le Sinaï. M. Mesmin a estimé que les crédits ne permettaient pas de couvrir totalement les besoins, mais que les reports sur l'exercice 1987 (évalués à 800 millions de francs) seront, en réalité, inférieurs à ce montant du fait du retrait partiel des éléments français en cours au Liban.

Pour couvrir ces dépenses et disposer d'autres sources de financement nécessaires à la gestion des armées durant l'année qui s'achève, le gouvernement réclame au Parlement un « collectif » en faveur de la défense de 1 610 millions de francs environ, auxquels s'ajoutent 800 millions de francs redéployés grâce à des mesures internes au ministère (économies réalisées sur les dépenses de carburant, les rémunérations et les charges sociales).

Un colloque international à Paris

Les Tsiganes ne veulent plus «être des sous-Français»

M. Jacques Chirac, premier ministre, a accepté de recevoir une délégation de la communauté tsigane. Les «gens du voyage» demandent, en effet, la création d'un groupe de travail interministériel pour étudier leurs conditions de vie en France. Un forum vient de leur être consacré récemment au Centre Georges-Pompidou, à Paris, dans le cadre d'un colloque international «Identité, culture, évolution tsigane.»

La parole, pour une fois, ils l'ont prise, ces Roms, ignorés, trop souvent méprisés par la communauté française à laquelle ils appartiennent. Le feu couve sous la braise. Riche de 450 000 à 500 000 membres, la famille tsigane considère qu'elle est en *«liberté surveillée»*. Principaux accusés : les maires qui leur refusent le droit d'installer leurs caravanes sur les terrains communaux.

Ces Manouches estiment être victimes d'une société qui véhicule à leur égard des fantasmes d'un autre âge. Français à part entière, ils veulent faire respecter leur droit de circuler et de stationner sur des terrains convenablement aménagés à cet effet.

«Nous sommes des sous-Français», ont-ils affirmé en demandant la suppression de ce fameux *«carnet de circulation»* renouvelable tous les cinq ans *« alors que les étrangers ne doivent renouveler leur carte de séjour que tous les dix ans ».*

« Faut-il désormais envahir les communes avec 40 ou 50 caravanes pour, enfin, être accueillis ? », a déclaré un représentant tsigane en condamnant l'attitude des maires qui cèdent à la pression de leurs administrés. Il a ajouté : *« Si nous étions plus nombreux, notre bulletin de vote aurait plus d'importance. Nous serions alors autrement considérés par les élus ».* Un représentant du ministère de l'intérieur a répété qu'il était illégal de planter des panneaux *« Interdit aux nomades »* ainsi que de proscrire aux « gens du voyage » les terrains de camping communaux. Une nouvelle circulaire du ministère sera prochainement adressée aux préfets afin qu'ils rappellent aux maires les dispositions de la loi.

Mais au-delà de ces considérations juridiques, il apparaît que seul un *« changement des mentalités »* permettra aux Tsiganes de sortir de la situation dans laquelle *« ils végètent depuis des décennies ».* Au nom du « Centre culturel rom », M. Jean-Marie Bressand, conseiller des organisations tsiganes, a tracé quelques pistes pour sortir de l'impasse. Il a notamment souligné *« que la pleine reconnaissance de leurs droits de citoyens français n'enlève pas aux gens du voyage leur droit à la différence ».* La création auprès du premier ministre d'un groupe de travail interministériel pour les questions tsiganes composé de façon paritaire par des représentants des ministères concernés et par des délégués roms devrait permettre, toujours selon M. Bressand, de répondre à de nombreuses questions, source de conflits, voire d'affrontements entre les nomades et les sédentaires. L'ouverture d'un centre international de la culture tsigane est également souhaitée. Cette « maison des Roms » serait un centre d'étude, d'information, de promotion et de coordination d'activités. Bref, la reconnaissance du nomadisme comme style de vie.

JEAN PERRIN.

SPORTS

Tennis : la victoire d'Ivan Lendl au Masters

Le «pape» met Becker à genoux

En remportant pour la quatrième fois le Masters de tennis, comme Ilie Nastase au début des années 70, Ivan Lendl a ajouté 210000 dollars à ses gains officiels sur les cours qui se montaient à 10092129 dollars depuis le début de sa carrière. Mais, en battant pour la deuxième année consécutive l'Allemand de l'Ouest Boris Becker (6-4, 6-4, 6-4), au Madison Square Garden au terme d'un tournoi où il n'a pas perdu un set, le Tchécoslovaque a surtout prouvé qu'il est *l'indiscutable numéro un mondial* d'une année marquée par ses huit victoires en tournois, dont Roland-Garros et Flushing Meadow.

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

« Est-ce que quelqu'un ici veut jouer à ma place? » En s'adressant ainsi aux quelque quinze mille spectateurs du Madison Square Garden, lundi 8 décembre, Boris Becker ne plaisantait pas. Au contraire. C'était un véritable appel au secours que le jeune Allemand de l'Ouest lançait. Un peu comme un écolier qui appelle sa maman parce que le méchant instituteur vient de lui donner un coup de règle sur les doigts. Car ce n'était plus le terrible « Boum Boum », l'Attila de Wimbledon, qui gémissait sur le court bleu, étrangement dépourvu de couloirs de doubles, mais un gamin un peu trop bravache qui regrettait d'avoir tenté le diable. Quelle idée aussi, à peine débarqué à New-York, de mettre au défi Ivan Lendl ? *« Au classement informatique il est toujours le premier, mais je l'ai battu trois fois cette année. Il commence à se faire vieux. C'est moi qui ai la plus grande marge de progression »*, avait-il dit. Et chacun avait traduit : « Je suis le plus fort. Et je vais le prouver. »

De mauvaises langues prétendent que Boris Becker agit comme une marionnette sous le contrôle de son agent le méphistophélique Ion Tiriac. Si c'est bien le cas, cela veut dire que le Roumain a estimé que le moment était venu de déstabiliser Ivan Lendl qui, aux yeux de beaucoup, passe pour un « pape de transition » entre McEnroe et Becker. Et que Tiriac vient de faire la première faute grave dans la conduite de la carrière de son poulain. Car le double champion de Wimbledon venait bien de réaliser un bel exploit avant d'arriver à Manhattan : il avait gagné trois tournois sur trois continents différents. L'une de ces victoires avait été acquise à Sydney sur Lendl, qui avait perdu 6-0 le dernier set. Mais une telle performance avait amené l'Allemand à entamer ses réserves physiques et nerveuses. Il ne fallait donc pas surestimer ses possibilités, et surtout il ne fallait pas sousestimer Ivan Lendl.

Si la place de numéro un mondial était attribuée par sondage d'opinion, il ne fait pas de doute que le Tchécoslovaque n'aurait jamais été en tête du classement. Il n'a pas la « cote d'amour » que mérite son palmarès. Mais, au lieu d'avoir des états d'âme parce qu'on ne l'aime pas comme certains sportifs, Lendl s'est révélé un formidable compétiteur depuis qu'il a obtenu son premier titre du grand chelem à Roland-Garros aux dépens de McEnroe.

Rien ne pouvait le stimuler davantage que les fanfaronnades de son jeune rival, qui se gargarisait un peu trop de ses succès de Chicago, Wimbledon et Sydney. D'autant qu'après avoir souffert pendant plusieurs semaines d'une hanche douloureuse Lendl avait enfin récupéré tous ses moyens physiques. Et qu'en grand amateur du magnétoscope il avait pu décortiquer à loisir comment Leconte et Wilander avaient chacun pris une manche à Becker au cours du Round Robin.

Résultat : une leçon de tennis époustouflante qui a remis le jeune présomptueux à sa place, la deuxième. L'Allemand a en effet été «archidominé» dans tous les compartiments du jeu. Son service-canon n'était qu'un pétard mouillé : au total il n'a marqué que douze points sur les quinze engagements du Tchécoslovaque. Quand Becker a tenté de prendre le filet, une fois sur deux il s'est fait passer par un revers fulgurant. Dans l'échange deux fois sur trois l'Allemand, dérouté par le mélange de slices et de lifts, a fait la faute le premier. Et quand Lendl montait à la volée il a fait huit fois sur dix le point, alors que Becker a gâché la moitié de ses occasions.

En deux heures vingt Lendl a pu ainsi établir son hégémonie sur le tennis mondial : nul n'est plus complet physiquement et techniquement actuellement. Il l'a prouvé en ne concédant pas une manche aux sept meilleurs mondiaux réunis à New-York.

« Ce n'est pas forcément le meilleur qui a gagné ce soir, mais celui qui avait le plus envie de s'imposer », a commenté Lendl, qui se souvenait peut-être, en disant cela, de la punition que lui avait infligé dans les mêmes circonstances Björn Borg en 1981 quand il croyait aussi qu'il n'avait qu'à paraître pour que le monde soit à ses pieds.

Becker a donc été sévèrement puni. De pareille mésaventure le bon La Fontaine avait fait une fable *La grenouille qui voulait se faire plus grosse que le bœuf.* Pour n'avoir pas pris le temps de pousser très loin ses humanités Boris Becker ne la connaît sûrement pas. Mais quelle morale tirera-t-il de sa défaite ? Pour la première fois de sa jeune carrière, il vient de voir le gouffre noir du doute. Une sensation de vertige terrible. Il lui faudra désormais vaincre cette obscure frayeur autant que ses adversaires. C'est le plus dur combat que doit mener un joueur. Avant d'être le champion incontesté, Lendl, qui en est passé par là, est arrivé six fois en finale dans un tournoi du grand chelem sans parvenir à triompher. En clair Becker a maintenant autant de chemin à parcourir pour devenir numéro un qu'il en a fait pour être numéro deux.

ALAIN GIRAUDO.

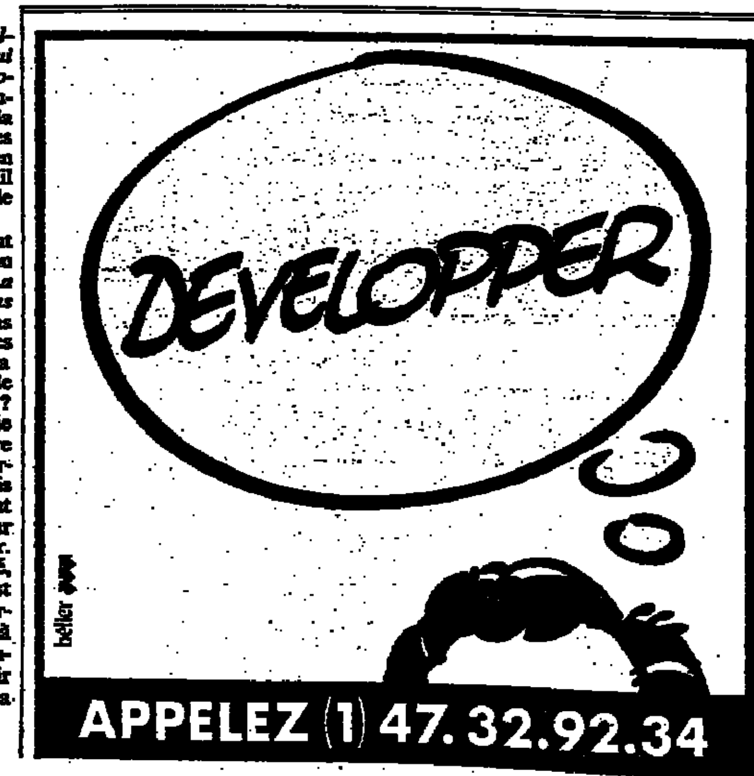
MÉDECINE

Vaccination contre la grippe

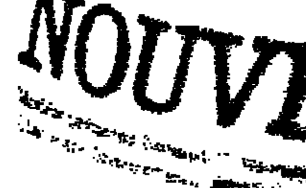
Les personnes âgées de soixante-quinze ans et plus assujetties au régime général de l'assurance-maladie peuvent encore bénéficier de la gratuité du vaccin grippal jusqu'au 15 décembre sur présentation de l'imprimé de prise en charge que leur a adressé leur caisse d'affiliation à la Sécurité sociale. Outre les personnes âgées, sont également considérés comme sujets à risque les personnes souffrant d'affections pulmonaires, cardiaques ou endocriniennes, les insuffisants rénaux et les gros fumeurs.

Il est recommandé de faire procéder à la vaccination avant la mi-décembre pour donner le temps à l'organisme de constituer ses défenses immunitaires spécifiques après l'injection du vaccin.

★ Renseignements : Groupe d'étude et d'information sur la grippe : 42-61-80-81.

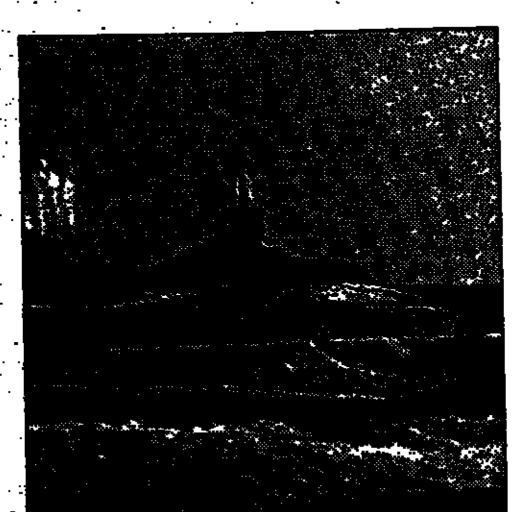




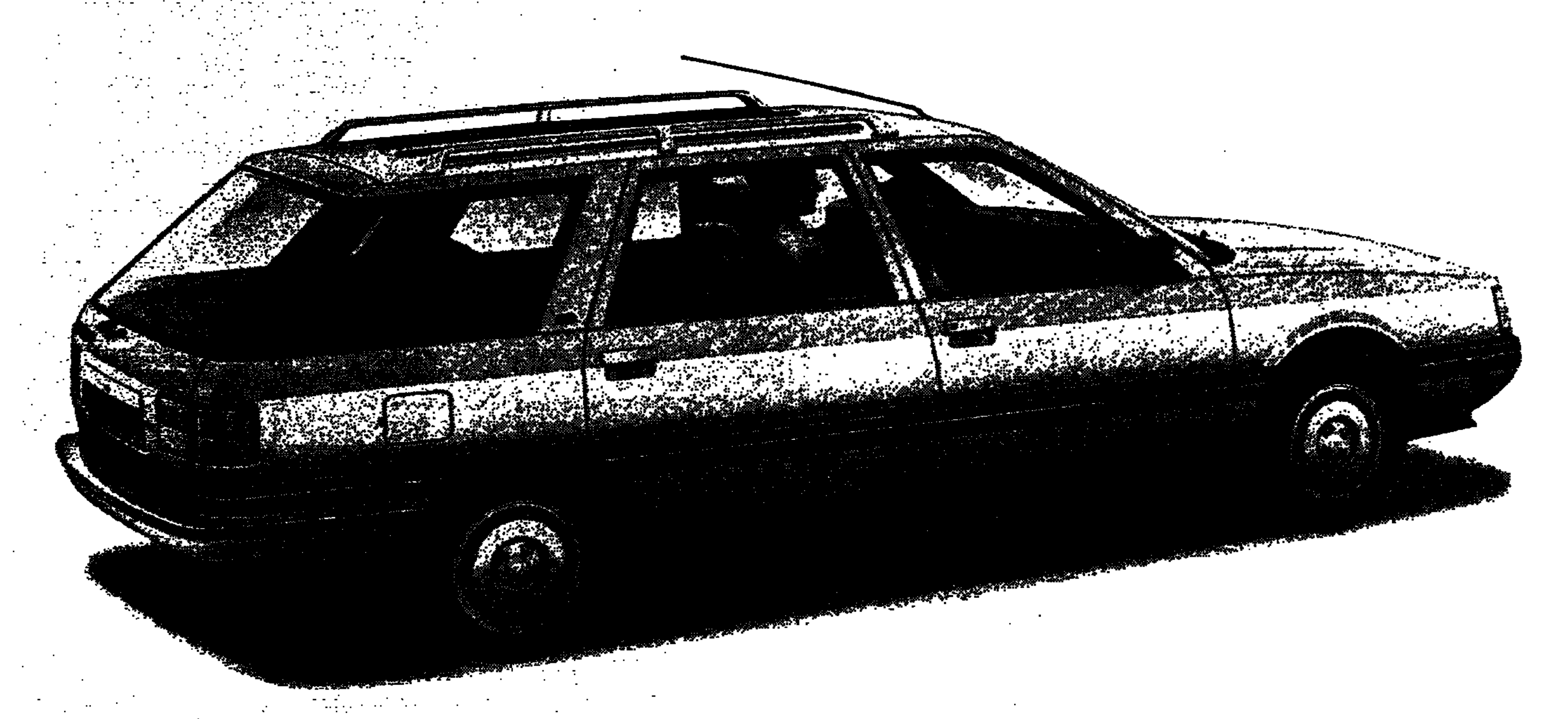


هكذا من الاصل

NEVADA, GRANDEUR NATURE.



Agrandir les frontières, aller encore et toujours plus loin, c'est cela la Renault 21 Nevada. Perfection des formes (CX 0,33), puissance de la motorisation : 120 ch DIN (86,5 kW ISO), 193 km/h sur circuit pour la Renault 21 Nevada 2 litres injection. En Nevada, la nature du confort prend une autre dimension. 5 ou 7 places, banquette arrière rabattable 1/3-2/3 et un espace de chargement parfaitement dégagé : plancher plat, 1,75 m de longueur totale, 86 cm de hauteur de coffre, seuil de chargement très bas de 54 cm. 515 à 595 kg de charge utile, la Renault 21 Nevada, c'est l'équilibre parfait : train AV à déport négatif et train arrière 4 barres de torsion, 4 roues indépendantes. Parce que tout est plus beau, tout est plus vaste, tout est plus libre en Renault 21 Nevada. Voici la nouvelle Renault 21 Nevada, grandeur nature : 16 versions, 5 ou 7 places, 5 motorisations, essence ou diesel. A partir de 76.000 F, prix au 01/09/86.



NOUVELLE RENAULT 21 NEVADA.



Modèle présenté Renault 21 Nevada TXE. Consommations : 6 L à 90 km/h, 7,6 L à 120 km/h, 10,6 L en ville. Garantie anti-corrosion 5 ans sur tous les véhicules neufs de tourisme 87.
Diac votre financement. RENAULT préconise elf

Economie

Face à la multiplication des OPA

Les milieux financiers et industriels américains cherchent des parades

Wall Street vit à l'heure des offres publiques d'achat. Les effets de la réforme fiscale américaine, qui presse les firmes des Etats-Unis à agir avant la fin décembre, et l'arrivée sur le marché américain des Européens qui dépensent là les produits des récentes améliorations de leurs bénéfices, constituent deux moteurs de ce mouvement. La sous-cotation de nombreuses affaires américaines par rapport à leur valeur intrinsèque et l'empressement de certains propriétaires d'entreprises à vendre celles-ci avant que leurs impôts sur les plus-values n'augmentent rendent aussi certaines affaires particulièrement attrayantes. Les cours s'en trouvent soutenus. Un débat s'instaure néanmoins dans les milieux financiers américains sur l'opportunité de laisser se poursuivre ce remue-ménage à trop grande vitesse.

WASHINGTON
correspondance

En quelques semaines, L'Air liquide a pris le contrôle de Big Three Industries pour plus de 1 milliard de dollars; le groupe allemand Hoechst a acquis Celanese Corp. pour 2,8 milliards de dollars, constituant, devant Dupont De Nemours même, la plus grande entreprise chimique du monde. Sir James Goldsmith, le *« financier anglo-français »*, comme disent les journaux américains, a lancé une offre publique d'achat sur le plus important fabricant mondial de pneumatiques, Goodyear Tire and Rubber, puis l'a retirée en réalisant une agréable plus-value (92 millions de dollars), de quoi faire des « raiders » européens les vedettes de Wall Street.

En réalité un double mouvement se combine pour produire sur le marché financier un effet particulièrement spectaculaire. D'un côté nombre de firmes européennes, dont les bénéfices n'ont pas cessé d'augmenter depuis trois ans du fait des mesures d'*« assainissement »* qu'elles ont prises, ont accumulé assez de capitaux pour aborder maintenant une phase d'investissement qui les conduit irrémédiablement vers les Etats-Unis. Les raisons de cet attrait sont multiples: la baisse des taux d'intérêts et du dollar, la sous-évaluation de nombre d'entreprises par rapport à leur valeur intrinsèque, des possibilités de bénéfices incomparables, de larges facilités de financement. La société Hoechst par exemple, qui vient de connaître sa plus forte hausse de profits depuis le début des années 70, n'a mis elle-même que 40 % des fonds nécessaires pour acquérir le deuxième fabricant de fibres synthétiques du monde, les six dixièmes étant levés sur le marché financier américain lui-même (la moitié par L'Air liquide).

Les offres publiques d'achat britanniques, au cours des neuf premiers mois de l'année, ont porté, à elles seules, sur 8,7 milliards de dollars. Les firmes allemandes qui regorgent d'argent liquide sont à l'affût. Les Françaises, bien que s'intéressant généralement à des opérations de moindre taille, sont également présentes : une demi-douzaine d'affaires d'une centaine de millions de dollars ont été déjà conclues depuis le début de l'année dont le rachat par Rhône-Poulenc de l'agro-chimie d'Union Carbide.

L'administration américaine ne s'affole pas de voir Bertelsmann prendre le contrôle de Doubleday dans l'édition, Saatchi et Saatchi contrôler l'agence de publicité Ted Bates ou L'Air liquide Big Three Industries. A tout prendre, elle préfère que les investissements étrangers affluent plutôt que les importations. N'est-ce pas l'une des voies menant à la réduction du déficit extérieur ?

Les Américains eux-mêmes sont sur le pied de guerre. Les dispositions de la réforme fiscale signée récemment par le président Reagan stipulent que certaines déductions dont peuvent actuellement bénéficier des firmes prenant le contrôle d'autres entreprises seront réduites à partir de janvier prochain. C'est donc le rush pour ceux qui avaient défini des « cibles ». Les absorptions doivent avoir lieu avant la fin de l'année. De plus le nouvel impôt sur les plus-values en capital devant être plus élevé que le précédent pour les propriétaires qui vendent leurs entreprises, nombre d'entre eux s'empressent de céder leurs majorités au plus vite. Le débat va bon train sur l'opportunité de cette précipitation circonstancielle. Toujours est-il qu'elle existe.

Cette vague intervient après la succession de *« raids »* sauvages de 1985 et du début de 1986 sous l'impulsion de financiers audacieux comme le pétrolier texan Boone Pickens ou le New-Yorkais Carl Icahn : ils ont réussi, avec des fonds individuels limités, à se saisir d'entreprises aussi grandes que Gulf Oil dans le pétrole pour le premier, ou Trans World Airlines pour le second (c'est lui qui menace actuellement USX Corp).

Si les offres européennes ne déclenchent pas de réaction d'hostilité, les raids de ces aventuriers de la finance ont éveillé les plus grandes craintes dans l'establishment des grandes firmes américaines dont aucune direction ne se sent plus à l'abri. Les unes élaborent des stratégies financières défensives. Les autres, ignorant le danger, se retrouvent parfois dans la gueule du loup. C'est le cas, semble-t-il, du président de Goodyear, qui a eu la mauvaise idée de pratiquer une diversification à long terme dans le pétrole alors que les prix du brut s'écroulaient et que les actions de son entreprise étaient sous-évaluées.

Boone Pickens qualifie le management de nombre de mastodontes américains d'*« insipide »*. Ses homologues ne s'expriment pas tous de la même manière, mais n'en agissent pas moins de même. Et le public américain a fini par s'habituer à l'idée, au reste difficilement contestable, que les offres publiques d'achat constituent une sanction de la gestion et sont une façon comme une autre de renouveler les gestionnaires en vue d'une meilleure efficacité et d'une plus grande compétitivité.

Course aux capitaux

« Je crois qu'il faut nous défendre », affirme Andrew Sigler, président de Champion international, et l'un des porte-paroles des grands patrons membres de la Business Round Table, cette association qui groupe les chefs des deux cents plus grandes entreprises américaines et qui constituent l'un des plus puissants centres de pouvoir du pays. M. Sigler vient de créer une nouvelle association, United Shareholders Association, dont le siège est à Washington, pour tenter de réagir.

L'une des stratégies de défense envisagées par la nouvelle association semble être d'obtenir des aménagements légaux qui remettraient en question la règle « une action, un vote ». Cela permettrait aux chefs d'entreprise de lever des capitaux sans prendre le risque de diluer les droits de vote attachés au capital.

Même lorsque les offres publiques d'achat ne réussissent pas, elles portent leurs fruits, elles contribuent à faire monter les titres en Bourse. Et, le plus souvent, les attaquants, s'ils sont contraints de se retirer, le font en empochant un confortable bénéfice. En revanche, la stratégie de défense est souvent coûteuse pour la firme visée. Certaines choisissent de devancer les événements, comme RCA, qui s'est fait absorber par General Electric dans la fusion du siècle (6,3 milliards de dollars). D'autres se battent jusqu'au bout, comme Goodyear, qui a dû céder ses actifs pétroliers pour se défendre, ou comme l'équipe dirigeante de Philips Petroleum, qui a réussi à repousser successivement Pickens et Icahn pour rester indépendante, en contractant 4,5 milliards de dollars de dettes nouvelles pour racheter ses propres actions. Mais l'endettement de la firme passa de 30 % à 80 % de son capital, et elle dut, en définitive, vendre pour 2 milliards de dollars d'actifs afin de se remettre à flot.

Les firmes américaines sont en train de découvrir que, paradoxalement, plus elles sont endettées, moins elles sont vulnérables, car les fonds supplémentaires qui peuvent être empruntés par d'éventuels acquéreurs sur leur dos sont limités. Certaines préfèrent d'ailleurs avaler à l'avance la « pilule antipoison » en vendant des actifs et en s'endettant pour acquérir leurs propres actions, donc leur autocontrôle, comme l'a ouvertement entrepris Atlantic Richfield.

La meilleure parade, à savoir une bonne gestion et un cours élevé des actions, n'étant pas la plus courante, l'imagination des banques d'investissements s'applique maintenant aux stratégies défensives après avoir servi aux attaques. C'est ainsi que commencent à être organisées des défenses entièrement montées à l'aide de *junk bonds*, ces obligations « de pacotille » de seconde catégorie jusqu'ici largement utilisées pour rémunérer les actionnaires cédant leurs actions à l'attaquant.

Ces grandes manœuvres font les vaches grasses des banques d'affaires de Wall Street. Au point que les banques commerciales, fortes de leurs gigantesques moyens, entendent à leur tour se lancer sur le marché des fusions et des acquisitions. Cette perspective mérite d'autant plus d'être prise en considération que, de plus en plus, les grands conseillers financiers de New-York ne sont plus seulement appelés à donner des avis stratégiques, mais aussi à participer aux opérations. C'est ainsi que Merrill Lynch aurait promis de fournir 1,9 milliard de dollars dans l'opération montée pour permettre à Sir James Goldsmith de prendre le contrôle de Goodyear. Les banques d'affaires de la place sont elles-mêmes forcées de s'engager dans la course aux capitaux pour conserver leurs clients.

L'ampleur de ce remue-ménage peut paraître démesurée. L'accessibilité de la Bourse à tous les financiers, nationaux et internationaux, n'en reste pas moins, vue par les Américains, l'un des critères du libéralisme. Ils le considèrent, jusqu'à preuve du contraire, comme un facteur de prospérité.

JACQUELINE GRAPIN.

Le remplacement de M. Dondoux à la direction générale des télécommunications

Tacticien plutôt que stratège

M. Jacques Dondoux, directeur général des télécommunications, devrait être remplacée, lors du conseil des ministres du 10 décembre, par M. Marcel Roulet, actuellement directeur général des postes. M. Gérard Délage, chef du service des réseaux financiers de la poste, deviendrait directeur général des postes (nos dernières éditions du *Monde* du 9 décembre).

Nommé par les socialistes en août 1981, M. Dondoux n'aura pas eu la tâche facile. Remplaçant M. Gérard Théry, qui avait fait oublier le « 22 à Asnières » et donné son dynamisme aux télécoms, il devait assumer une succession difficile. La direction générale des télécommunications (DGT), accusée d'excès de dirigisme, devait se faire plus petite et *« restaurer le service public »*. Placée sous la tutelle de puissants ministres de l'industrie (Chevènement puis Fabius), elle dut aussi obéir, sans doute plus que nécessaire. M. Dondoux n'a pu ainsi éviter la fusion en 1983 des activités « télécommunications » de Thomson avec la CGE. L'opération créait un monopole parmi ses fournisseurs et donnait un poids excessif à la CGE... Le choix d'un deuxième fournisseur n'est toujours pas réglé depuis.

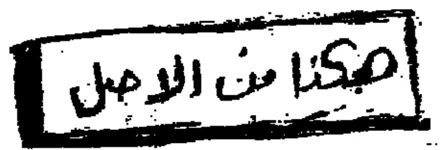
Ce ne fut pas tout. M. Dondoux, réticent, a dû accepter une régionalisation du câble, c'est-à-dire une orientation trop exclusive vers la « télévision de M. le Maire », d'un programme qu'il concevait plutôt comme la construction des réseaux du futur. Opposé au lancement du satellite de télévision directe TDF, le directeur général a perdu la partie. Surtout il n'a pu éviter les prélèvements croissants effectués par la Rue de Rivoli dans son budget : 20 milliards de francs aujourd'hui, un quart des recettes du téléphone. Enfin, et c'est l'essentiel, la vague de « déréglementation » venue des Etats-Unis, fut mésestimée.

« Je ne fais pas de politique, je m'occupe du réseau. » Telle était la philosophie de M. Dondoux, et sur ce point il réussit effectivement à poursuivre le programme d'équipement et à améliorer de façon continue la productivité de sa maison. Le changement, réussi, de numérotation (les huit chiffres) l'avait sauvé *in extremis* l'an passé, lorsque M. Mexandeau avait voulu le remplacer. Il a su aussi dans d'autres domaines faire avancer des pions importants (sur l'Europe des télécommunications, par exemple). Ardéchois madré, il manœuvra avec souplesse plus qu'avec force. Ce fut son tort : il est accusé de compromis. Les socialistes lui reprochaient de prendre langue avec l'opposition (et de signer un accord sur la retransmission des radios avec M. Hersant). Les militants RPR ont demandé sa tête pour marquer le changement, et M. Longuet a accédé à leur demande, relayée par M. Chirac lui-même.

Pris dans une forte bourrasque, avec leur monopole attaqué, les télécoms ont désormais besoin d'une vision claire de leur avenir. M. Dondoux était-il plus tacticien que stratège ? Peut-être. Mais qui a en France une stratégie pour les télécommunications ?

E. L. B.

● **Grève dans la marine marchande.** — Les syndicats d'officiers de marins CGT, CFDT, FO et CGC ont lancé, pour la période du 8 au 20 décembre, un mot d'ordre de grève de 72 heures, reconductible, applicable à l'ensemble des équipages de la flotte de commerce. Les syndicats protestent contre les dispositions du plan de sauvegarde de la marine marchande décidé par le gouvernement le 2 octobre. Le trafic devait être fortement perturbé, notamment entre le 8 et le 14 décembre, sur les lignes de la Corse. La flotte française ne compte plus que 291 navires au lieu de 488 il y a huit ans. Elle est passée du 9e rang mondial en 1984 au 19e aujourd'hui.



Affaires

Renault : M. Lévy devrait succéder à M. Besse

Trois semaines après l'assassinat de M. Besse, on connaît le nom du candidat retenu par le gouvernement pour lui succéder à la tête de Renault. Il s'agit de M. Raymond Lévy, actuel président de l'entreprise sidérurgique belge Cockerill-Sambre. C'est au cours du dernier week-end que MM. Madelin et Giraud ont finalement emporté l'adhésion de M. Chirac en faveur de leur candidat, M. Lévy, face à l'autre postulant encore dans la course ces derniers jours, M. Jean Gandois, PDG de Péchiney.

Le ministre de l'industrie, M. Madelin, devrait régler avec les autorités belges le problème du contrat de M. Lévy, celui-ci étant normalement lié à Cockerill pour cinq ans depuis juin 1985. Les discussions n'ayant pas abouti, et certaines difficultés restant à surmonter, la nomination de M. Lévy ne pourra être inscrite à l'ordre du conseil des ministres du 10 décembre. Il faut en effet que M. Lévy soit d'abord nommé administrateur de la Régie par un décret publié au *Journal officiel*, puis désigné comme président lors d'un conseil d'administration, avant que sa nomination passe en conseil des ministres.

Par ailleurs, M. Lévy, qui était vice-président de l'ERAP (Entreprise de recherche et d'activités pétrolières), holding d'Etat qui chapeaute Elf, et au sein de laquelle il a fait une grande partie de sa carrière, a vu son mandat renouveler par un décret paru au *Journal officiel* de ce mardi 9 décembre. Ce renouvellement semble sans rapport avec sa nomination chez Renault.

Polytechnicien de soixante ans, M. Lévy appartient à ce clan des « mineurs » dont faisait partie M. Besse. Ce qui, entre autres, lui a valu d'ête soutenu par M. Giraud, ministre de la défense. Après un inévitable passage dans les Houillères au début de sa carrière, M. Lévy entre dans le pétrole. En 1957, il est attaché à la direction générale de la Régie autonome des Pétroles (RAP), ancêtre d'Elf-Aquitaine. Sous la houlette de M. Pierre Guillaumat, patron de cette dernière, il assurera successivement des responsabilités dans l'exploration-production, dans le raffinage et la distribution. Président-directeur général d'Elf-France, il voit la succession de M. Guillaumat lui échapper en 1977, le mouvement lui préférant M. Chalandon.

La rivalité entre M. Giraud, alors ministre de l'industrie, et M. Chalandon, mettra M. lévy sur la touche. Il reste vice-président directeur général d'Elf-Aquitaine jusqu'en 1980. En 1981, il entre dans le groupe Usinor à la tête d'une filiale, la Compagnie française des aciers spéciaux.

En 1982, le gouvernement socialiste le choisit pour prendre la présidence d'Usinor, l'un des deux grands groupes sidérurgiques français à capitaux d'Etat.

Après deux ans et demi d'exercice, M. Lévy ne verra pas son mandat renouvelé (en juin 1984) en raison de désaccords avec M. Fabius ministre de l'industrie de l'époque, sur la restructuration de la sidérurgie française.

En 1985, M. Lévy sera choisi comme administrateur délégué pour mener à bien la restructuration du groupe sidérurgique belge Cockerill-Sambre. Ce choix avait été conseillé – ironie du sort – par M. Jean Gandois, qui quittait le 30 septembre 1985 le poste de délégué général du gouvernement belge auprès de ce groupe mandat qu'il occupait depuis 1984.

CLAIRE BLANDIN.

Au Journal officiel

L'ordonnance de 1945 sur le contrôle des prix est abrogée

« L'ordonnance nº 45-1483 du 30 juin 1945 est abrogée. Les prix des biens, produits et services relevant antérieurement de ladite ordonnance sont librement déterminés par le jeu de la concurrence ». Le texte de la nouvelle ordonnance sur la liberté des prix (datée du 1er décembre, sous le nº 86-1243) est parue au *Journal officiel* du 9 décembre, et cette liberté toute neuve sera applicable le 1er janvier prochain.

En 63 articles, (*le Monde* du 28 novembre), l'ordonnance crée le nouveau conseil de la concurrence, fixe les règles de fonctionnement, précise les règles du jeu en matière de pratiques anticoncurrentielles, ou restrictives et fixe le suil de la concentration économique (25% d'un marché et 7 milliards de francs de chiffre d'affaires).

La liberté devient donc la règle même si le gouvrnement conserve la possibilité, via un décret en Conseil d'Etat, de prendre des pesures temporaires en cas de hausses excessives des prix.

Les entreprises, qui n'ont cessé depuis des décennies de réclamer cette liberté des prix sont donc placées devant leurs responsabilités. A elle de faire la preuve qu'en matière de lutte contr l'inflation, la concurrence est plus efficace que la surveillance administrative des prix.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Un parc de loisirs dans le Languedoc

Une société d'étude du parc de loisirs du Languedoc a été créée par des groupes financiers et industriels : Crédit national, Banque Dupuy de Parseval et Süez, Sodexho (leader français de la restauration collective). Ces groupes participent déjà à la création d'autres parcs, (Astérix) près de Roissy, les Schtroumpfs en Lorraine. La création du parc du Languedoc représenterait un investissement de 300 millions de francs.

Parfums : une société canadienne reprend Jacomo

Le producteur de cognac Martell a signé le 8 décembre un protocole d'accord prévoyant la cession de 75 % du capital de Jacomo-Jean d'Aveza (parfums, produits de beauté) à une société canadienne, dont il ne précise pas le nom. On indique de bonne source qu'il s'agirait du groupe Zanimob, qui, depuis cet été, a déjà racheté ou pris des participations dans Pierre Balmain et ses parfums, Dana Côte d'Azur, Ted Lapidus. La vente nécessite encore l'accord du Trésor français, exigée chaque fois que des étrangers prennent plus de 20 % du capital d'une firme française. Le producteur Martell, qui conserve 25 % des parts de Jacomo-Jean d'Aveza, se désengage ainsi d'une activité qui avait subi près de 38 millions de francs de pertes en 1985, pour un chiffre d'affaires de 160 millions, du fait notamment de la filiale américaine, Givenchy Inc., fermée récemment. –

Agriculture

Réduction supplémentaire des quotas laitiers

La France accepte une nouvelle étape de la réforme de la politique agricole commune

Bruxelles de notre correspondant

Pour lutter contre la surproduction, la France est prête à accepter une réduction des quotas laitiers, attribués à chacun des Etats membres, supérieure à ce qu'elle avait jusqu'à présent envisagé. De même elle pourrait se rallier à une révision du règlement applicable à la viande bovine, impliquant une baisse sensible – mais inférieure néanmoins aux 15 % préconisés par la commission – des prix auxquels sont pratiqués les achats publics de soutien des cours.

Cette double information, donnée lundi 8 décembre par M. François Guillaume à la réunion des ministres de l'agriculture des douze, est importante. Elle signifie que Paris, face au déséquilibre croissant entre l'offre et la demande de ces deux produits, ne s'opposera pas à ce qu'une nouvelle étape significative de la réforme de la politique agricole commune (PAC) soit immédiatement franchie.

– S'agissant du lait, les ministres avaient décidé en avril 1986 que les quotas applicables dans l'ensemble de la Communauté seraient réduits de 2 % au 1er avril 1987 (soit deux millions de tonnes) et de 1 % au 1er avril 1988 (un million de tonnes).

Depuis, devant l'emballement des livraisons aux laiteries, chacun a compris qu'il faudrait faire davantage. La commission européenne a proposé une amputation des quotas de 4 % en 1987 et de 2 % en 1988, en expliquant que, pour contribuer à la nécessaire réduction de la production – qu'elle chiffre à 9,5 millions de tonnes, – il faudrait y ajouter une gestion plus rigoureuse des quotas et, en particulier, la suppression de la faculté, actuellement offerte aux Etats membres, de procéder à des transferts de quotas de régions à région.

Le Parlement européen, allant plus loin encore, a estimé que l'assainissement de la PAC passait par une réduction de 7 % des quotas au 1er avril 1987. M. Guillaume avait accepté 3 % au 1er avril 1987. Il reconnaît maintenant qu'il faut aller plus loin. Dans quelles proportions ? A ce stade de la négociation, il préfère ne pas le préciser, mais comme il refuse catégoriquement, appuyé par un nombre suffisant de ses collègues pour qu'il y ait minorité de blocage, l'idée de la commission de supprimer les transferts régionaux, on peut penser que son offre de réduction des quotas, pour avoir un impact réel, devrait se situer autour de 5 % à 6 %.

Compensations financières

Comme la majorité de ses collègues, M. Guillaume considère que cette nouvelle amputation obligatoire de la production devrait s'accompagner de compensations financières en faveur des agriculteurs qui subissent, de ce fait, des pertes de revenus. Il pose d'autres conditions à ce nouveau tour de vis que l'on s'apprête à imposer aux producteurs de lait : 1. L'engagement de réduire la production doit être assorti d'une promesse de la communauté d'accélérer le dégagement des stocks ; ceux-ci (1 400 000 tonnes de beurre et 1 million de tonnes de poudre dans les entrepôts frigorifiques des Douze) pèsent sur les cours ; 2. La France appuyée par la RFA, la Belgique, l'Irlande, le Luxembourg, réclame des dispositions visant à freiner la production et les importations des produits d'imitation du lait. Ce n'est pas un problème marginal : aux Etats-Unis, le marché de ces produits croît au rythme de 7 % par an ; 3. La CEE engage au GATT (l'accord qui règlemente le commerce international) ou sur le plan bilatéral des négociations avec ses partenaires américains, australiens, néo-zélandais, canadiens. La France estime que l'effort de réduction de la production laitière qu'accomplit la Communauté, mais que ces pays ne font pas, doit être intégré dans la négociation.

La présidence britannique paraît décidée à *« boucler »* ses dossiers *« lait »* et *« viande bovine »* avant Noël. La négociation est difficile, car si les Douze partagent à peu près le même avis sur les objectifs à atteindre, ils divergent sensiblement sur la manière.

PHILIPPE LEMAITRE.

● Le Parlement européen a approuvé, lundi 8 décembre un programme cadre de recherche pour la communauté européenne d'un montant de 7,7 milliards d'écus (52,3 milliards de FF) pour les cinq prochaines années. Ce programme, proposé par la Commission européenne doit être examiné mardi 9 décembre par le Conseil des ministres des Douze.

Le parlement européen a toutefois demandé à la commission de retirer son projet si le conseil des ministes décide de réduire le montant des crédits prévus, ce qui mettrait en péril le programme cadre et ses objectifs.

Etranger

Afrique du Sud

Un modéré en colère

Modéré, M. Sam Motsuenyane l'est, passionnément. Administrateur du groupe minier et commercial Barlow and Rand ainsi que de la banque Barclay's, qui vient de décider de se retirer d'Afrique du Sud, ce fils de paysan noir est devenu, comme président de la Fédération africaine des chambres de commerce (NAFCOC), l'un des représentants les plus respectés de la communauté d'affaires noire du pays. Une communauté encore très modeste – les entreprises de moins de cinquante personnes constituent l'essentiel des quinze mille membres de la fédération, – mais profondément pragmatique. C'est au nom de ce pragmatisme que M. Motsuenyane, de passage à Paris, continue de se déclarer confiant dans la force *« du dialogue et de la communication »*. Rêve impossible dans un pays où la polarisation des extrêmes semble exclure tout compromis ? Le président de la NAFCOC refuse de l'admettre, même s'il reconnaît qu'en situation de *« demi-guerre »* les modérés se trouvent pris entre deux exigences, pour ne pas dire deux haines, suspectés par chaque camp extrémiste. Le ravage de sa maison par un engin incendiaire en est une récente et rude illustration.

La tension qui règne dans son pays ne l'empêche pourtant pas de prêcher inlassablement ce qui lui semble être du simple *« bon sens »* : préparer un pouvoir et une gestion multiraciale en rassurant les Blancs sur les intentions des Noirs, ce qui implique en retour des gestes concrets d'espoir envers une communauté traitée comme *« des travailleurs passifs et non comme des partenaires »*. Cette approche où le politique et l'économique sont intimement liés a poussé M. Motsuenyane à boycotter, au nom de la NAFCOC, la réunion organisée le 7 novembre par le chef de l'Etat sud-africain avec les milieux d'affaires. Une décision justifiée *a posteriori* par la déception de nombre de participants, irrités de voir le président Pieter Botha se cantonner au seul aspect conjoncturel de l'avenir du pays. Confronté à un gouvernement qui s'engage sur la voie des réformes *« à trop petites doses et trop tard »* pour en tirer un regain de crédibilité, déçu par des politiciens n'ayant pas une dimension d'homme d'Etat et qui tentent de *« contourner de mauvaises lois au lieu de les abolir »*, M. Motsuenyane n'a qu'une force, celle de propositions inlassablement soumises aux Occidentaux comme aux Sud-Africains de tout bord. L'ANC (Congrès national africain) a favorablement accueilli le programme de ce « modéré en colère ».

Investissements « conditionnels »

De ces derniers, il réclame un effort d'éducation et de formation réel sans brimades policières, la multiplication d'écoles mixtes, la sauvegarde du secteur privé. *« La privatisation, oui, mais ouverte aux Noirs, au début tout au moins, par un minimum légal de participation »*, sur le modèle, à vrai dire peu concluant, du *Procurement Act*, qui à la fin des années 60, offrait en principe aux Noirs une place dans l'économie équivalente à leur poids dans la population des Etats-Unis. Aux pays industriels qui hésitent sur l'attitude à observer pour lutter efficacement contre l'apartheid, M. Motsuenyane tient un langage inhabituel. *« Les sanctions économiques et le départ d'entreprises étrangères ont certainement réveillé les consciences au sein du gouvernement comme des responsables sud-africains. »* Mais si la pression diplomatique internationale reste indispensable, *« car on ne peut laisser croire que ce qui devait être fait a été réalisé »*, si le *« boycott des sportifs d'Afrique du Sud notamment permet de garder les esprits en alerte »*, il y a mieux à faire, à ses yeux, que de pousser au désinvestissement des étrangers. Surtout à un moment où une croissance zéro se conjugue en Afrique du Sud avec un chômage évalué à 34 % par la communauté noire, une inflation de plus de 19 % et le lancinant problème d'une croissance démographique de 2,6 %.

Lorsqu'elles sont décidées à se retirer, les entreprises étrangères devraient systématiquement créer un fonds de placement permettant aux Noirs d'acquérir des actions, comme l'a fait Coca-Cola par exemple. Celles qui décident de rester, en dépit des pressions des mouvements anti-apartheid de leur pays d'origine, ont par contre une œuvre utile à réaliser en jouant ouvertement la carte de la formation des Noirs, par le financement d'écoles mixtes, comme vient de le faire British Petroleum, ou par une meilleure insertion des salariés de couleur. Cette idée d'*« investissements conditionnels »* pourrait séduire certaines sociétés européennes.

Depuis le récent désengagement américain, la part de l'Europe dans les capitaux étangers investis est évaluée à 75 %. En outre, comme vient de le souligner une étude réalisée pour le compte de l'IRM (Institut de recherche et d'information sur les multinationales) financé, notamment par Nestlé, bien implanté en Afrique du Sud), les sociétés européennes ne peuvent, comme leurs homologues américaines, se replier sur un vaste marché national. Leurs hésitations à quitter le sol sud-africain sont d'autant plus fortes que la rentabilité de leurs investissements est dans l'ensemble élevée.

Pourquoi, dans ces conditions, ne pas jouer la carte multiraciale ou celle d'un désengagement progressif tenant compte des intérêts de la communauté noire ? Sur ce point délicat, le président de la NAFCOC sait disposer d'une marge de manœuvre singulièrement limitée par les arrière-pensées des investisseurs comme par l'affrontement entre tenants et opposants de l'apartheid.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Croissance limitée à 1 %

La croissance ne dépassera pas 1 % sur l'ensemble de 1986, compte tenu de la baisse de la production depuis le début de l'année, a annoncé, le 8 décembre, la Banque centrale sud-africaine dans son dernier rapport. Les auteurs du rapport escomptent une amélioration au troisième trimestre : confrontés à une baisse de leur pouvoir d'achat, les Sud-Africains ont tiré sur leur épargne pour accroître leur consommation. Mais la situation économique du pays, également illustrée par une dette évaluée par la Banque centrale à 27,5 milliards de dollars à la fin de 1985, renforce la polémique sur le bien-fondé du retrait des investisseurs étrangers.

La commande japonaise de dix Airbus détend les relations nippo-européennes

All Nippon Airways (ANA), deuxième compagnie aérienne japonaise après Japan Airlines, a annoncé, le 8 décembre, qu'elle achetait dix biréacteurs Airbus A 320-200 et qu'elle prenait dix options supplémentaires. Le montant de la transaction, options et pièces de rechange incluses, s'élève à 1 milliard de dollars environ, soit 6,6 milliards de francs.

ANA prendra livraison des appareils à partir de septembre 1990. D'une capacité de cent soixante-quatre sièges en classe unique, ces A 320-200 remplacerront des Boeing-737 sur le réseau domestique de la compagnie.

ANA n'a pas encore choisi le type de réacteurs dont elle équipera ses Airbus. Le moteur CFM 56-5 fabriqué par General Electric et la SNECMA affronte le V-2500 d'Aero Engines. Celui-ci est donné favori, car il a été développé en commun par Rolls-Royce, Pratt et Whitney, MT4 et trois firmes japonaises, Hitachi, Mitsubishi et Kawasaki.

Le contrat de vente avec ANA représente un nouveau succès pour l'A-320. C'est la première fois que cet avion est acheté par une compagnie nippone. Il l'a emporté sur ses deux concurrents, le 737-400, de Boeing, et le MD-88, de McDonnell Douglas. Le consortium européen annonce, aujourd'hui, avoir reçu deux cent trente-six commandes fermes pour l'A-320, cent quarante-trois options et vingt intentions d'achat. M. Jean Pierson, administrateur gérant d'Airbus Industrie, a de bonnes chances de réaliser son pari de placer quatre cents exemplaires de ce biréacteur avant son premier vol en février 1987.

L'annonce de cette commande vient un peu rasséréner les relations commerciales entre le Japon et la Communauté européenne, qui supporte avec de plus en plus d'impatience le déficit de ses échanges avec Tokyo. Les dix Airbus vendus permettront d'ouvrir sous de meilleures auspices les négociations nippo-européennes prévues les 11 et 12 décembre à Bruxelles. Sur ce sujet, M. Paul Chanon, ministre britannique du commerce et de l'industrie, qui a beaucoup œuvré en faveur d'Airbus, a déclaré que les achats japonais contribueraient à diminuer la colère de nombreux pays européens.

SOCIAL

Hausse des retraites de 2,8 % en 1987

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, a annoncé le 8 décembre devant l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS), une augmentation des retraites de 2,8 % pour l'année 1987 (1,8 % au 1er janvier et 1 % au 1er juillet). Le ministre a indiqué que, *« compte tenu d'une augmentation prévisible des prix de 2 % en 1987, la hausse en pouvoir d'achat sera de 0,8 % »*.

M. Séguin a précisé que l'évolution du pouvoir d'achat des retraités avait été la suivant : – 2 % en 1984, 0 en 1985 et + 06 % en 1986. En octobre dernier, les pensions avaient été relevées de 0,5 % au titre de 1986.

● **Grève des mineurs de fond CGT à Carmaux.** – Les mineurs de fond CGT de Carmaux ont entamé lundi 8 décembre une grève reconductible par vingt-quatre heures pour protester contre le plan social présenté par le comité des Houillères d'Aquitaine pour permettre un dégraissage des effectifs.

Le principe de cette grève a été adopté après que la direction des Houillères eut précisé, selon la CGT, que l'exploitation par le fond de la mine de Carmaux devait cesser le plus vite possible, même si aucune date n'a été effectivement avancée.

Le plan de la direction prévoit une réduction d'effectifs de 400 mineurs.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BUE

BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

Le conseil d'administration de la Banque de l'Union européenne s'est réuni le mardi 25 novembre 1986, sous la présidence de M. Jean Dromer.

Sont entrés au conseil d'administation : MM. Jean Carrière, président-directeur général de la Société lyonnaise de banque, Edouard Decoster, président des établissements Legrand, Michel Deroy, président des Docks de France, Didier Pineau-Valencienne, président-directeur général de Schneider SA, Paul Alibert, directeur général de la Banque de l'Union européenne, et, en tant qu'administrateur représentant les salariés, Mme Suzanne Diard.

Ont été reconduits : MM. Bernard Diethelm, Jacques Lallement, Mme Anne Le Lorier, M. Jean de Rosen, et, en tant qu'administrateurs représentant les salariés, MM. Gérard Louzan, Thierry de Folleville, Jean Lacroix et Etienne Le Luyer.

Le conseil a nommé M. Paul Alibert vice-président de la Banque de l'Union européenne.

Le conseil d'administration a pris connaissance des résultats d'exploitation des neuf premiers mois de l'année. Ceux-ci permettent d'assurer, pour l'exercice à venir, un résultat nettement supérieur à celui de 1985.

stemi

Il est rappelé qu'il a été décidé la distribution d'un acompte sur dividende de 18 F, net par action, donnant droit à un avoir fiscal de 9 F, au titre de l'exercice 1986.

Cet acompte sera mis en paiement le 26 décembre 1986.

ANF-Industrie – De DIETRICH

Les sociétés ANF-Industrie et De DIETRICH du GIE FRANCO-RAIL prennent acte du rachat par ALSTHOM des filiales ferroviaires du groupe JEUMONT-SCHNEIDER.

Elles tiennent à préciser qu'elles occupent une place importante sur le marché ferroviaire mondial.

En 1985, les ventes des deux entreprises ont représenté 44 % du chiffre d'affaires total (hors locomotives) des constructeurs français de matériel ferroviaire roulant et plus de la moitié des exportations totales de la profession.

En 1986, le volume des ventes pour ces deux constructeurs sera de l'ordre de 1,8 milliard.

SITUATION AU 4.11.86

La situation au 4 novembre 1986 s'établit à 721.207 millions contre 717.741 millions au 30 septembre 1986.

Au passif, les comptes d'Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 30.134 millions de francs et les comptes d'Institutions Financières à 257.375 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 258.388 millions de francs.

A l'actif, les comptes d'Institutions Financières s'élèvent à 241.834 millions de francs, les Crédits à la clientèle à 257.137 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 35.421 millions de francs.

Europartenaires : Banco di Roma, Banco Hispano Americano, Commerzbank.



CREDIT LYONNAIS

elf gabon

Société anonyme
Au capital de 22 500 000 000 F CFA
Siège social : Port-Gentil
Bureau en France :
Tour ELF, Cédex 45, Courbevoie

Le conseil d'administration de la société ELF-Gabon s'est réuni, le 4 décembre 1986, à Port-Gentil. Le conseil a fait le bilan des activités de la société au cours de l'exercice 1986. Il a ainsi enregistré les bons résultats de l'exploitation, et notamment la confirmation à terre d'une nouvelle province pétrolière, par les découvertes de Rabi-Kounga ; elles devraient constituer le plus grand gisement mis en évidence au Gabon et accroître de façon significative les réserves de pétrole d'ELF-Gabon.

En 1986, la production opérée par la société a pu être maintenue au même niveau pour la sixième année consécutive ; il en est de même pour la production revenant à ELF-Gabon, qui atteint 4,7 millions de tonnes.

Par ailleurs, le conseil a examiné les comptes prévisionnels de l'exercice 1986. Ils font apparaître un résultat légèrement déficitaire qui correspond à la conjonction de la baisse importante des prix du brut et du repli du cours du dollar par rapport au Franc CFA. Malgré les mesures immédiatement prises par la société pour réduire l'ensemble de ses dépenses d'exploitation et d'investissement, les conditions ne sont pas réunies pour permettre au conseil de décider le versement d'un acompte sur dividende.

Marchés financiers

PARIS, 8 décembre ↓

Situation en retournement

La décision du gouvernement de retirer le projet de loi Devaquet a provoqué un retournement de tendance assez sensible lundi rue Vivienne. En raison des craintes suscitées par le développement de cette affaire, la Bourse avait plongé dans la matinée (– 1,68 %), et au début de la séance principale la glissade s'était poursuivie en s'accélérant (– 1,70 %). Dès que la nouvelle position prise par M. Chirac fut connue, le marché s'est mis en devoir de regagner le terrain perdu. Finalement, l'indicateur instantané parvenait à réduire l'écart de façon sensible pour s'inscrire à 1,38 % en dessous de son niveau précédent.

En d'autres circonstances, la Bourse aurait probablement réussi à remonter entièrement le courant. Mais les violentes attaques dont le franc est l'objet ont passablement inquiété les milieux financiers. Dans les travées, des rumeurs de dévaluation se sont remises à circuler. Après avoir laissé le DM monter jusqu'à 3,29 F, la Banque de France est intervenue. Mais les taux d'intérêt ont grimpé à vive allure sur l'euromarché et sur le marché monétaire, tandis que l'institut d'émission décidait de relever de 1 point son taux de pension à sept jours pour le porter à 8 1/2 %.

Le marché obligataire a pris le coup de plein fouet et a littéralement plongé (plus de 1 % de baisse). Seules les valeurs dites « fiscalisées » n'ont pas été trop secouées. Le MATIF a été lui aussi très éprouvé. « Dans ces conditions, disait un professionnel, les actions ne peuvent pas afficher une bonne mine. »

NEW-YORK, 8 décembre ↑

Irrégulier

Wall Street a continué lundi à consolider ses positions. La tendance est restée irrégulière. Mais, cette fois, les « Blue Chips » se sont détachés du lot. Tombé un instant à 1 906,92, puis remonté à 1 946,71, l'indice des industrielles s'établissait en clôture à 1 930,26 avec un gain de 5,21 points.

Le bilan de la journée est, lui, demeuré négatif. Sur 2 026 valeurs traitées, 897 ont encore baissé, 662 ont monté et 467 n'ont pas varié.

D'après les spécialistes, le raffermissement du marché obligataire a donné une impulsion à la bourse des actions. Dans les milieux financiers new-yorkais, des rumeurs recommencent à circuler sur une baisse concertée des taux d'intérêt dans les pays industrialisés.

Au « Big Board », des opérateurs ont vendu à terme et acheté au comptant. Reste que l'affaire des ventes d'armes à l'Iran tracasse encore la communauté, de même que le scandale des initiés. Des ventes bénéficiaires se sont de ce fait encore produites. Des professionnels se disaient, néanmoins, persuadés que le marché allait se maintenir au voisinage de ses plus hauts niveaux jusqu'à la fin de l'année.

Une assez forte activité a encore régné et 158,98 millions de titres ont changé de mains contre 139,83 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 5 déc.	Cours du 8 déc.
Alcoa	34 5/8	34 1/4
A.T.T.	27 1/2	27 3/8
Boeing	51 7/8	51 1/2
Chase Manhattan Bank	37 3/8	36 5/8
Du Pont de Nemours	89 7/8	89 3/4
Eastman Kodak	66 7/8	67 1/8
Exxon	69 1/2	69 3/4
Ford	58 5/8	57 1/2
General Electric	86 1/2	87 3/4
General Motors	71 1/8	70 7/8
Goodyear	42 3/4	42 7/8
I.B.M.	126 3/4	127 3/4
I.T.T.	54 1/2	54 1/4
Mobil Oil	38 7/8	38 3/4
Pfizer	62 7/8	62 7/8
Schlumberger	33 3/4	33 3/4
Texaco	34 1/2	34 1/4
U.A.L. Inc.	59 1/8	59 1/2
Union Carbide	23	23 1/2
U.S.X.	21 1/4	21 1/4
Westinghouse	60 1/4	60 1/2
Xerox Corp.	61 7/8	62

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,58 F ↓

En l'absence de tout élément réconfortant, le dollar s'est effrité mardi pour revenir à 6,58 F (contre 6,6065 F) et à 2,0060 DM (contre 2,0099 DM). Une très légère détente a été enregistrée sur le front franc-DM. La devise allemande s'est traitée à 3,2805 F contre 3,2851 F et même un moment 3,29 F).

FRANCFORT	8 déc.	9 déc.
Dollar (en DM)	2,0099	–

TOKYO	8 déc.	9 déc.
Dollar (en yens)	162,33	162,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (9 déc.) . . . 8 3/16-8 3/8 %
New-York (8 déc.) . . . 6 1/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	5 déc.	8 déc.
Valeurs françaises	154,6	
Valeurs étrangères	114,3	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	407,90	403

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	5 déc.	8 déc.
Industrielles	1925,05	1930,26

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	5 déc.	8 déc.
Industrielles	1 268,5	1 275,5
Mines d'or	326,3	324,4
Fonds d'Etat	81,64	81,34

TOKYO

	8 déc.	9 déc.
Nikkei	18710,71	18 602,72
Indice général	1554,19	1547,13

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 8 décembre
Nombre de contrats : 37 332

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Déc. 86	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	107,50	107,35	107,20	107,20
Précédent	–	108,50	108,35	108,15	108,50

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HAUSSE DE 71 % DES RÉSULTATS DU CIO SUR NEUF MOIS. – Le Crédit industriel de l'Ouest (CIO), du groupe CIC, a vu ses résultats avant amortissements et provisions augmenter de 71 % sur les neuf premiers mois de l'année, par rapport à la période comparable de 1985. Une progression qui, selon le CIO, *« permettra de présenter pour l'exercice un bénéfice net en sérieuse augmentation »*.

AUGMENTATION DE CAPITAL DE SOFIMAGE. – La Sofica (société de financement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle) Sofimage va porter son capital de 40,1 à 60,15 millions de francs. Cette société est filiale de la Bred, de Coficure, de Gaumont et de NSM.

MANEUROP AU SECOND MARCHÉ DE LYON LE 17 DÉCEMBRE. – Maneurop, premier fabricant européen de compresseurs hermétiques destinés à la climatisation, sera introduit le 17 décembre sur le second marché de Lyon. 15 % du capital, soit 51 800 titres, seront offerts, au prix de 350 F l'unité.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,5780	6,5810	+ 80	+ 95	+ 180	+ 220	+ 580	+ 725
$ can.	4,7823	4,7862	– 36	– 18	– 43	– 4	– 126	– 5
Yen (100)	4,8512	4,8556	+ 109	+ 124	+ 231	+ 264	+ 674	+ 791
DM	3,2792	3,2823	+ 64	+ 80	+ 142	+ 171	+ 455	+ 545
Florin	2,9014	2,9040	+ 35	+ 46	+ 82	+ 104	+ 282	+ 352
F.B. (100)	15,7651	15,0778	– 22	+ 95	– 3	+ 168	– 45	+ 486
F.S.	3,9260	3,9301	+ 102	+ 120	+ 228	+ 261	+ 704	+ 816
L (1 000)	4,7293	4,7345	– 247	– 169	– 377	– 282	– 883	– 588
£	9,3651	9,3760	– 288	– 247	– 542	– 459	– 1630	– 1376

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	6	6 1/4	6 1/4	6 3/8	6 1/8	6 1/4	6	6 1/8
DM	5 1/2	5 3/4	5 1/8	5 5/4	4 15/16	5 1/16	4 7/8	5
Florin	5 5/8	5 7/8	6 1/8	6 1/4	6	6 1/8	5 3/4	[illegible]
F.B. (100)	6 1/2	7	7 2/16	7 7/8	7 11/16	8	7 7/8	8 3/16
F.S.	1 1/4	1 3/4	4 3/8	4 1/2	4 1/4	4 3/8	4 1/16	4 3/16
L (1 000)	11	13	11 1/2	12 1/2	11 1/4	12	10 3/4	11 3/8
£	10 3/4	11	11 1/16	11 3/16	11 1/4	11 3/8	11 1/2	11 9/16
F. franç.	8 1/2	9 1/4	9 1/4	9 3/4	9 1/2	10	9	9 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 8 DÉCEMBRE

Cours relevés à 17 h 35

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +–
1540	4,5 % 1973	1603	1571	1571	– 1 99
4400	C.N.E. 3 %	4445	4335	4380	– 1 46
1187	B.N.P. T.P.	1224	1210	1210	– 1 14
1245	C.C.F. T.P.	1199	1166	1166	– 2 75
1145	Créd. Lyon. T.P.	1148	1148	1148	....
2570	Electricité T.P.	2835	2810	2808	– 0 95
2165	Renault T.P.	2167	2120	2140	– 1 24
2090	Rhone-Poul. T.P.	2120	2113	2112	– 0 33
1400	St-Gobain T.P.	1351	1340	1337	– 1 03
1385	Thomson T.P.	1321	1301	1301	– 1 51
470	Accor	505	488	488	– 3 36
2060	Agence Havas	2162	2150	2150	– 0 55
1920	Ag. Havas C. I.	2160	2090	2090	– 3 24
660	Air Liquide	726	727	727	+ 0 13
2150	Alcatel	2225	2200	2210	– 0 67
1850	Alt. Superm.	1810	1819	1818	+ 0 48
380	A.L.S.P.I.	380	368	370	– 2 63
315	Alsthom ★	353	355	354	+ 0 28
2050	Arjom. Prioux	2180	2180	2165	– 0 68
370	Avenedes-Bay	417	414	413	– 0 95
1400	Avn. Entrepr.	1475	1480	1480	+ 0 33
1150	Avions Dassault	1290	1278	1290	....
450	Bail-Equipem.	542	519	526	– 2 95
1040	Bail-Investiss.	1058	1060	1060	+ 0 18
1080	Cie Bancaire	1136	1120	1130	– 0 52
520	Bazar H.-V.	610	595	588	– 3 60
520	Béghin-Say	546	529	525	– 3 85
545	Berger (Bis)	550	548	549	– 0 18
655	Bic	739	725	730	– 1 21
1450	B.I.S.	1575	1580	1590	+ 0 95
2400	Bisquit (Géné.)	2400	2400	2400	....
2300	Bongrain S.A.	2550	2525	2525	– 0 98
1240	Bouygues	1270	1280	1279	+ 0 70
4300	B.S.N.	4670	4660	4750	+ 1 71
1100	Carnaud	1245	1245	1239	– 0 48
3570	Carrefour	3740	3710	3755	+ 0 40
2800	Casino	2630	2585	2592	– 1 44
1750	Casino A.D.P.	1935	1930	1901	– 1 75
785	C.C.M.C.	812	820	806	+ 0 98
1240	Cetelem	1355	1380	1393	+ 2 80
1840	C.F.A.O.	2110	2100	2098	– 0 56
460	C.F.D.E.	492	480	485	– 1 42
1230	C.G.I.P.	1273	1258	1258	– 1 17
1350	Chargeurs S.A.	1495	1488	1471	– 1 60
98	Chiers-Châtill.	80 30	59	59	– 2 15
700	Ciments franç.	778	768	763	– 1 92
630	Club Méditer.	694	669	681	– 1 87
235	Coctail	234 90	234	234	– 0 38
405	Cofimeg	407 50	405 30	406 40	– 0 26
1310	Coles	1472	1408	1430	– 2 85
220	Compt. Entrepr.	214	216 60	218 80	+ 2 24
680	Compt. Mod.	739	705	712	– 3 65
1140	Créd. Foncier	1315	1290	1295	– 1 52
520	Crédit F. Imm.	525	516	516	– 1 71
1430	Crédit Nat.	1570	1540	1550	– 1 27
270	Crouzet ★	302	292	292	– 3 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +–
2320	Damart S.A.	2330	2310	2310	[illegible]
4280	Darty ★	495 10	490	495	[illegible]
285	Dév. R.d.C. B.B.	265 50	265 50	265 50	....
570	D.M.C.	585	576	580	[illegible]
2400	Docks France ★	2525	2530	2550	[illegible]
1810	Dumez ★	1960	1945	1925	[illegible]
1180	Eaux (Gén.)	1380	1342	1342	[illegible]
2880	Ecco ★	2810	2801	2850	[illegible]
985	Electro-Finan.	988	985	988	....
310	Elf-Aquitaine	316	311	313	[illegible]
295	– (certific.)	298	290	291	[illegible]
2700	Epeda-B-Faure	2790	2730	2723	[illegible]
3540	Essilor	3738	3700	3700	[illegible]
490	Esso S.A.F. ★	454	436	432	[illegible]
3080	Eurafrance	3400	3440	3390	[illegible]
1350	Euracom ★	1580	1570	1550	[illegible]
2780	Euromarché	2880	2900	2900	[illegible]
830	Europe n° 1 ★	910	888	894	[illegible]
1600	Facom	1680	1690	1688	[illegible]
1180	Fichet-Bauche	1229	1188	1188	[illegible]
290	Finextel	288	288	288	....
155	Fives-Lille	200	191	193	[illegible]
330	Francarep	335	323 50	323 50	[illegible]
1220	Fromageries Bel	1389	1360	1379	[illegible]
930	Gal. Lafayette	1220	1201	1198	[illegible]
365	Gascogne	419	405	405	[illegible]
295	Géophysique	299	283	283	[illegible]
1690	Gerland	1710	1728	1728	[illegible]
500	GTM-Entrepose	544	523	524	[illegible]
680	Guyenne-Gas. ★	691	686	680	[illegible]
2630	Hachette ★	3105	3080	2985	[illegible]
770	Hénin (La)	759	780	760	[illegible]
55	Imétal	81 70	80	80 30	[illegible]
945	Imm. Plaine-M.	1020	1010	1008	[illegible]
4050	Inst. Mérieux	4145	4100	4100	[illegible]
690	Interbail	693	693	693	....
1410	Intertechnique	1660	1620	1620	[illegible]
1220	J. Lefebvre	1260	1245	1239	[illegible]
1820	Lab. Bellon	1899	1900	1900	[illegible]
1320	Lafarge-Coppée	1430	1415	1420	[illegible]
1610	Lebon	1541	1541	1541	....
4750	Legrand	5210	5220	5130	[illegible]
1350	Lesieur	1302	1291	1291	[illegible]
945	Locabail Immob.	949	949	947	[illegible]
660	Locafrance	770	780	780	[illegible]
1110	Locindus	1105	1090	1081	[illegible]
940	L. Vuitton S.A. ★	989	973	985	[illegible]
845	Luchaire	803	803	816	[illegible]
1380	Lyonn. Eaux ★	1480	1460	1480	[illegible]
210	Mais. Phénix	208 50	207	207	[illegible]
640	Majorette (Ly)	680	650	650	[illegible]
74	Manurhin	80	77	77	[illegible]

[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations			Cisars	985	1000	Mors	182 40	[illegible]	**Étrangères**		
Emp. 7 % 1973	8550	....	Colradel (Ly)	1540	....	Naval Worms	100	[illegible]			
[illegible]			Copli	518	518	Navig. (Nat. de)	184	[illegible]			

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

SICAV (sélection) — 8/12

[illegible]

Droits et bons

[illegible]

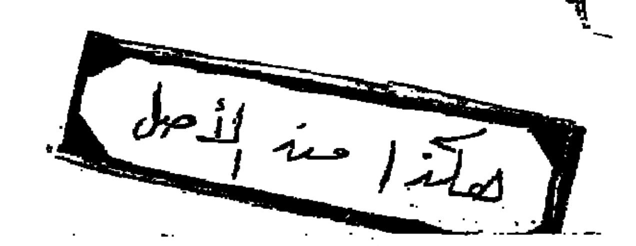
Cote des changes

[illegible]

Marché libre de l'or

[illegible]

e : coupon détaché
o : offert
d : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.



Le Monde

Le franc et le mouvement des étudiants

Une alerte significative

Le franc a été victime d'un bref accès de faiblesse le lundi 8 décembre, essentiellement vis-à-vis du mark, dont le cours à Paris a battu, pendant quelques heures, un record hitorique à 3,29 F contre 3,2760 F à la veille du week-end précédent, avant de revenir un peu en dessous de 3,28 F. Cet accès de faiblesse fut provoqué par la crise des universités, *dont l'aggravation avait éveillé* l'inquiétude des milieux financiers internationaux, qui gardent le souvenir des événements de mai 1968. L'annonce de l'abandon du projet de loi portant réforme des universités, de nature, semble-t-il, à désamorcer la crise, calma assez rapidement cette inquiétude, mais l'alerte a été vive et significative. Elle montre clairement que le franc est sous l'étroite surveillance de l'étranger, et cela depuis l'été 1986.

L'état de grâce qui suivit la dévaluation du 6 avril dernier, avec ses 70 milliards de francs de rentrées de devises, est bien terminé. Le mark est décidément trop fort, avec un excédent de plus de 300 milliards de francs en 1986 pour la balance commerciale allemande et une baisse de 1 % du coût de la vie pour la même année. L'écart d'inflation entre la France et la RFA se creuse lentement, surtout dans les esprits, ce qui, dans les milieux financiers internationaux, compte énormément. Déjà, à plusieurs reprises, la Banque de France a dû défendre le franc, stoppant la hausse du mark au cours officieux de 3,2760 F, un peu au-dessus du cours central de 3,2561 F, à mi-chemin entre le cours plancher de 3,1837 F et le cours plafond de 3,33 F. En septembre, en octobre, elle a été contrainte de vendre des marks (près d'une dizaine de milliards par exemple, à la fin de la première quinzaine de septembre). A la veille du dernier week-end, ses interventions s'étaient élevées à 3 ou 4 milliards de marks (10 à 13 milliards de francs).

Lundi, néanmoins, la Banque centrale a, dès 9 heures du matin, renoncé à intervenir directement, laissant « filer » le cours du mark au-dessus de la barre fatidique des 3,2760 F et se contentant de manier, très modérément, l'arme des taux d'intérêt, en portant de 7,50 % à 8,50 % le taux de ses pensions à sept jours. Résultat, le loyer de l'argent au jour le jour passa de 7,5 % à 8,25 % pour revenir mardi 9 aux environs de 8 %. A vrai dire, cette augmentation, un peu symbolique, n'aurait pas réussi à stopper vraiment une attaque en règle sur le franc dans le cas d'une véritable crise gouvernementale.

Il y a gros à parier que l'attitude de la Banque a été détermininée par l'annonce très proche du retrait de la réforme universitaire. Mais l'avertissement a été net : « on » maniera l'arme des taux. En attendant, estiment les milieux financiers internationaux, *« le rouge est mis »* sur le franc, la mèche est allumée, avec, pronostiquent-ils un réaménagement du système monétaire européen dans le courant de 1987, après les élections législatives allemandes de janvier prochain. Rien n'est sûr, naturellement, mais c'est là l'opinion qui prévaut à Francfort, Zurich, Londres ou New York.

Par ailleurs, le maniement de l'arme des taux n'est pas totalement inoffensif. Il a déprimé, lundi, le marché financier des obligations, qui, depuis l'automne, redoute une remontée des taux d'intérêt. Avant, c'était dans la crainte d'une petite résurgence de l'inflation ; maintenant, c'est sur un fond de réaménagement monétaire, avec le souci de voir s'instaurer une procédure « à l'anglaise », c'est-à-dire une action sur les taux pour défendre la monnaie.

F.R.

A l'Assemblée nationale

Les socialistes demandent que la réforme du code de la nationalité ne soit pas examinée

Les socialistes ont montré le bout de l'oreille dès le lundi 8 décembre à l'Assemblée nationale. Le président du groupe a demandé, avec insistance, la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur les conditions d'intervention des forces de l'ordre. Le président de la commission des lois, M. Jacques Toubon, n'a pas l'intention de donner satisfaction aux socialistes, pas plus qu'aux communistes, qui ont fait une demande similaire.

Mais le secrétaire général du RPR, pour ne pas être accusé de freiner la procédure, a accepté qu'elle s'engage dès le mardi 9 au matin. Seulement, par absence de député de droite, les socialistes étaient majoritaires. C'est donc M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine) qui a été désigné comme rapporteur de ces demandes.

Ce n'est pas assez pour les communistes. Par la voix de M. Guy Ducoloné (Hauts-de-Seine), ils ont demandé que l'Assemblée s'associe au mouvement de deuil voulu par les syndicats. Cela ayant déjà été fait samedi matin, la majorité a refusé. Mais M. Philippe Séguin, ministre de l'emploi et des affaires sociales, qui, hasard de l'ordre du jour, est, depuis le jeudi 4, le seul ministre de plein exercice au banc du gouvernement, a dû, une fois encore, faire face à la contestation de la gauche : *« En ces heures, l'obligation qui s'impose à tout homme politique responsable est d'apporter sa contribution à l'apaisement (...). Le gouvernement renouvelle son émotion à l'annonce de la mort d'un étudiant. »*

Ce n'était pas assez non plus pour les socialistes. Le projet de réforme du code de la natinalité n'étant pas encore inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée, ils ont demandé qu'il ne soit pas examiné par la commission des lois de l'Assemblée cette semaine, comme prévu. *« Attention, M. Toubon, attention M. le ministre,* prévint M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine), *n'ajoutez pas une provocation de plus à l'égard de notre jeunesse ! »*

Sur le vif

Malaises

Bravo, le terrorisme ! Il vient de remporter encore une victoire, énorme, éclatante ! Super, les mecs d'Action directe ! Alors, là, moi je suis écrasée d'admiration. Bafouer la démocratie, la narguer, la tourner en dérision, la mettre à nu, la mettre à genoux, sans tirer un coup de feu, en proférant simplement une petite phrase assassine : attention, m'sieurs-dames, si vous vous obstinez à vouloir faire jurés, la justice prolétarienne aura votre peau, c'est fort, avouez, très fort.

Parce que vous, je sais pas, mais moi, ça m'aurait foutu une drôle de pétoche cet avertissement lancé en toute impunité en plein prétoire. J'aurais éprouvé un gros malaise, voyez, comme une faiblesse, les mains moites, le cœur qui flanche. Quand on est une personnalité, la mort violente, ça devrait pas, mais bon, là, maintenant ça fait partie des risques du métier. Tandis que, nous, les anonymes, les citoyens de deuxième classe, dont le nom a été choisi au pif dans l'annuaire, on n'a pas tellement de raisons – à moins évidemment d'être un héros – de s'exposer aux menaces d'un salopard, il n'y a pas d'autre mot, qui a, en plus, le culot de nous traiter, pauvres bougres que nous sommes, d'adversaires de classe.

Ah ! ça oui, il est fort Régis machin... C'est une star. C'est un caïd. Il ne prenait même plus la peine d'assister à son propre procès, ça se terminerait en eau de boudin, il le savait. Il est revenu savourer son triomphe et donner un dernier coup de pied dans le cadavre des libertés pour voir si elles bougeaient encore. Non, non, pas de danger. Elles sont mortes. Abdhallah peut dormir sur ses deux oreilles. Personne n'osera l'accuser de quoi que ce soit en février. Pareil pour la pègre. Elle va pas continuer à encourir bêtement un verdict populaire. Elle a compris. Elle va prendre exemple sur la Maffia et faire des cartons dans les palais de justice. Il n'y a qu'à installer carrément les jurés dans le box des accusés. Et les reconduire chaque soir en prison. Histoire de maintenir l'ordre public.

CLAUDE SARRAUTE.

Une décision de la chambre d'accusation de Nancy

Christine Villemin renvoyée devant les assises

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy a rendu le mardi 9 décembre, après un mois de délibéré, son arrêt dans l'affaire Villemin. La cour, présidée par M. Antoine Vogtensperger, a estimé qu'il existait des charges suffisantes à l'encontre de Mme Christine Villemin, inculpée depuis le mois de juillet 1985 d'assassinat sur la personne de son fils Grégory, pour motiver son renvoi devant la cour d'assises.

Les magistrats ont considéré qu'il n'était pas nécessaire de procéder, comme l'avaient demandé aussi bien le procureur général, M. Jean Reygrobellet, que les défenseurs de l'inculpée, à un supplément d'information. Lors de l'audience des 12 et 13 novembre dernier à Nancy, la défense avait, en effet, plaidé l'annulation de plusieurs pièces de l'instruction menée par M. Jean-Michel Lambert. Les pièces visées concernaient notamment plusieurs expertises et une reconstitution générale effectuée le 30 octobre 1985 au domicile des époux Villemin à Lépanges. La partie civile ne s'y était pas opposée, sollicitant même l'organisation d'une reconstitution générale. Le procureur général, M. Reygrobellet, avait lui-même requis en ce sens, tout en demandant le renvoi de Mme Christine Villemin devant les assises.

Les magistrats de la chambre d'accusation ont estimé, eux, que ce supplément d'information n'était pas nécessaire. On ne connaît pas pour l'instant l'énoncé de l'arrêt, donc les motivations de la cour d'appel, pour écarter cette demande collective de supplément d'information.

En bonne logique, cependant, il paraît évident que les pièces, expertises et procédures contestées n'ont pas semblé déterminantes aux trois magistrats de la chambre d'accusation et que les charges réunies contre Mme Christine Villemin par les enquêteurs du SRPJ de Nancy et le juge d'instruction restent suffisantes pour motiver son renvoi en cour d'assises.

Les avocats de Mme Villemin ont déposé un pourvoi en cassation, comme ils en avaient manifesté l'intention si la décision de la chambre d'accusation était défavorable à leur cliente.

Pour autant cette décision, même si elle devait être contestée, sur la forme, devant la Cour de cassation, est importante pour un autre dossier. Rien ne s'oppose plus désormais à la comparution en cour d'assises de M. Jean-Marie Villemin, époux de Mme Christine Villemin, inculpé, lui, d'assassinat sur la personne de Bernard Laroche, le 29 mars 1985. L'instruction de cette seconde affaire est depuis bien longtemps achevée et l'arrêt de renvoi de M. Jean-Marie Villemin devant une cour d'assises a été pris le 22 juillet 1986. Mais les magistrats de la chambre d'accusation avaient, à ce moment-là, précisé qu'il était souhaitable que M. Jean-Marie Villemin ne soit pas jugé avant que l'on connaisse la décision – non-lieu ou renvoi en cour d'assises – concernant son épouse.

P. G.

Le numéro du « Monde » daté 9 décembre 1986 a été tiré à 605 564 exemplaires

BOURSE DE PARIS

Matinée du 9 décembre

Forte reprise

L'ombre de mai 68 s'est éloignée, et le marché parisien s'est redressé très vivement mardi matin. A l'issue de cette première séance, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 1,25 % (+ 0,68 % à l'ouverture). Une quinzaine de valeurs ont progressé de 1,5 % à 4 %, notamment Total, Havas, Accor, Europe nº 1, Moët, Chargeurs, Perrier, Hachette, CSF, Générale des eaux, Lafarge, Pernod-Ricard.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	488	496	500
Agence Havas	2150	2158	2210
Air Liquide (L')	727	727	728
Bancaire (Cie)	1130	1125	1135
Bongrain	2525	2530	2550
Bouygues	1278	1279	1280
B.S.N.	4750	4750	4750
Carrefour	3755	3780	3770
Chargeurs S.A.	1471	1479	1500
Club Méditerranée	681	685	689
Crédit National	1550	1575	1569
Eaux (Gén.)	1342	1348	1365
Elf-Aquitaine	313	312 60	313
Essilor	3700	3700	3740
Lafarge-Coppée	1420	1435	1444
Michelin	2800	2840	2835
Midi (Cie)	1650	1680	1665
Moët-Hennessy	2498	2540	2550
Navig. Mixtes	1133	1133	1149
Oréal (L')	3814	3826	3865
Pechelbronn	1266	1282	1297
Pernod-Ricard	1075	1080	1093
Peugeot S.A.	1150	1159	1162
Sanofi	713	720	722
Source Perrier	783	800	798
Télémécanique	3370	3375	3370
Thomson-C.S.F.	1660	1679	1690
Total-C.F.P.	409	418	422
T.R.T.	2220	2240	2240
Valéo	508	511	508

A B C D E F G

VOILE : Coupe de l'America

Nouvelle victoire de « *French Kiss* » et abandon de « *Challenge France* »

En battant *Heart of America*, le mardi 9 décembre, dans la septième régate du troisième Round Robin de la Coupe Louis-Vuitton, *French Kiss*, de Marc Pajot, a conservé sa deuxième place au classement devant *Stars and Stripes*.

Challenge France, d'Yves Pajot, fortement endommagé après son démâtage, lundi, au cours de sa régate contre *French Kiss*, a décidé d'abandonner une compétition dont il occupait la dernière place, n'ayant marqué que 2 points au cours des trois Rounds Robin. M. Christian Ciganer, président du syndicat qui arme *Challenge France*, a en revanche indiqué que l'ensemble des partenaires financiers avait souhaité *« continuer de développer le bateau »* pour le championnat du monde des 12 mètres JI, qui aura lieu en Sardaigne en 1987.